TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 083 DERNIÈRE ÉDITION JEUDI 18 SEPTEMBRE 1980

Les marins-pêcheurs de Boulogne votent pour la reprise du travail

LIRE PAGE 42



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 CFA ; Danemark, 4,75 kr.; Espagne, 50 pes.; G.-B., 35 p.; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 700 L. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 35 esc. ; Sénégal, 229 CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; E.-U., 95 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 31

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

M. François-Poncet à Alger

Annoncée quelques heures seulement avant le départ du ministre des affaires étrangères, la visite de M. François-Poncet mercredi et jeudi à Alger n'est nullement précipitée. Elle a été préparée avec grand soin, et c'est cette minutie et la volonté des deux gouvernements d'aboutir à des résultats limités mais tangibles qui les ont incités à éviter toute annonce prématurée. La visite de M. François-Poncet, initialement prévue pour le 12 juillet, avait été ajournée au dernier moment, l'Algérie souhaitant notamment rouvrir certains dossiers. Alger et Paris ont voulu éviter un nouveau faux pas.

Depuis dix-huit ans, les relations franco-algériennes, naviguant entre les récifs de la politique mondiale et régionale et des difficultés spécifiques, ont connu des hauts — le voyage de M. Giscard d'Estaing à Alger en 1975 — et des bas, notamment lorsque Alger accusait Paris de prendre parti pour ses adversaires dans l'affaire saharienne. Simultanément, le contentieux hérité de cent trente ans de colonisation se compliquait au fil des ans.

L'effort de la diplomatie française consista à persuader l'Algérie, d'une part, que Paris était neutre dans l'affaire saharienne, et, d'autre part, que le contentieux pouvait être réglé en tant que tel. C'est ce que fit M. François-Poncet à Alger en 1979. La visite que son collègue M. Benyahia lui rendit en janvier permit de circonscrire les problèmes et de déterminer des bases de négociation.

Un premier aboutissement est enregistré aujourd'hui. Plusieurs accords seront conclus, notamment sur la sécurité sociale et les allocations familiales, sur les questions intéressant les Français d'Algérie (abrogation de la législation sur les biens vacants, autorisation de certains transferts de fonds) et surtout sur l'incitation au retour des travailleurs algériens de France.

Le principe du retour n'était pas objet de litige. Paris, en raison du chômage, souhaite réduire la main-d'œuvre étrangère, et Alger s'est déclaré favorable au rapatriement de ses ressortissants. Encore les Algériens tiennent-ils à ce que les départs soient volontaires et les retours ordonnés. Les incitations françaises au départ ont donné peu de résultats, mais ce qui est nouveau dans l'accord franco-algérien, c'est que les deux gouvernements coopéreront.

Le gouvernement français accordera des indemnités et des prêts aux partants ; il construira des centres de *formation* en France et en Algérie et fournira enseignants et formateurs. L'Algérie prendra en charge les salaires des rapatriés, leur accordera des facilités fiscales et des aides au logement. Ce régime sera maintenu pendant trois ans, au cours desquels la France s'engage à proroger les certificats de travail. Au vu des résultats, les deux gouvernements décideront de poursuivre ou de modifier l'expérience.

Tout ne sera pas réglé pour autant. La définition des nationalités, le renvoi en Algérie des archives de la période coloniale, entre autres, sont encore en suspens. Un obstacle de taille est cependant écarté, pour un temps au moins, sur la voie de l'entente franco-algérienne. Il reste à souhaiter que ce rapprochement ait des effets bénéfiques sur l'ensemble de la région, et plus généralement sur la Méditerranée, et les relations Nord-Sud.

En Espagne

M. ADOLFO SUAREZ POSE LA QUESTION DE CONFIANCE DEVANT LES CORTÈS

(Lire page 3.)

La répression à Séoul

M. Kim Dae-jung chef de l'opposition sud-coréenne a été condamné à mort

M. Kim Dae-jung, chef de l'opposition sud-coréenne, a été condamné à mort par une cour martiale, mercredi 17 septembre, à *Séoul. Vingt-trois personnes, jugées en même temps que lui,* ont été condamnées à des peines allant de deux ans à vingt ans de prison. Selon des sources citées par l'Agence France-Presse, la sentence sera sans doute confirmée par la Cour suprême, mais le général Chon, chef de l'Etat, pourrait gracier son adversaire politique pour des raisons d'opportunité.

Au Japon, où M. Kim Dae-jung avait été enlevé par les services spéciaux sud-coréens, en 1973, le premier ministre, M. Zenko Suzuki, a exprimé son « inquiétude » devant une sentence qualifiée par le ministre des affaires étrangères de « rigoureuse et inattendue ». Le gouvernement ouest-allemand a annoncé son intention de demander à ses partenaires de la C.E.E. d'intervenir en faveur de M. Kim.

De notre correspondant

Tokyo. — Présenté comme coupable avant même d'être jugé, M. Kim Dae-jung a été condamné, par une cour martiale dont les juges ont suivi, comme on pouvait s'y attendre, les conclusions de l'accusation portant que « *des politiciens comme lui doivent être éliminés de cette terre pour le bien du pays* ». Les vingt-trois autres opposants, parmi lesquels des professeurs et un théologien, accusés eux aussi de sédition et jugés en même temps que M. Kim, ont été condamnés à des peines de deux à vingt ans de prison.

Trois semaines durant, ces hommes ont comparu devant une cour martiale dont l'atmosphère tenait, selon l'expression d'une personne présente, d'un « *tribunal d'Inquisition* » : *ni preuves ni* témoins, des accusations inlassablement répétées, des doigts pointés vers les accusés, un ton et une agressivité des juges en uniforme qui, tout au long des audiences auxquelles nous avons assisté, ne laissaient guère de doute sur l'issue de ce procès essentiellement politique.

Si cette procédure a eu un sens, ce fut uniquement celui de marquer qu'il n'y a place dans la Corée du général Chon Too-Hwan ni pour un homme qui en 1971 avait recueilli 45 % des suffrages lors des élections présidentielles qui l'opposaient à Park Chung-hee ni pour les idées qu'il a défendues depuis *lors* malgré un enlèvement, des emprisonnements pour des motifs divers et des assignations à résidence : « *Jamais plus ne doivent exister des hommes tels que lui dans l'histoire de la Corée* », affirmaient ses accusateurs dans leur réquisitoire.

M. Kim a donc été reconnu coupable. Mais coupable de quoi ? *Ses juges ont repris à leur compte* les conclusions d'une accusation qui s'était contentée d'aligner les « crimes » sans même se donner la peine d'étayer ses allégations. Ils ont, en revanche, ignoré les déclarations des accusés, notamment, celles faisant état de tortures qui ont été à l'origine de leurs « aveux ».

« *J'ai subi des traitements proches de la torture* », déclarait à une audience M. Kim, qui a été interrogé soixante jours de suite pendant douze heures quotidiennement et fut, parfois, obligé de se dévêtir complètement devant ses geôliers. « *Combien j'ai souffert mentalement est impossible à dire* », affirmait-il d'une voix sourde. Il avait perdu alors la verve du politicien qu'on comparait naguère au président Kennedy.

Amaigri, pâle et las, M. Kim, en raison de son état de santé, avait été autorisé à répondre assis aux questions de ses juges. Le professeur Lee Lun-yong, pour sa part, a raconté, devant la cour, qu'il avait été battu à plusieurs reprises au point de ne plus pouvoir se servir de son bras gauche.

Six chefs d'accusations avaient été retenues contre M. Kim : 1). Complot contre la sûreté de l'Etat ; 2). Incitation à l'émeute (depuis supprimé de l'acte d'accusation) ; 3). Violation de la loi martiale ; 4). Violation de la loi sur la sûreté nationale ; 5). Violation des lois anticommunistes ; 6). Violation de la réglementation sur les changes.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 4.)

Le dialogue U.R.S.S.-États-Unis

Des conversations pourraient s'ouvrir à la mi-octobre sur les armes nucléaires en Europe

M. Reginald Bartholomew, directeur des affaires politico-militaires au département d'Etat, a annoncé, mardi 16 septembre, à *Bruxelles, à l'issue d'une réunion de deux jours du groupe* consultatif spécial de l'OTAN, que « l'évolution récente de la position soviétique ouvrait la voie pour entamer des discussions préliminaires sur les armes eurostratégiques » entre les Etats-Unis *et l'U.R.S.S. Ces conversations seront ouvertes,* a-t-il ajouté, « sans condition préalable et dans un futur immédiat », probablement le 15 octobre. Auparavant, MM. Muskie et Gromyko évoqueront ce problème au cours de la rencontre qu'ils auront le 25 septembre à New-York, en marge de la session de l'ONU.

L'ouverture de ces conversations avait été rendue possible lorsque les dirigeants soviétiques, recevant M. Schmidt à Moscou, au début de juillet, avaient abandonné la condition préalable formulée précédemment, à savoir que l'OTAN renonce à installer, en Europe, à partir de 1983, des missiles américains à moyenne portée, comme il s'y était engagé en décembre dernier.

La date du 15 octobre pour *l'ouverture des discussions* préliminaires à Genève n'est pas encore confirmée du côté américain — M. Muskie attend pour ce faire l'accord définitif de son *homologue soviétique,* — mais elle a été révélée par M. Colombo, ministre italien des affaires étrangères, en marge du conseil des ministres de la C.E.E. à Bruxelles.

L'important, en fait, est que les deux superpuissances reprennent par ce biais un contact pratiquement *interrompu depuis* le début de l'année, et que leurs deux ministres des affaires étrangères vont avoir à ce sujet, le 25 septembre à New-York, leur première *discussion concrète* après la « prise de contact » qu'avait été l'entrevue de Vienne, le 15 juin dernier, peu de temps après la *nomination* de M. Muskie au département d'Etat.

Faut-il en conclure que la page est tournée sur l'affaire d'Afghanistan ? On s'en défend bien entendu du côté américain, et il n'est pas question de lever les sanctions décidées par M. Carter en janvier.

Il faut bien admettre pourtant qu'une part importante de ces sanctions, en tout cas la plus spectaculaire, s'est éliminée d'elle-même avec la fin des Jeux olympiques *de Moscou,* que *l'embargo* sur les céréales sera difficile à maintenir à partir de la prochaine saison agricole.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 8.)

POINT

L'« affaire Delpey » ou la serpillière et le seau

Depuis quatre mois qu'il est incarcéré en vertu de ce qu'on peut appeler une lettre de cachet, M. Roger Delpey a lieu de se réjouir de la lecture du Canard enchaîné, *paru ce mercredi 17 septembre. Sous réserve que le secret dont est entouré l'ancien soldat d'Indochine converti au service d'un empereur en disgrâce ne le prive pas de la lecture des journaux.*

Car le témoignage téléphonique de Jean-Bedel Bokassa sur M. Delpey apporte à l'incarcération de ce dernier une explication peu honorable pour les institutions judiciaires françaises, accusées, non sans preuves, de retenir en prison un homme à qui on doit reprocher, plus que toute autre chose, ses mauvaises fréquentations. Mais un tel reproche pourrait être étendu à d'autres...

A vrai dire, on se doutait un peu (le Monde *des 21 mai et 9 juin) que les arguments légaux avancés pour justifier la détention de M. Delpey n'étaient que l'ordinaire habillage juridique dont on couvre les affaires malodorantes. On en est maintenant assuré.*

Sans remonter plus haut qu'il ne convient aujourd'hui dans les rouages de l'Etat, force est de constater qu'une fois de plus la vertueuse justice a été chargée, pour nettoyer prestement la République que menaçaient les possibles révélations d'un-homme-qui-en-savait-trop, d'empoigner la serpillière et le seau. Comme on le voit régulièrement, elle ne s'est pas trop fait prier.

Et qu'on ne vienne pas dire que la justice classique ne saurait être compromise par cette juridiction particulière qu'est la Cour de sûreté de l'Etat. Car cela reviendrait à reconnaître, selon la formule traditionnelle, que la Cour de sûreté, exclue du monde judiciaire convenable, « ne rend pas des arrêts, mais des services ».

(Lire page 10.)

DURÉE DU TRAVAIL, CHOMAGE, INFLATION

Libération et enchaînement

par PIERRE DROUIN

Cette fois, le gouvernement va faire le saut. Après avoir écouté d'une oreille distraite ceux qui souhaitaient que les entreprises privées, publiques, ainsi que les administrations offrent un nombre important d'emplois à temps partiel, il va présenter lors d'un prochain conseil des ministres deux projets de lois pour favoriser cette formule (1).

Cette décision des pouvoirs publics s'explique par de nombreuses raisons. La première est qu'il existe une forte demande d'emplois mieux adaptés à la vie de femmes, de jeunes et de personnes âgées. Selon les études existantes, dont les résultats sont rapportés dans le rapport sur les options du VIII° Plan, le nombre des personnes intéressées serait supérieur à un million. Autre intérêt de cette mesure : le montant du salaire des intéressés est réduit proportionnellement *à la durée de leur* travail, ce qui n'alourdit donc pas les charges de l'économie.

(1) *Le Monde* du 11 septembre.

Le gouvernement n'est pas fâché non plus, dans l'attente hypothétique d'une reprise des négociations sur la durée du travail de « faire quelque chose » dans cette direction et aussi de *provoquer un mouvement vers des* emplois — à temps partiel — dans la fonction publique, alors que le budget pour 1981 ne prévoit pas de création de postes.

Ces dispositions nouvelles, qui ne pourront se traduire dans les faits qu'après un certain temps d'adaptation, entraîneront-elles la réduction du nombre des chômeurs ? La réponse, à première vue, ne fait pas de doute puisque les administrations et les entreprises devront embaucher du personnel nouveau pour compenser la réduction du travail de ceux qui auront choisi cette formule. Mais, du même coup, ne va-t-on pas créer une demande supplémentaire d'embauche, du fait de ces facilités nouvelles consacrées par la loi ? Personne ne peut dire quel sera le solde. On pense seulement qu'il sera positif.

Qu'il s'agisse de la réduction générale de la durée du travail, de la « consécration » du temps partiel, ou d'autres dispositifs, une grande incertitude planera toujours sur l'effet réel des méthodes soi-disant destinées à améliorer l'emploi. M. Michel Debré a raison de répéter que le chômage n'est pas une fatalité, mais tous les moyens de le réduire ne sont pas sains.

Les Américains, sans trop le dire, ont pensé que la diminution de la productivité aurait pour résultat de créer plus d'emplois. Quand on voit ce qui se passe *aujourd'hui dans l'industrie automobile* outre-Atlantique où les licenciements massifs se multiplient, on comprend vite. C'est, au contraire, le renforcement de la productivité, c'est-à-dire finalement la compétitivité, qui est un des moyens les moins dangereux de freiner le chômage global. On *crée de ce fait des richesses,* donc des possibilités de répondre à des besoins nouveaux, ou à d'anciens non encore satisfaits, ce qui conduit à élargir la panoplie des emplois.

(Lire la suite page 42.)

Le quadricentenaire de Palladio

Vicence, Venise, Vérone et toute l'Italie rendent hommage à Palladio, l'architecte qui symbolise l'union de l'ouvrage humain le plus pur à la nature la plus intense.

Lire l'article d'André Chastel, page 17, dans « le Monde des arts et des spectacles ».

AU JOUR LE JOUR

Au moins un

Le fait qu'un soldat russe soit allé se réfugier à l'ambassade américaine à Kaboul ne signifie pas que dans un proche avenir toute l'armée rouge va demander l'asile politique aux Etats-Unis. Par contre, cela prouve qu'il existe au moins un Soviétique en Afghanistan qui se sent aussi peu libre à être occupant que les Afghans à être occupés.

BERNARD CHAPUIS.

LA MORT DE JEAN PIAGET

***Le professeur Jean Piaget est mort mardi 16 septembre,* à Genève, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, après une hospitalisation d'une dizaine de jours.**

Le philosophe de l'intelligence

Avec Jean Piaget disparaît non seulement celui qui était considéré comme « *le plus grand psychologue du vingtième siècle* », mais l'un des esprits les plus universels de ce temps. Biologiste, logicien, sociologue, il a poursuivi, à la tête d'équipes de chercheurs comprenant des mathématiciens et des physiciens, une recherche pluridisciplinaire sur les mécanismes de l'intelligence et le développement de la pensée, qui a donné lieu à une œuvre gigantesque, comptant plus de deux cent cinquante ouvrages et d'innombrables articles.

Ayant commencé sa carrière scientifique... à onze ans, en publiant un article sur le moineau albinos, il s'est *rapidement* passionné ensuite pour la philosophie et a, tout au long de sa carrière, mêlé intimement l'expérimentation scientifique et la *réflexion* théorique.

Il est surtout connu du grand public pour ses travaux sur la psychologie de l'enfant et sa description des stades par lesquels celui-ci passe d'une intelligence purement pratique à l'abstraction, puis à l'activité *proprement intellectuelle.*

Mais ces recherches — qui ont eu des conséquences considérables dans le domaine de la pédagogie — faisaient partie d'une réflexion beaucoup plus globale sur l'acquisition des connaissances et le fonctionnement de l'intelligence, et visaient à fonder une théorie de la connaissance sur une base scientifique.

Le Centre international d'épistémologie génétique de Genève, qu'il fonda en 1953 et qui réunissait des spécialistes des disciplines les plus diverses, a été à l'origine d'une production intellectuelle d'une richesse et d'une densité stupéfiantes.

(Lire page 16.)

Le Monde

idées

HORS DE PARIS

Paris n'est pas seulement la « prestigieuse butte-témoin », rattachant deux mondes, qu'évoque Pierre Flatrès dans son livre sur le Nord et la Picardie dont rend compte Maurice Le Lannou. C'est aussi le symbole même de ce centralisme français que les régions ont de plus en plus de peine à supporter. En témoignent deux voix méridionales, celles de Jean-Louis Escafit, qui, appelle à « élargir la brèche » ouverte dans le système de l'État-nation, et de Michel Vauzelle, qui, d'Arles, répond à ceux qui, en s'en prenant à la corrida, cherchent à atteindre selon lui l'âme même du Midi. Et deux livres bretons dont parle Marie-Christine Robert.

La route des Flandres

par MAURICE LE LANNOU

EN notant, dès le début de sa contribution à ce *Portrait de la France moderne* qu'achèvent de bâtir Louis Papy et Flammarion, la profonde dissymétrie de notre capitale, Pierre Flatrès rejoint les vieux géographes, ceux que n'avaient pas asservis les ordinateurs et qui ne méprisaient pas les sensibilités littéraires (1). Dès Saint-Denis, un « *certain frémissement* » annonce, à qui vient du sud, l'entrée dans un autre univers. C'est dire que l'activité industrielle l'emporte décidément sur les tranquillités de la vie rurale traditionnelle, et que Paris rattache ainsi deux mondes. Dans l'autre sens, l'agglomération parisienne apparaît, à l'échelle du continent, comme une avant-garde, le plus occidental des bastions d'industrie et des agrégats urbains, dont le nombre et la puissance font l'Europe rhénane. Pierre Flatrès la compare à une « *prestigieuse butte-témoin* », détachée de la mégalopolis européenne ; l'image est osée, mais parlante.

De ce bastion avancé à l'ensemble rhénan s'étendent les deux « régions » officielles de Picardie et du Nord-Pas-de-Calais, objets de ce bel ouvrage, le treizième d'une collection, qui en comportera seize. Ce regroupement se justifie. Que les campagnes picardes et les banlieues nordistes ne se ressemblent guère n'empêche pas qu'il y ait des unes aux autres un lien profond, ne serait-ce que parce qu'elles s'interposent entre « *deux lieux-clés du développement européen* », et que le prix de cette situation doit croître avec l'édification de l'Europe. Aussi bien, l'histoire récente a-t-elle rapproché les deux morceaux de l'assemblage.

Deux thèmes contradictoires

Le Nord, en dépit des problèmes de conversion que lui vaut l'ancienneté de ses industries, appartient dans sa moitié orientale à la mégalopolis bouillonnante, mais est frangé vers l'ouest par des campagnes céréalières d'aspect plus picard que flamand. La Picardie est gagnée dans son midi par la grande banlieue industrielle et résidentielle de Paris, et, tout en ne pesant pas du même poids que la région nordiste, elle n'est nullement à la traîne dans l'évolution actuelle, si bien que tout ce morceau septentrional de l'Hexagone, des confins parisiens à la frontière belge, appelé à relier deux pôles essentiels du continent, peut vraiment, aux yeux de la géographie active, constituer une unité.

Il est une autre géographie, la traditionnelle, établie sur l'histoire, qui préfère aux sentences prospectives les arguments culturels. Pierre Flatrès réalise ce tour de force d'affronter les deux thèmes — utiles tous deux, et complémentaires, quoi qu'en pense certain ministère — sans gâter la belle harmonie de son livre. Voici donc cet ensemble bi-régional fouillé dans ses rides les plus profondes, comme le fouillèrent des prédécesseurs trop oubliés, les Albert Demangeon, les Raoul Blanchard, les Roger Dion. Flatrès sait que les paysages français sont singulièrement composites, formés d'images superposées qui n'achèvent pas de s'effacer. Et, en particulier ici, où l'on voit, sur une marqueterie de petits pays passablement chauvins et un semis de villes fort personnelles, s'opposer deux civilisations dont la limite passe par la capitale elle-même des Flandres françaises : au sud une « *civilisation des champagnes* », établie sur un paysage de champs ouverts et qui se continue par toute l'Europe moyenne ; au nord, une « *civilisation des pays de la mer du Nord* », bocagère, qui n'est pas sans rappeler celles de l'Ouest atlantique. Pierre Flatrès ne s'attarde pas aux analyses classiques des spécialistes de l'histoire agraire, souvent répétées depuis Marc Bloch, mais démonte, en géographe moderne, des institutions et des mécanismes dont l'exacte connaissance lui paraît à juste titre « *fondamentale pour l'aménagement de l'espace rural* ».

Et, sans doute, en trait-il de même pour l'aménagement des espaces urbains si notre temps était plus sensible aux délicatesses de l'histoire. Pour le moment, il est utile de les inventorier à la lumière de quelques traits qu'effaceront vite les ZUP et les ZAC. Ici encore, deux grandes familles, chacune reliée à une civilisation urbaine de grande ampleur. Il y a, de ce point de vue, une « Picardie parisienne », remarquable par ses vieilles villes épiscopales ou castrales, bâties de calcaire grossier, qui ont été parmi les premières « communes » du Moyen Age, et une aire septentrionale de villes de commerce, de même morphologie que toutes celles dont la Hanse a stimulé le développement, disposées autour d'un marché qui est devenu la vaste et régulière grand-place, et souvent corsetées par Vauban. L'effrayante urbanisation du dernier siècle et des dernières années a noyé tout cela, et l'urbanisation actuelle tente de s'en dépêtrer. Comment y parvenir sans se reporter aux données d'origine, aux agencements de l'histoire, aux types de sociétés ?

Une grave illusion

Entre les deux, dans la Picardie de la craie, « *influences nordistes et parisiennes s'entrecroisent* ». Les centres des villes de la Somme, faits de pierre, sont plutôt « *parisiens* », mais les places centrales de plusieurs d'entre elles les font « nordistes ». Pour beaucoup, d'Abbeville à Saint-Quentin, leur rôle de défense avancée de Paris leur a valu, comme aux villes du Nord, des enceintes à la Vauban. Pauvres enceintes, abattues dans nombre de cités nordistes et remplacées par « *une sorte de boulevard industriel* » ! Depuis 1978, précise Pierre Flatrès, une association de villes fortifiées a été créée pour en assurer la restauration : problème de géographie active énoncé par les siècles.

Ce sera ma conclusion au sortir de ce gros livre dont je suis loin d'avoir dit toute la richesse, qui ne néglige aucune des questions posées par notre temps, et qui serait d'une utile lecture à l'arbitre présidentiel qui, nous dit-on, visitera bientôt ces régions, pèsera les problèmes du charbon, de la sidérurgie, du textile, de la pêche. Que tout lui soit présenté en chiffres, en scénarios, en horizons, est excellent et sans doute nécessaire. Mais la lecture de Pierre Flatrès, s'il en avait le loisir, lui épargnerait d'avoir à refaire, des Tuileries — de l'Elysée — à la frontière belge, ce chemin coloré de *la Semaine sainte* d'Aragon, où s'inscrivent des siècles d'invasions, de passages, de flux et de reflux — et jusqu'à l'affreuse « zone rouge » de 1914-1918, qui reste toujours « *un fait géographique* », — un de ces axes fameux autour de quoi s'est solidifiée une nation. Et peut-être, au retour, se persuadera-t-il que nos ministériels assassins de l'histoire et de la géographie, promoteurs d'une histoire sans dates et d'une géographie sans lieux, sont dans une grave illusion.

(1) Pierre Flatrès, *Nord et Picardie* (Coll. « Atlas et géographie de la France moderne », dirigée par Louis Papy), Flammarion, 1980, 423 p.

DEUX LIVRES BRETONS

Otez-vous de notre soleil

par MARIE-CHRISTINE ROBERT

« AUJOURD'HUI, des ministres sont réunis pour faire l'Europe, ils ont décidé qu'il nous fallait une langue commune. C'est fait. Toute l'Europe va parler anglais... Ça va être dur pour les enfants. On va accrocher des sabots de bois autour du cou des petits Français qui s'exprimeront dans leur langue. Et savez-vous ce qu'ils ont dit, à Bruxelles ? La langue française doit être sacrifiée pour l'unité de l'Europe. » Lorsque Youenn Gwernig, poète et musicien breton, racontait cette histoire, l'assemblée tout entière de ses spectateurs armoricains se tordait de rire...

Décider en Bretagne de l'avenir de la Bretagne, parler sa langue, travailler chez soi, bref affirmer la différence, telle est l'évolution pas toujours silencieuse que, à pas de loup ou à coups de lance-pierres, mène l'Armorique et qu'expriment deux ouvrages récemment parus : *Plogoff-la-Révolte* et *le Breton, la jeunesse d'une vieille langue* (1).

Les journalistes d'*Ouest-France* qui ont suivi les événements de Plogoff ont éprouvé le besoin d'aller plus loin que les chroniques qu'ils avaient publiées dans leur journal. Témoins, ils n'ont pu s'empêcher de prendre parti et expliquent en quelques pages et beaucoup de photos le combat d'un village qui risquait de perdre son âme. Comment l'implantation d'une centrale nucléaire, qui ne suscite en général que l'intérêt discret des politiciens, même s'il mobilise les écologistes ou les *propriétaires des résidences secondaires locales*, a-t-elle pris la valeur d'un symbole qui parle à toute la Bretagne ? C'est, expliquent les auteurs de l'ouvrage, que « *les habitants de Plogoff, s'ils rejettent avec force le nucléaire, refusent tout autant de voir disparaître leur identité, leur civilisation* ».

Plogoff s'est révolté contre l'atome. *Mais n'importe quel autre projet* aurait armé de lance-pierres le conseil municipal, les marins, les femmes, les enfants et même les vieux du village. C'était « *pour lutter contre le confort, la sécurité, l'absence de risques* », mais aussi « *l'intrusion d'autres modes de penser, de vivre* ». C'était encore à cause de la « *colonisation d'un type de développement, de croissance* ». Au cap Sizun, les Bretons ont dit la seule chose qui laisse sans réponse *les « technocrates » venus expliquer* que l'électricité serait moins chère ou que la télévision marcherait mieux : « Non ». Et c'est tout.

Dans *le Breton, la jeunesse d'une vieille langue*, Fanch Morvanou aborde un autre aspect de la prise de conscience bretonne et conte, sans en cacher les contradictions, l'histoire de cette parole celtique. Langage du peuple, puisque dès le douzième siècle les seigneurs puis les bourgeois se sont mis à parler le français, le breton est à la fois fort et vulnérable. En obligeant les petits à utiliser la langue de Molière à partir de 1880, la scolarisation massive *leur a appris à ne plus s'aimer* celtes. « *J'avais honte lorsque ma mère portait une coiffe, lorsque mon père parlait breton* », explique aujourd'hui un Finistérien. Mais, sur les *chantiers, les chalutiers, dans les* champs, dans les conserveries de Douarnenez, on a continué à parler breton. La langue populaire n'a pas été oubliée par le peuple.

Vulnérabilité aussi, langue rarement écrite et partout dispersée, elle s'est *diversifiée et, d'accent en accent*, on ne compte plus les orthographes d'un même mot. Aujourd'hui, contradiction dramatique, les intellectuels « nationalistes » réapprennent le breton *et envoient leurs enfants dans* les écoles où on le leur enseigne. Ce breton « chimique », comme le disent les vieux, est celui des intellectuels. Il divise parfois plus qu'il n'unit les Armoricains.

La culture bretonne est populaire. Ce n'est pas une « *culture en queue de pie* », une culture d'élite. Le calvaire de Plében, le moindre « fez-noz » (*fête de nuit*), les efforts de la charte culturelle fondés sur la réanimation des traditions, le combat des plogoffistes sont là pour le prouver. C'est un mode de vie quotidien, des traditions solides qui n'ont rien à voir avec le folklore. La gavotte en baskets vaut bien la gavotte en *sabots*.

La Bretagne est celte, c'est-à-dire *qu'elle ne connaît pas de chefs*, elle n'est pas sectaire, c'est-à-dire qu'elle n'est pas militante. On compte une poignée de F.L.B. et quelques milliers d'autonomistes « officiels ». Les Armoricains ne font pas beaucoup de politique, alors les journaux ne parlent pas d'eux.

Mais les Bretons répètent de mille façons : « *Ar c'hallaoued er mez* (les Français dehors ») ou plus simplement : « *Otez-vous de notre soleil* » (*Plogoff-la-Révolte*). Il y a dans les cafés de Brest des affiches qui disent : « *Défense de parler français et de cracher par terre* », dans les bars de Locronan, un dessin humoristique qui signale : « *Le breton à la télévision, trois minutes par jour, le temps de se faire cuire un œuf.* » Il y a des milliers de Bretons qui rigolent en voyant l'antenne de Roc'h-Tredudon effondrée, les vieux plogoffistes qui laissent échapper après un matraquage : « *Mais que fait donc le F.L.B. ?* » Il y a les pêcheurs en complet-veston qui regardent, moqueurs, les touristes en ciré jaune *débarquer dans les cafés et, un peu* partout des Bretons qui répètent : « *Vous dites que la Bretagne ne pourrait pas se passer de la France, mais que feriez-vous sans notre agriculture, notre pêche ? En échange, nous sommes votre poubelle.* »

La *réserve* d'artichauts et de facteurs s'est réveillée depuis longtemps, mais elle ne raconte pas ce qu'elle fait. « *La Bretagne aujourd'hui est beaucoup plus d'actualité, bien que ça n'ait aucun pouvoir que la France de Barre ou l'Europe de Schmidt* », écrit Robert Lafont en avant-propos à l'ouvrage de Morvanou.

Reste, comme dit le poète Paol Keineg, qu'« *Il n'y a pas de passé en mon pays, sinon un bourdonnement d'hommes réfractaires* ». Le peuple *se révolte. Il ne fait pas la révolution.* Pour que la colère se lève à l'Ouest, il faudrait que les Bretons silencieux soient d'accord avec ceux qui parlent. Il faudrait que tous les *Armoricains parlent la même langue.* De toute façon, il faudra encore quelques centrales nucléaires et beaucoup de *Tanio* pour que les Bretons soient tous bretons.

(1) *Plogoff-la-Révolte*, éditions Le Signor, 29115 Le Guilvinec ; *le Breton, la jeunesse d'une vieille langue*, Presses populaires de Bretagne, 24, rue Erwan-Marec, 29200 Brest. On trouve ces deux ouvrages à la librairie Breiz, 10, rue du Maine, 75014 Paris.

Élargir la brèche

par JEAN-LOUIS ESCAFIT (*)

LES problèmes auxquels se heurtent les habitants des pays occitans (en disant *Volem viure al pais*, on fait jouer le sens populaire du mot « pays », beaucoup plus étroit que celui d'« Occitanie » ou celui de « région ») ne sont pas par nature différents de ceux vécus dans d'autres espaces *géographiques* ; mais la force des mouvements à caractère nationalitaire est de donner une *identité de référence pour réagir* face à ces problèmes et avancer, malgré les pesanteurs, des solutions dynamiques. Ce n'est pas par accident qu'a pu s'amorcer *une union* des forces populaires sur le thème « Vivre et travailler au pays » en février-avril 1976 au sud de l'Occitanie : et, si cette union a, en partie, tourné court, c'est qu'il n'est pas facile de passer d'une mentalité d'« assistés » à un projet *collectif offensif, c'est qu'il faut* tenir compte de multiples facteurs « centralisateurs », comme par exemple l'importance des échéances électorales hexagonales pour tous les militant(e)s politiques, y compris occitanistes.

Je ne vais pas *ici développer* tout ce qui, à mes yeux, fait la richesse et l'importance de l'occitanisme. Mais l'intérêt que lui porte le parti communiste *français, le rôle mobilisateur qu'il* lui fait jouer à son profit (*cf* la grande manifestation du 10 *mai* à Montpellier), devraient par exemple interroger ceux qui *n'y voient qu'un phénomène* marginal.

S'il y a difficulté à définir les buts et le contenu d'une Occitanie autonome, c'est que nous *sommes tous conditionnés par* une conception « étato-nationaliste » de la vie politique ; je crois que l'avenir des mouvements sociaux qui ont émergé dans divers domaines (espaces nationalitaires, féminisme, écologie, etc.) peut être dans une *jonction de leurs forces pour* faire éclater cette conception et proposer des projets impliquant une articulation de multiples espaces de pouvoir que l'histoire *a jusqu'à présent niés*. Au plan géographico-culturel, l'Occitanie peut être un de ces espaces.

Il reste à définir une stratégie *et des tactiques à définir pour* aller dans ce sens ; pour y parvenir, il faut dépasser la dénonciation de l'« Etat français », il ne faut pas s'égarer dans *la construction* d'Etats-nations supplémentaires (voie suivie par les « indépendantistes »), mais il faut surtout s'atteler à l'analyse des problèmes vécus par les travailleurs et travailleuses, à l'élaboration collective de solutions concrètes à mettre en œuvre à court et moyen terme, et à la mise en œuvre de ces solutions...

Cette démarche est aux antipodes d'un repliement dans des chapelles « pures et dures » ; elle implique un engagement *dans les forces vives existantes*, qui ne doit pas faire perdre de vue la critique de leur centralisme et, notamment pour le P.C.F., de leur nationalisme *français, quand il s'agit d'organisations* hexagonales ; elle implique aussi une vision internationale des problèmes, qui ne permet pas à un(e) occitaniste de faire, par exemple, l'impasse sur les questions posées en Afghanistan, en Pologne, en *Ethiopie, au Cambodge ou en* Bolivie ; elle nécessite constamment d'aller au-delà de l'attitude défensive (du type : il faut sauver les houillères des Cévennes) en attitude offensive (en définissant une politique énergétique faisant toute sa place au charbon et tournée vers *l'utilisation* croissante des énergies renouvelables, en alternative au « tout nucléaire », qui a des répercussions multiples en Occitanie).

C'est dire qu'il faut travailler à élargir toute brèche dans la logique centralisatrice — qu'accélère une certaine utilisation de techniques nouvelles, — mais surtout à inverser notre logique : exemple : dénoncer les transferts de charges qui se font au détriment *des collectivités locales*, oui, mais pourquoi ne pas mettre l'accent sur le développement d'un *pouvoir fiscal autonome* à leur bénéfice et à celui des régions, *qui doivent accéder* au rang de véritables collectivités territoriales, avec assemblée élue au suffrage universel direct et révision des découpages géographiques tenant compte des réalités sociales, culturelles et économiques, et de leur insertion *dans un ensemble européen ouvert* sur la Méditerranée ?

La réflexion doit aller de pair avec l'action ; il faut se battre au sein de toutes les forces *démocratiques existantes qui* acceptent une remise en cause de leur « hexagonalisme », vers l'intérieur et vers l'extérieur ; la route sera longue, et les occitanistes, pas plus que les autres forces nationalitaires, ne peuvent y avancer seuls ; les alliances *doivent déborder les frontières* étatiques et ne pas se limiter à ceux qui attachent une importance prioritaire aux problèmes « nationalitaires ».

Il y a là, à l'heure où l'on se plaint fréquemment de l'absence de thèmes porteurs d'avenir et mobilisateurs, des perspectives qui mériteraient, malgré leur flou et malgré les limites actuelles des forces qui peuvent s'y référer, une attention un peu plus soutenue et un peu plus chaleureuse de la presse de tradition humaniste comme de celle qui se réclame de la « gauche ». Ces perspectives peuvent ouvrir des horizons nouveaux au concept de « socialisme autogestionnaire » et lui éviter une récupération stérilisante par des organisations où dominent encore des conceptions « socio-démocrates » ou/et « marxistes-léninistes ».

(*) Permanent syndical occitan, Montpellier.

Réplique à... Mme André Valadier

L'interview de Mme André Valadier, président de la Société nationale pour la défense des animaux, sur le thème « En finir avec les corridas » (le Monde du 23 août), nous a valu un abondant courrier, favorable à 90 %. Mais M. Michel Vauzelle, maire adjoint d'Arles, n'est pas d'accord. Il écrit notamment :

La campagne contre les corridas qui se développe une nouvelle fois n'intéresse pas en fait les seuls aficionados mais bien tous les Français soucieux de voir respectées ou rétablies les libertés essentielles à l'épanouissement de nos régions.

De quoi s'agit-il ?

Le taureau sauvage, nous le connaissons bien dans le pays d'Arles. Il naît et vit chez nous, qu'il soit de sang espagnol ou de race Camargue. Allègre, brave et noble, il est par sa silhouette et son comportement inséparable de notre paysage. Il est au centre de toutes nos fêtes. Il hante les rêves qui nous permettent de supporter le quotidien. Il est l'objet d'un véritable *culte*, pratiqué sans solution de continuité depuis la nuit des temps. Par sa noblesse, et par la noblesse qu'il révèle chez ceux qui l'admirent ou qui l'affrontent, il est le symbole d'une esthétique qui nous sert d'éthique.

L'homme des pays d'Oc est soucieux de protester contre l'humiliation imposée par la condition humaine. La tauromachie, en particulier, lui a permis de manifester sa philosophie de la vie qui est une philosophie de la mort, et son sens de la beauté.

Paris est arrivé à étouffer, ou peu s'en faut, la langue provençale. Mais ni les gouverneurs du roi ni les *préfets de l'Empire* ou de la République n'ont pu venir à bout de la tauromachie. C'est que supprimer les courses de taureaux dans le Midi, ce n'est plus seulement bâillonner l'expression de l'âme du Midi, c'est vouloir atteindre cette âme elle-même.

C'est bien ce qui apparaît à l'évidence dans le fait que l'on réclame l'interdiction non pas seulement des corridas mais également des courses provençales, les courses libres, où le taureau n'est ni tué ni blessé mais bel et bien glorifié.

L'affaire dès lors est claire pour ceux qui connaissent bien le *Midi*. Plus de courses de taureaux, plus de fêtes votives ni de ferias. Plus de fêtes, plus de possibilités privilégiées de prise de conscience collective. Car c'est avant tout lors de la corrida ou de l'abrivado, lorsque les taureaux pénètrent au galop dans les rues de nos cités, que notre peuple se retrouve et s'éprouve en communiant dans le même frémissement de peur et de fierté.

L'enjeu n'est pas du tout, comme on le voit, la vie de quelques taureaux mais la survie d'une culture populaire.

Que les amis des bêtes, dont nous sommes, ne se prêtent pas au jeu de ceux qui poursuivent une très ancienne guerre contre la différence du Midi et contre la *liberté*.

Le Monde

étranger

EUROPE

Turquie

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET POLITIQUE ÉCONOMIQUE

L'opinion publique s'interroge sur les intentions des militaires au pouvoir

Après la conférence de presse du général Evren, le 16 septembre, la mise sur pied des structures politiques provisoires de la Turquie est attendue pour les prochains jours : établissement d'un gouvernement essentiellement destiné à redresser la situation dramatique de l'économie et précisions sur la convocation d'une Assemblée constituante.

Autre inconnue : quelle sera l'ampleur de la répression du terrorisme, s'il reprend ? Et combien de temps se prolongeront les arrestations effectuées ces jours derniers ? Un renforcement des textes destinés à accélérer le cours de la justice a été annoncé par le général Evren.

De notre envoyé spécial

Ankara. — Comment sera conduite la lutte contre le terrorisme, lequel a coûté la vie à plus de cinq mille personnes ces trois dernières années ? Quelle politique économique sera mise en œuvre par les forces armées qui ont pris le pouvoir le 12 septembre ? Telles sont, pour les Turcs, les deux questions fondamentales, alors que la vie quotidienne reprend ses droits, et que l'heureuse surprise provoquée par un coup d'Etat militaire conduit sans effusion de sang, et sans excessive répression, fait désormais place à la véritable interrogation : de quoi sera fait l'avenir ?

Pour ce qui est du terrorisme, les forces armées ont, le mardi 16 septembre, voulu conférer une particulière solennité aux funérailles, à Ankara, du capitaine Angen, tué la veille à Adana par trois jeunes gens. « *Le sang de ce martyr sera vengé* », a assuré le commandant de l'état de siège de la ville où a péri l'officier. Les informations sur les opérations de recherche de suspects et de récupération des armes sont parcimonieuses, malgré la promesse formulée, le mardi 16, par le nouveau chef de l'Etat, le général Evren, lors de sa première conférence de presse (nos dernières éditions du 17 septembre) : « *Tout se passera sous les yeux de la nation, en public.* »

Des arrestations ont déjà été prévues dans l'est du pays. Il a été confirmé que les forces armées sont actives à Istanbul, où neuf cent cinquante syndicalistes recherchés se seraient spontanément rendus. A Ankara même, un quartier du centre-ville, connu pour ses réunions de jeunes activistes, a été bouclé dans l'après-midi du 16, et les forces de l'ordre ont procédé à de nombreuses vérifications d'identité. Néanmoins, les militaires, fort soucieux de ne pas être assimilés à leurs pairs latino-américains, par exemple, entendent mener la répression en sauvegardant les apparences légales.

« *Les lois nécessaires pour renforcer les organes judiciaires destinés à empêcher la terreur et l'anarchie seront préparées* », a indiqué le général Evren lors de sa conférence de presse. Les compétences des tribunaux de l'état de siège ont d'ailleurs déjà été étendues à un certain nombre d'autres crimes et délits. En outre, une réforme du code pénal est annoncée. Le principal souci du Conseil national de sécurité, aujourd'hui au pouvoir, est d'obtenir le jugement plus rapides que par le passé des inculpés.

Pour l'instant, l'extrême gauche armée a pris le parti de faire le gros dos. Seuls quelques slogans, réapparus sur les murs des bidonvilles de la capitale, mettent en accusation la nouvelle « junte fasciste ». Quelques prises de parole éclair de jeunes révolutionnaires, dans des lieux fréquentés par les étudiants, témoignent de la permanence d'un courant, certes divisé à l'infini, mais dont nul ne pense qu'il restera longtemps souterrain. Quant à l'extrême droite — apparemment « sonnée » par l'équipée sans gloire du colonel Turkes, leader du Parti du mouvement national, qui s'est rendu aux forces armées après cinquante et une heures de clandestinité, — elle devrait tenter d'exploiter certaines amitiés au sein même de l'appareil militaire.

Une période de vaches maigres

Reste cette question : à qui va davantage profiter, sur les plans économique et social, le nouveau régime ? Selon la station de radio du parti communiste clandestin, installée en R.D.A., nul doute : cette clique « fasciste » ne saurait rien apporter de bon aux travailleurs. La dénonciation, répétée le 16 septembre par le général Evren, de ceux qu'il appelle les *aga* (seigneurs) syndicaux qui ont « *abusé et manipulé les travailleurs* », le blocage des comptes bancaires de la centrale ouvrière DISK, orientée très à gauche, l'affirmation, par le chef de l'Etat, que « *la patience, la ténacité et le sacrifice dont notre peuple fera preuve seront nos principaux atouts pour résoudre nos problèmes* », sont évidemment des indications inquiétantes. La jubilation avec laquelle, selon de bonnes sources, le patronat d'Istanbul a accueilli le coup d'Etat militaire pourrait en être une autre.

Bien qu'il ait été affirmé que *la réorganisation des relations de travail* serait menée « *en sauvegardant les droit des travailleurs* », nul ne paraît douter qu'une période de vache maigres commence, dont, comme il est fréquent, les classes les plus défavorisées de la société turque devraient faire les frais en priorité. Si, par un apparent souci d'équilibre, la junte a suspendu la Confédération patronale de la métallurgie (MESS), la *mesure ne saurait évidemment* être mise en parallèle avec l'interdiction, jusqu'à nouvel ordre, des grèves.

La télévision, qui manifeste une morne prudence, a fait des reportages appuyés sur la reprise du travail dans les entreprises en grève, certaines depuis des mois. Soixante-dix *mille ouvriers*, dans les secteurs de la métallurgie et du textile principalement, ont ainsi replié banderoles et callicots et recommencé à pointer dès le début de la semaine.

Le flot de journalistes étrangers arrivés en Turquie après le coup d'Etat a pu, dès le 15, rejoindre le Buyuk, le grand hôtel d'Ankara, dont le personnel était en grève depuis le début de l'été.

Lors de sa conférence de presse du 16 septembre, le général Evren a donné deux indications claires sur ce que sera la politique économique des nouvelles autorités. Il a d'abord déclaré que « *le programme de stabilisation en vigueur sera appliqué* ». Ce programme, lancé le 25 janvier dernier par le *premier ministre* conservateur, M. Demirel, visait, par-delà des mesures de redressement circonstancielles nécessaires, à lancer la Turquie sur les rails de l'économie de marché. La paralysie quasi totale de tous les rouages du pays l'avait, seule, empêché de mener à bien cette tâche.

« *M. Demirel peut-il un jour revenir au pouvoir ?* », demandions-nous à un intellectuel. « *Revenir ? mais ses idées sont toujours au pouvoir* », répondit-il en guise de demi-boutade. Le général Evren a encore été plus précis : « *On atteindra*, a-t-il affirmé, *le plus tôt possible les objectifs sociaux en facilitant le fonctionnement de l'économie dans le cadre des lois naturelles* ». Il y a là une référence assez ambiguë qui permet de se demander si les nouvelles autorités ne souhaitent pas lancer la Turquie sur la voie du libéralisme le plus déchaîné, selon les préceptes de l'économiste de l'école de Chicago, M. Milton Friedman, appliqués en Amérique latine, par exemple. M. Ozal, naguère principal conseiller économique du premier ministre déchu, et tenant de ses thèses, paraît bien être l'homme à *penser en matière économique* du Conseil national de sécurité. On en saura davantage lorsque sera connue, cette semaine, la composition du gouvernement.

La dramatique pénurie de devises dont souffre le pays oblige il est vrai, à prendre en considération les « recettes » du Fonds monétaire international, rarement inspiré de considérations sociales. Pour une armée qui se veut gardienne des principes du kémalisme (1), au nom duquel figure l' « étatisme », il y a là une sensible évolution de la pensée. Mais est-il possible d'appliquer brutalement des schémas aussi rigoureux dans un pays où secteurs public et privé connaissent une telle imbrication ; où l'armée elle-même est indirectement *partie prenante dans le développement* industriel (*le Monde* du 17 septembre) ; où la possibilité d'une compétition de type libéral est opérée par la protection du marché national et, plus encore, par la situation oligopolistique dans la plupart des branches où, seules, deux ou trois entreprises sont théoriquement en concurrence ; où la bureaucratie d'Etat est une institution sur laquelle a reposé la République turque *depuis sa fondation* ? Les observateurs de la réalité nationale sont enclins à un certain scepticisme.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Du nom de Mustapha Kemal Ataturk, fondateur de la République turque en 1923.

Pologne

Une nouvelle session plénière du comité central se tiendrait dans quelques jours

Varsovie (*A.F.P., A.P., U.P.I.*). — M. Kania, le premier secrétaire du parti, a présidé mardi 16 septembre une réunion des premiers secrétaires régionaux du POUP et des responsables des départements du comité central pour « *examiner la situation socio-économique actuelle* » et définir les « *tâches essentielles dans l'activité du parti* ». Cette réunion a sans doute préparé le plénum du comité central du parti, qui devrait se réunir sous peu et, selon certaines rumeurs, sans doute dimanche ou lundi. Cette session plénière pourrait fixer la date et l'ordre du jour du congrès extraordinaire du parti (le dernier congrès a eu lieu en février 1980) dont M. Kania jugeait récemment la convocation utile « *à condition qu'il soit bien préparé* ».

Elle pourrait aussi compléter les remaniements amorcés le 6 septembre lors de la nomination de M. Kania.

En attendant, *Zycie Warszawy* a publié, mardi, un compte rendu détaillé d'une réunion plénière de l'organisation du parti pour Varsovie qui s'est tenue dimanche. Le quotidien varsovien reproduit notamment les déclarations d'un *militant*, M. Marian Bulski, qui réclamait la convocation urgente d'un congrès du parti afin de « *déterminer pourquoi le parti, du haut en bas, avait quitté la bonne ligne* » et qui affirmait que « *si le premier secrétaire n'occupait son poste que d'un congrès du parti à un autre, s'il devait rendre compte de ses activités, alors une situation telle que l'actuelle ne pourrait se produire* ».

Zycie Warszawy a choisi aussi de reproduire les appels à la purge lancés durant cette assemblée pour débarrasser le parti « *des éléments corrompus* » et des « *forces antisocialistes* ». Ainsi, M. Eugeniusz Durcynski, premier secrétaire de l'organisation du parti à l'académie des sciences de Pologne, est allé jusqu'à se demander « *si les forces antisocialistes existaient seulement en dehors du parti* », et si « *l'action de certains membres du parti ne discréditait pas le POUP et le socialisme* ». Un contremaître, M. Ryszard Parys, a défini les privilèges abusifs en ces termes : « *Il y en a qui travaillent pour 5 000 zlotys* (1) *par mois, d'autres gagnent de 15 000 à 20 000 zlotys par mois. Mais d'autres encore se font jusqu'à 100 000 zlotys, puis se font construire une villa, et pas une seule d'ailleurs.* »

Pour sa part, *Trybuna Ludu*, l'organe du parti, demande aux militants d'être vigilants : « *Si l'on est correctement à l'écoute de l'opinion publique, toute personne sensée voit clairement la ligne de conduite au-delà de laquelle commence une zone où existent la vanité, l'autosatisfaction, contraires aux règles de vie communistes, la tendance à des décisions arbitraires et la croyance en l'infaillibilité qui conduit au volontarisme et l'appât du gain qui mène à s'approprier les biens de la communauté.* »

Compressions budgétaires

Le gouvernement, pour sa part, a décrété mardi une forte compression supplémentaire des dépenses publiques pour l'année en cours et pour 1981 afin de compenser les pertes subies en raison des grèves et de financer les programmes sociaux qui en découlent. Ces nouvelles réductions des dépenses publiques seraient de 11 à 12 milliards de zlotys et porteraient de 31 à 34 milliards de zlotys les économies prévues pour cette période.

Le conseil des ministres a également décrété des mesures d'économies de charbon « *non seulement dans toutes les branches de l'industrie, mais également dans toute l'économie nationale* ». Il a décidé aussi que l'étude des indices du coût de la vie concernant des catégories sociales particulières sera régulièrement prise en ligne de compte pour la mise au point de la politique des bas salaires, de l'action sociale et des prix. Afin de garantir une évaluation objective des modifications du coût de la vie, compte tenu de l'évolution des prix des biens de consommation et des services, les rapports et les analyses seront soumis à la fois au Bureau central des statistiques et à un institut de recherche relevant du ministère des sciences, de l'éducation supérieure et de la technologie.

Premiers enregistrements de nouveaux syndicats

Le syndicat indépendant de Huta-Katowice (qui regroupe en Haute-Silésie, autour de l'aciérie géante, quelque soixante-quinze entreprises) a été le premier à déposer mardi sa demande d'enregistrement auprès du tribunal départemental de Varsovie. Le syndicat de Mazovie (région de Varsovie et de Lodz) a fait de même un peu plus tard.

Selon l'agence PAP, deux semaines après l'enregistrement, les « *syndicats auront le droit de commencer une activité normale* », d'ouvrir des comptes en banque et de collecter des cotisations. L'agence officielle a ajouté que l'enregistrement des syndicats ne prendrait que quelques jours. Certains syndicats libres préparent encore leurs statuts ou hésitent sur la façon de s'enregistrer : par entreprise, par union locale ou professionnelle.

Tous ces problèmes d'enregistrement seront au centre des entretiens des représentants des différents syndicats indépendants du pays (et même de délégués d'entreprises qui n'en ont pas encore) qui doivent tenir une « *assemblée ouverte* » ce mercredi après-midi à Gdansk, sous la présidence de M. Lech Walesa. Selon le leader du mouvement des syndicats libres de la Baltique, l'assemblée discutera de la charte élaborée pour les syndicats indépendants de la Baltique. « *Nous ne sommes pas encore prêts à former une fédération nationale*, a-t-il dit. *L'avenir montrera si des gens de toute la Pologne veulent ou non se joindre à nous.* »

En tout cas, mardi, un congrès extraordinaire du Syndicat des dockers et des ouvriers portuaires réuni à Gdynia, à la demande des organisations syndicales de Gdansk, Gdynia, Szczecin, Varsovie et Wroclaw, a décidé de quitter le conseil central des syndicats officiels et de créer sa propre organisation. Selon l'agence PAP, cette décision est immédiatement applicable. C'est la première fois qu'on annonce qu'une fédération entière a décidé de revendiquer son indépendance à l'égard de la centrale officielle.

D'autre part, le KOR (comité d'autodéfense sociale) signale qu'une situation explosive règne dans plusieurs usines de Kielce, dans le sud du pays, où les gréviste sont en conflit ouvert avec un responsable local du parti qui s'oppose à la création de syndicats indépendants. Des policiers en civil seraient même venus mardi dans certaines entreprises pour essayer de convaincre les ouvriers de reprendre le travail. Un nouvel arrêt de travail est signalé dans le centre du pays, à Kalisz, où les travailleurs présentent dix-sept revendications.

(1) 1 zloty vaut 0,13 franc.

LES ADIEUX DE L'AMBASSADEUR A PARIS

L'ambassadeur de Pologne et Mme Tadeusz Olechowski ont donné une réception mardi pour prendre congé de leurs nombreux amis parisiens, parmi lesquels on remarquait MM. Georges Marchais et Georges Séguy.

Ambassadeur à Paris, déjà, de 1969 à 1972, puis ministre des affaires économiques, M. Olechowski avait repris son ambassade lorsque M. Emil Wojtaszek, qui lui avait succédé, était devenu, en 1976, ministre des affaires étrangères.

D'esprit très ouvert, M. Olechowski, qui va prendre d'importantes fonctions à Varsovie, au ministère des affaires étrangères, laisse le souvenir d'un diplomate fort courtois, connaissant admirablement ses dossiers.

Espagne

M. ADOLFO SUAREZ POSE LA QUESTION DE CONFIANCE DEVANT LES CORTES

De notre correspondant

Madrid. — Le premier ministre, M. Adolfo Suarez, a posé, mardi 16 septembre, aux Cortès, la question de confiance — c'est la première fois depuis 1976 — sur les deux problèmes les plus importants auxquels doit faire face l'Espagne : la lutte contre le chômage et la régionalisation.

Pendant une heure, il a énoncé ses objectifs jusqu'en 1983, laissant ainsi entendre qu'il souhaitait voir son gouvernement, remanié la semaine dernière, se maintenir jusqu'à cette date.

Pour M. Suarez, l'Espagne aura dans les années à venir quatre objectifs principaux : maîtriser la crise économique; mener à bien la régionalisation; lutter contre le terrorisme, et, sur le plan international, s'intégrer à l'Europe et se solidariser avec l'Occident « *pour la défense de ses valeurs démocratiques* ».

Pour faire face au chômage, il a proposé l'accroissement des investissements publics, tout en laissant à l'investissement privé le rôle de moteur déjà prévu dans le plan économique de M. Fernando Abril Martorell, qui a démissionné. Un programme de soutien à la construction de logements devrait également permettre l'absorption de main-d'œuvre. M. Suarez a néanmoins évité de citer des objectifs chiffrés et n'a pas confirmé les informations selon lesquelles la nouvelle équipe économique, dirigée par M. Léopoldo Calvo Sotelo, se proposait de créer six cent mille emplois dans les trois ans à venir.

La crise économique — imputée aux dernières hausses des prix pétroliers qui ont doublé la facture énergétique de l'Espagne, laquelle atteint 12 milliards de dollars — sera combattue dans plusieurs directions. Le but recherché est de faire passer le taux de croissance à 4 % ou 5 % par an d'ici aux élections de 1983. Ce taux est actuellement estimé entre 0 % et 5 %.

L'équipe de M. Calvo Sotelo s'attachera à encourager les économies d'énergie et le développement d'énergies nouvelles. La libéralisation des taux d'intérêt se poursuivra, une augmentation prudente des impôts indirects renforcera les ressources de l'Etat. Pour ne pas laisser libre cours à l'inflation oscillant actuellement au-dessus de 15 %, M. Suarez a demandé la modération des revendications salariales.

« *Nous, les Espagnols d'aujourd'hui, estimons être en droit de demander un sacrifice supplémentaire, dur et exigeant, pour le bien de notre patrie, car nous avons déjà dû investir beaucoup de risques et d'imagination pour cicatriser les blessures de l'histoire et retrouver le chemin de la paix et de la coexistence* », a déclaré M. Suarez.

Le premier ministre s'est également longuement penché sur le problème de la régionalisation, « *défi le plus difficile que nous ayons à affronter dans l'avenir immédiat* ». A la Catalogne et au Pays basque, il a promis de faire appliquer sans réserve les statuts d'autonomie déjà existants. A la Galice, troisième « nationalité historique », il a promis, sans donner de date, un référendum sur un statut d'entière autonomie. Il s'est engagé à faire accéder les autres régions à l'autonomie sur un pied d'égalité. L'Andalousie, qui avait manqué de peu la voie rapide vers l'autonomie lors du référendum du printemps dernier, s'est vue offrir une possibilité de rattrapage par un artifice constitutionnel qui ne semble avoir suscité que méfiance.

Les partis devraient répondre ce mercredi après-midi au programme de M. Suarez. Les premières réactions de l'opposition sont teintées de scepticisme. Avec le soutien des députés catalans de M. Pujol, le gouvernement est néanmoins certain d'obtenir la majorité simple, nécessaire et suffisante. — (*Intérim.*)

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

● DIX VICTIMES DE L'ESCADRON DE LA MORT. — Les corps de cinq jeunes gens, de quinze à dix-huit ans, percés de balles, ont été découverts, lundi 15 septembre, entassés et en partie brûlés, sur une route près de Rio. Toutes les victimes étaient des collégiens et des travailleurs sans antécédents criminels. Ils auraient été enlevés à la sortie d'un club sportif, entre samedi et lundi. Dix corps au total ont été découverts dans les mêmes conditions. En dépit de témoignages précis et de dénonciations formelles enregistrées cette année et qui mettent en cause des policiers, aucune mesure efficace n'a été prise pour mettre un terme à l'activité des groupes d'extermination de l'Escadron de la mort. — (*A.F.P.*)

Cambodge

● UN DEBUT DE RETRAIT DES TROUPES VIETNAMIENNES du Cambodge est la condition préalable à la *participation* de la Chine à une conférence internationale sur le Cambodge, a déclaré M. Zhao Ziyang lundi 15 septembre à Pékin, au cours d'un entretien avec le président kenyan, M. Daniel Arap Moi. Ce geste permettrait, selon le premier ministre chinois, de « *s'assurer de la sincérité du Vietnam* ». Vendredi dernier, M. Zhao avait déclaré que ce retrait n'était pas une condition préalable à la tenue d'une telle conférence, à laquelle les Vietnamiens sont d'ailleurs opposés, estimant qu' « *il n'y a pas de question cambodgienne* » (*le Monde* daté 14-15 septembre). — (*A.F.P.*)

Chili

● LE GÉNÉRAL PINOCHET a confirmé, mardi 16 septembre, dans leurs fonctions tous les ministres et sous-secrétaires d'Etat du cabinet chilien, qui lui avaient présenté, la veille, leur démission (*le Monde* du 17 septembre). Le chef de l'Etat chilien a exprimé ses remerciements à ses ministres pour leur geste, qu'il a interprété comme une démonstration de loyauté à son égard. (*A.F.P.*)

Gabon

● M. OMAR BONGO, président de la République du Gabon, fera une visite officielle en France du 30 septembre au 3 octobre. Il aura deux entretiens en tête à tête avec M. Giscard d'Estaing.

Namibie

● LE CONSEIL DES MINISTRES DE NAMIBIE, récemment installé à Windhoek par le gouvernement de Pretoria, a envoyé lundi 15 septembre un télégramme de protestation à M. Kurt Waldheim, à propos de la tenue, la semaine dernière, au siège de l'Unesco à Paris, de la conférence internationale de solidarité avec le peuple namibien. Dans ce télégramme, le conseil relève que « *aucune formation politique namibienne, à l'exception de la SWAPO, n'a reçu d'invitation* ».

D'autre part, selon le dernier bilan militaire publié mardi par l'état-major sud-africain, quatre-vingt-cinq maquisards de la SWAPO ont été tués au cours des six derniers jours, en Namibie, par *les forces de sécurité*. Ces chiffres portent à cent quatorze le nombre de maquisards nationalistes tués depuis le début du mois. — (*A.F.P., Reuter.*)

Ouganda

● PLUSIEURS COUPS DE FEU ont été tirés mardi 16 septembre en direction de M. Milton Obote, ancien président de l'Ouganda (jusqu'en janvier 1972), candidat aux prochaines élections présidentielles. L'attentat a eu lieu près de la frontière du Soudan, alors que le cortège de M. Obote approchait de la ville de Koboko. Le commandant de l'armée ougandaise, le général Tito Okello, a également échappé à un attentat, alors qu'il ouvrait la voie au cortège. — (*A.P.*)

Singapour

● M. LIM CHEE ONN, secrétaire général du Congrès national des syndicats, pro-gouvernemental, a été nommé, lundi 15 septembre, *ministre* sans portefeuille. Cette nomination permettra au gouvernement de renforcer son contrôle de l'organisation syndicale.

Union soviétique

● MME IRINA GRIVNINA, activiste appartenant au groupe Panel s'occupant depuis mars dernier de dissidents victimes de dépression psychiatrique, a été arrêtée à son domicile par la police, mardi 16 septembre. On ignore l'inculpation qui lui a été signifiée. — (*A.F.P.*)

ASIE

Afghanistan

Les États-Unis accordent l'asile temporaire au soldat soviétique réfugié à leur ambassade à Kaboul

Washington a accordé l'« *asile temporaire* » au soldat soviétique qui s'était réfugié lundi dans les locaux de l'ambassade des Etats-Unis à Kaboul (*le Monde* du 17 septembre), a annoncé mardi 16 septembre un porte-parole du département d'Etat. Les Américains veulent d'abord s'assurer des intentions du transfuge — *aucun des diplomates en poste à* Kaboul ne parlant le russe — et éviter de tomber dans une éventuelle machination. Des négociations ont été ouvertes avec les Soviétiques et les Afghans ; ces derniers ont renforcé leur garde autour des locaux. Washington a aussi mis en garde les autorités soviétiques, qui seront rendues responsables de la sécurité de l'ambassade et de son personnel. (L'ambassadeur américain en Afghanistan, M. Dubs, avait été tué par les forces de l'ordre afghanes au cours d'une prise d'otages le 14 février 1979.)

D'autre part, à Genève, le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) a publié, mardi, un appel « *aux parties engagées militairement dans le conflit afghan pour qu'elles respectent le droit international humanitaire* ». Le C.I.C.R. a rappelé qu'il avait proposé l'envoi en Afghanistan d'une « *mission de haut niveau* », mais que Kaboul lui avait fait savoir qu'il n'était « *pas disposé à accepter* » cette proposition. L'appel du C.I.C.R. intervient alors que les combats redoublent d'intensité dans le pays. Radio-Kaboul a reconnu que des combats se poursuivaient dans la vallée de Panshir, au nord-est de la capitale, où, selon les résistants, les soldats soviétiques auraient subi de lourdes pertes. « *Le gouverneur et le commandant militaire assurent les gens de Panshir qu'ils seront protégés des attaques rebelles* », a indiqué la radio. Celle-ci a aussi fait état de « *violents affrontements* » dans la province de Samangan, à l'ouest du pays, où les insurgés ont été repoussés après avoir assiégé la maison du gouverneur et le poste de commandement de l'armée à Aibak.

A Kaboul, le général Abdul Qader, ministre de la défense sous Taraki, et qui était parti se faire soigner en U.R.S.S. en juin dernier après avoir été grièvement blessé au cours d'un affrontement entre partisans du régime, a fait sa réapparition en public mardi. Un autre responsable du régime, M. Mahmoud Barialai, membre du comité central du parti populaire démocratique et responsable de la commission des affaires internationales, qui se trouve *actuellement* à Paris, a accusé les Etats-Unis de livrer des « *bombes chimiques* » aux résistants et affirmé que, « *sans l'aide soviétique, l'Afghanistan n'existerait plus en tant qu'Etat indépendant* ».

Enfin, l'U.R.S.S. et l'Afghanistan *ont signé*, mardi, à Kaboul, un accord de coopération culturelle et scientifique. — *(A.P., U.P.I., A.F.P.)*.

Corée du Sud

M. Kim Dae-jung a été condamné à mort

(Suite de la première page.)

Sur la question du « complot », les accusés ont reconnu qu'ils s'étaient opposés au gouvernement du président Choi (qui succéda à Park et a été déposé en douceur le 16 août par les généraux). Mais ils ont nié avoir voulu le renverser par la force : « *La confusion sociale ne pouvait que servir les adversaires de la démocratie* », a déclaré M. Kim, ajoutant : « *L'opposition a un gouvernement n'est pas un crime, c'est le droit des citoyens.* » La défense a fait valoir, en outre, qu'il était hors de question de penser renverser le gouvernement alors que le pays était placé sous la loi martiale.

Les faiblesses de l'accusation

Concernant les émeutes de Kwangju, dont M. Kim aurait été l'instigateur, l'accusation n'a pu fournir aucune preuve ni même faire comparaître le témoin dont les « aveux » sont à la base de son argumentation, un étudiant nommé Chong Dong-nyon, qui aurait avoué avoir reçu de l'argent de M. Kim : « *C'est un mensonge, je ne le connais pas et je n'ai jamais rencontré cette personne* », a affirmé celui-ci. Au cours du procès, l'accusation a révélé que ce Chong avait tenté de se suicider dans sa cellule après être passé aux aveux. Autant ce témoignage « sans témoin » que le fait que M. Kim était en prison depuis trois jours lorsque les émeutes de Kwangju ont commencé démontrent la fragilité des thèses de l'accusation (M. Kim et ses proches collaborateurs dont son fils — déjà condamné à quatre ans de prison — et son frère — trois ans — ont été arrêtés dans la nuit du 16 au 17 mai : les émeutes de Kwangju ont commencé dans la nuit du 20 mai).

L'accusation, ayant des difficultés à étayer ses thèses, a centré son argumentation sur une affaire remontant à sept ans — dont au demeurant on peut se demander pourquoi le régime Park, qui cherchait lui aussi à éliminer M. Kim, ne l'a pas utilisée en son temps. M. Kim est accusé d'avoir organisé et dirigé un groupement de Coréens résidant au Japon et aux Etats-Unis, le Hanmintong (Congrès national pour la restauration de la démocratie et l'accélération de la réunification de la Corée). Cette organisation est considérée par Séoul, depuis 1978, comme une « menace pour la sécurité de l'Etat ».

Les relations de M. Kim avec le Hanmintong sont présentées de manière peu probante par l'accusation. M. Kim a reconnu avoir lancé ce mouvement aux Etats-Unis en 1973 pour s'opposer à la « dictature parkiste », mais il a affirmé que ce n'était en rien une organisation « antinationale ». Il a d'autre part nié qu'il savait que certaines personnes qu'il rencontra alors étaient des sympathisants de la Corée du Nord. En outre, il semble difficile qu'il ait dirigé le Hanmintong : l'organisation fut formellement créée à Tokyo quelques jours après qu'il eut été enlevé par les services secrets de Park.

Apparemment l'accusation, qui n'a, encore une fois, présenté aucune preuve à l'appui de ses thèses, était gênée dans son argumentation étant donné l'accord passé entre Séoul et Tokyo à la suite de l'enlèvement de M. Kim : les autorités coréennes s'étaient engagées à l'époque, pour réduire la tension avec le Japon qu'avait provoquée le spectaculaire kidnapping, à ne pas utiliser contre M. Kim les activités qu'il avait eues à l'étranger. *Le fait que* l'accusation ait dû fonder son argumentation, pour *demander la* peine capitale, sur les relations de M. Kim avec le *Hanmintong* — ne parvenant pas à trouver « meilleur » crime justifiant son élimination — est susceptible de créer des difficultés avec Tokyo.

Les autres accusations portées contre M. Kim paraissent mineures et sont surtout utilisées auprès de l'opinion publique coréenne pour le discréditer. D'abord celle de communisme : il a reconnu avoir été associé en 1946 à un *mouvement de gauche*, mais a nié avoir participé à des manifestations violentes la même année à Mokpo, sa ville natale. En fait, depuis son arrestation, a été orchestrée par une presse entièrement aux ordres du gouvernement une campagne contre M. Kim ; un des thèmes étant qu'il est un enfant illégitime, une allégation qui ne peut que le desservir dans une société encore imprégnée de confucianisme.

« *Comment savoir ?* », disent beaucoup des Coréens que nous avons rencontrés ces dernières semaines à Séoul. Le doute subsiste dans les esprits, mais la campagne pour discréditer M. Kim est si active que les mieux intentionnés se demandent si les accusations portées contre lui ne sont pas finalement vraies. Rarement autant de publicité a été donnée aux crimes qu'un homme, comparé dans une brochure destinée aux étrangers à Joseph Goebbels, est supposé avoir commis. A l'ouverture du procès, des émissions de télévision ont été consacrées aux activités du Hanmingtong et toute la presse a reproduit *in extenso* l'acte d'accusation.

Les audiences du procès ayant été censurées dans la presse coréenne, l'opinion publique ignore complètement ce qu'ont dit les accusés (à l'exception de ce qui est présenté comme des « aveux »). « *La presse étrangère reproduisant les déclarations de la défense et la presse locale celles de l'accusation, elles s'équilibrent* », nous disait un haut fonctionnaire. On peut se demander si cet humour, certes révélateur en un sens, est de mise lorsque la vie d'un homme est en jeu, dont le seul crime est d'avoir voulu la démocratie pour son pays.

Les défenseurs de M. Kim, qui selon sa famille lui ont été imposés — le chef du conseil de défense est un ancien procureur, — ont souligné le manque de preuve, l'absence de témoins. Ils ont plaidé la clémence, faisant valoir que la peine de mort va à l'encontre des idées d'une partie de l'opinion publique internationale et que l'exécution de M. Kim desservirait l'image du nouveau régime. La seule chance pour que la vie de M. Kim soit épargnée est la pression étrangère. Mais le régime Chon a autant besoin de légitimité internationale que de l'appui de jeunes officiers qui estiment que M. Kim est un « danger pour la nation ». Il doit aussi trouver une excuse à l'affaire de Kwangju : les accusations de sédition portées contre M. Kim tendent à justifier l'action brutale de l'armée.

PHILIPPE PONS.

PORTRAIT

La « bête noire » des militaires

M. Kim Dae-jung est né, il y a cinquante-cinq ans, dans la province méridionale de Cholla, berceau d'une opposition latente au pouvoir central, qui se manifesta en mai 1980 par le *soulèvement estudiantin de* Kwangju, noyé dans le sang par l'armée du général *Chon Too-hwan, le nouveau* chef de l'Etat. Converti au christianisme, comme beaucoup de Coréens du Sud, il était très lié aux milieux d'affaires ; ceux qui l'ont bien connu, comme notre collaborateur Robert Guillain (*le Monde* du 22 août), le disent profondément anticommuniste. Il avait été surnommé le « Kennedy *coréen* ». *C'est pourtant* lui qui a été accusé par les militaires du crime le *plus grave en Corée du Sud*, *celui* pour lequel tant de gens ont été exécutés ou incarcérés : la collusion avec le « communisme ».

Pour se débarrasser de M. Kim Dae-jung, les *militaires sud-coréens* ont exhumé de vieux « dossiers » selon lesquels il aurait travaillé avec les communistes de 1945 jusqu'à la guerre de Corée. Ils devaient sans doute être enfouis sous une épaisse couche de poussière pour avoir *échappé à l'attention vigilante du* général Park Chung-hee, qui l'avait *fait kidnapper en 1973 et emprisonner* en 1976, ou à celle du gouvernement qui le fit libérer et réhabiliter peu après l'assassinat du dictateur.

M. Kim Dae-jung a atteint la notoriété en *1971*, en obtenant, face à la redoutable machine électorale du général Park et aux pressions policières, 5,4 millions de voix contre 6,3 au président sortant. Craignant la rancune d'un chef de l'Etat humilié par son score, il partit pour les *Etats-Unis et le Japon où ses* discours enflammèrent l'opposition sud-*coréenne réfugiée* à l'étranger.

C'est à Tokyo, dans une chambre de l'hôtel Grand Palace, le 8 août *1973, qu'il fut enlevé en plein jour* par des membres de la K.C.I.A. (la C.I.A. sud-coréenne) — avec la complicité du chef d'un groupuscule de gauche, — enfermé dans un sac, jeté dans le coffre d'une voiture, drogué, puis mis sur un bateau de pêche, un poids de fonte aux pieds. L'intention de ses ravisseurs était de *le faire disparaître au fond de la mer* du Japon. Mais le bruit fait autour de *l'enlèvement*, et une ferme *mise* en garde de Washington, lui sauvèrent la vie, et *il se retrouva* quelques jours plus tard — tout surpris d'être encore de ce monde — les yeux bandés devant son domicile de Séoul.

Une popularité croissante

Souffrant des mauvais traitements subis, confiné en résidence surveillée, chassé par les autorités de son Nouveau parti démocratique (N.P.D.), privé de passeport, il fut arrêté de nouveau en mars 1976 *pour avoir* rendu public un texte demandant la *démission du dictateur* ; après un procès dont l'issue ne faisait aucun doute, il fut condamné à huit ans de prison, transformés en appel en cinq ans. Amnistié à la fin de 1978, il se vit interdire toute visite de *Coréens*

L'assassinat du général *Park par* le chef des services secrets, en octobre 1979, *lui permit de reprendre* des activités normales et de se faire réhabiliter. Il fonda l'Alliance nationale pour la démocratie et l'unification nationale, qui connut un certain succès, en particulier chez les étudiants.

Toutefois, en dépit de sa popularité, il dut faire face à un rival dangereux, M. Kim Yong-sam, qui l'avait remplacé à la tête du N.P.D. On pensait alors que les deux hommes s'affronteraient au cours d'élections, ris*quant de diviser les voix libérales* et civiles face aux conservateurs et aux militaires. *Mais* très vite les généraux « durs », conduits par le général Chon, reprirent le contrôle du pays. Le 18 mai, M. Kim Dae-jung était, une fois de plus, arrêté, à la veille des émeutes de Kwangju. Avec la disparition, contrainte et forcée, des autres personnalités de tout bord de la vie politique sud-coréenne, plus *personne ne gênait le nouveau dictateur*.

Mais M. Kim Dae-jung n'était pas un adversaire comme les autres et sa popularité ne cessait de s'étendre. C'est pourquoi il fut déféré en cour martiale. Les arguments invoqués *pour se débarrasser* de lui sont désarmants de faiblesse : n'est-il pas *accusé d'avoir fait de la propagande* auprès de ses partisans, ce que tout homme *politique se doit de faire* ? Doué sans doute d'ubiquité, il aurait comploté avec des agents du Nord, à Tokyo, le 13 août 1973, alors qu'il venait d'être enlevé par la K.C.I.A. cinq jours plus tôt. Enfin, comment expliquer que les milieux d'affaires sud-*coréens*, ultra-conservateurs, aient pu financer un « communiste » ? « *Nous n'avons rien à défendre contre le Nord ; la Corée du Sud n'est pas une démocratie* », *déclarait* au *Monde* M. Kim Dae-jung en 1976, peu avant sa première condamnation.

La répression aveugle exercée par le général Chon, au nom de la défense du régime contre la menace nordiste, risque surtout de l'affaiblir. Cela vaudrait-il, *en effet*, la peine de mourir pour défendre une dictature *contre une autre* ? *Pour n'avoir rien* fait d'autre que de répéter cette vérité d'évidence, M. Kim Dae-jung, qui était déjà la « bête noire » de l'état-major de Séoul, risque d'en devenir la victime expiatoire.

PATRICE DE BEER.

ASIE

Inde

Pour avoir demandé le respect de leurs droits des intouchables sont mis en quarantaine par la population

De notre correspondant

New-Delhi. — Pour avoir osé demander à être servis, dans une échoppe à thé, de la même manière que les Indiens appartenant à l'une des castes hindoues, trois cents *Harijans* — Intouchables, les hors-castes, ceux que Gandhi avait baptisés *« enfants de Dieu »* — d'un village reculé *du Karnataka, Etat du sud-ouest* de l'Inde, sont l'objet, depuis plus de huit jours, d'un véritable boycottage social, qui s'accompagne de menaces à l'égard de leurs biens, voire de leurs vies.

Le quotidien *Indian Express, dans un reportage* publié le 12 septembre, précise que ces intouchables sont privés de travail, non seulement dans leur *village, mais également dans* toute la région, et que leurs enfants se voient interdire l'accès des écoles publiques. De plus, tout membre d'une caste qui viendrait à les aider ou à leur vendre quelque chose *en serait quitte pour payer* une amende de 151 roupies pour chaque violation du boycottage.

A l'origine de cette mise en quarantaine, *la contestation* issue des rangs de jeunes intouchables qui, ayant fréquenté l'école jusqu'au niveau secondaire, estiment avoir suffisamment pâti de leur sort et se tournent à présent vers les *autorités afin qu'un terme soit* mis à leur condition de citoyens de seconde classe. Ainsi l'un d'eux, Maruthi, après une vaine démarche auprès de l'assemblée locale — contrôlée, il est vrai, par les propriétaires *fonciers, défenseurs de l'ordre* établi, — s'est-il rendu le 28 mai dernier au poste de police le plus proche afin d'y porter plainte contre le fait que, à Alagud, à la frontière du Karnataka et du Maharashtra, les Harijans se voyaient servir le thé dans des tasses distinctes.

Le 30 août, un inspecteur accompagné d'un policier se *rendit donc au village et en*joignit au propriétaire d'une des échoppes en cause de ne plus pratiquer une quelconque discrimination parmi ses clients.

Ce dernier ayant refusé d'accéder à sa demande, l'inspecteur décida de l'arrêter (1). Le ton monta. On échangea des mots puis des coups. Dans la mêlée qui *s'ensuivit (le réflexe de* caste jouant, le propriétaire reçut rapidement des renforts), l'inspecteur et le policier furent *bousculés, frappés et leurs vête*ments déchirés.

Informées de cette mésaventure, les autorités dépêchèrent sur place un contingent plus conséquent qui procéda à l'arrestation d'une vingtaine de *personnes, dont* le propriétaire *récalcitrant*. La population fut invitée à rétablir dans le village un climat de concorde et d'har*monie. La trêve devait être de* courte durée. A peine les interpellés étaient-ils libérés sous caution que la mise en quarantaine commençait.

Le 4 septembre, un employé de l'assemblée locale parcourait les rues de la localité et annonçait les modalités du boycottage. Tous les Hindous de castes étaient invités à licencier les *intouchables. Il était interdit* d'embaucher, pour les travaux des champs, des intouchables, et ces derniers étaient exclus du village principal. Tout membre d'une caste violant ces dispositions était passible d'une *amende*.

Conclusion du journaliste envoyé sur les lieux : *« Cantonnés dans leur « colonie », les intouchables ne semblaient rien attendre ni de la loi ni du gouvernement. Il leur fallait trouver leur propre voie pour sortir d'un enfer dans lequel la cruauté de l'homme pour l'homme était à son paroxysme. »*

PATRICK FRANCÈS.

(1) L'article 14 de la Constitution consacre l'égalité de tous, sans distinction, devant la loi. Les articles 15, 16, 17 et 18 développent les conséquences de ce principe dans les domaines de la religion, de la race, de la caste, du sexe ou du lieu de naissance. L'intouchabilité est abolie par l'article 17 et ses manifestations constituent des délits punis par les lois, dont celle de 1955.

CORRESPONDANCE

Les difficultés des métis franco-vietnamiens à émigrer en France et l'attitude de Paris

Nous avons reçu de MM. Nguyen Van Tin, Nguyen Hoang Van et Thai Van Tan, métis franco-vietnamiens résidant à Ho-Chi-Minh-Ville (anciennement Saigon), un appel demandant le rapatriement des trois mille familles qui, selon eux, souhaitent s'installer en France. Cet appel, dont nous publions les principaux extraits ci-dessous, est accompagné d'une pétition signée par cent onze personnes.

Le problème du rapatriement des métis français au Vietnam, au cours des vingt dernières années, semblait tombé dans l'oubli (...) lorsqu'en 1976-1977 subitement il a été remis à l'ordre du jour (...) quand le gouverne*ment français s'est mis d'accord* avec le gouvernement vietnamien pour procéder à leur rapatriement. Ce dernier, également dans un esprit humanitaire, nous a réservé toutes les facilités dans l'accomplissement des formalités nécessaires pour l'obtention du visa de sortie. C'est ainsi qu'il ne nous reste plus que l'autorisation de Paris pour nous rendre en France. (...)

La France a consenti à recevoir plusieurs dizaines de milliers de réfugiés, (...) bien qu'ils ne soient pas Français ni parents de Français. Pendant ce temps, nous, qui avons du sang français dans nos veines, nous devons attendre dans l'angoisse.

Mille seulement des quatre mille familles de métis ont été rapatriées en quatre ans ; cinq à dix familles quittent chaque semaine Ho-Chi-Minh-Ville pour la France et, selon les auteurs de cette lettre, « le consulat général de France *nous a fait savoir* officiellement que les personnes nées avant 1945 ne sont pas autorisées à partir ».

Nous avons pu plusieurs fois rencontrer les fonctionnaires du consulat et n'avons obtenu d'eux que des promesses. De plus, le consulat nous a demandé de fournir un certificat d'hébergement établi par une personne habitant en France. Cette exigence prouve nettement qu'on a voulu nous mettre dans une impasse ; tout le monde sait que la plupart d'entre nous (nés de mère vietnamienne et de père français) sont des enfants non reconnus et abandonnés. Nous ne savons pas où habitent nos pères, en France ou ailleurs, s'ils sont encore vivants ou déjà morts. (...)

Poussés par le désespoir, certains d'entre nous ont demandé une audience au consul général, *qui a refusé : c'est pourquoi* quelques-uns ont escaladé le mur du consulat pour lui soumettre nos aspirations. Plusieurs se sont fracturé un membre en tentant de franchir le mur ; mais le consulat n'a eu aucune attitude philanthropique envers ces blessés. Les gardiens français du consulat ont frappé brutalement ceux qui escaladaient le mur et les ont repoussés comme des bêtes. En plus, les agents de police vietnamiens chargés de la protection du consulat ont tiré des coups de feu, faisant des blessés graves (...) (1).

La plupart d'entre nous avons des professions spécialisées, un niveau de culture générale suffi*sant qui nous permettent de ga*gner notre vie dans un milieu qui nous convient. Nous nous engageons à rembourser au bout d'un certain temps au gouvernement français toutes les dépenses occasionnées par notre rapatriement et notre établissement.

(1) N.D.L.R. — L'incident avec la *police vietnamienne a eu lieu le* 9 novembre 1979 *(le Monde* du 4 mars 1980).

AMÉRIQUES

Bolivie

Un appel en faveur de Liber Forti

Liber Forti, Argentin installé en Bolivie depuis 1945, dirige le groupe de théâtre populaire les Nouveaux Horizons. Il a également fondé des cours du soir pour ouvriers et paysans. Exilé pendant le gouvernement autoritaire du général Banzer, il avait repris à La Paz ses fonctions de conseiller culturel de la Centrale ouvrière bolivienne (COB). Il a été arrêté au lendemain du coup d'État du 17 juillet. Un comité a été créé pour tenter d'obtenir sa libération (« le Monde » du 17 septembre).

Arrêté pour délit de « théâtre populaire »

par AUGUSTO BOAL (*)

Liber Forti est en prison en Bolivie. Parce qu'il est un homme de théâtre. Liber fait du théâtre populaire, et c'est pour cela qu'il est en danger.

Ici en Europe, il arrive au théâtre populaire de compter sur les mêmes moyens techniques et les mêmes facilités que le théâtre bourgeois. En Amérique latine, Liber me racontait un jour qu'il utilisait jusqu'aux objets sortis de la poubelle pour créer les plus beaux décors. Et, quand il faisait du théâtre pour les *mineurs boliviens, il présentait son* spectacle de nuit (puisque de jour on travaille). Mais, dans ces régions, il n'y avait pas d'électricité ; alors Liber se débrouillait : « *Je demandais aux mineurs d'allumer la lanterne de leurs casques pour éclairer la scène. Si le spectacle était bon, la scène était pleine de lumière, sinon la scène plongeait dans l'obscurité.* »

Ce théâtre qui parle aux ouvriers des problèmes des ouvriers, qui parle aux paysans des problèmes des paysans, ce théâtre est censuré, persécuté et même fusillé, en Amérique latine. Cela n'a pas empêché Oscar Castro d'écrire et de *jouer plusieurs pièces à l'intérieur* même d'un camp de concentration chilien.

Cela n'a pas empêché Liber Forti d'utiliser le théâtre pour s'échapper du territoire bolivien lors d'un coup d'État : il a fait la mise en scène d'un enterrement, avec veuves éplorées, prêtres et figurants larmoyants ; quant à *lui, il s'était donné le rôle* du défunt, promené dans son cercueil. *C'est ainsi qu'il s'est rendu* au cimetière proche de la frontière, en territoire chilien, qui à l'époque était encore celui d'un pays libre. Aujourd'hui, les cimetières sont partout et les frontières n'existent plus pour ces régimes sanguinaires.

En Bolivie, on voit de loin, de ridicules généraux se disputant la chaise du pouvoir : de près, on voit *les mêmes ridicules petits généraux,* mais on voit aussi les mineurs de *Siglo XX, de Catavi, les étudiants* de San-Andrès. Ce sont ces femmes et ces hommes qui luttent à coup de pierres et de faucilles contre les chars d'assaut et les hélicoptères. On voit Liber Forti, ouvrier linotypiste et homme de théâtre, qu*i manie le théâtre comme* un paysan manie sa houe, comme *un écrivain manie son crayon.*

(*) Metteur en scène brésilien.

El Salvador

L'AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS EST ATTAQUÉE A COUPS DE BAZOOKA

San-Salvador *(A.F.P.).* — Le siège de l'ambassade des Etats-Unis à San-Salvador a été attaqué, mardi 16 septembre, à coups de bazooka par un commando d'extrême gauche. Les assaillants ont pris la fuite.

L'attaque n'a pas fait de victime mais des dégâts matériels considérables, indique un bulletin officiel publié par l'ambassade. Le communiqué précise que les impacts de deux projectiles d'arme antichar de fabrication chinoise ont été relevés dans un bureau et sur une terrasse de l'ambassade.

Le gouvernement salvadorien garde le silence sur cette affaire. Cependant, les policiers font observer que les projectiles tirés sur l'ambassade sont analogues à ceux dirigés voici quatre jours contre une installation électrique proche de la capitale.

Par ailleurs, la presse annonce que le nombre de prisonniers politiques qui observent une grève de la faim pour exiger leur libération, le respect des droits de l'homme et l'accélération de la procédure pénale s'élève à trente-quatre. Selon des rumeurs, la grève des prisonniers politiques serait dirigée par le guérillero Jose Antonio Morales, fils d'un membre de la junte de gouvernement, M. Antonio Morales Erlich.

POUR LA DIXIÈME FOIS DEPUIS LE 10 AOUT

Un appareil américain est détourné vers La Havane

Les autorités menacent de renvoyer les pirates aux États-Unis

Un Boeing 727, de la compagnie américaine Delta Airlines, assurant la liaison Atlanta-Columbia (Caroline du Sud), a été détourné vers La Havane mercredi 17 septembre. Les deux Cubains qui s'étaient rendus maîtres de l'avion se sont rendus aux autorités cubaines et ont été emmenés par la police. Il s'agit du dixième détournement d'un appareil américain vers Cuba depuis le 10 août.

Le gouvernement cubain a menacé, mardi 16 septembre, de remettre aux Etats-Unis tous les pirates de l'air qui se rendraient à l'avenir *coupables de détournements* d'avion entre la Floride et La Havane, « *pour qu'ils soient jugés dans ce pays* ».

Les autorités cubaines vont choisir soit ce moyen, soit « *des mesures pénales très sévères* » pour lutter contre l'épidémie de détournements qui est le fait, affirme *Granma*, organe du P.C. cubain, d'« *éléments anti-sociaux d'origine cubaine* », qui « *ont été incarcérés* ».

Granma ajoute que « *le peuple cubain, unanime, s'oppose au retour dans l'île des cent vingt mille émigrés qui sont sortis du pays depuis l'affaire des réfugiés de l'ambassade du Pérou à La Havane, début avril* ».

A Washington, le secrétaire d'Etat, M. Edmund Muskie, s'est *félicité mardi de la décision* du gouvernement cubain, qu'il a qualifiée de « positive ». Dans une déclaration remise à la presse, M. Muskie déclare que les Etats-Unis font « *bon accueil* » à cette décision. « *Elle est destinée à décourager les détournements par l'adoption de mesures pénales rigoureuses ou par l'extradition des pirates de l'air vers les Etats-Unis pour y être jugés.* »

Le gouvernement cubain avait dénoncé en octobre 1976 un accord signé en 1973 avec le gouvernement américain prévoyant l'extradition des pirates de l'air vers les Etats-Unis. — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

Le gouvernement se défend d'avoir révélé des secrets à propos de l'« avion invisible »

De notre correspondant

Washington. — *Le gouvernement* de M. Jimmy Carter a-t-il révélé un secret militaire de grande importance pour montrer la supériorité américaine et favoriser la réélection du *président ?* L'accusation est portée par les républicains qui réclament une enquête parlementaire. Les faits remontent au 22 août dernier. Le secrétaire à la *défense, M. Harold* Brown, avait, dans une conférence de presse, parlé avec fierté d'un nouvel avion américain, quasiment indétectable par les *radars soviétiques.* Un projet « *de grande signification militaire* », disait-il, pouvant « *modifier de manière sensible* » l'équilibre des forces dans le monde.

Cette révélation survenait une douzaine de jours après l'annonce d'une *nouvelle* doctrine stratégique des Etats-Unis. Elle fut aussitôt interprétée par M. Ronald Reagan comme une opération électorale. « *Il est inacceptable et intolérable,* tonna le candidat républicain, *que le secrétaire à la défense fasse de la politique avec la sécurité nationale de l'Amérique* » et de présenter le projet « Stealth » (textuellement : « *A la dérobée* ») comme « *l'une des informations militaires les plus secrètes depuis la bombe atomique* ».

L'importance de l'« avion invisible » n'échappe à personne. Les Russes, qui ont investi des sommes considérables dans leur défense anti-aérienne, possèdent maintenant un dispositif unique au monde. Du jour au lendemain, cette barrière pourrait être inefficace si le Stealth était produit en série. M. Reagan accuse l'administration démocrate d'avoir « *donné dix ans aux Soviétiques pour préparer une riposte* » puisque l'avion invisible ne sera pas opérationnel avant 1990.

Dissuader

Il en fallait davantage pour démonter le secrétaire à la défense. *M. Harold Brown n'est pas seulement* une des têtes politiques du gouvernement, c'est aussi un physicien nucléaire qui connaît ses dossiers. Très sûr de lui, il a *fait valoir deux sortes* d'arguments :

1) L'existence du projet « Stealth » était déjà connue des spécialistes. On en aurait publiquement parlé *en tout cas,* lors du prochain débat budgétaire, compte tenu de l'importance des sommes engagées. La revue *Armed Forces* s'apprêtait à publier un article sur l'avion invisible dans son numéro de septembre. Il fallait prendre les devants, allumer en quelque sorte un contre-feu, pour empêcher des *révélations* ultérieures.

2) Il n'est pas bon que la puissance américaine soit sous-estimée. En matière technologique, les Etats-Unis restent en tête et doivent le montrer. Le projet « Stealth » n'aurait aucune valeur de dissuasion s'il était ignoré des Soviétiques. Une chose est d'annoncer sa réussite, une autre est *de révéler ses* détails, qui, bien entendu, seront entourés du plus grand secret.

Sur *le premier* point, M. Brown a généralement emporté la conviction. Les Etats-Unis sont un pays d'une transparence parfois stupéfiante. Beaucoup de secrets d'Etat sont disponibles dans les drugstores, au rayon des journaux. Chacun sait que les Soviétiques entretiennent une armée de spécialistes dont le seul travail est d'éplucher la presse scientifique américaine. Ainsi, dès le *23 juillet 1976,* le bulletin *Aerospace Daily* parlait de l'« avion invisible », précisant même que le dessin en avait été confié à M. Kelly Johnson.

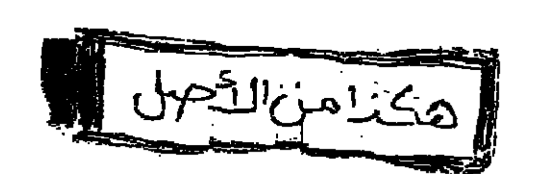
Dans sa *conférence de presse,* le secrétaire à la défense n'avait rien appris aux curieux. On ne connaît toujours ni la forme de cet avion ni les matériaux utilisés. *M. Brown a seulement fait* savoir que le Stealth est une réussite et que sa technologie pourrait, à l'avenir, être adaptée à de nombreux avions de guerre américains. N'est-ce pas dangereux ?, souligne le parti républicain. N'offre-t-on pas ainsi des arguments aux généraux de l'air soviétiques qui pourront obtenir plus *facilement* des crédits supplémentaires ?

Le secrétaire à la *défense* est plus obscur lorsqu'il affirme qu'une information officielle s'imposait pour empêcher d'autres fuites. On ne comprend pas pourquoi. Les *républicains ne l'accusent* d'ailleurs pas seulement d'avoir confirmé des indiscrétions avec l'appui de la Maison Blanche (lorsque le général Ellis, chef du *Strategic Air Command,* réclamait un « *no comment* ») : ils le soupçonnent, et c'est beaucoup plus grave, d'être à l'origine des articles de presse.

On peut admettre que l'administration américaine ait voulu impressionner l'U.R.S.S., en relevant d'abord sa nouvelle doctrine stratégique, puis en faisant connaître la réussite du projet « Stealth ». La coïncidence avec la campagne électorale est néanmoins frappante.

ROBERT SOLÉ.

● *M. Carter* est crédité de 38 % des intentions de vote à l'élection présidentielle, contre 35 % à M. Reagan et 14 % à M. Anderson, selon un sondage publié ce mercredi 17 septembre par le *New York Times.* Ce sondage illustre la remontée de la popularité de M. Carter, qui pendant tout l'été était loin derrière son adversaire républicain. — *(Reuter.)*



AMÉRIQUES

République Dominicaine

LES AUTORITÉS EXPULSENT UNE DÉLÉGATION VENUE ASSISTER LES TRAVAILLEURS HAÏTIENS

Les autorités de la République Dominicaine ont refusé l'entrée dans le pays, l'autre semaine, d'une délégation patronnée par le Centre œcuménique des droits de l'homme qui venait enquêter sur les conditions de vie des travailleurs haïtiens à Saint-Domingue. Ces conditions sont particulièrement dures, et un témoignage que nous avons publié récemment (le Monde du 5 août) a mis en évidence le véritable statut d'esclavage des quelque trois cent mille braceros haïtiens qui viennent chaque année participer à la récolte de la canne à sucre en République Dominicaine.

Cet exode est une soupape de sûreté pour le régime Duvalier en Haïti, où la famine et le chômage sont endémiques. De leur côté, les autorités de la République Dominicaine ne souhaitent pas que toute la lumière soit faite sur cette exploitation des travailleurs du pays voisin. La délégation était composée de plusieurs personnalités haïtiennes et françaises, dont le but était de remettre des médicaments aux Haïtiens parqués dans des campements proches des champs de canne à sucre. Mme de Bejeaux, femme du directeur du Centre œcuménique des droits de l'homme, qui réside habituellement à Porto-Rico, a été détenue à son arrivée à l'aéroport international de Saint-Domingue. Elle est restée quinze heures dans les locaux de l'aéroport, sous la garde vigilante de la police, et a été expulsée à destination de Porto-Rico le jour suivant.

Deux autres membres de la délégation, Mmes Any Dovaud et Jeannine Risler (cette dernière exerce la médecine à Paris), ont été autorisés à sortir de l'aéroport mais ont été empêchés de mener leur mission à bien ; ils ont décidé de regagner Porto-Rico.

PROCHE-ORIENT

Iran

Le président Carter ne voit « aucune perspective de solution rapide » à l'affaire des otages

La lenteur avec laquelle le Parlement iranien a décidé d'aborder le problème des otages américains a suscité, mardi 16 septembre, des déclarations sceptiques et pessimistes du président Carter. Revenant sur ses propos relativement optimistes de la veille, le président Carter a, en effet, déclaré à Atlanta (Géorgie) qu'il n'existait actuellement *« aucune perspective de solution rapide de la crise »*. Le chef de la Maison Blanche, qui avait indiqué lundi au Texas que les conditions posées par l'imam Khomeiny à la libération des otages *« pourraient très bien conduire »* à une solution, a déclaré à Atlanta : *« Nous n'avons aucune raison de croire que le problème a été résolu. »*

La décision des députés iraniens de confier l'étude du problème des otages à une commission parlementaire spéciale, dont la composition et les attributions restent à définir, a déçu mais n'a que peu surpris les milieux officiels de Washington.

A Téhéran, deux députés influents et proches de l'imam Khomeiny ont estimé qu'avant l'entrée en fonction de cette commission, sa « ligne » devait également être définie. Il faut d'abord établir si le Parlement veut adopter ou non une position dure, ont-ils affirmé en substance. Cette proposition a été soutenue par les hojatoleslams Khoeiny, vice-président du Majlis et représentant de l'imam auprès des étudiants islamiques gardant les otages, et Mahalati, représentant de l'iman auprès des gardiens de la révolution. Pour eux, le choix des membres de la commission doit se faire en fonction de la « ligne » que lui assignera le Parlement.

Les députés ont rejeté, par un vote à main levée, une proposition de report du débat sur les otages *« tant que l'Amérique ne cessera pas les provocations et les complots contre l'Iran »*, notamment *« par l'intermédiaire de l'Irak »*.

Les combats à la frontière irakienne

A Tunis, le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Klibi, s'est déclaré mardi « préoccupé » par le conflit irako-iranien et a lancé un appel en faveur d'un *« règlement à l'amiable »* des problèmes en suspens entre les deux pays. *« La nation arabe, a-t-il dit, craint de voir ce conflit provoquer le relâchement des liens unissant les Arabes à l'Iran et rendre moins important le soutien que la révolution iranienne apporte à la cause palestinienne. »*

Sur le terrain, les Irakiens ont annoncé, mardi, la « libération » de quatre postes-frontière situés dans la *« région occupée par l'Iran dans le secteur de Musian »*.

A Moscou, l'Union soviétique et l'Iran ont signé mardi un accord sur le transit de marchandises de chacun des deux pays sur le territoire de l'autre.

L'agence Tass n'a pas précisé les détails de l'accord, mais s'est bornée à indiquer qu'il *« contribuera à accroître considérablement le trafic commercial »*.

Le 26 juin, l'Iran avait officiellement demandé à l'Union soviétique le droit de libre passage des marchandises par voie maritime. L'ambassadeur d'Iran à Moscou, M. Mohamad Mokri, ne cachait pas qu'il s'agissait essentiellement de contrer un éventuel blocus des Occidentaux décidé en raison de l'affaire des otages américains.

L'Union soviétique avait tout d'abord rejeté la requête de Téhéran, selon les Iraniens. Ceci avait contribué à détériorer les rapports entre les deux pays. Les négociations sur le transit des marchandises avaient cependant repris à Moscou en début de semaine dernière. On ignore l'élément qui a débloqué la situation, mais les Iraniens avaient laissé entendre qu'en cas de « compréhension » des Soviétiques, Téhéran pourrait reprendre ses livraisons de gaz interrompues en mars dernier. — *(A.F.P.)*



(Dessin de KONK.)

● *A l'occasion du premier millénaire de la naissance d'Avicenne*, le chargé d'affaires de la République islamique d'Iran à Paris, M. Bani Fatemi, a donné lundi 15 septembre une réception dans les locaux de l'ambassade d'Iran. Plusieurs orateurs, dont le professeur Ghaddour, sous-directeur général de l'UNESCO, le professeur Cornillot, de la faculté de médecine de Paris, et le docteur S. Nabavi, secrétaire général de la Société iranienne de l'histoire médicale de l'islam, ont rendu hommage aux travaux d médecin et philosophe iranien.

Israël

EN APPLICATION DE LA NOUVELLE LOI

Les colons de Cisjordanie réclament la peine de mort contre les auteurs de l'attentat d'Hébron

De notre correspondant

Jérusalem. — Quelques heures seulement après l'annonce de l'arrestation des auteurs présumés de l'attentat commis le 2 mai à Hébron, où six colons israéliens avaient été tués, l'armée a procédé le 16 septembre à la démolition de neuf maisons dans les différents villages de Cisjordanie d'où sont originaires les personnes arrêtées. Ce châtiment immédiat est désormais — depuis l'attentat d'Hébron précisément — appliqué de manière systématique après la capture de chaque Palestinien accusé d'un acte de terrorisme jugé particulièrement grave.

La presse israélienne, ce mercredi 17 septembre, accorde une large place au « coup de filet » réussi par les enquêteurs et leur adresse ses louanges. On souligne qu'il s'agit là de l'opération de police la plus importante menée dans les territoires occupés depuis des années.

Parmi les dix Palestiniens arrêtés mardi figureraient les quatre membres du commando auteur de la fusillade du 2 mai. Les six autres personnes sont accusées d'avoir prêté assistance à ces derniers et de les avoir aidés à se cacher. Les enquêteurs ont précisé que les quatre principaux membres du groupe étaient des Palestiniens résidant en Cisjordanie, qu'ils faisaient partie d'une cellule du Fath et avaient reçu directement leurs ordres de Beyrouth. Des colons israéliens ont fait des démarches auprès des autorités israéliennes pour avoir l'assurance que la nouvelle loi prévoyant la peine de mort pour les actes de terrorisme particulièrement graves puisse être appliquée dans ce cas.

Tout en se félicitant de ces arrestations, l'éditorialiste du *Jerusalem Post* observe : *« Maintenant, on espère bien sûr que les enquêteurs vont faire preuve de la même efficacité »* pour découvrir les responsables des attentats à la bombe commis le 2 juin contre trois maires palestiniens, dont deux ont été grièvement blessés.

Ces attentats, il faut le rappeler, avaient été manifestement organisés en représailles après la fusillade d'Hébron. A ce sujet, on a noté que les enquêteurs avaient pris soin mardi de souligner que les explosifs découverts dans les repaires des personnes arrêtées étaient *« semblables »* à ceux qui avaient été utilisés contre les maires de Naplouse, Ramallah et El Bireh — une manière de laisser penser qu'il n'est pas évident que ce soit des Israéliens qui soient les auteurs des attentats du 2 juin.

F. C.

Égypte

LE VIOL SERA PUNI DE MORT

(De notre correspondant.)

Le Caire. — *Le jeune fellah, déserteur des forces armées, qui, armé d'un couteau, a récemment violé une femme médecin canadienne exerçant dans un hôpital du delta du Nil sera peut-être puni de mort.*

Le comité ministériel législatif égyptien, présidé par le ministre de la justice, M. Anouar Abou Sehli, vient, en effet, de décider que le violeur d'une personne du sexe féminin, jusque-là passible de travaux forcés à temps ou à perpétuité, en vertu du code pénal du roi Farouk (1937), serait désormais puni de la peine capitale.

Quant à ceux qui enlèveront des garçons de moins de seize ans, ils seront punis des travaux forcés à temps. S'il s'agit seulement d'un « détournement sans violence », la peine sera de trois à dix ans de prison.

En revanche, le nouveau règlement ne dit mot des véritables enlèvements avec consentement des familles que sont souvent les mariages de toutes jeunes filles, ayant atteint ou pas encore l'âge nuptial légal de seize ans, avec de riches vieillards, fréquemment originaires des pays arabes pétroliers. La presse cairote a pourtant annoncé ce mois-ci qu'une officine spécialisée dans ce genre d'unions, qui sont de véritables « viols légaux », avait été découverte au Caire. Les viols « illégaux » restent par contre extrêmement rares en Egypte, même à l'encontre d'étrangères qui se promènent demi-nues parmi une population où la pudeur et même la pudibonderie sont de règle. — J.-P. P.-H.

DIPLOMATIE

Le problème du Cambodge à l'Assemblée générale de l'ONU

Plusieurs organisations américaines préconisent la politique de la « chaise vide » pour la représentation de Phnom-Penh

L'Assemblée générale de l'ONU a ouvert, mardi 16 septembre, son assemblée générale ordinaire en admettant le nouvel Etat antillais *de Saint-Vincent et des Grenadines, ancienne* colonie britannique, qui devient le cent cinquante-quatrième membre de l'organisation internationale. Elle a aussi porté à sa présidence, comme prévu, M. Rudiger von Wechmar, représentant de la R.F.A., qui a été désigné par acclamation (« le Monde » du 17 septembre). L'ONU se trouve pour la première fois dirigée par deux anciens de la Wehrmacht, puisque MM. von Wechmar et Waldheim, secrétaire général, ont tous deux servi dans les rangs de l'armée allemande pendant la seconde guerre mondiale.

Le problème de la représentation cambodgienne sera d'abord examiné par la commission de vérification des pouvoirs, où siègent l'Angola, l'U.R.S.S., la Chine, le Costa-Rica, *l'Espagne, les* Etats-Unis, Haïti, le Kenya et Singapour. Commentant la décision américaine de *soutenir la légitimité de la* représentation des Khmers rouges à l'ONU, l'agence Tass s'est élevée, mardi, contre la présence de la « clique criminelle de Pol Pot », qui constitue « une offense au renom de l'ONU ainsi qu'un défi à la conscience du monde entier ». L'agence soviétique demande que le siège soit attribué au gouvernement pro-vietnamien de Phnom-Penh, mais un fort courant aux Etats-Unis, comme le relate ci-dessous notre correspondante, préconise en cette matière la politique de la « chaise vide ».

De notre correspondante

New-York. — Les grandes manœuvres autour de l'attribution du siège du Cambodge aux Nations unies ont commencé le jour même de l'ouverture de la trente-cinquième Assemblée générale de l'ONU. Sept organisations d'aide au Cambodge, parmi lesquelles celle des Quakers, Oxfam, le Conseil national des Eglises et l'International Rescue Committee, ont tenu, mardi 16 septembre, une conférence de presse pour demander que la « *politique de la chaise vide* » soit appliquée à propos de la représentation cambodgienne. Quelques instants auparavant, les représentants de ces organisations avaient rencontré M. Donald McHenry, l'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU.

Ces organisations, qui sont toutes américaines et privées, et ont acheminé une aide d'une valeur de 28 millions de dollars, dont 1,5 million provenant de fonds fédéraux, estiment qu'il est temps que les Etats-Unis cessent de s'abriter derrière « *le dilemme de soutenir les bourreaux ou les envahisseurs* ». Elles « *déplorent* » les positions prisent lundi par le secrétaire d'Etat, M. Edmund Muskie, déclarant que son gouvernement continuerait à appuyer la candidature du représentant de M. Pol Pot.

Les organisations estiment qu'un nouveau vote pour le régime Pol Pot constituerait un désaveu du principe de la défense des droits de l'homme dont le gouvernement de M. Carter s'est fait le champion. Selon elles, un tel vote équivaudrait à ignorer « *des atrocités qui n'ont pas eu leurs pareilles depuis le IIIe Reich* » et appuierait implicitement les efforts militaires du régime Pol Pot pour reconquérir le pouvoir. Il négligerait le fait que ce régime n'a aucun contrôle effectif du territoire national et ne fonctionne aucunement comme un véritable gouvernement. Enfin, il constituerait un obstacle à la reconstruction du pays. Les organisations précisent qu'elles n'entendent nullement préparer l'attribution du siège au représentant de M. Heng Samrin, mais seulement faciliter le retour du Cambodge à la paix et à la stabilité en attendant une solution politique au conflit.

Selon les représentants des sept organisations, M. McHenry s'est montré touché par leur démarche et a confirmé que l'occupation du siège cambodgien était un problème important pour l'opinion américaine : sa délégation a reçu un grand nombre de lettres à ce sujet. L'ambassadeur leur a précisé que les Etats-Unis n'entendaient nullement cautionner le régime Pol Pot, mais que la position du gouvernement américain était en quelque sorte technique. Elle vise à ne pas gêner les initiatives des pays de l'ASEAN pour trouver une solution au drame cambodgien et à ne pas non plus « provoquer » Hanoï.

Les sept organisations, qui ne cachent pas leur espoir de voir cette question jouer un rôle dans la campagne présidentielle américaine, ont reçu l'appui de dix sénateurs, qui ont adressé, le 9 septembre, une lettre dans le même sens à M. Muskie. Les dix sénateurs, parmi lesquels MM. McGovern (*démocrate du* Dakota du Sud), Tsongas (démocrate du Massachusetts), Proxmire (démocrate du Wisconsin), Thurmond (républicain de Caroline du Sud) et Hatfield (républicain de l'Oregon), déclarent notamment : « *Nous voulons ne soutenir ni la brutalité du gouvernement communiste de Pol Pot ni le gouvernement inféodé aux Vietnamiens de Heng Samrin. Nous voulons être du côté du peuple cambodgien.* »

A l'automne 1979, l'attribution du siège du Cambodge avait fait l'objet d'une longue bataille diplomatique à l'issue de laquelle le représentant des Khmers rouges avait obtenu 71 voix contre 35 et 34 abstentions à l'Assemblée générale de l'ONU. Mais le soutien à M. Pol Pot paraît s'être érodé. Un diplomate occidental parlait mardi matin de « *cesser de le reconnaître* », sans pour autant légitimer M. Heng Samrin.

La politique de la « chaise vide » a ses partisans, mais elle n'a été appliquée qu'à de très rares occasions aux Nations unies : deux mois lors de l'affaire du Congo et, en 1974, pour l'Afrique du Sud. Israël faisant toujours l'objet de menaces dans ce domaine de la part des pays arabes activistes, la remise à l'honneur de cette procédure exceptionnelle rencontre de nombreux opposants.

NICOLE BERNHEIM.

Le dialogue U.R.S.S.-États-Unis

(Suite de la première page.)

Il faut admettre, que le refus des livraisons de technologie américaine est trop tourné par trop d'alliés (la France en a encore récemment donné l'exemple en enlevant le contrat sur l'aciérie de Novolipetsk, attribué à Creusot-Loire après l'effacement d'Armco et de Nippon Steel) pour ne pas être condamné lui aussi à une lente érosion.

Enfin, une crise *chassant* l'autre, les événements de Pologne *ont détourné l'attention de l'Afghanistan ;* or la modération *observée jusqu'à présent* par les Soviétiques face à l'« été polonais » a rehaussé quelque peu leur image outre-Atlantique. Celle-ci était d'ailleurs tellement mauvaise, après les insultes échangées au printemps, qu'elle ne pouvait que s'améliorer. Plusieurs articles plus ou moins inspirés sur *les* « difficultés de gestion » de l'empire soviétique et *la nécessité d'une pause ont* préparé ce retour du pendule. On note encore avec satisfaction du côté américain que les Soviétiques continuent d'observer les limitations d'armements prévues par l'accord SALT 2, alors même que sa ratification, suspendue par M. Carter, est problématique.

Un autre facteur est l'intérêt manifesté par les Européens pour les *négociations sur les* euromissiles. La pression en ce sens exercée *de ce côté-ci de* l'Atlantique reste importante, au point que même un président Reagan ne pourra la négliger. Il est probable que lui aussi, une fois élu, maintiendrait sur ses rails la négociation du 15 octobre, quitte à la faire traîner en longueur et à la coupler avec la nouvelle négociation SALT, qu'il ouvrirait pour modifier le traité SALT 2.

En fait, le gouvernement de M. Carter lui-même n'ira guère *plus vite s'il est reconduit* le 4 novembre. M. Muskie, dans un discours devant une commission du Congrès, le 30 juillet dernier, avait précisé que les « *échanges préliminaires* » envisagés dès ce moment avec Moscou sur les euromissiles se poursuivraient jusqu'à la ratification de SALT 2 : ce n'est guère qu'après cette étape, précisait-il, qu'ils « *pourront conduire à des négociations formelles et, nous l'espérons, à des limitations significatives des forces nucléaires de théâtre dans le cadre de SALT 3* ».

Comme l'a rappelé, mardi, M. Colombo, les discussions qui s'ouvriront le 15 octobre seront *donc* « *préliminaires* » et porteront seulement sur l'objet des négociations concrètes qui suivront. Or cette tâche, qui relève apparemment de la procédure, est en réalité considérable.

Rappelons que les Soviétiques veulent inclure dans la négociation l'ensemble, ou au moins le plus possible, des « *systèmes avancés* » américains, à savoir les missiles présents et à venir, les avions porteurs d'armes nucléaires stationnés en Europe ou en Méditerranée et même les sous-marins lance-engins affectés à l'OTAN, bien que ces submersibles soient déjà décomptés dans les accords SALT. Eux aussi ont précisé que toute limitation qui viendrait à être décidée en Europe ne sera applicable qu'après la ratification de SALT 2, mais ils sont prêts, à la différence des Américains, à conduire les négociations au fond avant cette date.

La position occidentale sur tous ces points devra être précisée dans les semaines à venir, car elle avait été fixée de manière plutôt floue par la déclaration de l'OTAN du 12 décembre 1979. La négociation devait porter, était-il indiqué, sur « *certains systèmes américains et soviétiques d'armements nucléaires de théâtre à longue portée* » (autant dire que l'inventaire restait à établir), mais son « *objectif immédiat* » devait être de parvenir à des limitations en matière de missiles basés à terre seulement. Cet objectif a été réaffirmé mardi à Bruxelles par un responsable américain, pour qui ces systèmes basés à terre sont « *les plus dynamiques et les plus dissemblables qui existent dans la région à ce moment* ». Certains experts iraient même plus loin encore dans la limitation de l'objet des négociations, suggérant de « *faire l'impasse* » sur les *cinq cents vieux missiles soviétiques* SS-4 et 5, déjà « *tolérés* » *pendant près de vingt ans* et trop imprécis pour être « *déstabilisant* », pour se concentrer sur les seuls SS-20 de la nouvelle génération : cent cinquante exemplaires sont opérationnels actuellement, dont une centaine face à l'Europe.

Rappelons que les Etats-Unis se proposent d'installer en réponse cinq cent soixante-douze *fusées Pershing* et missiles de croisières, qui feront eux aussi, selon eux, l'objet de la discussion. Celle-ci, plus délimitée, serait ainsi plus facile à conduire, mais il est très peu probable que Moscou, ou même Washington se contente d'une épure aussi simple.

MICHEL TATU.

AFRIQUE

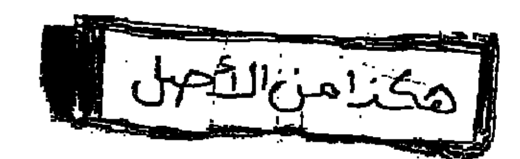
Zimbabwe

DES AFFRONTEMENTS ARMÉS ONT FAIT UN MORT ET PRÈS DE CINQUANTE BLESSÉS EN CINQ JOURS

Des affrontements armés entre les partisans de M. Joshua Nkomo, ministre de l'intérieur, et ceux de M. Robert Mugabe, premier ministre du Zimbabwe, ont éclaté le 14 septembre dans les quartiers noirs de Salisbury, où des attentats à la grenade et au cocktail Molotov ont fait trente-trois blessés dans un lieu public, puis se sont étendus à un village du Magondi, à 110 kilomètres à l'ouest de la capitale, où sont stationnés près de sept cents guérilleros de M. Nkomo. Au total, la vague de violence politique qui affecte le Zimbabwe a fait un mort et quarante-huit blessés au cours des cinq derniers jours. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

[Pour le gouvernement de M. Mugabe, qui a lancé une vaste offensive de charme en direction des investisseurs étrangers, ces affrontements se produisent au plus mauvais moment : une conférence réunissant un millier d'hommes d'affaires du Zimbabwe et des pays occidentaux vient en effet de se tenir à Salisbury (voir « le Monde » du 4 septembre).

Si les incidents devaient se multiplier, il est à craindre, en effet, que l'appel lancé notamment cette semaine par l'hebdomadaire britannique « The Economist », plaidant pour un accroissement de l'aide occidentale du Zimbabwe, ne soit pas entendu.]



VIENT DE PARAITRE

LE NOUVEL **observateur**

présente

ATLASECO

ATLAS ECONOMIQUE ET POLITIQUE

PLANISPHERE DES PNB

- ■ plus de 450 milliards de F. en 1978
- □ entre 22 et 450 milliards de F. en 1978
- □ moins de 22 milliards de F. en 1978

OCEAN INDIEN

OCEAN ATLANTIQUE

OCEAN PACIFIQUE

ATLASECO

1980

40 F

RTL

BON DE COMMANDE

NOM ....

ADRESSE ....

....

Je désire recevoir :

□ Un exemplaire d'ATLASECO 1980 au prix de 40 F (étranger 45 F)

Cette année. ATLASECO édite également :

□ Trois posters en couleur, sur les libertés individuelles, les PNB et les PNB/hab., format 70×102, au prix de 60 F (étranger 80 F)

□ Le jeu de société ATLASECO au prix de 125 F (étranger 145 F)

Je joins à ma commande un chèque de .... F, libellé au nom de Société S.G.B., 9, rue d'Aboukir 75002 Paris.

ETRANGER : pour certains pays, transport par bateau, réservez-le *chez votre marchand de journaux habituel.*

Le Monde

politique

Jean-Bedel Bokassa confirme les révélations du « Canard enchaîné » sur l'affaire des diamants

« Le Canard enchaîné » publie dans son numéro du 17 septembre des extraits d'un entretien téléphonique avec l'ancien empereur de Centrafrique, Jean-Bedel Bokassa. Cette conversation a eu lieu le 9 septembre et a duré environ une heure. C'est Bokassa lui-même, *écrit le journal, qui avait appelé*, et un rendez-vous téléphonique avait été pris pour le lendemain, « mais Bokassa ne rappellera pas, sa ligne ayant été coupée ». L'hebdomadaire satirique annonce qu'il publiera la suite de l'entretien la semaine prochaine.

Sur l'affaire des diamants, les propos de l'ex-empereur, s'ils sont authentiques — et personne ne paraît en douter, — n'apportent pas d'éléments nouveaux. On lit toutefois des phrases particulièrement *cruelles* ou amères : « *Vous ne pouvez pas imaginer ce que j'ai remis à cette famille-là ! (...). Il a été dix ans ami avec moi (...). Je ne comprends rien, pour quelqu'un qui m'avait pris pour un parent !...* » En outre, les déclarations de l'ancien chef d'Etat confirment l'origine des pièces produites dans la période *initiale. On se souvient que l'Elysée* avait tenté, sans grand succès, de faire valoir que certaines photocopies publiées par « le Canard enchaîné » étaient des faux (« *le Monde* » du 6 décembre 1979). De ce côté-là, on semble *admettre aujourd'hui que ces photocopies* sont authentifiées, mais on fait remarquer que la véracité du contenu même de ces pièces n'en est pas pour autant établie, compte tenu en particulier du caractère éminemment suspect du *témoin. Si le silence officiel n'était la règle*, la ligne de défense serait donc désormais non *plus la mise en doute des documents* mais la thèse de l'opération *montée par Bokassa lui-même*.

Pour ce qui concerne l'affaire Delpey, en revanche, le contenu de l'entretien apporte des précisions (M. Roger Delpey est actuellement détenu sous une inculpation d'espionnage depuis le 10 mai). Jean-Bedel Bokassa confirme qu'il avait « confié beaucoup de choses » à l'écrivain *chargé par lui de rédiger ses* « *mémoires* » et d'entreprendre auprès des institutions internationales une campagne de « réhabilitation ».

Les déclarations de l'ex-empereur

A propos de l'affaire des diamants et des documents publiés par *le Canard enchaîné* depuis le 10 octobre 1979, Jean-Bedel Bokassa déclare les « *attester* » : « *C'est du vrai (...), mon avocat ou mes avocats ne vous ont pas attaqués, c'est parce que c'est vrai.* »

Comme on lui fait remarquer que le chef de l'Etat français n'a jamais répondu précisément aux accusations, l'ex-empereur répond : « *On dit en proverbe français : Qui ne dit rien consent.* » « *Avez-vous,* lui demande-t-on, *très souvent remis des diamants à Valéry Giscard d'Estaing ?* » Jean-Bedel Bokassa répond : « *Oui. Trois fois au président et une fois à sa femme* (1). *Ça fait quatre fois (...), ainsi qu'à ses cousins. (...) Vous ne pouvez pas imaginer ce que j'ai remis à cette famille-là, je vous assure, vous ne pouvez pas imaginer.* »

Sur ses relations avec M. Giscard d'Estaing, Bokassa déclare : « *Vous savez que, pendant dix ans, nous étions des amis intimes, et c'était même des relations au niveau de parents. (...) Il a été dix ans ami avec moi. (...) Quand il venait, deux fois par an, chez moi, en Centrafrique, il logeait dans la maison principale du village natal. (...) Vous savez que la première visite du président Giscard d'Estaing, la première visite officielle à l'extérieur, c'est chez moi. (...) Pourquoi il a consacré sa première visite de chef de l'Etat chez Bokassa ? (...) Ce qu'il m'a fait me surprend. Je ne comprends rien, rien, pour quelqu'un qui m'avait pris pour un parent.* »

Abordant la question de la chasse, l'ex-empereur déclare avoir concédé des territoires « *gratuitement* » et ajoute : « *Ils descendaient sur mon terrain, au village natal. J'ai un terrain pour D.C.-8 et tout. (...) Ils me demandaient de ne jamais autoriser à la presse* (sic) *de signaler leur présence. Alors moi, je prenais régulièrement des précautions et on n'en parlait jamais, même en France.* »

Les interlocuteurs demandent ensuite à Jean-Bedel Bokassa pourquoi il n'a pas parlé plus tôt. Après avoir répondu qu'il avait « *réfléchi* », notamment sur le point de savoir pourquoi il est *dans la situation où il se trouve* aujourd'hui, il affirme qu'on l'a « *empêché* » de recevoir des journalistes ou de faire des conférences de presse. Il indique que ces pressions n'ont pas émané de M. Houphouët-Boigny, président de la Côte-d'Ivoire — « *lui, il est très gentil avec moi* » — et ajoute : « *C'est l'ordre venant de Giscard. Comme si je dépendais de Giscard ! Comme si je n'étais pas, avant, un chef d'Etat.* »

(1) D'après les documents jusqu'alors publiés par *le Canard enchaîné*, M. Giscard d'Estaing aurait reçu à cinq reprises des diamants de Bokassa. L'ex-empereur, lui, fait état de présents remis à quatre reprises.

L'affaire Delpey

Les derniers extraits de cette conversation publiés dans le numéro du 17 septembre du *Canard enchaîné* portent sur l'affaire Delpey. M. Bokassa confirme que M. Roger Delpey, écrivain, arrêté *par la D.S.T. en mai* 1980 à sa sortie de l'ambassade de Libye à Paris, et inculpé d'« *intelligence avec des agents d'une puissance étrangère* », l'avait rencontré et avait sa confiance et qu'il avait bien recueilli les souvenirs de l'ex-empereur. « *Il faut,* déclare-t-il, *qu'on le laisse parler. Il sait tout de A à Z. Il connaît tout, tout, tout (...). Ma femme nous a vu travailler. Elle a entendu les conversations et elle m'a dit :* « Il ne faut pas expliquer ce pro- » blème-là à Roger Delpey. » *Je lui ai dit :* « Mais si, moi je suis ici, je ne sais pas pourquoi je suis ici. Il faudrait que j'explique à quelqu'un (...). Je dois me défendre. » Son épouse aurait alors répliqué : « *Si c'est comme ça, je le dis à Giscard. On va le faire prendre.* » « *Ça n'a pas manqué* », commente Jean-Bedel Bokassa.

L'ex-empereur déclare avoir confié à M. Delpey des lettres destinées « *à tous les chefs d'Etat de l'O.U.A., à tous les chefs d'Etat des Nations unies* » et reconnaît même lui avoir remis « *plusieurs signatures* » sur des feuilles blanches afin qu'il y reproduise ces lettres. Il indique que c'est bien lui qui a demandé à l'écrivain de se rendre à l'ambassade de Libye à Paris.

Toujours à propos de cette affaire, il déclare : « *J'ai reçu une citation du tribunal à comparaître en qualité de Français, d'abord (...) et en tant que témoin pour Delpey.* » Il admet qu'il lui est « *difficile* » d'aller en France, mais annonce qu'il va « *envoyer le témoignage en faveur de Delpey* » et « *dire tout ce que je lui ai confié* ». Il confirme avoir remis à l'écrivain cent quatre-vingt-sept documents destinés à être déposés chez des avocats et que, dans ces documents personnels, figuraient des pièces ayant trait à ses relations avec le chef de l'Etat et avec ses cousins.

Les encombrants « témoins » de Roger Delpey

« *J'ai reçu une citation du tribunal à comparaître en qualité de Français d'abord (...) et en tant que témoin pour Delpey (...).* » Ainsi donc, elle est bien parvenue à son destinataire, cette « *sommation interpellative et citation à témoin* » adressée, en juillet dernier, par les défenseurs de M. Roger Delpey, Mes Roland Dumas et Christian Charrière-Bournazel, à l'ancien empereur de Centrafrique, démarche entreprise après que M. Jean-Claude Thin, juge d'instruction de la Cour de sûreté de l'Etat chargé du dossier d'espionnage ouvert contre l'écrivain français, eut refusé, à trois reprises, d'entendre ce « témoin ».

Décidément, tous les « *témoins* » que M. Delpey fait citer depuis son arrestation, le 10 mai dernier, devant l'ambassade de Libye à Paris, semblent bien encombrants pour la justice française. *Il aurait été si* simple que Roger Delpey se convainque d'avoir nui aux intérêts de l'Etat français au bénéfice de la Libye ! Le malheur, pour les autorités françaises, c'est que le dossier de M. Thin ne renferme pas le moindre *élément susceptible d'accréditer* cette hypothèse. D'ailleurs le magistrat n'a même pas entendu les deux employés de l'ambassade libyenne avec lesquels l'écrivain avait été en contact.

Non, en vérité, et il l'a compris dès ses six jours de garde à vue à la D.S.T., M. Delpey ne devait son arrestation qu'à ses liens avec l'ancien *souverain du Centrafrique*, aux démarches qu'il avait entreprises auprès de la communauté internationale pour le « réhabiliter », au livre de Mémoires qu'il préparait et, surtout, aux multiples documents qui lui avaient été confiés à cet effet. Des documents où, comme l'écrivent les avocats de M. Delpey dans une note rendue publique, mardi 16 septembre, « *il est beaucoup plus question des liens qui, selon M. Jean-Bedel Bokassa, auraient uni à lui M. Valéry Giscard d'Estaing* » que de « *liens criminels avec un pays étranger* ».

Désespérant de voir un jour comparaître le reclus d'Abidjan dans le cabinet du juge d'instruction, M. Delpey *a donc fait citer un autre* témoin à décharge : le colonel Alain de Gaigneron de Marolles, dont la récente démission de son poste de directeur du renseignement du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage a fait quelques *remous* (*le Monde* du 11 septembre). Les observateurs ont rapproché ce soudain départ du désaccord qui semble avoir éclaté au sein de l'équipe dirigeante du SDECE *à propos de la politique* à mener dans certaines régions, notamment en Afrique noire, où les menées libyennes pourraient un jour présenter un danger pour certains pays d'influence française tels le Tchad et le Centrafrique. M. Delpey estime *par conséquent que le colonel* de Marolles pourrait apporter un éclairage nouveau aux déboires qu'il connaît depuis quatre mois. Mais l'officier répondra-t-il, à son tour, *à la convocation ?*

J. Sn.

Identification

« *Si nous n'étions pas sûrs à cent pour cent de l'authenticité de cette déclaration, nous ne la publierions pas.* » M. Claude Angeli, rédacteur en chef du *Canard enchaîné* nous a indiqué que plusieurs recoupements et vérifications avaient permis aux responsables de ce journal d'acquérir la certitude que la personne qui les a appelés *le 9 septembre et leur a* parlé pendant une heure était bien l'ancien empereur Bokassa, exilé à Abidjan.

Premier élément : un envoyé spécial du journal, M. Patrice Vautier, se trouvait depuis quelques temps à Abidjan et avait tenté d'approcher Bokassa. Les personnes dans le *secret* étaient évidemment peu nombreuses. Or l'interlocuteur du *Canard enchaîné* a fait état, de manière précise, dans la conversation, *des démarches de ce journaliste.*

Deuxième élément : l'enregistrement de la conversation avec cinq journalistes, au magnétophone, a permis à des personnes ayant connu Bokassa de reconnaître sa voix. La rédaction du *Canard enchaîné* n'a toutefois pas précisé quelles personnes avaient été sollicitées pour ces « expertises ». En outre, un collaborateur du *Monde* qui l'a fréquemment rencontré a formellement reconnu sa voix.

Troisième élément : le contenu de la déclaration. De nombreux détails, *notamment sur l'affaire* Delpey, ont permis aux rédacteurs du *Canard enchaîné* de faire des recoupements avec des informations dont ils disposent *par ailleurs et qui n'ont pas été* publiées. A cela s'ajoute la tonalité générale de la conversation qui cadre assez bien avec ce qu'on connaît de la psychologie de l'empereur déchu.

« *Nous ne nous serions pas risqués à publier cet entretien si nous n'étions pas certains qu'il s'agit bien de Bokassa* », a répété M. Angeli.

LES « BASSES CHOSES »

A propos de tous les documents précédemment publiés par l'hebdomadaire satirique, qu'a-t-on dit, ou fait dire, à l'Elysée ? Le 10 octobre 1979 on déclare, d'abord, qu'on *n'en dira rien* et que le conseil des ministres qui a eu lieu ce jour-là n'a évoqué « *que des affaires sérieuses* ». Dans la soirée, on se ravise et on publie une mise au point sur « *la pratique des cadeaux diplomatiques* » qui, dans le cas du Centrafrique, « *n'ont en aucun cas ni le caractère ni la valeur qui ont été mentionnés par certains organes de presse* ». Le lendemain, le porte-parole de l'Elysée, alors M. Pierre Hunt, fait une « *remarque personnelle* », jugeant indigne pour le chef de l'Etat de répliquer à « *des informations qui relèvent davantage de la diffamation ou d'une campagne orchestrée que d'une information véritable* ».

Après quelques jours de réflexion, le 17 octobre 1979, on ne juge plus la réplique « indigne » puisque le même porte-parole annonce que *le chef de l'Etat* « *fera justice de ce sujet le moment venu et dans des conditions qui répondent à la confiance que lui font les Français* ».

La formule n'est guère limpide. Pas plus que, le 27 novembre 1979, les *réponses aux questions des journalistes* de la télévision. Ce jour-là, interrogé sur les diamants, M. Giscard d'Estaing déclare : « *A la question que vous m'avez posée sur la valeur de ce que j'aurais reçu comme ministre des finances, j'oppose un démenti catégorique et, j'ajoute, méprisant.* » On démentait la « valeur », non le fait. Mais pourquoi ce long silence ? « *Il faut laisser les choses basses mourir de leur propre poison* », ajoutait M. Giscard d'Estaing.

Le 5 décembre, *le Canard enchaîné* publie de nouveaux documents. Réaction officielle : « *Pour nous, l'affaire est terminée.* » Réaction officieuse : ces documents sont des faux. Le 16 janvier 1980, nouveaux documents du *Canard enchaîné*. Silence de l'Elysée. Le 13 mars idem. Le « poison » des « choses basses » est, décidément, lent à produire son effet.

Dans cette partie de cache-cache — plus choquante que les cadeaux eux-mêmes, — *il manquait le principal* témoin : l'ancien empereur mégalomane entretenu longtemps par sa deuxième patrie. Le voici qui parle. Dira-t-on que sa conversation avec les journalistes du *Canard enchaîné* est un faux, que n'importe qui, au *téléphone*, peut se faire passer pour Jean-Bedel Bokassa ? Pour prouver cela, rien de plus simple : il suffit d'autoriser Bokassa à recevoir des journalistes à Abidjan pour qu'il *démente lui-même les propos* qu'on lui aurait prêtés. Le gouvernement français doit pouvoir obtenir cette autorisation aisément...

Ce qu'affirme ce témoin, aujourd'hui bien gênant, ne vaut pas tant sur le plan des « révélations » — il confirme, sans ajouter beaucoup — que par ce qu'il dénote du climat particulier des relations personnelles d'un chef de l'Etat français avec un *monarque d'Afrique. Il a cru à* l'amitié, à l'effet durable de ses libéralités cynégétiques et diamantaires et, vraiment, il ne « *comprend pas* » qu'on lui ait subtilisé son jouet, son « empire », lui qui avait tant fait pour « *cette famille* ». Il ne « *comprend pas* » ce qui lui est arrivé. Se serait-il enfin senti méprisé ?

BRUNO FRAPPAT.

« LA LETTRE DE LA NATION » : accablant.

La Lettre de la Nation écrit ce mercredi 17 septembre : « *Le Canard enchaîné n'est pas notre Bible. Tant s'en faut. Mais, à force de raconter n'importe quoi, il lui arrive aussi de raconter la vérité. Il publie ainsi cette semaine une conversation téléphonique avec Bokassa, qui a été enregistrée et dont il y a donc une preuve matérielle. Cette conversation est un document accablant, non pas par des révélations nouvelles mais par la confirmation qu'elle apporte aux révélations anciennes.*

» *Ce qui est le plus alarmant, ce n'est pas tellement les faits eux-mêmes. Les échanges de cadeaux sont monnaie courante, et ils ne défrayent la chronique que lorsque leur prix est inhabituel. En revanche, les méthodes employées pour étouffer cette affaire sont plus inquiétantes, et ce sont finalement elles qui donnent toute sa résonance à une affaire qui aurait pu n'être qu'un fait divers.* »

« LIBÉRATION » : l'affaire Giscard...

« A travers ce « rebondissement », c'est une autre affaire qui éclate. On ne sait pas encore pourquoi Bokassa a parlé maintenant, dans le cadre des poursuites contre Roger Delpey, son « *fondé de pouvoir* ». On ne sait pas comment une brèche téléphonique est apparue dans la surveillance étroite imposée à l'ex-grand ami de la France : un créneau ouvert par qui et pourquoi, tandis que la valse des responsables des services secrets continue ? Mais on sait déjà que Bokassa parle en tant que citoyen français — ce que l'ex-dictateur sanguinaire de Centrafrique est resté — et quasiment en prisonnier politique français placé en résidence surveillée sans jugement, par la seule décision de Giscard. Au même titre que son « fondé de pouvoir », Delpey, se dit accusé d'espionnage pour justifier une pure et simple « *lettre de cachet* » du président. Avec ce rebondissement de l'affaire des diamants, qui semblait faire rigoler tout le monde avec *cette prolongation de l'affaire* Delpey, qui ne faisait pleurer personne, est-ce l'impossible affaire Giscard qui commence ? »

UNE DÉCLARATION DE M. MARCILHACY

M. Pierre Marcilhacy, sénateur de la Charente, a déclaré :

« *Ou bien tout ce que publie* « *le Canard enchaîné* », *à propos des diamants de Bokassa, est inexact, et la justice doit être impitoyable.*

» *Ou bien tout cela est tristement vrai et, pour l'honneur de la République française, les hommes politiques de tous horizons doivent en tirer les conséquences.* »

● *M. Lucien Neuwirth, député R.P.R. de la Loire*, déclare, dans une interview publiée mercredi 17 septembre par *Loire-Matin* : « *Avec la candidature de Michel Debré, le niveau du débat est celui qui convient à la profondeur et à la gravité de ce que représente l'élection présidentielle. Michel Debré est un homme qui a une haute notion du service de l'Etat et de l'intérêt général.* » M. Neuwirth « *souhaite que Jacques Chirac puisse se réserver pour d'autres batailles, où il aura largement sa place* ».

Le Monde

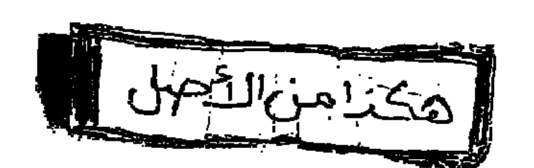
publiera demain

- ENTRETIENS POLITIQUES : Avec M. Alexandre Sanguinetti
- IDÉES : Réflexions sur Yom Kippour
- LIVRES : Romans sur l'occupation
- DOSSIER : Les effectifs des classes de sixième ; les parents d'élèves









LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

CALVADOS : le R.P.R. « oublié »

Le Calvados a toujours été terre modérée. Ici, les maires ruraux sont volontiers « sans étiquette », les conseillers généraux « divers modérés » et les sénateurs « indépendants ». Ils le furent même au temps du gaullisme flamboyant, quand quatre des cinq députés étaient U.N.R. Les « giscardiens » ont su habilement profiter de ce climat « indépendant » qui a permis à M. Michel d'Ornano de *ravir la présidence du conseil* général à M. Robert Bisson, député R.P.R., en mars 1979.

C'est dire que l'U.D.F. voit venir avec confiance ces élections sénatoriales. D'autant que ses deux sénateurs sortants, M. Philippe de Bourgoing et M. Jean-Marie Girault, maire de Caen, se représentent et que le troisième, M. Jacques Descours-Desacres (CNIP), qui, en 1971 s'était présenté sur une liste différente, fait cette fois cause commune avec eux. Ils appartiennent, il est vrai, tous les trois au même groupe du Sénat, celui des républicains et indépendants, que préside d'ailleurs M. de Bourgoing.

« Les escarpins du président »

Devant ce « ticket des sortants », les candidats à la candidature de la majorité ne purent postuler que pour une suppléance. Certes, le C.D.S. espéra, un temps, que M. Descours-Desacres, qui n'appartient pas à l'U.D.F., n'aurait pas le patronage du mouvement giscardien, mais bien vite les trois « sortants » firent savoir que, travaillant ensemble au palais du Luxembourg, ils tenaient à se présenter de concert devant les électeurs. Les centristes de la majorité doivent se contenter de la suppléance de M. de Bourgoing. Encore n'échoit-elle probablement pas à celui qu'ils auraient souhaité. C'est M. Marcel Restout, conseiller général de Saint-Sever, qui en profite. Il fut bien, de 1967 à 1968, député centre démocrate, mais, depuis, il s'était rapproché de son « tombeur » d'alors, M. Olivier Stirn, jusqu'à le suivre un temps chez les radicaux. Et s'il a fait retour vers sa famille *d'origine, c'est depuis peu.*

M. Girault a, dès le début, annoncé qu'il ferait, comme il y a neuf ans, équipe avec le docteur Paul German, maire de Falaise, président du conseil régional, qui, refusant toute étiquette « nationale », n'adhère qu'au mouvement normand. Restait la suppléance de M. Descours-Desacres. Le choix a été fait de M. Ambroise Dupont, conseiller général de Cambremer qui, s'il n'est pas adhérent de l'U.D.F., est proche de M. d'Ornano. Au R.P.R. le désappointement est grand.

« Il y avait peut-être les godillots du général, mais maintenant il y a les escarpins du président ! », s'est exclamé M. Raymond Triboulet, ancien député gaulliste du Calvados, lors de la conférence de presse au cours de laquelle le R.P.R. a manifesté son aigreur d'avoir été « oublié » sur la liste de la majorité présidentielle. *« Nous nous serions contentés d'une suppléance, mais nous tenions à être présents dans cette compétition électorale »,* ont déclaré les responsables du R.P.R. A l'U.D.F., on se défend de la leur avoir refusée *« pour la bonne raison que le R.P.R. ne nous l'a pas demandée ».* Les chiraquiens, eux, affirment avoir fait part, à qui de droit, de leurs souhaits...

Aussi, ils se sont décidés à patronner une candidature de « proposition », celle de M. Alain de La Mousseye, conseiller général de Falaise-Nord, et qui, bien que n'appartenant pas au R.P.R., figurait sur la liste de M. Chirac pour les élections européennes. Son suppléant est d'ailleurs un adhérent R.P.R.

La gauche espère bien profiter de ces querelles majoritaires. Non pas le P.C., qui ne se fait guère d'illusions *sur ses chances.* Pour mener sa liste, il présente M. André Lenormand, qui fut député tout au long de la IVe République, mais qui n'arrive pas à régler sa succession à la mairie de Dives-sur-Mer. Y figurent aussi Mme Jane Tillard, maire de Fleury-sur-Orne, et M. Jean-Claude Marie, maire de Gouvix.

En revanche, le P.S. compte tirer son épingle d'un jeu qui est peut-être moins joué qu'il n'y *paraît de prime abord.* Sa *liste* a été composée avec soin, sans tenir compte, une fois n'est pas coutume, des querelles intestines : un conseiller municipal de Honfleur, leader local des marins-pêcheurs, M. Paul Panier, un *maire d'une petite commune* rurale de la banlieue caennaise, M. Pascal Daubin, et surtout M. André Paysant, conseiller général de Caen, maître-assistant de droit à l'université de Caen. Ses compétences en matière fiscale, *son ouverture d'esprit,* lui ont créé de nombreuses sympathies à l'assemblée départementale. Il espère en bénéficier, aidé pour cela par les divisions de la majorité, mais celles de la gauche peuvent lui causer préjudice. Dans plusieurs municipalités d'« union », socialistes et communistes n'ont pu se mettre d'accord sur une liste commune de délégués, et le parti majoritaire a imposé son choix. Surtout, la poussée de la gauche n'a pas été telle, aux dernières élections municipales, que le P.S. soit devenu majoritaire chez les 1 634 « grands électeurs ». M. Paysant ne peut l'emporter que si certains « modérés » se révèlent plus « indépendants »... d'esprit que ne le pense l'U.D.F.

THIERRY BRÉHIER.

CHER : une réélection hypothétique des deux sortants

De notre correspondant

Bourges. — Dans le département du Cher, les deux sénateurs *sortants,* MM. *Charles Durand* et Jacques Genton (C.N.I.P.), ont décidé de se représenter. Cette décision, si elle n'étonne personne en ce qui concerne le second candidat (M. Genton, qui est âgé de soixante-deux ans, a été élu *en 1971), surprend beaucoup de* la part du premier. M. Durand, élu en 1952 et sans cesse réélu depuis au premier tour, président du conseil général, est en effet âgé de soixante-dix-neuf ans. Devant la détermination de M. Durand *(dont le suppléant est* M. Pierre Sicard, conseiller général de Lury-sur-Arnon, président de la commission départementale), M. Michel Renoux, maire et conseiller général de Baugy, a décidé de se porter candidat, dans le but affiché de mettre un terme à la carrière politique de M. Durand. Le suppléant de M. Renoux est M. Pierre Signargout, conseiller général de Levet.

M. Genton, de son côté, devrait rencontrer moins de difficultés, bien qu'il ait lui aussi un rival, M. Antoine de Vogüé, conseiller général d'Aubigny-sur-Nère. Celui-ci, de toute façon, ne peut espérer prendre à M. Genton que les voix qui permettraient au sénateur sortant de passer dès le premier tour. *Ces quatre* candidats ne souhaitent pas avoir d'étiquette politique officielle. MM. Renoux et Signargout, tout en se déclarant apolitiques, cherchent toutefois à obtenir l'appui des deux ministres issus du département, MM. Deniau (U.D.F.), ministre du commerce extérieur, et Papon (R.P.R.), ministre du budget. Ils peuvent cependant être considérés comme les représentants de la majorité, même si les limites de celle-ci donnent une impression de *flou.*

Face à eux, le parti communiste présente Mme Madeleine *Bilbeau, adjointe* au maire de Bruère-Allichamps, veuve de l'ancien député du Cher Laurent Bilbeau, et M. Maxime Camuzat, maire de Saint-Germain-du-Puy. Le parti socialiste a choisi deux enseignants pour le représenter : *MM. André Cormon,* secrétaire fédéral du P.S., conseiller d'éducation, et Albert Martineau, directeur d'école honoraire.

Comme dans beaucoup de départements, la gauche attend de *cette consultation la confirmation* des gains électoraux qu'elle a enregistrés lors des dernières élections municipales et cantonales. Si, en 1971, sur 801 inscrits, M. Durand avait été élu sénateur avec 500 voix sur 792 *suffrages exprimés ; aujourd'hui, la gauche* ayant *emporté* les municipalités de Bourges, Saint-Germain-du-Puy, Saint-Florent-sur-Cher et Trouy, on estime que plus de 100 voix pourraient avoir changé de camp ; ce qui devrait provoquer *un second tour pour* les deux sièges à pourvoir.

A gauche, il est probable que les candidats du P.C. devanceront au premier tour ceux du P.S. C'est en tout cas ce que souhaitent MM. Durand et Genton, qui espèrent récupérer, au second tour, les voix socialistes qui se refuseraient à un report sur les candidats communistes. En faveur de cette thèse plaident deux faits : d'une part M. Durand n'a jamais eu, depuis *1952, de candidat socialiste contre* lui ; d'autre part M. Genton fut élu député du Cher en 1951 avec l'appui du M.R.P. et du R.G.R. (Rassemblement des gauches républicaines). Les deux candidats, qui sont soutenus par l'U.D.F. et *« acceptés » par le R.P.R., sont* donc apparemment mieux placés que les candidats communistes, dans la perspective du second tour. Ils devraient donc être réélus si les reports de voix, au sein de la majorité, *s'effectuent* correctement.

LOUIS THORAL.

● *Finistère : gaullistes et non gauchistes...* — Dans le reportage sur la préparation des élections sénatoriales dans le Finistère, paru dans nos éditions datées mercredi 17 septembre (page 10), il aurait fallu pouvoir lire : *« Et puis, les centristes, les indépendants, les gaullistes* (et non les gauchistes) *avaient tous des candidats à présenter »* D'autre part, M. Marc Becam, secrétaire d'Etat aux collectivités locales, n'est pas député du Finistère, puisqu'il est membre du gouvernement, mais *ancien député* de ce département.

CREUSE : le P.S. espère gagner un siège

De notre correspondant

Guéret. — Compte tenu de la répartition des forces au sein du collège électoral, on estime généralement que le parti socialiste devrait conserver le siège dont il dispose dans la Creuse (celui de M. Michel Moreigne) et qu'il pourrait conquérir l'autre : le détenteur de ce second siège, M. Eugène Romaine (gauche démocratique) ne se représente pas. Sur les 516 grands électeurs, un peu plus de 200 pourraient apporter leurs suffrages au P.S., le P.C.F. en obtenant entre 80 et 95.

La période qui vient de s'écouler n'a pourtant pas été particulièrement favorable aux socialistes. En effet, la campagne pour *les élections sénatoriales venait à* peine de s'ouvrir que le décès du maire socialiste d'Aubusson, Victor Pakomoff, allait provoquer quelques modifications d'importance dans l'équilibre politique. En premier lieu, la désignation *de son successeur à la mairie* — M. Robert Petit, favorable à l'union de la gauche — provoquait la démission de six conseillers municipaux (*le Monde* du 24 juin). En second lieu, le siège de conseiller général que détenait Victor Pakomoff était enlevé par un représentant de l'U.D.F. En outre, un petit coup de théâtre intervenait dans le courant de l'été : un conseiller général socialiste, M. Serge Cléret, élu du canton d'Evaux-les-Bains, quittait le P.S. en juillet et annonçait, en août, qu'il serait le suppléant d'un candidat gaulliste aux élections sénatoriales. Le candidat gaulliste en question, M. Jean Mazet, faisait d'ailleurs savoir qu'il se mettait en congé du R.P.R., parti dont il était le principal animateur dans le département depuis de longues années.

Bref, pour le parti socialiste, ces péripéties se traduisaient par la perte de la majorité absolue dont il disposait au conseil général, que préside M. André Chandernagor, député. De 15 sièges, le P.S. est passé à 13.

R. C.

Sont candidats : MM. Michel Moreigne, sénateur sortant, et André Lejeune, maire de Guéret, P.S. ; Xavier Lansade, suppléant de M. Jean-Claude Pasty, député R.P.R., qui *se présente seul* avec le soutien de M. Eugène Romaine, sénateur sortant (gauche démocratique), lequel ne se représente pas ; Jean Mazet, conseiller général et maire de Felletin, ex-R.P.R., et Pierre Lavedrine, maire de Saint-Dizier-la-Tour et conseiller général de Chénérailles ; Eugène Valery, adjoint au maire de Guéret, et Roger Gardet (P.C.), maire et *conseiller général de Saint-Maurice-la-Souterraine* pour le P.C.

HÉRAULT : la « nouvelle vague » socialiste

De notre correspondant

Montpellier. — Au moins deux des trois sièges à pourvoir dans l'Hérault vont échoir à de nouveaux élus. *En effet, les deux* sénateurs sortants socialistes, MM. Charles Alliès et Jean Péridier ne se représentent pas en raison de leur âge, et le troisième siège est vacant depuis le décès de Gabriel Calmels (rad.). *Celui-ci était entré au Sénat en* sa qualité de suppléant de M. Pierre Brousse, nommé ministre du commerce et de l'artisanat, lequel se représente.

Le parti socialiste qui, pour la première fois depuis la Libération, présente une liste homogène, compte conserver ses deux sièges et gagner le troisième. Ses candidats, dont l'ordre de présenta*tion a été établi par une primaire* au sein de la fédération sont : MM. Jules Faigt, conseiller général et adjoint au maire de Béziers, Marcel Vidal, conseiller général et maire de Clermont-l'Hérault, et Gérard Delfau, maire de Saint-*André-de-Sargonis, membre du* secrétariat national du P.S.

Il y a neuf ans, M. Brousse avait été réélu au premier tour avec 734 voix sur 1 283 votants et 1 299 inscrits. Ces deux colistiers, MM. Péridier et Alliès, l'avaient été au second, avec respectivement 766 et 746 voix. Depuis lors le nombre des grands électeurs a augmenté (1 407). La gauche a progressé. L'influence radicale s'est effritée, tandis que socialistes et communistes progressaient. Les communistes, qui n'atteignaient en 1971 que 150 à 175 voix, pensent cette année dépasser les 350.

Le P.C. a investi M. Emilien Soulié, maire de Montblanc, dont les fonctions de vice-président du MODEF peuvent lui rallier les grands électeurs du vignoble. Il fait équipe avec M. Gilbert Martelli, maire et conseiller général *de Sète, et Mme Marinette* Barale, conseillère municipale de Montpellier qui a remplacé au dernier moment Mme Roselyne Sutra, elle aussi conseillère municipale de Montpellier, jugée trop jeune avec ses trente-quatre ans et demi.

Seules les deux principales formations de gauche proposent chacune une liste complète.

La majorité se présente en ordre dispersé avec trois candidats individuels : MM. Pierre Leroy-Beaulieu (R.P.R.), ancien député, maire d'Agde ; Pierre Brousse (U.D.F. - rad.), ancien maire de Béziers, conseiller général de Béziers-I ; et Benjamin Vialla (U.D.F.), maire de Saint-Bauzille-de-la-Sylve.

Reste une inconnue : l'influence de la candidature isolée de M. Yves Pietrasanta (M.R.G.), vice-président du conseil général, où il représente le canton de *Mèze, chef-lieu dont il est égale*ment le maire. Réussira-t-il à tirer partie des ressentiments qu'aurait pu provoquer dans les rangs socialistes la désignation des candidats du P.S. ?

ROGER BÉCRIAUX.

M. MICHEL CRÉPEAU BLESSÉ DANS UN ACCIDENT DE LA CIRCULATION

M. Michel Crépeau, président du Mouvement des radicaux de *gauche et candidat de cette formation* à l'élection présidentielle de 1981, a été blessé mercredi 17 septembre, à 1 heure, dans sa voiture, lors d'un accident de la circulation à l'angle des rues du Bac et de Lille dans le septième *arrondissement de Paris.*

Atteint à la poitrine et à la colonne vertébrale, le maire de La Rochelle a été transporté à l'hôpital Cochin. Mercredi en fin de matinée, un porte-parole de l'administration de l'Assistance *publique a indiqué que l'état de* santé de M. Crépeau est *« satisfaisant ».* D'autre part, M. Valéry Giscard d'Estaing a fait prendre des nouvelles du parlementaire.

POLITIQUE

Libres opinions

Je suggère

par PIERRE MARCILHACY (*)

FOIN des vaines critiques et des propos amers même s'ils n'ont d'autre cause qu'un amour immodéré de notre destin national.

Je suggère que M. Barre relise le programme de Blois avec le sérieux qu'il met en toute chose et qu'il proclame ensuite qu'il s'est trompé ou qu'il a été trompé. Dans la seconde des hypothèses, je demande qu'il donne les noms des mauvais informateurs.

***

Je suggère que M. Peyrefitte relise soigneusement le rapport sur la violence qu'il a couvert de son nom et qu'il explique en quoi et pourquoi le projet « sécurité-liberté » paraît en harmonie avec les analyses et conclusions dudit rapport.

Je suggère que l'on explique à la paysannerie française d'abord, à la nation française tout entière ensuite, comment et sur le dos de qui la caisse du Crédit agricole a pu réaliser les bénéfices *substantiels qui nous sont maintenant révélés et que convoite* l'Etat français, lequel envisagerait de les récupérer à son usage.

Je suggère aussi qu'il nous soit expliqué pourquoi, dans le même temps où se réalisaient ces bénéfices, l'agriculture, ses activités annexes, les collectivités locales rurales souffraient tout à la fois d'un sévère encadrement du crédit et des taux d'intérêts qui sont à toutes banques ce que le bénéfice brut est à toute entreprise.

Je suggère que soit officiellement fournie la liste des mesures prises depuis une dizaine d'années pour réduire en France les inégalités sociales tant au niveau de la fortune que des revenus, toutes classes sociales confondues.

Je suggère que le gouvernement fournisse, pour les trois dernières années, les chiffres exacts de notre balance des comptes déficitaires avec un poste spécial pour le coût de l'énergie importée et accessoirement — si ce n'est trop demander — les bénéfices réalisés par les sociétés importatrices de pétrole.

Je suggère que ce même gouvernement, qui n'a jamais renié ce qu'avaient fait ses prédécesseurs depuis plus de vingt ans, explique pourquoi, pendant ce même délai, on a poussé à la consommation *d'énergie (nécessairement importée), alors que nul n'ignorait* que le prix de cette énergie, subissant la loi inexorable du marché, ne pouvait qu'aggraver le déficit de notre balance des comptes.

***

Je suggère que le président de la République dise s'il est prêt à se rendre à Kaboul pour entendre les propos de M. Brejnev sur la situation en Pologne, comme il le fit à Varsovie à propos de l'envahissement de l'Afghanistan, chaudement approuvé, on s'en souvient, par M. Georges Marchais.

Je suggère que les hommes du pouvoir soient enfin changés pour n'avoir plus à entendre que seule est possible la politique suivie par eux, car si, d'aventure, cette dernière suggestion était écoutée, ce qui s'ensuivrait ne pourrait être sensiblement pire que ce qui se passe et surtout ce qui va se passer.

(*) Sénateur de la Charente (non inscrit).

M. LABBÉ : il y aura certainement de l'inattendu aux journées parlementaires du R.P.R.

M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, a présenté le 17 septembre, le programme des journées d'études que les parlementaires gaullistes tiendront à Strasbourg les 29, 30 septembre et le 1er octobre. M. Labbé a ensuite affirmé : « *Je serais très étonné qu'il n'y ait pas, au cours de ces journées, un événement quelconque ; il y aura certainement de l'inattendu.* » Précisant que la venue de M. Debré à Strasbourg pouvait être, notamment, un « *événement* », le député des Hauts-de-Seine a estimé que la présence de l'ancien premier ministre constituerait « *peut-être, une certaine clarification* », ajoutant : « *S'il souhaite participer à ces journées, nous l'inscrirons avec grand plaisir. (...) Il n'est pas question de le considérer comme un candidat à l'intérieur d'une manifestation R.P.R. ; s'il vient, c'est en tant que député.* »

Evoquant, d'autre part, un déjeuner qui, selon certaines sources, aurait réuni, à la fin du mois d'août, MM. Chirac et Mitterrand M. Labbé a indiqué : « *Jacques Chirac m'a dit qu'il n'avait jamais déjeuner avec François Mitterrand.* »

Enfin, confirmant que le premier ministre avait « souhaité » le rencontrer avant la rentrée parlementaire, M. Labbé a commenté le montant des économies prévues dans le budget 1981 (13 milliards de francs) et, rappelant que le R.P.R. avait demandé 2 milliards de francs d'économies lors de la discussion du budget 1980 (en décembre dernier), il a déclaré : « *On nous donne raison au-delà de nos espérances.* » A l'époque, a rappelé M. Labbé, « *nous nous sommes fait « jeter » pour les 2 milliards de francs que nous demandions... On n'a pas voulu donner raison au R.P.R. ! Mais 1981, ce n'est pas 1980 ; comme par hasard, en 1981 il y a une échéance...* ». M. Labbé a assuré que le budget — qualifié par ailleurs d'« électoraliste » — ne poserait pas de « *problèmes* ».



Le rappel du commandant des forces françaises à Nouméa

« LA LETTRE DE LA NATION » : quelle faute le général Barthélémy a-t-il commise ?

La Lettre de la Nation de ce mercredi 17 septembre commente en ces termes le rappel à Paris du général Jean Barthélémy, commandant suprême des forces armées en Nouvelle-Calédonie, et son admission en deuxième section (réserve) huit mois avant la limite d'âge de son rang (*le Monde* du 17 septembre) :

« *Quelle faute avait-il commise pour être ainsi renvoyé dans ses foyers ? Il n'avait pas apprécié le rôle joué par des officiers australiens dans les sévices dont ont été victimes les Français des Nouvelles-Hébrides. Et il avait eu le tort de le faire savoir en ne souhaitant pas la présence du consul général d'Australie à une cérémonie officielle à Nouméa.*

» *C'est quand même un comble. Non content d'accepter l'élimination des Français et francophones des Nouvelles-Hébrides, le gouvernement sanctionne un officier supérieur qui défend ses compatriotes. Même si la France a quelques raisons — intéressées — de ménager l'Australie, est-ce une raison pour ne pas respecter la plus élémentaire des décences ?* »

A LA SUITE DES ÉVÉNEMENTS DES NOUVELLES-HÉBRIDES

Les colons de la Nouvelle-Calédonie ne rejettent plus l'idée d'une « certaine forme d'indépendance »

De notre correspondant

Nouméa. — L'arrivée soudaine à Nouméa, à la fin du mois d'août, de plusieurs centaines de réfugiés venus de l'île d'Espiritu-Santo, après l'intervention du contingent militaire de Papouasie-Nouvelle-Guinée, agissant pour le compte du gouvernement anglophile du Vanuatu (ex-Nouvelles-Hébrides), a coïncidé avec l'étude et l'adoption, par l'Assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie, du projet de loi relatif à l'aménagement foncier du territoire. Ces deux événements ont provoqué une flambée de manifestations, de déclarations et de prises de position qui ont cristallisé les opinions sur la question de l'avenir politique de la Nouvelle-Calédonie.

Les colons, ceux qu'on appelle ici les « *broussards* », *ont, sur* l'impulsion de quelques-uns, fait un rapide amalgame entre cette réforme foncière qui, selon eux, vise à les chasser de leurs terres et l'« *exode* » des Français de Santo. Ils accusent le gouvernement d'avoir « *abandonné* » ses ressortissants néo-hébridais, et leur attachement viscéral au « *caillou* » — la Nouvelle-Calédonie — leur a fait ressentir comme une blessure personnelle le sort de leurs « *cousins* » de Santo. Regroupés au sein de plusieurs associations, les « *broussards* » se proposent de créer un nouveau mouvement politique dont l'objectif serait de récupérer l'idée d'indépendance, du moins « *l'idée d'une certaine forme d'indépendance* ». Une idée qu'ils se refusaient *jusqu'à* présent à accepter.

Les deux partis politiques constituant la *majorité*, le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (R.P.C.R.) et la Fédération pour une nouvelle société calédonienne (F.N.S.C.), veulent, eux aussi, tirer les leçons de ces dernières semaines.

Au R.P.C.R. on parle de « *rénovation des structures* ». Ses dirigeants proclament bien haut leur attachement indéfectible à la métropole en arguant, par exemple, de l'importante participation financière de l'Etat dans le budget du territoire. Cette volonté traduit peut-être la crainte des leaders du R.P.C.R. de voir les adhérents mélanésiens, secoués par les remous suscités par la réforme foncière, quitter le parti. Car au R.P.C.R. il a fallu tout à la fois essayer de se concilier les bonnes grâces des « *broussards* » et donner un avis favorable au projet de loi.

A la F.N.S.C., dont certains leaders ne cachent pas qu'ils sont tentés par l'idée d'indépendance, on n'a pas encore sauté le pas, mais on voit réapparaître une revendication chère à l'opposition : un *statut* de plus grande autonomie pour le territoire. Ce que certains appellent déjà la « *troisième voie* » *sera d'ailleurs à* l'ordre du jour de la réunion du comité fédéral élargi de la F.N.S.C., *qui doit avoir lieu* les 27 et 28 septembre. Ce projet correspond au souci de récupérer un *électorat traditionnellement* « caldoche » ébranlé lui aussi par les événements de Santo et de se *rapprocher éventuellement* des indépendantistes modérés.

A l'évidence, les divergences de plus en plus nettes entre la F.N.S.C. et le R.P.C.R. tendent à confirmer que la notion de « majorité nationale » appartient au passé.

Au sein du Front indépendantiste, les vieilles tensions demeurent entre les différentes composantes, qui ne parviennent pas à un consensus sur les modalités d'une éventuelle accession à l'indépendance. Les éléments les plus extrémistes n'ont pas convaincu l'Union calédonienne de sortir de sa prudence et de sa modération en la matière. Les élus de l'Union calédonienne ont publiquement réaffirmé leur volonté de tendre la main aux Calédoniens qui accepteraient de reconnaître le droit des premiers occupants du territoire, les Kanaks. M. Eloi Machoro, conseiller territorial, a notamment déclaré : « *Notre position n'a pas changé. Nous avons toujours préconisé la discussion entre propriétaires coutumiers et colons. On pousse ces derniers à la refuser en disant : ce sera eux ou nous. Le Front indépendantiste tirera les conséquences d'une telle attitude.* »

Les Mélanésiens, dont la *majorité est traditionnellement* silencieuse, laissent parler les chefs coutumiers ou politiques. Quant *aux Calédoniens des autres* ethnies, ils expriment leur désarroi de ne se retrouver, en *définitive, nulle part dans* les différents projets politiques.

Mais il est un point sur lequel *chacun s'accorde, à l'exception* des états-majors politiques de la majorité, c'est la perte totale de *crédibilité de M. Paul Dijoud*, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, après ses déclarations sur la crise des *Nouvelles-Hébrides* et sur la réforme foncière. Les Calédoniens estiment, pour la plupart, que M. Dijoud s'est lancé dans une course contre la montre engagée, on ne sait, d'ailleurs pas avec qui et pourquoi, dans un pays où la notion de temps n'est pas la même qu'en métropole, en brûlant les étapes sans tenir compte du caractère pluri-ethnique du territoire. L'élection présidentielle de 1981 risque *fort*, en Nouvelle-Calédonie, de refléter le résultat d'une telle politique. — (*Intérim.*)



La mort de trois soldats à Nouméa

DES PARENTS DES VICTIMES DEMANDENT LE DÉPART DE M. BOURGES

(*De notre correspondant.*)

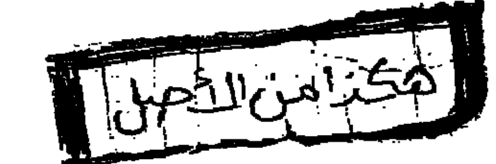
Le Mans. — La commission d'enquête civile, constituée de parents et de militants d'organisations politiques ou humanitaires qui veulent faire la vérité sur la mort de trois soldats en janvier dernier en Nouvelle-Calédonie (*le Monde* des 11 et 15 janvier, du 4 juillet et du 16 septembre), a demandé, mardi 16 septembre au Mans, la mise en accusation du ministre de la défense devant la Haute Cour de justice « *pour rétention d'informations et de documents* ».

« *On ne comprend pas*, ont notamment expliqué les responsables de cette commission d'enquête civile, *le revirement du ministre de la défense sur cette affaire, lui qui, jusqu'à présent, s'était contenté de répondre à chacune de nos informations par des communiqués de presse laconiques disant qu'une information judiciaire était en cours et qu'il fallait attendre le résultat de cette information. Or, aujourd'hui, nous apprenons que plusieurs hauts gradés viennent d'être sanctionnés très sévèrement.* »

Quatre officiers ont été, en effet, l'objet de sanctions disciplinaires. Un capitaine a été puni de trente jours d'arrêts ; un lieutenant a été sanctionné de soixante jours d'arrêts et, après convocation d'un conseil d'enquête, il a été placé en non-activité avec retrait de son emploi pour six mois. Deux officiers d'état-major, enfin, ont été réprimandés.

La commission d'enquête civile accuse le ministre de la défense d'avoir volontairement caché des informations, puisque, « *neuf mois après cette affaire, il a court-circuité la justice en sanctionnant lui-même. Nous demandons sa démission pour rétention d'informations et de documents et nous allons prendre contact avec les parlementaires pour qu'il soit dessaisi de ses fonctions et mis en accusation devant la Haute Cour de justice.* »

A. M.



Le Monde

société

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE PARIS

Le parti communiste iranien contre « l'Express »

Le parti communiste iranien, le Toudeh, peut admettre qu'on dise de lui qu'il est *« de stricte obédience moscoutaire »*. Même si, comme l'affirmera à l'audience son avocat, M. Nuri Albala, l'expression a *« des relents d'un autre âge »*. Mais ce parti ne peut *« tolérer »* d'être qualifié de *« réseau d'agents du K.G.B. »*. D'où l'action en diffamation engagée devant le tribunal correctionnel de Paris, contre *l'Express* par M. Kyanouri, secrétaire général du Toudeh.

La plainte de M. Kyanouri faisait suite à un article publié par l'hebdomadaire français dans son numéro daté 22-28 décembre 1979, sous le titre : « Iran, la main des Russes ». L'auteur de l'article, M. Bernard Ulmann, grand reporter à *l'Express*, y faisait, à partir des informations communiquées par le journaliste israélien Hesi Carmel, collaborateur de l'hebdomadaire en poste aux Etats-Unis, état de jugements portés par les services de renseignements américains sur la crise iranienne. Cela était indiqué de façon très nette dans le sous-titre de l'article ainsi rédigé : « Le K.G.B téléguide en Iran quatre réseaux parallèles, estiment les services de renseignements américains ».

En fait, ce n'est pas sur l'ensemble de cet article *« injurieux, malveillant, ridicule »*, dira Mᵉ Albala, que le Toudeh est venu plaider la diffamation, mardi 16 septembre, devant la 17ᵉ chambre de Paris, mais pour une phrase de quatre lignes. Cette phrase était la suivante : *« Le K.G.B., a également appris Hesi Carmel, contrôlerait en Iran quatre réseaux parallèles d'agents : celui du Toudeh, parti communiste de stricte obédience moscoutaire, qui compte quelque cinquante mille adhérents mais sûrement aussi de nombreux sous-marins... »*

Phrase *« inadmissible, diffamation caractérisée, mauvaise foi évidente »*, affirmera Mᵉ Albala. *« C'est faire du Toudeh, parti martyr, parti interdit sous le chah au moment même où, pour des raisons économiques, les relations du régime iranien avec l'U.R.S.S. étaient excellentes, le parti de l'étranger (...). Dire d'un Iranien qu'il est un agent du K.G.B. revient à l'affirmer coupable du crime d'espionnage et de trahison au profit d'une puissance étrangère, et l'on sait à quoi aboutit, dans tous les pays du monde, ce type d'accusation : à la peine de mort. Dire que les cinquante mille adhérents du Toudeh et ses prétendus sous-marins sont des agents du K.G.B. revient à affirmer que le parti n'est pas un parti iranien dirigé par des Iraniens au service de leur pays. Et cela est inadmissible (...) pour un parti dont les membres étaient poursuivis, torturés, exécutés. »*

Pour *l'Express* — et après M. Bernard Ulmann, venu expliquer à l'audience que les informations recueillies par son confrère Hesi Carmel rejoignaient les observations qu'il avait pu faire en sa qualité d'abord de chef de bureau de l'Agence France-Presse tant à Téhéran qu'à Moscou, puis de grand reporter à *l'Express*, — Mᵉ Raoul Castelain s'en tiendra, sur un plan strictement juridique, à la lettre de l'article. *« Il faut lire et savoir lire. Dans la phrase citée, il est écrit « le K.G.B. contrô- » lerait » et non pas le K.G.B. contrôle. Si la langue française a encore un sens, il y a là toute la différence entre un conditionnel et une affirmation. On ne peut donc là parler de mauvaise foi délibérée, qui, au sens de la loi, constitue la diffamation. Et puis, toute l'histoire du Toudeh montre que les liens de ce parti avec Moscou ont été toujours très étroits. N'oublions pas que ce parti a été dirigé, de sa fondation en 1941 jusqu'en 1971, par M. Romanesch depuis Moscou. Qu'il l'a été de 1971 à 1978 par M. Iskandari, membre du comité central (...). Est-ce de la diffamation d'écrire dans ces conditions que, au sein du Toudeh, les possibilités d'infiltration sont aisées ? »*

Le tribunal, présidé par Mme Jacqueline Clavery, s'est donné jusqu'au 4 octobre prochain pour en décider. — P. G.

DISCRIMINATION

Strasbourg. — Mme Vera Squarcialupi, député *communiste* italien au Parlement européen, vient de se plaindre des *« manœuvres sournoises »* dont aurait été victime, de la part de la Commission de Bruxelles, une de ses compatriotes de Pavie. Reçue au concours des fonctionnaires de *catégorie « A », celle-ci avait été* inscrite, comme cela est fréquent, sur une liste d'attente. Au cours de ses contacts avec l'administration bruxelloise, on lui aurait dit que le fait qu'elle se soit mariée depuis sa réussite à l'examen, il y a deux ans, ne *favoriserait pas sa désignation à* un poste de la Commission. Aucune trace n'existe cependant de *cette conversation. Mais* M. Henk Vredeling, le commissaire européen chargé des affaires sociales, s'est engagé à faire une enquête, après que Mme Squarcialupi se fut plainte de cette discrimination, le 16 septembre, au cours de la *première journée de la session* de l'Assemblée de Strasbourg. — *(Corresp.)*

Faits et jugements

Cinq, onze et dix-sept ans de prison pour des trafiquants de cannabis.

Lille. — Le tribunal de grande instance de Boulogne-sur-Mer a condamné très sévèrement les trois membres de l'équipage du yacht néerlandais *Esta-Vendora* qui, le 13 février, avait été intercepté dans la Manche alors qu'il transportait 1 086 kilos de résine de cannabis.

Deux Néerlandais, le propriétaire du bateau, Jan Nooy, vingt-cinq ans, et Jacob Kooyman, trente-cinq ans, ont été condamnés respectivement à onze et dix-sept ans de prison. Otto Simon, vingt-cinq ans, d'Allemagne fédérale, a été condamné à cinq ans et huit mois. Les condamnés devront payer solidairement une somme de 108 600 francs représentant la valeur de la marchandise confisquée et une amende de la même importance à l'administration des douanes.

D'autre part, Thierry Liatard, vingt-six ans, et son épouse, Béatrice Ruffin, dix-neuf ans, de Roubaix, qui ont reconnu qu'un trafic de drogue achetée aux Pays-Bas et revendue à Lille leur rapportait en moyenne 8 000 F par mois, ont été condamnés respectivement à trois ans de prison, dont deux avec sursis, et quinze mois, dont deux avec sursis. Ils sont condamnés à une amende de 300 000 francs. Tous deux drogués, ils avaient été arrêtés en mars après le décès d'un jeune Lillois par « surdose ».

● *Un trafic de fausse monnaie.* — Un trafiquant marseillais de fausse monnaie, François Ambrosi, trente-deux ans, un cafetier de Bagneux (Hauts-de-Seine), Jean Eche, cinquante-deux ans, et son gendre, Dominique Souren, trente-deux ans, Laurent Barros, trente-huit ans, et Mansuet Biehmele, trente-six ans, qui tentaient d'écouler un stock de deux mille cinq cents faux billets de *10 000 F C.F.A. (500 000 F)*, ont été appréhendés, les 10 et 11 septembre 1980, à Paris, par la brigade de répression du banditisme.

Les avocats « qui parleront contre la FANE » sont menacés de plasticage

« Les avocats qui parleront contre l'extrême droite et contre la FANE au procès du 19 septembre seront repérés, identifiés et plastiqués. » Tel est le texte d'une lettre signée « *Commando Mario Tuti* » qu'a reçue récemment Mᵉ Léo Matarasso, l'un des avocats des mouvements et associations qui se sont constitués parties civiles au procès de M. Marc Fredriksen, ancien secrétaire général de la FANE — dissoute le 3 septembre dernier, — et qui doit comparaître vendredi devant la dix-septième chambre du tribunal de grande instance de Paris, inculpé d'incitation à la discrimination raciale, incitation au meurtre et apologie de crimes de guerre pour des articles publiés entre septembre 1979 et juin 1980 dans le journal de son mouvement *Notre Europe*.

Ces menaces, qui ont été rendues publiques le mercredi 17 septembre à une conférence de presse tenue par M. Albert Levy, président du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), font suite à la trentaine d'attentats et d'attaques qui ont marqué l'été 1980 ainsi qu'à d'autres menaces visant soit des immigrés, soit des personnalités juives, ou encore des librairies, des organisations, signées soit de la FANE, soit de ce *commando Mario Tuti, ou encore* Ordre et justice nouvelle, et accompagnées de slogans comme « Heil Hitler », ou « Un seul dieu : Hitler ».

● *A Bastia*, un attentat à l'explosif a été commis le 17 septembre peu après minuit contre des bureaux de la direction générale de l'équipement, contigus au commissariat central de police.

Les dégâts matériels provoqués par cet attentat, qui n'a pas été revendiqué, sont importants.

A OXFORD

Une conférence internationale sur l'euthanasie et le suicide

De notre correspondant

Londres. — Répondant à l'invitation de la Société pour l'euthanasie volontaire, plus communément appelé Exit, deux cents délégués représentant une vingtaine d'organisations dans quinze pays de tous les continents, se sont réunis du 11 au 14 septembre à Oxford pour discuter des problèmes de l'euthanasie passive et de l'éventuelle création d'une organisation internationale. Dans l'immédiat, la discussion a porté sur la publication d'une brochure de trente-deux pages, *Mourir avec dignité*, une sorte de guide du suicide, énumérant les diverses méthodes permettant de mettre fin à ses jours avec, en annexe, une liste de médicaments accessibles sans ordonnance et indiquant les dosages requis pour provoquer la mort. A l'annonce de la publication de ce document réservé aux membres de la Société, il y a trois mois, le nombre des adhérents d'Exit était passé de deux mille à neuf mille.

Néanmoins, en août, le conseil de direction d'Exit, après une consultation juridique et probablement sous la pression officielle, décida, à une faible majorité, de renoncer à ce projet. La Société risquait, en effet, d'être poursuivie et ses membres condamnés à des peines de prison allant jusqu'à quatorze ans, en vertu du *Suicid Act* de 1961 interdisant toute aide et coopération au suicide. Mais cette loi ne s'appliquant pas à l'Ecosse, la section écossaise d'Exit a décidé récemment de publier le guide du suicide. La section écossaise a vu son effectif passer de trois cents à trois mille membres, et ceux qui en feront la demande recevront un exemplaire numéroté avec l'avertissement qu'ils s'exposent à être poursuivis et même arrêtés s'ils transmettaient ce document en Angleterre ou au Pays de Galles.

A dire vrai, les dirigeants d'Exit, unanimes pour demander des modifications à la loi de 1961, ne se font pas d'illusion sur les chances des projets de loi en ce sens présentés au Parlement. La société, en fait est divisée sur le principe d'une telle publication. Les uns en restent fermement partisans, comme M. Reed, secrétaire général de l'organisation et bien décidé, au risque même de provoquer la scission, à entraîner le nouveau comité de direction issu de la prochaine assemblée générale à revenir sur la décision prise en août. Les autres sont opposés à la publication, craignant que ce guide ne soit utilisé abusivement. Lord Soper, leader des *méthodistes*, s'est prononcé contre le guide du suicide. *« C'est de la sottise. Autant donner un couteau de cuisine à un enfant »*, a-t-il dit. Néanmoins il s'est déclaré favorable à l'euthanasie volontaire que, a-t-il dit, *« la morale exige »*. Mais un médecin d'Oxford a exprimé un point de vue différent, craignant que, pour les partisans de l'euthanasie volontaire, il ne s'agisse simplement d'une étape vers l'euthanasie obligatoire. D'autres, par contre, se sont déclarés pour l'euthanasie volontaire, *« un suicide rationnel »* selon l'expression d'un professeur américain.

« Pas de piqûres pas de tuyaux »

La conférence a discuté, en fait, deux propositions : l'une visant à amender la loi afin de permettre aux médecins d'accéder à la demande d'un malade condamné, présentée à l'avance, d'interrompre son traitement. Deux témoins *indépendants seraient requis pour* confirmer cette demande, deux médecins devraient certifier l'existence d'une maladie incurable.

L'autre proposition vise à élaborer une sorte de code de conduite destiné aux médecins pour les guider dans leur décision soit de prolonger inutilement un traitement, soit au contraire de l'interrompre pour *« laisser la nature suivre son cours inévitable »*.

Malgré la gravité du sujet, la conférence d'Oxford s'est déroulée dans la bonne humeur. Les délégués ont parlé également de leur propre expérience. Les uns arboraient des badges accrochés à leur poignet : *« Pas de tentative pour ressusciter. Pas de piqûres. Pas de tuyaux... »* Une jeune Anglaise de vingt ans déclarait en souriant qu'elle se préparait depuis longtemps à la mort et ajoutait que son appartenance à Exit avait donné un sens... à sa vie. D'autres faisaient état d'un pacte du suicide conclu avec des amis. Un Japonais expliquait même la technique du hara-kiri, ajoutant toutefois : *« Ça fait très mal. Ce n'est pas une bonne méthode... »*

HENRI PIERRE.

— A TF 1 —

L'UNE PARLE L'AUTRE PAS

Un seul amour, deux jeunesses. L'enquête de Pascale Breugnot et Denis Chegaray sur les adolescents de quatorze à dix-huit ans et la sexualité, diffusée mardi 16 septembre par TF 1 sous le titre « Ne me parlez pas d'amour », a illustré, de manière presque caricaturale, l'existence de deux jeunesses.

L'une parle, l'autre pas. A Paris, côté rive gauche, des jeunes gens déliés, des filles épanouies, rieuses, intarissables. Parler d'amour ? Rien de plus aisé. Mimer des flirts et des rencontres devant les caméras ? Un jeu d'enfant.

En banlieue, plus loin, la jeunesse muette, crispée. Des témoins — presque tous masculins — s'efforcent de dire avec des mots dont ils ne disposent pas ce qu'ils vivent confusément à grands coups de rigolades, de tendresse pudique.

Y aurait-il, devant l'amour aussi inégalité des chances, comme devant la culture et l'argent ? A première vue, oui. Mais les témoignages enregistrés par TF 1 étaient-ils d'autant plus authentiques qu'ils étaient plus bavards ? Il nous a semblé que le visage clos de ce « loubard » de banlieue répondant tristement que sa vie privée ne regarde personne était plus émouvant que les cabotinages de quelques jeunes filles, aisées à tous les sens du terme.

Un point commun en tout cas entre tous ces jeunes : la certitude que, au bout du chemin de l'amour, il y a le couple, la famille, les enfants. Un élève de lycée d'enseignement professionnel parle de la « bulle » dans laquelle il s'enferme avec sa petite amie et conclut : « Tout homme est né pour fonder un foyer. Je n'échapperai pas à la règle. » *Une adolescente des beaux quartiers, qui flirte à tout va et ne s'en cache pas, entonne un hymne à ses parents unis depuis vingt-cinq ans :* « Ils s'aiment beaucoup, ce qui est quand même basique. » *L'une parle, l'autre pas, mais ils disent la même chose.* — Br. F.

● « *Etre femme à l'Est* ». Sur ce thème, qui est le titre d'un livre de notre collaboratrice Anita Rind, publié par les Editions Stock, un débat aura lieu le lundi 22 septembre, de 16 heures à 19 heures à la Maison de la Mutualité, à Paris (34, rue Saint-Victor, salle M.). Les participants, outre l'auteur du livre, seraient Mmes Catherine Clément, Françoise Ducout, Ania Francos, Jeannette Laot (secrétaire nationale de la C.F.D.T.), Véronique Nielrtz (secrétaire nationale du P.S.), Joanna Pomian, Julia Konrad et d'autres femmes émigrées des pays de l'Est.

ÉDUCATION

LA RENTRÉE SCOLAIRE

M. André Henry appelle les enseignants à ne pas tomber dans le «piège» de la grève

Avec le retour en classe des élèves des académies de Limoges et de Toulouse, le jeudi 18 septembre, s'achèvera la deuxième semaine de la rentrée scolaire.

Dans la région parisienne, après une première journée de classe, seules des difficultés d'accueil dans certaines écoles maternelles nous sont signalées. Des classes supplémentaires devraient être ouvertes prochainement dans le dix-neuvième arrondissement de Paris. Dans l'Essonne, une manifestation de parents d'élèves et d'élus locaux a eu lieu à Morsang. Des écoles ont été occupées par des parents à Villepinte (Seine-Saint-Denis) et à Guyancourt (Yvelines).

La section parisienne du Syndicat des instituteurs insiste sur « les retards inacceptables dans les affectations du personnel enseignant », « le nombre très insuffisant de classes maternelles » et la « vétusté » de l'équipement scolaire. De son côté, M. Georges Sarre, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, affirme qu'aucun enfant né en 1978 n'a été accepté en maternelle.

Le jeudi 18 septembre sera surtout marqué par le début de l'application du mot d'ordre de grève lancé par six syndicats de l'enseignement secondaire affiliés à la FEN, à la C.G.T., à la C.F.D.T. et un syndicat indépendant (1) et permettra de tester la volonté d'action des enseignants au moment où une polémique oppose communistes et socialistes à l'intérieur des syndicats de la FEN (« le Monde » des 13 et 17 septembre).

Sur ce point, M. André Henry, secrétaire général de la FEN, a déclaré, le 16 septembre, à l'A.F.P. : « L'enjeu de ce débat ne tient pas dans des querelles subalternes, mais il touche à l'unité même de la FEN. L'initiative des dirigeants de deux syndicats (le SNES et le SNEP) manipulés par le parti communiste français est manifestement destinée, non pas à faire progresser les revendications contre la politique du pouvoir, mais à mettre la FEN en difficulté et à jeter le trouble chez les personnels d'éducation. » M. Henry « lance à tous les personnels d'éducation, de recherche et de culture, syndiqués ou non à la FEN, un appel au bon sens et à la raison, pour qu'ils prennent conscience du piège qui leur est tendu ».

« Aux manœuvres politiciennes qui menacent son unité, la FEN, conclut son secrétaire général, oppose une conception d'un syndicalisme indépendant, attaché à un travail syndical prenant en compte, pour les faire progresser et obtenir des résultats, les revendications et les intérêts de ses adhérents. »

Le même jour, M. Guy Hermier, membre du bureau politique du parti communiste, s'est étonné du comportement des dirigeants de la FEN et du SNI, qui utilisent « les mêmes arguments que ceux du ministre (...), consacrant toute leur énergie à torpiller les actions décidées par des enseignants syndiqués ». « Nous luttons pour une autre école, a ajouté M. Hermier. Nous sommes des partisans du changement. Changer la société, changer l'école, voilà notre objectif. »

(1) Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FEN), de l'éducation physique (SNEP-FEN), Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), des personnels de l'éducation nationale (S.G.P.E.N.-C.G.T.), Syndicat national des enseignements techniques et professionnels (S.N.E.T.P.-C.G.T.), Syndicat national des collèges (indépendant).

A JUVISY

Le chagrin de Damien

Comme des milliers d'autres enfants de son âge, Damien, un bambin de presque trois ans, a beaucoup pleuré mardi matin à l'heure de la rentrée scolaire. Chagrin paradoxal : au moment de la première sonnerie, Damien n'a pas vu disparaître au-delà de la vitre de sa classe le visage familier et ému de sa maman. A l'école La Fontaine de Juvisy (Essonne), il s'est vu refuser la place qui lui avait pourtant été promise lors de son inscription et pour laquelle il était soigneusement préparé, ainsi qu'en témoignent son cartable et sa blouse flambant neufs.

Toute la matinée, Damien et sa mère, visiblement plus désemparée que lui, n'ont pas été seuls pour affronter ce coup du sort. Il y avait là, dans le minuscule hall dominé par une fresque enfantine représentant un splendide soleil orange au milieu de fleurs et d'arbres, plusieurs dizaines de parents d'élèves et un groupe d'élus locaux, maire et conseiller général en tête. Motif de cette mobilisation orageuse : l'école La Fontaine ne disposait que de deux institutrices pour accueillir quatre-vingt-trois écoliers, dont soixante-dix-sept effectivement présents à l'appel. Une évidente anomalie issue d'une longue histoire.

Dès le mois de février, la directrice avait consciencieusement transmis à l'inspecteur d'académie les prévisions pour la rentrée à venir : soixante-six élèves, annonçait-elle. Appliquant à ce chiffre un abattement de 10 % qui ramenait le total potentiel à cinquante-six, l'administration pouvait alors prévoir deux classes là où elle en assurait trois l'année précédente. Mais depuis rien n'a pu la faire changer d'avis malgré l'évolution incontestable de l'effectif réel.

Jusqu'au jour « J »

« C'est un bel exemple de fonctionnement bureaucratique, s'indigne M. André Bussery (P.S.), maire de Juvisy. Le 11 juin, devant le conseil général, l'inspecteur d'académie indiquait qu'un dédoublement de classe était envisagé au-dessus de trente-cinq élèves de plus de deux ans et neuf mois inscrits. Or il a décidé le contraire. Le 2 août, j'ai reçu l'arrêté de fermeture d'une classe pour l'école La Fontaine. Depuis, je n'ai pu obtenir la moindre explication. »

Jusqu'au jour « J », les parents concernés se sont contentés de signer une pétition en espérant que tout allait s'arranger. Mais en découvrant les deux institutrices débordées par les enfants en surnombre, ils ont haussé le ton. « La décision a été prise pendant les vacances, et la directrice n'a été informée que le 12 septembre qu'elle n'aurait que deux classes sans même le renfort d'une auxiliaire, explique à la cantonade Mme Catherine Lacoste, responsable de la section locale de la Fédération des conseils de parents d'élèves. Et on nous donne soi-disant la parole ! Que voulez-vous faire avec quarante enfants ? La maternelle ce n'est tout de même pas une garderie... »

Un télégramme de protestation a aussitôt été adressé aux autorités. Puis un comité d'accueil s'est mis en place en attendant la visite de l'inspectrice maternelle du secteur. Parmi les parents, il a été question, à plusieurs reprises, de « classe sauvage ». Quant à Damien, il a finalement été accepté à la halte-garderie de la commune. Mais pour lui, cette rentrée est bel et bien ratée.

STÉPHANE BUGAT.

● *Nomination d'un administrateur provisoire à l'université de Rennes.* — La démission du président de l'université de Rennes II, M. Michel Denis, annoncée le 3 juillet (*le Monde* du 9 juillet) pour protester contre les modifications de la loi d'orientation, a pris effet lundi 15 septembre. Cette démission, suivie de celle des trois vice-présidents de l'université, avait été refusée le 1er août par le ministre des universités, en application de la loi du 21 juillet 1980, qui, selon Mme Saunier-Seïté, « *exclut que puisse être acceptée une démission d'un président d'université prenant effet avant le 15 décembre 1980* ».

M. Maurice Reux, ancien secrétaire général de l'académie de Rennes, admis à prendre sa retraite le 15 septembre, a été nommé, mardi 16 septembre, administrateur provisoire de l'université de Haute-Bretagne. — (*Corresp.*)

A Gennevilliers

40 % d'immigrés

Le décor est caricatural : blocs de béton gris et bâtiments préfabriqués en guise de locaux scolaires, « égayés » par des arbres malingres et des massifs au contour incertain. Barrant l'horizon, la muraille en dents de scie des usines Chausson et alentour quelques H.L.M. neuves plantées au hasard de l'abandon des entrepôts et des immeubles vétustes. Tout, en somme, pour faire de la cité scolaire Edouard-Vaillant, de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) un lieu sinon de désespérance du moins de morosité.

En cette rentrée 1980 pourtant l'humeur n'est point morose. Est-ce le soleil qui fait reluire le zinc des toitures refaites à neuf ? (Il pleuvait dans certaines classes il y a deux ans.) Est-ce l'herbe folle qui serpente le long des craquelures des cours de récréation laissées en jachère pour l'été ? Est-ce simplement que, comme à chaque rentrée, les élèves ont plaisir à se retrouver ?

M. Joseph Quilichini, le principal du collège, observe, l'air bonhomme, de jeunes Algériennes en tenue « chinoise » (tunique matelassée, sandales de velours noir) et les Antillaises coiffées à la Bo Derek. « *Il y a deux ou trois ans, la mode était au sac de supermarché en plastique,* note-t-il, *maintenant, c'est la sacoche militaire.* » De fait, garçons et filles arborent pour la plupart des sacs de toile kaki estampillés U.S. On repère les nouveaux de sixième avec leur cartable dans le dos comme à l'école élémentaire.

Satisfait M. Quilichini ? Officiellement, oui. « *Le rectorat maîtrise bien son affaire ; maintenant ce n'est plus la pagaille d'il y a quelques années.* » Il a ses professeurs — une cinquantaine — et ses élèves (« *entre sept cent cinquante et sept cent quatre-vingts* »). Rien à signaler.

Les nouveaux « profs », eux, semblent résignés. « *J'ai fait mon stage à Aubervilliers, alors je sais ce qui m'attend* », dit une jeune certifiée de mathématiques qui va prendre son premier poste. Son collègue maître auxiliaire depuis cinq ans sort de sa poche un canif : « *J'ai pris mes précautions* », dit-il pour plaisanter. Un troisième, maître auxiliaire qui a enseigné tour à tour — ou simultanément — le français, l'espagnol, l'histoire et géographie, l'éducation physique et l'éducation manuelle et technique, est tout heureux parce qu'il a pu échanger son emploi du temps contre un autre qui lui convenait mieux (« *deux jours de suite pour aller dans ma campagne* »). Et on ne lui a demandé cette année de n'enseigner que l'éducation manuelle et technique. « *Les travaux manuels, c'est concret. On voit le résultat de son travail. Avec l'histoire-géographie, on s'aperçoit au bout de deux semaines que rien n'est entré.* »

Tous savent qu'ils auront affaire à forte partie. C'est-à-dire à des élèves de faible niveau, à 40 % d'enfants d'immigrés. « *Un tiers ne savent pas lire à l'entrée en sixième : nous sommes dans la moyenne nationale* », pense le principal (1).

Au secrétariat, il faut batailler pour récupérer les manuels. « *Si tu ne rapportes pas ton livre tu devras payer 30 francs.* » En terre d'austérité, ces menaces comptent. On fait tout pour éviter « *les frais* ». « *Je n'ai pas inscrit les miens à la cantine,* dit une mère, *350 francs par trimestre, c'est trop pour nous. Heureusement que ma mère peut s'occuper d'eux.* »

Côté administration, on fait tout pour éviter les vols. « *On est obligé de ranger tous nos outils dans les bureaux. Sans ça on ne retrouverait rien* », explique le professeur de la section d'éducation spécialisée qui surveille le déménagement des caisses jusqu'à l'atelier. Ni le soleil, ni la joie des retrouvailles, ni le bon ordre d'une rentrée sans surprise ne peuvent faire oublier que l'on se trouve ici au milieu d'une « *population scolaire à haut risque* » comme le reconnaît le proviseur du lycée technique, M. Jacques Pitron. S'il est satisfait des conditions matérielles de la rentrée, il déplore qu'on rogne sur ses emplois de surveillants (cinq postes pour neuf cents élèves), comme si les normes du lycée Pasteur de Neuilly valaient aussi pour Gennevilliers.

A la cité scolaire Edouard-Vaillant la rentrée s'est bien passée. Mais on est résigné aux lendemains qui déchantent.

ROGER CANS.

(1) Au ministère de l'éducation, la proportion d'élèves entrant en sixième sans maîtriser la lecture est évaluée à 15 %.

Dans le Calvados

LES GENDARMES FONT ÉVACUER UNE ÉCOLE OCCUPÉE

L'école primaire Letot, de Bayeux (Calvados), qui était occupée par des parents d'élèves, a été évacuée, mardi 16 septembre, par les gendarmes. Depuis le 11 septembre, jour de la rentrée dans l'académie de Caen, des parents occupaient les locaux de cette école de onze classes pour réclamer le maintien d'un poste d'instituteur supprimé cette année.

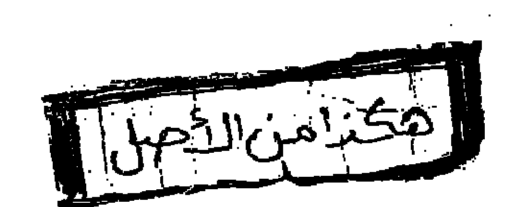
L'inspecteur d'académie avait déposé une plainte à la suite de ces actions. Mardi, en fin de matinée, les gendarmes sont intervenus, et ont interpellé sept parents d'élèves. Ces derniers ont été relâchés dans la soirée.

L'ÉDUCATION PHYSIQUE : UNE DISCIPLINE A PART ENTIÈRE ?

La majorité des parents (53 %) estiment que leurs enfants ne font pas assez de sport dans l'enseignement secondaire. C'est ce que révèle un sondage réalisé auprès de six cent neuf parents d'élèves de lycées ou collèges et publié dans le dernier numéro de *l'Equipe magazine.*

Pour 82 % de ces parents, il est « *important* » que leurs enfants fassent du sport à l'école. Chiffre très élevé qui illustre une évolution des mentalités et qui témoigne, comme le souligne dans le même journal la Fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E.), « *d'une prise de conscience de plus en plus grande vis-à-vis des problèmes d'éducation sous toutes ses formes. Les parents, aujourd'hui, considèrent l'éducation physique comme une discipline à part entière au même titre que les mathématiques ou le français* ».





SCIENCES

LE CHOIX DE C.B.S. EN FAVEUR DU SYSTÈME FRANÇAIS DE « TÉLÉTEXTE »

Antiope s'adaptera mieux « aux inévitables progrès de la technologie », *estime un responsable américain*

Le 29 juillet dernier, la chaîne américaine de radio-télévision C.B.S. proposait à la commission fédérale des communications (F.C.C.) d'adopter comme standard américain de télétexte le système français Antiope, *légèrement modifié* pour tenir compte des différences entre les systèmes américain et français de télévision (*le Monde* du 1er août).

La venue à Paris des deux présidents de C.B.S. leur a donné l'occasion d'expliciter les raisons et les conséquences probables d'une démarche qui a été évidemment bien accueillie en France, *mais beaucoup plus mal* en Grande-Bretagne, dont le système de télétexte était en compétition avec Antiope.

L'aigreur britannique est d'autant plus compréhensible que le télétexte est une invention anglaise. Ce sont des ingénieurs de la B.B.C. qui furent les premiers à utiliser la télévision pour trans*mettre, entre les images, l'infor*mation contenue dans une page de texte. Un système électronique ajouté au téléviseur peut alors décoder cette information, la transformer en une suite de caractères et faire apparaître *ceux-ci sur* l'écran.

La transmission se fait pendant le très bref intervalle de *temps où le faisceau lumineux* du téléviseur ayant atteint le bas de l'écran revient en haut pour décrire l'image suivante. On peut, en pratique, transmettre successivement un grand nombre de pages (jusqu'à trois cents), l'utilisateur sélectionnant à volonté la page qu'il veut visualiser.

Venu le premier, le système *britannique Ceefax a révélé un* manque de souplesse : il peut difficilement transmettre d'autres caractères que les lettres non accentuées de l'alphabet latin.

Les ingénieurs du Centre commun d'études de télévision et de télécommunications (C.C.E.T.T.) de Rennes, qui ont créé Antiope, ont choisi un mode de transmis*sion asynchrone qui offre* des possibilités beaucoup plus larges. Le codage permet l'utilisation d'un jeu plus vaste de caractères. Il est assez souple pour que des extensions déjà réalisées au laboratoire permettent de varier à *l'infini la forme et la dimension* des caractères ou de transmettre de véritables dessins. Enfin, Antiope est totalement compatible avec le système Télétel que le C.C.E.T.T. a ensuite créé et où l'information est transmise par une ligne téléphonique. Les même téléviseurs équipés des mêmes décodeurs pourront recevoir les deux types de messages. En Grande-Bretagne, au contraire, le système de transmission par téléphone Prestel utilise un codage différent de celui de Ceefax.

Depuis le début de 1979, C.B.S., qui n'est pas seulement une chaîne de radio-télévision mais aussi un éditeur de livres, de magazines et de disques, et en tant que tel est directement intéressé par les systèmes de transmission de texte, a mené une étude comparative des deux systèmes (français et britannique). C.B.S. n'a pas testé un troisième système (canadien) Telidon, *parce* que le matériel n'était pas encore disponible et aussi parce que l'« environnement » radio-télévisuel est le même au Canada et aux Etats-Unis et qu'il ne paraissait donc pas utile de doubler les essais canadiens. Des négociations franco-canadiennes ont d'ailleurs permis de rapprocher Telidon et Antiope et les deux systèmes pourraient devenir parfaitement compatibles, Telidon étant finalement un Antiope amélioré quant aux possibilités graphiques.

Au dire de M. Flaherty, responsable du développement chez C.B.S., les essais de Ceefax et d'Antiope ont montré que les qualités de transmission étaient les *mêmes pour les deux systèmes.* La plus grande souplesse d'Antiope et ses meilleurs possibilités *« de s'adapter aux inévitables progrès de la technologie »* ont conduit C.B.S. à estimer qu'Antiope *« correspondait le mieux aux services que devait offrir le télétexte pour réussir aux Etats-Unis ».*

Le système français a donc gagné une première manche, mais la balle est maintenant entre les mains de la F.C.C. Il y aura une enquête publique qui ne peut guère aboutir avant deux ans. Des deux autres grands réseaux de radio-télévision américaine, l'un, A.B.C., est hostile au développement du télétexte, dont il craint l'impact sur ses recettes publicitaires, alors que, au contraire, C.B.S. estime que cet impact sera positif. L'autre, N.B.C., a une position d'attente. Le réseau public P.B.S. est favorable à la proposition de C.B.S., comme le sont bon nombre d'exploitants de télévision par câbles ; ceux-ci voient dans le télétexte un moyen de rentabiliser leurs *investissements.*

Mais c'est sans doute la position des industriels américains de *l'électronique* qui *sera* déterminante, et elle sera fortement conditionnée par l'attitude que prendront les industriels français qui fabriquent les circuits intégrés utilisés pour les décodeurs d'Antiope.

MAURICE ARVONNY.

LE PROJET DE BUDGET POUR LA RECHERCHE : + 17,6 %

Le projet de budget pour la recherche (enveloppe recherche) est présenté, ce mercredi 17 septembre, par M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat chargé de la recherche. Il comporte six cent *vingt-cinq créations d'emplois,* dont quatre cent dix de chercheurs. Les autorisations de programmes totalisent 4 446 millions de francs, et les mesures nouvelles de fonctionnement se montent à 1 068 millions de francs — en *augmentation* respective de 20,4 % et 7,2 % sur l'année précédente. Il faut ajouter à ces sommes 124,5 et 625,7 millions de francs respectivement, à titre de provisions, pour compenser la T.V.A. : les organismes de recherche sont dorénavant assujettis à cette taxe.

La progression d'ensemble (17,6 %) est, cette année, nettement supérieure à l'inflation prévisible, ce qui ne fut pas fréquent dans le passé récent. La répartition doit obéir à trois principes : mieux équilibrer le financement entre charges fixes et moyens *opérationnels* ; *équiper* les laboratoires en grands appareils ; conforter la qualité du personnel scientifique. Enfin, une priorité est proposée en faveur des recherches menées en coopération entre plusieurs organismes ou *entre secteur public et secteur* privé.

DÉFENSE

L'ÉGYPTE ACHÈTE A L'ITALIE DES HÉLICOPTÈRES CHINOOK

Rome (*A.F.P.*). — L'Egypte vient de conclure un contrat de 140 *millions de dollars (environ* 570 millions de francs) pour l'achat à la société italienne Agusta d'hélicoptères de grande dimension CH-47 C, a-t-on appris, mardi 16 septembre, de source proche du ministère italien de la *défense.*

[Plus connu sous le nom de Chinook, l'hélicoptère CH-47 C est capable de transporter quarante-quatre hommes de troupe à 250 kilomètres à l'heure sur des distances de 1 500 à 2 000 kilomètres. Ce biturbine, conçu par Boeing, est produit sous licence par l'Italie, qui l'a exporté en Iran, en Libye et au Maroc.]

TROIS MORTS DANS L'ACCIDENT D'UN AVION MILITAIRE

Trois sous-officiers de l'aviation légère de l'armée de terre ont trouvé la mort, mardi 16 septembre, en fin d'après-midi, à proximité de La Tour-Blanche, en Dordogne, dans l'accident de leur avion, un Broussard, basé normalement à Nancy.

L'équipage était en exercice de largage de colis au camp de Souge (Gironde) lorsque, pour une raison encore indéterminée, l'appareil s'est écrasé et a pris *feu dans un petit bois où il s'est* abattu, vers 18 heures. Les trois occupants du Broussard : le major Paul Brice, l'adjudant André Hurbain et le maréchal des logis Michel Matha, ont péri carbonisés.

● *Nominations militaires.* — Sur *proposition* de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 17 septembre a approuvé la promotion au rang et à l'appellation de général de corps d'armée du général de division Pierre *Belfayol, qui prendra les fonctions* de major général de l'armée de terre, le 17 novembre, au départ du titulaire actuel, le général de corps d'armée Jacques Bley, admis en deuxième section (réserve).

Ont été élevés au rang et à l'appellation de général de corps aérien, les généraux de division aérienne Elie Humbert et Jean Saulnier.

Le général de corps d'armée Jean Biré a, d'autre part, été nommé inspecteur de l'infanterie.

RELIGION

La décision de supprimer le traitement de l'abbé Siegel est annulée par le tribunal administratif

De notre correspondant

Strasbourg. — *Le tribunal* administratif de Strasbourg vient d'annuler une décision du ministre de l'intérieur supprimant le traitement de l'abbé Jean Siegel, le curé intégriste de Thal-Drulingen (Bas-Rhin), qui avait été démis de ses *fonctions par l'évêque* de Strasbourg (*le Monde* du 12 octobre 1978).

En *Alsace* comme en *Moselle,* où reste en vigueur le système concordataire, les ministres du culte sont en effet rétribués par l'Etat. Le tribunal administratif devant lequel l'abbé Siegel avait porté son cas n'avait pas à se *prononcer sur la décision épiscopale* révoquant l'ecclésiastique, mais uniquement sur la suppression de son traitement, ordonnée par le ministère de l'intérieur. Dès qu'un ministre du culte est relevé de ses fonctions par son *Eglise, soutenait le ministère de* l'intérieur, cela entraîne la suppresion de son traitement.

Pour le tribunal, cette interprétation n'est pas conforme au droit local en vigueur dans les trois départements de l'Est. En effet, la loi locale du 15 novembre 1909 prévoit que l'autorité administrative peut maintenir, dans des cas particuliers, le traitement de l'ecclésiastique suspendu. Selon les attendus du jugement, le ministère aurait dû examiner si des circonstances particulières ne pouvaient justifier le maintien du traitement. Dès lors, le motif de l'annulation porte sur le caractère quasi automatique de la suppression de la rémunération décidée par le ministère.

Le jugement, qui se borne donc à souligner une erreur d'interprétation du droit local en la *matière, n'indique nullement que* son traitement doit de nouveau être versé à l'abbé Siegel. Ce dernier n'est plus payé depuis le 1er juillet 1978, date de sa révocation par l'évêque. Chef de file des intégristes d'Alsace, il avait occupé, avec une partie de ses fidèles, renforcés par des sympathisants parisiens venus de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, l'église Saint-Jean de Strasbourg. L'évêque venu leur demander d'évacuer les lieux avait été bousculé.

Par la suite, l'abbé Siegel n'a tenu aucun compte d'un jugement l'obligeant à rendre les clés de son église sous peine d'une *astreinte financière de 50 francs* par jour.

A l'évêché, où l'on affirme ne *pas vouloir envenimer l'affaire,* on confirme toutefois que Mgr Elchinger a demandé la mise à la retraite anticipée de l'ecclésiastique, actuellement âgé de cinquante-cinq ans. Dans la pratique, la retraite des prêtres catho-*venir à partir de soixante-cinq* ans, lorsqu'elle est justifiée pour raisons médicales, mais ne devient de droit qu'à partir de soixante-quinze ans.

JEAN-CLAUDE HAHN.

PRESSE

LE « DAILY STAR » ANNONCE SON INTENTION DE NE PLUS ÊTRE IMPRIMÉ A LONDRES

La direction du *Daily Star,* quotidien britannique tirant à un million d'exemplaires, a informé mardi 16 septembre les responsables du Syndicat des ouvriers du livre (N.G.A.) de son intention de ne plus imprimer le journal à Londres à partir du 27 septembre. *La direction explique sa décision* par le coût trop élevé de l'imprimerie dans la capitale. Lancé en 1978, le quotidien conservateur populaire, qui fait partie du groupe Express (quatre titres) ne sera plus imprimé qu'à Manches*ter. La direction a précisé que* cette mesure n'affecterait pas les cinquante-trois journalistes de la rédaction londonienne du *Daily Star.*

En revanche, M. Les Dixon, président du syndicat N.G.A. (National Graphical Association), estime qu'environ quarante de ses adhérents seraient touchés par la *décision.*

Ni le *Daily Star,* ni le *Daily Express* n'étaient en vente ce *mercredi 17 septembre, en raison* d'un mouvement de grève observé mardi soir par les ouvriers du livre, consécutif à cette décision de la direction.

LA MORT DE JEAN PIAGET

Une théorie de la connaissance aux fondements scientifiques

par FRANÇOIS LONGEOT (*)

Un regard rapide sur les publications de Piaget pourrait donner l'impression d'une vocation de *chercheur assez indécise*. Voulut-il être biologiste comme l'indiqueraient son premier article sur un moineau albinos (1907), sa thèse *Introduction à la malacologie valaisane* (1921) et un livre beaucoup plus récent, *Biologie et Connaissance* (1967) ? Fut-il plutôt un philosophe avec son *Introduction à l'épistémologie génétique* (1950) en trois forts volumes ou encore *Sagesse et illusion de la philosophie* (1965) ? Ou un logicien ? Des ouvrages comme le *Traité de logique* (1949), *Essais sur les transformations des opérations logiques* (1952), le laisseraient entendre. Fut-il avant tout un psychologue de l'enfant, ce dont témoigneraient des livres comme *la Formation du symbole chez l'enfant* (1945), *le Développement de la notion de temps chez l'enfant* (1946), en tout une vingtaine entre 1923 et 1961 et bien d'autres depuis, écrits seul ou en collaboration avec A. Szeminska et B. Inhelder, tels *la Genèse du nombre chez l'enfant* (1941), *la Représentation de l'espace chez l'enfant* (1948), *la Genèse de l'idée de hasard chez l'enfant* (1951) ?

Lire Piaget

C'est, semble-t-il, très injustement que Piaget est en général considéré comme un auteur extrêmement difficile à lire. Il est vrai qu'il ne fait aucune concession de style et ne s'amuse pas à orner sa pensée de comparaisons récréatives. Il est vrai, aussi, qu'il ne se donne pas toujours la peine de résumer suffisamment ses vues dans des introductions ou des conclusions qui dispenseraient le lecteur d'étudier le reste de l'ouvrage. Quant à ses considérations épistémologiques de la dernière période, en particulier, elles exigent un véritable intérêt pour la matière. Mais les conceptions du chercheur sont si claires, ses objectifs si précis, sa démarche si limpide, ses observations si éloquentes, ses dons de synthèse si impressionnants, que celui qui veut bien se donner la peine de lire Piaget comme il convient — c'est-à-dire avec attention et si possible crayon en main — trouvera son œuvre beaucoup plus facile qu'il ne s'y attendait. Sont particulièrement abordables outre « Sagesse et illusions de la philosophie » (PUF, voir ci-contre), « la Naissance de l'intelligence », « la Formation du symbole » et « la Genèse du nombre ». « La Psychologie de l'intelligence » est un ouvrage de base indispensable où l'on trouvera très bien exposé l'essentiel de la pensée du maître genevois. Tous ses petits ouvrages publiés dans la collection « Que sais-je » aux PUF sont parfaitement compréhensibles, de même que ceux ayant paru chez Denoël-Gonthier (par exemple « Psychologie et Epistémologie » « Où va l'éducation », etc.). Les « Entretiens libres avec Jean Piaget » (de J.-C. Bringuier, Ed Robert Laffont) constituent une excellente introduction à l'ensemble de l'œuvre et du système de Piaget.

E. L.

Entre le biologique et le logique

Cependant, dès que l'on s'aperçoit que tous ces travaux s'ordonnent autour d'une interrogation épistémologique, on saisit l'unité profonde des perspectives de recherche de Piaget. Celui-ci définit lui-même l'épistémologie comme *« l'étude de la constitution des connaissances valables »* et *« l'étude du passage des états de moindre connaissance aux états de connaissance plus poussée » (Logique et connaissance scientifique* [1967]). Ainsi s'expliqueraient les divers aspects de son œuvre. *Aspects philosophiques :* les recherches épistémologiques débouchent sur une théorie de la connaissance, chapitre essentiel de la philosophie *Aspects biologiques :* l'intelligence, instrument et source des connaissances, est adaptation, et l'adaptation est un problème biologique, celui des relations des organismes avec leur environnement. En épistémologie, on a affaire au cas particulier de l'adaptation du sujet connaissant et des objets à connaître. *Aspects psychologiques :* le problème épistémologique des interactions du sujet et des objets impose la description des comportements intellectuels, des niveaux successifs de leur fonctionnement, de l'enfant à l'adulte (genèse ou psychogenèse des raisonnements, d'où l'expression « psychologie génétique ») *Aspects logiques :* ayant montré, comme psychologue, que le fonctionnement de l'intelligence et de la pensée s'opère suivant certaines structures (au sens mathématique du terme), Piaget est allé jusqu'à les formaliser lui-même, et c'est en cela qu'il a fait œuvre de logicien.

Ses intérêts scientifiques au service de l'épistémologie se sont donc situés entre deux pôles : le biologique et le logique. Les deux domaines, apparemment si éloignés, se rejoignent dans les recherches en psychologie. La perspective biologique est celle où se place l'étude des modalités du *fonctionnement de l'intelligence* et de l'acquisition des connaissances ; la perspective logique est celle de l'étude des structures de cette intelligence. Montrer que le fonctionnement est structuré et comment les structures fonctionnent, comment elles se construisent les unes à partir des autres en fonctionnant, tel est le double objectif du Piaget psychologue du développement intellectuel. On voit qu'en Piaget le travail du logicien est subordonné au travail du psychogénéticien, et que le travail de ce dernier se réfère constamment à la biologie, à laquelle il emprunte des concepts (adaptation, assimilation, accommodation) et même des modèles fonctionnels. Tous ces travaux visent finalement à répondre à l'interrogation qui définit l'épistémologie.

Sans doute à cause de ses nombreux collaborateurs psychologues et de ses nombreux ouvrages psychologiques, Piaget fut célèbre surtout comme psychologue de l'enfant alors que la psychologie n'a été pour lui que le moyen de pratiquer l'épistémologie, un instrument et non une fin en soi. Puisque l'ensemble de l'œuvre s'est placé au service de l'épistémologie, Piaget fut-il en définitive un philosophe ? La réponse sera oui, si ce n'est pas une contradiction dans les termes que de parler de philosophie expérimentale. L'originalité la plus grande de Piaget, c'est peut-être d'avoir fondé une théorie de la connaissance sur une base scientifique, précisément au moyen de la psychologie du développement des opérations intellectuelles qui est une discipline expérimentale. Piaget demeurera le fondateur d'une épistémologie génétique s'appuyant sur la psychologie expérimentale de l'intelligence et de son développement chez l'enfant au lieu de reposer sur la seule spéculation *a priori*.

Résumer les quarante années de recherche pendant lesquelles l'accent fut mis surtout sur la description psychologique du développement *intellectuel conduit* à en dégager trois aspects essentiels : 1) le passage d'une centration des connaissances de l'enfant sur les caractéristiques de son corps propre et les activités du corps propres à l'objectivation et à la relativisation des connaissances ; 2) l'apparition progressive de la réversibilité dans les actions et plus tard dans la pensée ; 3) cette évolution passe par des stades qui se succèdent dans le même ordre chez tous les enfants, qui s'intègrent et qui peuvent être définis par des structures générales comme le groupe ou le treillis (ou réseau). La connaissance est d'abord toute pratique, le bébé apprend à connaître les objets en les utilisant, en les insérant dans ses actions. Les objets sont initialement connus comme objets à sucer, à tirer, à taper, à prendre, etc., selon qu'ils se laissent ou non « assimiler » à ces activités de l'*organisme qui sont déjà complexes* et que Piaget appelle des « schèmes ». La connaissance ne se livre pas à un organisme passif, *elle est une activité du sujet* dès la naissance. Elle est aussi une interaction, car, pour parvenir à assimiler des objets différents, un schème doit se modifier en se soumettant aux caractères spécifiques de ces objets (par exemple, dans l'activité d'attraper, ouvrir plus la main et tendre davantage le bras quand le jouet est plus gros et plus loin). Pour généraliser leur assimilation des objets, les schèmes doivent ainsi « s'accommoder » à eux.

Lorsqu'il ne suffit plus d'accommoder les actions pour vaincre la résistance des objets, le sujet doit coordonner plusieurs schèmes initialement indépendants, et par là il construit un nouveau schème plus complexe qui ne figurait pas à son répertoire (par exemple, tirer d'abord à soi le drap sur lequel le jouet trop éloigné est posé, afin de prendre ce jouet ensuite). Les progrès de la connaissance et l'amélioration des instruments de cette connaissance (les nouveaux schèmes) résultent des problèmes d'adaptation qu'il nous faut sans cesse résoudre.

Au lieu de considérer le biberon que l'on retourne du mauvais côté comme un objet différent du biberon présenté du côté de la tétine, le bébé, qui aura appris à coordonner deux mouvements successifs de rotation en une seule action permettant de revenir à la situation initiale, retournera de nouveau le biberon pour retrouver la tétine. Il aura compris, grâce à la construction de ce nouveau schème, que le biberon est un seul objet pourvu d'un endroit et d'un envers et dont l'existence est permanente à travers les déplacements qu'il subit. Cette coordination des actions sur le biberon peut être décrite comme une structure algébrique qui est un groupe (deux éléments). C'est ici que la logique vient se greffer sur l'observation psychologique pour la formaliser, l'observation psychologique étant elle-même guidée par une conception biologique : l'intelligence comme adaptation avec les rôles complémentaires de l'assimilation et de l'accommodation.

Trois stades

En même temps que cette décentration et cette objectivation apparaissent, les actions du bébé deviennent réversibles. En apprenant à coordonner ses déplacements et ceux des objets, l'enfant a compris aussi qu'un changement apporté par une action peut être annulé par une action inverse, et il connaît maintenant cette règle *a priori*, il l'utilise intentionnellement dans ses activités. Dans ses deux livres, *la Naissance de l'intelligence de l'enfant* (1936) et *la Construction du réel* (1937), Piaget a relaté un grand nombre d'observations de ce genre qu'il a recueillies en premier lieu sur ses trois enfants.

On retrouve ces caractères généraux du développement de l'intelligence entre l'âge de deux ans et l'âge adulte, mais il s'agit alors du développement de la *pensée, c'est-à-dire des actions* intériorisées. Celles-ci, à leur tour, vont se combiner peu à peu jusqu'à former, à partir de *sept à huit ans, des structures* générales comportant la réversibilité. Ce sont ces schèmes intériorisés (concepts mis en relation) groupés en structures d'ensemble que Piaget appelle les « opérations intellectuelles ».

Au total, Piaget a mis en lumière trois grands stades comprenant des sous-stades. L'évolution va d'une intelligence purement pratique et sans représentation, dont il a été question plus haut à propos des bébés, vers l'abstraction qui *caractérise les actions intériorisées* de la pensée, puis vers une abstraction de l'abstraction quand la pensée ne porte plus *seulement sur les objets*, leurs déplacements, leurs transformations, mais, en plus, sur les opérations intellectuelles.

C'est en définissant les structures des deux derniers stades que Piaget a produit une œuvre originale de logicien. Avec la structure de groupement, qui tient du groupe et du treillis, il formalise les inférences des enfants du stade opératoire concret entre sept et onze ans. Conçue pour exprimer les raisonnements d'enfants dont la logique est inachevée, cette structure a semblé parfois aux logiciens de métier insuffisamment précise et peu élégante, et cela se comprend puisqu'il s'agissait justement de décrire le fonctionnement d'une pensée encore peu abstraite et incomplètement coordonnée et non la pensée de *l'adulte logicien*.

L'ensemble de ses recherches psychogénétiques a servi à Piaget pour étayer les deux théories complémentaires de son *épistémologie*.

1) L'amélioration des instruments de connaissances dont dépend l'accroissement des connaissances résulte d'une construction par l'enfant lui-même au cours de ses interactions avec son environnement (objets et humains). La portée pédagogique de cette conception constructiviste est évidente en ce qu'elle s'oppose à un enseignement par simple transmission d'un savoir à un sujet passif utilisant seulement sa mémoire. Pour Piaget, le sujet ne peut apprendre que s'il a construit les schèmes lui permettant d'assimiler les données qu'on veut lui transmettre. Les structures de la pensée en quoi consistent les schèmes proviendraient d'une abstraction que le sujet effectue activement non pas sur les objets, mais à partir de ses actions sur les objets. Ce qu'il abstrait ainsi, ce sont les relations entre ces actions sur les objets, telles que réunir et séparer, mettre en correspondance ces objets et ensembles d'objets. Une fois intériorisées, ces coordinations d'actions constituent les formes générales de la pensée, outils servant à acquérir des *connaissances nouvelles* (voir sur ce point les *Recherches sur l'abstraction réfléchissante*, 1977).

2) La *construction de l'intelligence* s'expliquerait par un processus d'équilibration intéressant le sujet cherchant à connaître et les objets de connaissance qui résistent à ses instruments actuels de connaissance. A chaque moment, l'équilibre précédemment atteint du sujet et des objets est perturbé par des situations nouvelles auxquelles il faut s'adapter. Le sujet construit de nouvelles coordinations de ses actions qui ne le ramènent pas à l'ancien équilibre, mais qui le font accéder à une forme supérieure d'équilibre dans ses rapports avec les objets, la perturbation étant maintenant intégrée dans le nouveau système de rapports.

La création du Centre international d'épistémologie génétique en 1955 a été la réalisation la plus chère à Piaget, car elle incarnait son idéal de recherche. Depuis cette date se retrouvent au Centre, en permanence ou à l'occasion du symposium annuel, des psychologues, des logiciens, des mathématiciens, des physiciens de différents pays qui associent leur compétence pour traiter des thèmes épistémologiques sur la base d'expériences en psychologie génétique proposées, interprétées et discutées en commun. Le Centre est l'un des premiers et des rares lieux d'une recherche interdisciplinaire authentique. L'interdisciplinarité s'imposait particulièrement ici, dans la mesure où l'on ne peut parler correctement d'une science que si on la pratique, dans la mesure aussi où chaque science est limitée dans son objet et dans *ses méthodes*, chaque scientifique étroitement spécialisé. Il faut donc en étudier et en confronter plusieurs pour parvenir à une théorie générale de la formation des connaissances, but de l'épistémologie.

(*) Professeur à l'université de Grenoble-II. Auteur d'un ouvrage, *les Stades opératoires de Piaget et les facteurs de l'intelligence*, paru en 1978 aux Presses universitaires de Grenoble.

Le bon jardinier de la Sorbonne

Dans un livre charmant, le graphiste suisse Etienne Delessert, grand admirateur de Piaget, raconte aux enfants les aventures d'une petite souris qui découvre le monde (1). A la dernière page, plaisanterie compréhensible aux happy few seulement, le chétif animal sort de son souterrain et se trouve, à l'air libre, nez à nez avec un observateur à la taille écrasante, du moins à son échelle : Piaget lui-même, le nez chaussé de lunettes et la tête couronnée de cheveux blancs

Un géant bonhomme, mais devant lequel on s'estime forcément tout petit, petit, tel il est apparu au rongeur naïf, et tel sans doute l'ont ressenti les nombreux étudiants en psychologie qui ont eu le privilège de le compter parmi leurs professeurs. Ce fut à Paris de 1952 à 1963.

On n'était, cependant, peut-être pas tout de suite impressionné par le personnage. Il fallait bien connaître Piaget et déjà quelque peu son œuvre pour prendre vraiment conscience de son importance. Aucun professeur, au premier abord, ne semblait moins intimidant. Assis sur son estrade magistrale, dans une pièce en sous-sol de l'annexe de la faculté, rue de la Sorbonne, le savant internationalement connu, son éternelle pipe en bouche, avait plutôt l'air d'un bon jardinier prenant un instant de repos bien mérité entre le binage de deux rangées de petits pois. Chez lui, jamais de pose, de grandes envolées lyriques, d'effets de manche. Il parlait tout uniment, sur un ton d'évidence, de son travail et de ses expériences seulement, et s'il lui arrivait d'évoquer des théories soutenues par d'autres, ce n'était qu'à propos de ses propres thèmes de recherche.

Ces limitations bien précises qui, chez certains auraient peut-être passé pour une marque d'égocentrisme apparaissaient plutôt chez lui comme une preuve d'honnêteté et de franchise totales : Piaget n'a jamais consenti à discuter en public de ce qu'il considérait ne pas connaître à fond. Attitude qui ne s'est jamais démentie et on l'a vu, convié par Bernard Pivot, à l'émission télévisée « Apostrophes » opposer un refus poli aux questions de l'animateur. Il trouvait les problèmes débattus — et sur lesquels tous les autres invités dissertaient à l'aise — en dehors de ses modestes compétences.

« Savoir par cœur »

Ne développant dans ses cours que ses conceptions personnelles sur la naissance de l'intelligence, il n'exigeait, bien sûr, rien d'autre de ses étudiants qu'une connaissance parfaitement dirigée des ouvrages commentés au cours de l'année. Aussi, un bruit courait-il avec insistance : pour décrocher l'examen final, il était nécessaire de savoir son Piaget par cœur. Tâche qui irritait fort certaines personnalités jeunes mais déjà vigoureuses, inscrites au certificat de psychologie de l'enfant pour parfaire leur cursus. Parmi elles, Félix Guattari, qui avant l'Anti-Œdipe *ne jurait que par Lacan et se refusait tout simplement à composer sur les* Etapes du jugement moral chez l'enfant. *Quant à Lucien Goldmann, peu connu encore à l'époque, c'était seulement pour le plaisir et en amateur éclairé qu'il fréquentait les matinées du vendredi, consacrées au séminaire sur l'*Epistémologie génétique. *Il intervenait alors avec passion, unissant en des synthèses imprévues, son dieu avoué, Lukacs, et les constructions épistémologiques de Piaget.*

Mais ce n'était là qu'une voix parmi d'autres. En effet, malgré l'aspect très structuré de son système qui ne supporte apparemment guère les lézardes, Piaget appréciait les interventions intempestives et allait parfois jusqu'à susciter les contradictions, même si elles émanaient d'étudiants obscurs et sans formation particulière. Il cédait alors volontiers l'estrade et le tableau noir à ceux de ses élèves qui rejetaient le plus ouvertement ce qu'ils appelaient des « vues intellectualistes » sur l'enfant. Après la séance de réfutation, bourrée d'arguments que ses auteurs avaient crus sur le moment brillants et même irrécusables, Piaget prenait la parole et, en deux phrases, prononcées toujours de la même voix égale et paysanne, démontrait pourquoi telle objection ne pouvait être retenue et pourquoi telle autre ne le concernait nullement. Merveilleuses leçons de cohérence, de clarté et de précision, mais aussi de tolérance, car jamais l'audacieux « débater » ne se sentait blâmé, ni humilié. Tout au contraire : Piaget, qu'aucune critique ne parvenait à entamer, écoutait chacun avec la même bienveillance, et le même sourire à la fois amical et distant.

A la sortie des cours, on le rencontrait souvent dans les cafés avoisinants conversant avec l'un ou l'autre de ses disciples les plus doués. Mais apparemment, il ne s'agissait jamais de cinéma — où il n'aurait été qu'une fois dans sa vie, — de littérature ou de problèmes personnels. L'élu et le maître dépliaient des papiers, discutaient de résultats expérimentaux, comparaissaient des niveaux de raisonnement et dégageaient des modes inconnus de perception à partir de protocoles d'observations patiemment recueillis. Il n'accordait jamais d'importance qu'aux faits

Où était l'homme Piaget ? Difficile de le savoir vraiment, malgré quelques rares confidences personnelles éparses dans son œuvre (particulièrement dans Sagesse et illusion de la philosophie, *éd. PUF). Mais le savant, lui, reste toujours parmi nous.*

E. L.

(1) *Comment la souris reçoit une pierre sur la tête et découvre le monde.* Gallimard, coll. « Folio benjamin », 1980.

Une œuvre gigantesque

Piaget naît à Neuchâtel, en Suisse, le 9 août 1896. Il décrit lui-même sa famille dans un de ses ouvrages les plus accessibles : Sagesse et illusions de la philosophie *(PUF). Père historien, et incroyant, peu convaincu, par ailleurs, de l'objectivité de la connaissance historique. Mère protestante qui l'élève dans sa religion, et parrain littérateur sans enfants. Ce dernier l'invite un été sur les bords du lac d'Annecy pour lui faire lire et lui expliquer* l'Evolution créatrice. *Des vacances qui n'auraient peut-être pas enthousiasmé tout le monde, mais qui produisent chez le jeune Jean Piaget un véritable « coup de foudre ». A onze ans, il commence sa carrière scientifique en publiant un premier article sur un moineau albinos. Au lycée, son maître est le logicien Arnold Reymond, qui l'encourage à poursuivre une carrière essentiellement philosophique et à se spécialiser en philosophie biologique C'est ainsi que, en même temps que des travaux sur la malacologie (qui aboutissent à une thèse de zoologie en 1921), Piaget fait paraître deux essais philosophiques :* la Mission de l'idée *(1916) et* Recherche *(1918)*

Très fier de n'avoir jamais de sa vie passé un seul examen de psychologie (sauf au bachot en philosophie), Piaget ne peut pourtant pas prétendre n'avoir jamais suivi d'enseignement universitaire en cette matière, puisque c'est pour apprendre la psychologie et la psychiatrie avec Bleuler qu'il séjourne à Zurich. Mais il ne trouve pas sa voie. Il part ensuite à Paris, décidé à combiner les recherches en psychologie avec les enseignements de Brunschvicg et Lalande, et a la chance de pouvoir travailler à peu près seul au laboratoire de Binet (mort à cette date), dans une école toute à sa disposition. Il se voit confier un travail visant en principe à la mise au point de tests d'intelligence Cela permet, en fait, au jeune Piaget de commencer une analyse de la logique de l'enfant. C'est à cette époque qu'il fait ses premières observations sur l'absence de conservation des premiers âges : le fait de voir espacer ou resserrer les éléments d'une collection induit l'enfant à juger par là même qu'il y en a plus ou moins, qu'on en a ajouté ou enlevé

En 1921, Claparede offre à son compatriote un poste de chef de travaux, et Piaget centre de plus en plus ses intérêts sur la logique et l'histoire des sciences

En 1925, la succession de son maître Reymond est ouverte, puisque celui-ci passe à Lausanne. Piaget sollicite le poste, et le voici nommé professeur de psychologie, de sociologie et de philosophie à Neuchâtel. Son seul regret est alors de ne pouvoir présenter une thèse de philosophie, puisqu'il en occupe la chaire !

Mais l'ère des grandes publications est déjà commencée, avec — entre autres — la sortie en 1923 du Langage et la Pensée *chez* l'enfant. *Suivent au rythme d'un par an ou presque d'autres livres majeurs :* le Jugement et le Raisonnement chez l'enfant *(1924)*, la Représentation du monde chez l'enfant *(1926)*, la Causalité physique chez l'enfant *(1927)* ; le Jugement moral chez l'enfant *(1932)* ; la Naissance de l'intelligence chez l'enfant *(1936)* ; la Construction du réel chez l'enfant *(1937), etc.*

Entre-temps, Piaget s'est marié et a eu trois enfants dont les premières réactions prises sur le vif fournissent, en fait, l'armature expérimentale de certains de ses ouvrages capitaux. Procédure peu orthodoxe bien sûr, qui déconcerte les amoureux des grands nombres et des vastes échantillons. Pourtant, un peu plus tard, lorsqu'on aura vérifié méthodiquement sur de larges populations les conclusions de Piaget, on retrouvera toujours, à peu de chose près ses observations « princeps »

Les charges officielles, à partir de cette période, sollicitent de plus en plus Piaget. A partir de 1933 il est directeur de l'Institut universitaire des sciences de l'éducation à Genève. En 1940, il est professeur de psychologie dans cette même ville. De 1952 à 1963, c'est la chaire de psychologie à la Sorbonne qu'il occupe. Il se rend chaque semaine à Paris, car il continue à résider en Suisse. Mais ce n'est pas tout, car Piaget assume aussi des responsabilités internationales, au Bureau international d'éducation, à l'UNESCO, etc. De plus, il est membre de plusieurs sociétés savantes : Académie des sciences de Bucarest Boston, New-York par exemple, Société de psychologie de Belgique, Espagne, France parmi tant d'autres.

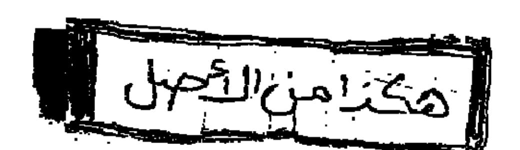
En 1963, l'université Harvard inaugure la longue liste de ses doctorats « Honoris Causa ». On se bousculera ensuite pour lui accorder ce titre : la Sorbonne en 1946, Rio-de-Janeiro en 1949 Cambridge en 1960, Montréal en 1964, etc.

Piaget a toujours mené une vie très calme et très active à la fois au cœur de ses montagnes suisses. A partir de 1955, sa production au Centre international d'épistémologie génétique à Genève, dont il est le fondateur-directeur, prend un rythme proprement hallucinant Les ouvrages, rédigés avec l'aide de nombreux collaborateurs, issus de disciplines très variées, sortent coup sur coup Ils sont tous consacrés à des sujets d'épistémologie apparemment assez arides ; ainsi Epistémologie de l'espace *(1964)*, Cybernétique et épistémologie *(1968)*, Epistémologie et psychologie de la fonction *(1968)*, l'Equilibration des structures cognitives *(1975). Ce sont là quelques-uns des titres qu'on peut relever sur d'épais volumes. Piaget aurait écrit bien plus de 20 000 pages*

En octobre 1975, une importante rencontre dont les actes furent publiés par les éditions du Seuil en 1979 sous le titre Théories du langage, théories de l'apprentissage, *avait réuni autour de Jean Piaget et de Noam Chomsky, fondateurs de la linguistique générative, François Jacob, Maurice Godelier, Gregory Bateson, entre autres chercheurs et savants.*

Un jour qu'on l'interrogeait sur l'abondance de son œuvre, il répliqua avec son humour très particulier qu'il en avait eu largement le temps puisqu'il n'avait pas eu besoin de lire Piaget » Ajoutons que Piaget se décrivait lui-même comme un grand anxieux, véritable bourreau de travail, et qu'il n'attachait guère d'importance aux différentes menues obligations de l'existence. Rares sont ceux, par exemple, qui peuvent se vanter d'avoir reçu une lettre de lui !

EVELINE LAURENT.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

TREIZE EXPOSITIONS EN VÉNÉTIE

La couronne de Palladio

TROIS moments forts pour commencer : Vicence, Vérone, Venise. Fin mai à Vicence, le panorama classique à base de photographies de l'« héritage de Palladio » dans *le monde (basilique). Fin juillet* à Vérone, une présentation claire, efficace, savante, de l'activité du maître pour deux grandes familles locales — sur lesquelles nous apprenons tout : les Sarego, les della Torre — et des débuts du peintre qui allait être son collaborateur, ce Véronèse pour lequel les Français ont toujours eu un faible (palais de la Gran-Guardia). Venise enfin, Venise qui était au temps de Palladio la maîtresse incontestée des centres cossus de la terre ferme. A la mi-juillet fut inaugurée une exposition à la fois brillante et élusive ; un recours ingénieux et comme « impressionniste » aux documents d'archives, aux gravures, aux tableaux-témoins, illustre la manière dont s'élaborait et s'entretenait par l'image, au milieu du seizième siècle, le « mythe » de Venise (palais ducal).

Ces trois mostre ont été assumées par les meilleurs spécialistes : R. Cevese, L. Magagnato, L. Puppi. Elles sont assorties de catalogues extrêmement denses et pleins d'ingrédients excitants. Mais c'est un cas limite. Ces expositions, abandonnant — non sans raison d'ailleurs — la monotonie de la monographie, la banalité de la recherche d'« atmosphère », sont des expositions à documents et à problèmes. Elles supposent des interrogations et même des dissertations, comme le souffle *indispensable au mouvement* de la *machine. Le* parcours engendre une sorte d'ivresse intellectuelle, une titillation des formes et des faits, un éveil et des regrets.

Au palais ducal, par exemple, la part faite à l'Arsenal, avec ses plans, ses fonderies, ses allégories et l'ordre des galères, *étale soudain aux yeux la* réalité navale, le cœur-atelier de la ville de la mer. Mais voici le *fameux projet* de reconstruction du Palais (identifié et présenté à Londres en 1975) qui aurait aboli la façade rouge et noire familière depuis des siècles et transformé l'image emblématique de la ville. Le grand conseil refusa et, malgré la gravité de l'incendie du 20 décembre 1577 — dont on peut voir *l'horreur sur les gravures populaires,* — recommanda de conserver l'enveloppe « gothique » de la maison des Doges. On venait de confier à Palladio la construction de ces églises dont les façades blanches et strictement dessinées, allaient dresser comme un écran de pierre au long de la Giudecca. On voudrait approfondir la relation entre Palladio et le « mythe » de la cité des eaux. Ce n'est pas insoluble, *mais... on verra plus tard.*

L'âtre, l'escalier et le pont

A Vérone, la courbe de l'Adige vert et ocre dessine un amphithéâtre naturel qui répond à celui des Romains (aujourd'hui équipé pour « Aïda ») ; la ville a été au seizième siècle un centre d'études archéologiques. L'érudit *Saraina, l'architecte Falco*netto, ont relevé les monuments antiques ; vient Palladio, il dessine les mêmes vestiges et, la comparaison est saisissante, il arrive à un degré de précision impitoyable. On forme l'idée d'un technicien sévère. Mais, dans une des villas construites par lui pour les della Torre, paraît avec l'accord de l'architecte, l'âtre-gueule d'enfer du stuccateur Bart-Ridolfi, dont il y a un autre exemple au palais Thiene de Vicence. Il reste à s'interroger sur la place que pouvait *faire au caprice,* à la bouffonnerie même, cet homme de rigueur et de suavité. Son caractère nous échapperait-il ?

Quant à l'exposition de Vicence, elle apparaît comme un résumé clair et commode des nombreuses expositions des dernières années sur le « palladianisme » américain, russe, français... nées des voyages internationaux des fameuses maquettes présentées ici même en 1973. Tant d'éléments nouveaux sont apparus qu'il faut lutter maintenant contre l'image diffuse du modèle palladien, dont on se contentait autrefois. En partant d'une typologie plus stricte, on comprend vite les distorsions et les métamorphoses.

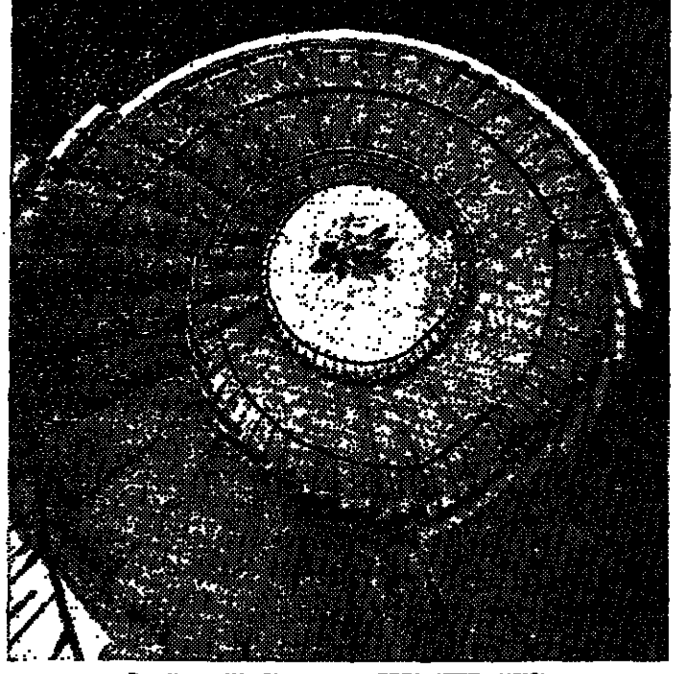
Palladio avait le don des solutions-surprises : les escaliers de forme hélicoïdale sans noyau central, par exemple, avaient sa prédilection. Celui du couvent de la *Charité à Venise* (englobé dans l'actuelle « Accademia ») a eu de nombreux échos dans la province ; *on l'a retrouvé dans* une villa proche de Vicence confiée à un architecte français, Cherrette, au début du dix-huitième siècle ; le principe y est, le charme bizarre est perdu. Alors ? Il faut repenser le « palladianisme ».

Il y a bien d'autres visites à prévoir. La chaîne des expositions, pareille à une couronne sinueuse, double celle des villas sur les collines ; silencieuses et *immuables,* parfois en cours de restauration, celles-ci posent, on s'en doute, bien des problèmes, *qu'on ne traitera pas maintenant.* Juste au pied du mur des Alpes, la Brenta débouche à Bassano ; Palladio a étudié pour cette ville-clé un pont sur le fleuve, publié dans le recueil des *Quatre Livres* (1570).

Une exposition sur les ponts de Palladio s'imposait : inaugurée le 1er septembre, elle a été réalisée avec beaucoup de savoir, éclaire les ressources de l'architecte-ingénieur et avance, à juste titre, semble-t-il, l'hypothèse d'une double proposition : en bois, comme celui qui existe (et qu'on a rétabli après 1945), ou en pierre, comme dans le projet monumental du Rialto.

Parallèlement, au palais Sturm, une présentation de majoliques du seizième siècle, avec d'abondants prêts de Sèvres, du *Louvre,* une réunion assez exceptionnelle de ces pièces d'Urbino et de Faenza, dont *le décor figuré* est directement tiré des gravures contemporaines d'après Raphaël, etc. Les fonds d'architecture — peu palladienne — y abondent dans l'ocre, le rouge et le bleu des assiettes. Mais l'architecte s'en servirait-il ?

Padoue, la cité natale du héros (il n'y a plus aujourd'hui de discussion à cet égard), ne pouvait rester muette. Sa contribution est centrée sur un illustre concitoyen de Palladio : Alvise *Cornaro, notable, théoricien* de l'agriculture nouvelle : la « bonification » des terres marécageuses, et ami de l'architecte Falconetto, le dessinateur-archéologue romantique de Vérone, qu'on retrouve à Padoue. Un milieu littéraire et scientifique, très positif, qui peut aider à comprendre Palladio.



Escalier hélicoïdal, par CHERRETTE (1712).

L'histoire et la géographie

L'exposition en deux épisodes *a été* inaugurée le 7 septembre (palais de la Ragione et Odéon Cornaro). Elle suivait de peu une forte bibliographie palladienne, présentée dans les vitrines du palais Montanari de Vicence, à partir de l'admirable bibliothèque de l'Avv. G. Cappeletti. La diffusion du traité de Palladio est un phénomène *essentiel de la culture classique :* elle intéresse toute l'Europe. Cet ensemble d'éditions rares suffit *à l'établir.* Un cinquième, un sixième catalogue de gros calibre sont, du coup, proposés aux amateurs.

Ainsi, par un merveilleux paradoxe, dans les expositions du centenaire, Palladio est partout et nulle part. Si l'on ajoute une imposante présentation de documents : inventaires, testaments, contrats... à Venise (Archives *nationales), un rassemblement* de pièces liturgiques à Vicence (palais épiscopal), quelques expositions complémentaires échelonnées à l'automne, on dépasse la douzaine de manifestations. On ne s'en plaindra pas, pas plus que de l'accumulation des catalogues-livres, où le savoir-faire italien s'est donné libre cours. Cela pour deux raisons.

Les provinces sont restées ici *des milieux naturels* où *la* préoccupation du patrimoine est plus passionnée et active qu'ailleurs. *L'Italie connaît à cet égard* un développement surprenant, stimulé par le besoin de combiner les disciplines, associant l'analyse historique et l'appréciation du social à la considération des ouvrages de l'art. L'opposition est frappante avec les célébrations du siècle passé ; les discours officiels menaçaient les architectes modernes infidèles à la « tradition » (?) palladienne et on avait organisé un concours *pour la façade (absente) du* Teatro Olimpico L'afflux des documents (commissions, paiements...) éclaire la démarche de Palladio, à la fois aimable et rigoureux, disponible et visiblement heureux de s'attacher à de nouvelles tâches comme à de nouveaux problèmes à résoudre *dans une époque* difficile. Un expérimentateur plutôt qu'un dogmatique. Si le travail énorme, passionné, accompli pour cet anniversaire, permet de mieux le comprendre, il aura été fécond.

Il s'y ajoute la situation exceptionnellement favorable due à l'existence d'un centre d'études, créé il y a plus de vingt ans à Vicence même. Une audience internationale, la publication d'un recueil d'études annuel, d'un *corpus* des grands édifices..., une longue et puissante préparation en somme. Cela peut expliquer pourquoi, comme aux temps académiques, en 1880, comme aux temps néo-classiques en 1780, on *éprouve en 1980 le besoin de* repenser Palladio dans son double contexte de géographie et d'histoire. C'est-à-dire du centre à la périphérie, mais aussi vice-versa.

ANDRÉ CHASTEL.

LES PRINCIPALES EXPOSITIONS

● **VICENCE :**

— **ANDREA PALLADIO, LA SUA EREDITA NEL MONDO,** sous la direction de R. Cevese ; Basilique (jusqu'au 9 novembre).

— **BIBLIOGRAFIA E ICONOGRAFIA PALLADIANA,** sous la direction de L. Puppi ; palais *Leoni Montanari,* Banca Cattolica del Veneto (jusqu'au 9 novembre).

● **VERONE :**

— **PALLADIO ET VERONA,** sous la direction de L. Magagnato ; Palazzo del gran Guardia (jusqu'au 9 novembre).

● **BASSANO :**

— **I PONTI DEL PALLADIO,** sous la direction de F. Rigon et *L. Magagnato ; museo civico* (jusqu'au 7 décembre).

— **IMMAGINI ARCHITETTONICHE NELLA MAJOLICA DEL CINQUECENTO,** sous la direction de C. Bernardi ; Palazzo Sturm (jusqu'au 5 octobre).

● **PADOUE :**

— **ALVISE CORNARO ET IL SUO TEMPO,** sous la direction de L. Puppi ; Loggia Cornaro et Palazzo della Ragione (jusqu'au 9 novembre).

● **VENISE :**

— **ARCHITETTURA E UTOPIA NELLA VENEZIA DEL CINQUECENTO,** sous la direction de L. Puppi ; palais Ducal (jusqu'au 9 novembre).

— **TESTIMONIANZE VENEZIANE DI INTERESSE PALLADIANO,** sous la direction de *M.-Fr. Tiepolo ; archivio* di Stato (jusqu'au 28 septembre).

UNE SELECTION

cinéma

LE DERNIER METRO DE FRANÇOIS TRUFFAUT

(Lire notre article page 19.)

FAME D'ALAN PARKER

Des adolescents rêvent de gloire dans une école new-yorkaise pour artistes en herbe, mais ils doivent *d'abord apprendre à mieux se* connaître pour bien affronter le monde. La grâce passe, pour les jeunes héros comme pour le spectateur.

LA RUE DE LA HONTE DE KENJI MIZOGUCHI

Le dernier film de Mizoguchi, une sorte de testament spirituel sur l'univers féminin et la prostitution, dont s'est occupé le meilleur de son œuvre.

Extérieur nuit, de Jacques Bral : la version française et moderne d'un classique de la comédie américaine, *« Sérénade à trois »,* d'Ernst Lubitsch. Deux garçons, une fille. Une construction rigoureuse, un dialogue serré, de bons acteurs. **Pastorale,** d'Otar Iosseliani : Otar Iosseliani à la campagne avec quatre *musiciens,* la flânerie et *le goût de l'observation* aiguë. **Loulou,** de Maurice Pialat : le maître du nouveau *réalisme* français. *La confirmation* du brio de la nouvelle génération d'acteurs (Gérard Depardieu, Isabelle Huppert). **Le Tonnerre rouge,** de Claude Fournier : la vraie histoire des Indiens par un poète québécois (en langue anglaise). **Anthracite,** d'Edouard Niermans : un ancien élève des bons pères jésuites réinvente des souvenirs doux-amers. *Les Guerriers de la nuit, de Walter* Hill : le film qui avait choqué la censure française, une évocation *esthétique de la violence* et du milieu. **Atlantic-City,** de Louis Malle : les beaux jours d'un vieux couple dans une cité balnéaire de *la côte est, une jeune femme qui* veut réussir.

musique

L'ENSEMBLE INTERCONTEMPORAIN *DU FESTIVAL ESTIVAL*

La musique contemporaine est comme un bonhomme de neige, *elle fond au soleil et attend sagement* l'hiver pour montrer le bout de son nez. Mais, cette fois, grâce au Festival estival de Paris, il ne sera pas nécessaire d'attendre la Saint-Nicolas pour retrouver les compositeurs français de la jeune génération : Patrick Marcland et Gérard Grisey ou les déjà classiques Stockhausen et Ligéti, dont ***Kreuzspiel et le Kammerkonzert,*** quoique anciens, n ont rien perdu de leur actualité. Comme l'Ensemble Intercontemporain a su se hisser en quelques années au premier plan des formations d'avant-garde, et que le chef Peter Eötvös est du petit nombre de ceux qui, face à des partitions aussi complexes, savent exactement ce *qu'ils veulent,* il est facile de deviner que si ce concert, donné dans la grande salle du Centre Pompidou, le 22 septembre, risque de passer un peu inaperçu, les curieux qui seront allés l'entendre ne l'oublieront pas de sitôt, vérifiant ainsi que les absents ont toujours tort.

RENTREE LYRIQUE

Le théâtre lyrique se porte bien et, à en juger par les titres qui se bousculent au seul signal de la rentrée, il va de mieux en mieux. L'Opéra de Paris, tout d'abord, espère bien renouveler, en reprenant la même production, le succès considérable qu'avait connu, en 1972, la création à Paris de **la Femme sans ombre,** de Richard Strauss (les 19, 22, 25, 30 septembre ; 3, 7, 11 et 16 octobre).

Tout à l'opposé, Radio-France soumet à la curiosité du public une œuvre moins connue encore : **Anthony and Cleopatra,** *du compositeur* américain Samuel Barber (le 23 septembre). Le même soir, à la salle Favart, débutera une série de représentations de **l'Héritière** (1974), de Jean-Michel Damase, adaptée par Louis Ducreux du roman de Henry James : **Washington Square** (les 23, 26, 29 septembre ; 2, 4, 6 et 8 octobre). Enfin, on pourra voir au Théâtre du Conservatoire **les Liaisons dangereuses** (1974), de Claude Prey, *qui ont fait les beaux soirs du* Festival d'Aix-en-Provence (les 24, 27 septembre ; 1er, 4 et 6 octobre).

L'Orchestre de chambre tchécoslovaque de Prague donnera un concert le 19 septembre à l'Orangerie du château de Sceaux ; il sera à Chartres le lendemain, où il se produira au cellier de Loëns. Récital de Marylin Horne le 20 septembre à l'Opéra de Paris. L'Ensemble polyphonique de France *chantera le « Requiem d'Ockeghem* et les « Lamentations » de Josquin des Prés à la Sainte-Chapelle, le 24 septembre. Jean-Jacques Kantorow et Henri Barda joueront des œuvres méconnues de Liszt pour piano et violon, le 24 septembre à *l'église* des Billettes.

théâtre

LES MISERABLES, LA BONNE SOUPE, RUDE JOURNEE EN PERSPECTIVE *AU PALAIS DES SPORTS,* A MARIGNY, AU LUCERNAIRE

Le gros morceau de la semaine, c'est le supershow Hossein : **les Misérables,** en musique, qui commencent le 22, au Palais des sports. Les salles seront pleines, pas de surprise. Confirmation et vedettariat également avec Danielle Darrieux. Elle reprend au Marigny, dans **la Bonne Soupe,** de Félicien Marceau (académicien français), le *rôle créé par Marie Bell (en 1958),* tandis que Jacqueline Maillan joue, au Théâtre Antoine, le Barillet et Gredy 1980 : **Potiche.** Pour changer, le Théâtre de Paris accueille le Centre dramatique de Lyon, Théâtre du VIII, avec un beau **Mariage de Figaro,** mis en scène par Françoise Petit et le Campagnol pour **En r'venant d'Expo** à *la Cartouchière du Soleil.*

Carlos Wittig met en scène, au Théâtre des Quartiers d'Ivry *une pièce de Xavier Pommeret :* **In amerika culcati.** Au Lucernaire, Yann Collette reprend **Rude Journée en perspective,** qu'il a créée à Avignon cet été.

Au Lucernaire, Garance a repris **Molly Bloom,** au Palais des glaces **Jean-Paul Farré** continue à siffler trois fois. Au Saint-Georges, on retrouve **l'Aide Mémoire,** de Jean-*Claude Carrière,* et à *l'Œuvre* **Un habit pour l'hiver,** de et avec Claude Rich.

expositions

REGARDS SUR LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE AU DIX-NEUVIEME SIECLE AU PETIT PALAIS

Le département photographique du Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale s'est décidé à extraire de ses fonds, qui pour la photographie du dix-neuvième siècle comportent plus d'un million de *documents, un choix de deux cents* épreuves originales signées Atget, Nadar, Le Gray, Maville, mais aussi de noms peu connus. Parmi elles des portraits, des paysages, des natures mortes, des reportages, pour témoigner de la photographie en tant qu'art, déjà. Une exposition du Festival d'automne. Elle ira au MET de New-York pour Noël.

HOMMAGE A PAUL DELVAUX AU CENTRE CULTUREL DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE DE BELGIQUE

Un hommage au vieil artiste qui, écrivait Breton, **« a fait de l'univers l'empire d'une femme, toujours la même, qui règne sur les grands faubourg du cœur. »** L'exposition *présente des œuvres sur papier,* notamment de grandes aquarelles récentes inédites (127-129, rue Saint-Martin, à partir du 19 septembre).

LA BIENNALE DE PARIS *AU MUSEE D'ART MODERNE* DE LA VILLE DE PARIS ET AU *CENTRE GEORGES-POMPIDOU*

A partir du 20 septembre (lire, page 21), le tableau des exposi*tions de la rentrée).*

ESPRITS ET DIEUX D'AFRIQUE...

Des statues et des masques sélectionnés dans les collections *nationales et étrangères pour leur* pouvoir à évoquer les esprits, les génies et les dieux, et leur force *plastique.*

...JEAN-BAPTISTE CARPEAUX A NICE

Une exposition réalisée avec les Carpeaux des collections niçoises, notamment celle du musée Jules-*Cheret, riche en terres,* plâtres, dessins, aquarelles et huiles du sculpteur.

GEORGES BRAQUE A LA FONDATION MAEGHT

Un hommage à Georges Braque, l'autre inventeur du cubisme, avec cent cinquante œuvres prêtées par des musées et des collectionneurs *du monde entier.*

LES BILANS DE LA MOSTRA DE VENISE

Couleur du temps qui passe

Ce qui a constitué le côté irremplaçable de la dernière biennale de Venise, du moins de son secteur cinéma, *c'est la priorité accordée* à la recherche et la conscience que la compétition proprement dite et ses extensions ne suffisaient plus à appréhender le cinéma aujourd'hui. *C'est, par-delà un fabuleux succès* auprès du jeune public — la Mostra, avec ses innombrables projections, non seulement au Palais du Festival du Lido, mais aussi à *Venise même et à Mestre dans* les quartiers ouvriers, a vendu une moyenne de seize mille billets d'entrée *par jour, selon les organisateurs,* — l'attention portée à tout un secteur expérimental qu'on n'a guère l'habitude de rencontrer dans un festival de cinéma.

Nous recueillions *ici les fruits* d'une politique mise en place, dans les tâtonnements et l'incertitude, depuis 1974, redéfinie et appliquée depuis 1979, avec un brio, une *intelligence extraordinaires, par* le nouveau responsable de la Mostra, le cinéaste Carlo Lizzani.

Le cinéma à Venise, on sait que ça ne se limite ni à la seule *industrie, ni à la sémiologie, ni* aux *cinémathèques.* Certes, il faut mettre à part la remarquable rétrospective consacrée à Mizoguchi, la plus complète réalisée à ce jour *en Europe, dont les retombées ne* manqueront pas de nous accompagner dans les années 80.

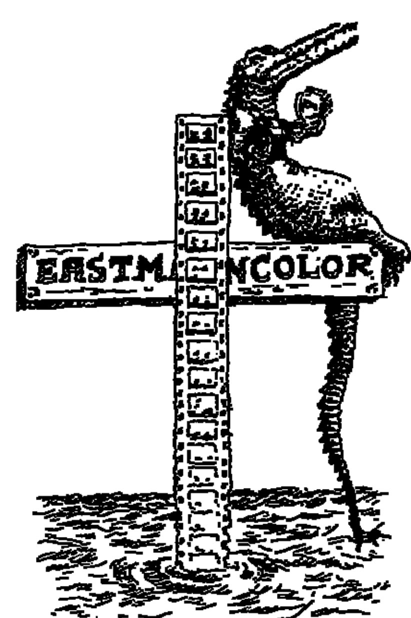
Certes, la théorie du cinéma reste un élément essentiel de la *compréhension du cinématographe,* de toute écriture par le cinéma, images et sons en mouvement, qu'il s'agisse de cinéma proprement dit, de télévision, de vidéo. Le catalogue juste publié des interventions de diverses personnalités au symposium de la Biennale cinéma de 1979, sur le thème « *Cinéma des années 80* », en juxtaposant les points de vue de critiques, cinéastes (de Michelangelo Antonioni à Jean Rouch et Richard Leacock), producteurs, sé*miologues, laisse un peu au lecteur* une sensation de vertige, comme le sentiment d'une gigantesque cacophonie.

Et puis cette année Carlo Lizzani a mis les points sur les i, aidé il est vrai, et c'est un phénomène que *nous ne retrouvons pas en France,* par l'ensemble de la profession italienne. Son entreprise la plus *critiquée a été, l'hiver dernier,* la création d'un laboratoire de recherche son et image animé par de jeunes chercheurs et dont les travaux aboutirent, au cours de la Mostra, à des séances expérimentales de cinéma (chaque soir, à 7 heures), à des *concerts, à une rencontre avec* Robert Bresson. Robert Bresson ne se fit pas faute de reprendre quelques-unes de ses idées favorites, mais la *passion et la précision mêmes* avec lesquelles il insista sur le rôle du son au cinéma — pour lui un bruit est aussi important qu'une parole, il *faut complètement rejeter* le « cinéma-cinéma » à base de théâtre — nous étonnèrent.

« *Horace,* nous expliqua Bresson, *dit que l'œil domine l'oreille.* » Erreur, dans l'univers, et dans la nature en général, c'est le contraire.

« *Jusqu'à trente-cinq ans, j'étais peintre. Tout à coup, c'est l'oreille qui a compté. Elle est plus complexe* », poursuit l'auteur de *Pickpocket.* Jusqu'alors, il réduisait l'image en ignorant l'importance du son. « *Je n'avais pas divisé son et image. Le son est comme la crème. Le lait qu'on nous vend est du lait sans crème. Le lait intact est dit « enrichi de sa crème ». De la même manière, pour nous, le son enrichit l'écran.* » *Le son n'a pas* de lieu, mais il peut décrire un lieu. Son apport à l'image est capital, il finit par dominer l'image... Une image est plate. Dès que le son apparaît, elle peut prendre de la profondeur. Car « *le son est une véritable personne* ».

Nous suivîmes un soir une des expériences quotidiennes du laboratoire son-image : cinq musiciens classiques, deux contrebassistes, deux saxophonistes, un percussionniste, improvisaient pendant vingt minutes sur *Metropolis* de Fritz *Lang, on leur avait montré juste* avant la séance l'extrait choisi — l'invasion de la cité future par les ouvriers qui se révoltent contre les machines, conduits par un robot. Tout d'un coup l'image prenait une autre valeur, la construction musicale, mathématique de Fritz Lang, *acquérait une beauté, un relief étonnants.* Mais le même commentaire musical transcrit sur bande optique ou magnétique, canalisé par un haut-parleur, aurait perdu son pouvoir de transfiguration. Dans un des rapports présentés au colloque, Giorgia de Negri nous rappelait *l'esprit de découverte et les espoirs* qui avaient accompagné la naissance du cinéma sonore, citait Eisenstein, Bela Balasz, mais aussi Schoenberg.



★ *Dessin de BONNAFFE.*

La croisade de Martin Scorsese

Plus remarqués, plus sensation*nels, furent les discours* de Michelangelo Antonioni et de Martin Scorsese sur la couleur, l'utilisation de nouvelles couleurs pour le premier, l'effacement de la couleur pour le second, la mort lente des films en couleur déjà tournés ou à tourner. Michelangelo Antonioni était *à Venise avec une expérience entièrement* financée par la RAI, le tournage sur support magnétique du *Mystère d'Oberwald,* avec Monica Vitti, dans le rôle autrefois *créé par Edwige Feuillère en* France : *le Mystère d'Oberwald* est la libre interprétation, par l'auteur du *Désert rouge,* de la pièce de Jean Cocteau, *l'Aigle à deux têtes.*

Mais pour Antonioni, *le Mystère d'Oberwald* représentait d'abord une chance *unique* de prendre les commandes d'un complexe appareillage video, de travailler la couleur à même le tournage, de développer un espace couleur qui interpréterait *picturalement le matériau dramatique,* déploierait cette même couleur dans l'espace ; « *On est placé devant un banc plein de leviers,* déclare Antonioni, *et, quand on les déplace, on peut ajouter ou enlever la couleur, intervenir sur la qualité et les rapports entre les différentes tonalités... Il ne s'agit pas du tout d'un jeu, mais d'une façon nouvelle de faire le cinéma... La bande magnétique possède tous les atouts nécessaires pour remplacer la pellicule traditionnelle. Dans aucun autre domaine comme dans l'électronique, poésie et technique marchent de pair* ».

Dans dix ans, assure le cinéaste, *le passage à l'électronique sera* définitif. *Le Mystère d'Oberwald* a d'abord été tourné sur vidéo — il passera à la *télévision* italienne, — puis transféré sur pellicule cinématographique. Le résultat n'est pas encore convaincant, la pellicule accentue, détache, le manque de texture de *l'image* vidéo, *amène* Antonioni à retrouver parfois les bons vieux chromos de 1900.

C'est aussi de la vidéo, ou de son héritier, le vidéodisque, que *Martin Scorsese et tous ceux qui* se penchent sur le problème de la conservation des films anciens et futurs, en noir et blanc mais surtout *en couleur, attendent dans un avenir* pas trop éloigné, le salut. Deux heures durant, devant une salle comble, projections à l'appui, Martin Scorsese démontra, répéta, la fragilité de la couleur au cinéma.

Successivement nous pûmes voir des bandes-annonces américaines anciennes : l'une d'époque, en technicolor, *Kentucky* (1938), avec *Loretta Young, un peu rayée mais* aux couleurs intactes ; une autre, de 1955, en Eastmancolor, celle de *la Terre des pharaons,* d'Howard Hawks, réduite à un camaïeu rose sale. Plus impressionnante encore, la juxtaposition de deux bandes-annonces du même film, la comédie *musicale The King and I* (avec Yul Brinner et Deborah Kerr, 1956), mais tirées l'une sur Eastmancolor, délavée, rosâtre, l'autre en Technicolor, intacte, avec des couleurs *parfaites,* avait de quoi confondre.

Martin Scorsese, à l'évidence, a marqué des points, même s'il est violemment contesté sur le plan technique par une autorité comme *Jean-Pierre Beauviala, ou plus discrètement* pris à parti par notre commission supérieure technique dans le rapport qu'elle va prochainement publier sur la question : *Martin Scorsese met l'accent* presque exclusivement, reproche-t-on, sur la fragilité des copies d'exploitation. Ce qui compte, c'est la bonne conservation des *masters,* des négatifs originaux des films dans leur version définitive, montée selon la vision du metteur en scène.

En substance, dit Scorsese, nous écrivons sur du vent, il ne restera rien de nos efforts. *Il faut* d'extrême urgence mettre les grands producteurs de pellicule comme Eastman-Kodak (qui occupe une position dominante sur le marché américain, *environ 90 % des films sortent de* ses usines) et les grands studios devant leurs responsabilités. Martin Scorsese a déjà l'appui de plus de deux cents noms du monde du *cinéma,* principalement cinéastes, mais aussi techniciens, acteurs, et même critiques.

Que cette pétition réunisse déjà des personnalités aussi différentes, aussi représentatives que Lindsay Anderson, Michelangelo Antonioni, Ingmar Bergman, Stan Brakhage, Federico Fellini, Ousmane Sembène, Michael Snow, King Vidor, William Wyler, — avec ce qu'elles représentent chacune dans des secteurs bien différents — (il faudrait y ajouter la bande de San-Francisco, Lucas, Coppola, Spielberg), prouve *que l'auteur de New-York - New-York* a déjà largement atteint son but initial : éveiller l'attention de tous les cinéastes qui, à l'image des autres arts, considéraient *comme allant de soi la survie de* leur création.

LOUIS MARCORELLES.

Érotisme et féminisme de Kenji Mizoguchi

L'un des événements de la *Mostra 80,* à Venise, *a été* la rétrospective Mizoguchi, organisée par le vigilant et aimable Adriano Apra, et assortie d'un somptueux catalogue, qui a per*mis à un public assez nombreux* de découvrir ou de revoir de rares chefs-d'œuvre, mais aussi de mesurer la continuité thématique, véritablement obsessionnelle, de cette œuvre d'une trentaine d'années (1923-1956). A l'exception des *jidai eiga* — films historiques — de la période de la guerre, cette œuvre abondante (quatre-vingt-cinq films) s'organise presque tout entière autour d'un motif unique, indéfiniment varié, celui *de la violence — morale, sociale* et sexuelle — faite aux femmes.

Mizoguchi n'est pleinement Mizoguchi que lorsqu'il traite ce sujet. C'est celui de ses principaux chefs-d'œuvre : *l'Élégie de Naniwa (Naniwa Hika,* 1936), *les Sœurs de Gion (Gion no Shimai,* 1936), *le Portrait de Madame Yuki (Yuki Fujin Ezu,* 1950), *Mademoiselle Oyû (Oyû-sama,* 1951), *la Vie d'O'Haru, femme galante (Saikaku Ichidai Onna,* 1952), *les Musiciens de Gion (Gion Bayashi,* 1953), *la Rue de la honte (Akasen Chitai,* 1956), son dernier film.

Progressiste et féministe dans *son ensemble,* l'œuvre de Mizoguchi n'en est pas moins traversée, à cet égard, par une équivoque profonde.

Elle se retrouve dans la vie de de l'artiste et le peu que nous sachions de celle-ci (qu'ont rappelée, au cours d'une discussion, le scénariste et ami de « Mizo-san », Yoshikata Yoda, et le critique *Tadao Sato, présents tous* deux à Venise) éclaire l'œuvre de façon remarquable. Car Mizoguchi n'a jamais cessé à travers ses films, de parler de lui-même. Ces films ne sont si tenus, si intenses, que parce qu'ils sont faits de la chair même de l'artiste, d'un *désir suppliciant et* coupable.

Les geishas nécessaires

Lorsque, à la fin des *Sœurs de Gion* (récit des malheurs de deux geishas, l'une « moderne » et l'autre « traditionnelle », dans le dur monde des hommes et de l'argent), la plus jeune des deux sœurs, Omosha, crie dans son *désespoir et sa révolte que* les geishas ne devraient pas exister, qu'« elles ne sont pas nécessaires », il faut bien sûr admettre que c'est la conclusion de la fable, sa *morale.* Par la bouche de ces créatures, c'est l'auteur qui parle. Yoda, l'au*teur du scénario du film,* indique d'ailleurs dans ses « Souvenirs sur Mizoguchi », que cette tirade finale a été ajoutée à *la demande* expresse du réalisateur.

Pourquoi, cependant, ce cri : « les geishas ne sont pas nécessaires », nous paraît-il vouloir dire exactement le contraire de ce qu'il dit ? Tout montre, en effet, dans ce film comme dans d'autres, que les geishas sont *nécessaires aux hommes, que* ceux-ci ne s'en sortiraient pas sans elles. Ils s'en servent et les jettent (ici littéralement, puisqu'Omosha est jetée d'une voiture en marche par un amoureux éconduit). Variation sur le même thème, *les Musiciens de Gion,* près de vingt ans plus tard, montrera deux geishas contraintes de *coucher* avec des hommes qui leur répugnent pour que réussisse une importante transaction commerciale, un contrat de 80 millions de yens.

Tout se passe comme si Mizoguchi, dans le moment même où il proclame la *nécessité* d'abolir l'esclavage sexuel, le système prostitutionnel (dont l'institution des geishas constitue une variante à peine plus subtile), *pensait cette abolition* impossible dans une société régie par l'argent. L'exploitation de l'homme par l'homme est saisie par lui, sous le jour cru de l'érotisme, comme exploitation sexuelle de la femme. Ses geishas, ses prostituées, sont d'ail*leurs toujours,* par un mécanisme tordu mais inexorable, dépossédées de l'argent qu'elles sont censées soutirer aux clients. Si elles aiment, ce sera nécessairement *un parasite sans* le sou. Si elles sont aimées d'un homme riche, il sera répugnant et elles ne pourront pas supporter ses bienfaits. D'une façon ou d'une autre, le mouvement est à sens unique : elles ne prennent rien et donnent tout.

Le sexe et l'argent

En retour, il leur arrive de *mutiler ou de tuer. Dans les* mêmes *Musiciens de Gion,* la délicieuse et innocente Eiko (Ayako Wakao) tranche à coups de dents la langue que l'homme *d'affaires lui enfonce de force* dans la bouche. Mizoguchi excelle à ces scènes de violences, où les déplacements latéraux de caméra, l'utilisation de l'espace hors-champ, le son, produisent une intensité évocatrice plus forte que la représentation de l'acte.

Dans toute l'œuvre de Mizoguchi donc, l'argent se convertit en sexe et le sexe en argent. La société tout entière repose sur ce *cercle infernal, qui interdit toute* authenticité de l'amour et sacrifie celui-ci au désir le plus court. Mizoguchi n'eut pas pour rien une conscience aiguë de cet état *de choses. Ce progressiste se sait* être, dans sa chair, un conservateur. Ce féministe est un phallocrate. Il importe de rappeler qu'il a passé sa vie dans les maisons de plaisir, que, selon l'un de ses proches (rapporté par Sadoul), il ne fit tant de films que pour payer les geishas.

On connaît cet épisode capital *de sa vie, que reflètent de façon* déformée et obsédante nombre de ses films : il dut s'enfuir, étant jeune, devant une femme jalouse armée d'un couteau, et garda *toute sa vie, en même* temps que, dans le dos, la cicatrice de la blessure, dans la mémoire, le regard de cette femme, chargé d'une folle intensité de haine. On sait moins (Yoda et Sato évoquèrent le fait à Venise) qu'il ne dut de pouvoir payer ses études — son père ne travaillant pas et sa mère étant morte — qu'au sacrifice de sa sœur, qui se fit geisha et put entretenir la famille grâce aux largesses d'un « patron » généreux.

Ces points de biographie sont essentiels pour comprendre à quel point ses films constituent une auto-analyse, et sur quelle *contradiction de désir ils* sont noués. Ces filles déchues et douloureuses dont il célèbre inlassablement le courage, la révolte, la capacité d'amour infinie, dont il dépeint avec *tant de force* et — surtout à partir de 1936, date de sa collaboration avec Yoda — avec quelle subtilité le désespoir, le combat perdu d'avance parce que « *ce monde est cruel* » (comme dit dans *les Sœurs de Gion* la jeune Omosha en une phrase qui est un *leitmotiv* de l'œuvre), ces filles, il se les payait en rentrant le soir.

Ces hommes lâches, mesquins, inconsistants, geignards, ou bien vulgaires, violents, libidineux, ivrognes, qui peuplent ses films, il dut avoir le sentiment d'être l'un d'eux. (Il dut, plus exactement, se sentir appartenir à la première *catégorie,* la *deuxième* représentant son père. La figure du mauvais père, joué le plus souvent par Eitarô Shindô, le hideux intendant Sansho, traverse toute l'œuvre, pour se fixer dans le masque terrifiant du fantôme d'*Ugetsu Monogatari.*)

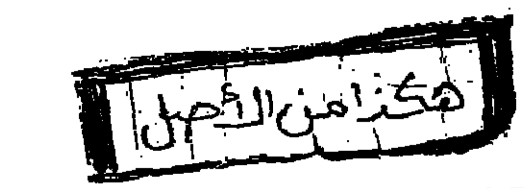
Les hommes, en effet, sont des bêtes. « *Les hommes sont des bêtes !* » C'est le cri que pousse, à la fin de ce stupéfiant mélo qu'est *Orizuru O-Sen (Osen aux cigognes,* 1935), la pauvre Osen devenue folle. Il s'agit, une fois encore, de l'histoire d'une jeune fille qui se prostitue pour payer les études d'un brillant sujet, par ailleurs passif et sans force. Le brillant sujet devient un grand médecin, pas assez grand cependant pour rendre la raison à la belle Osen, qu'il retrouve par hasard après de longues années, « *le cerveau rongé par la syphilis* », et qui, revivant dans son délire ses combats pour le brillant sujet, crie que les hommes sont des bêtes. Yoda, en revoyant le film à Venise, déclara avoir pleuré à cette scène finale : en effet, le destin de la pauvre Osen fut exactement celui, six ans plus tard, de la propre épouse de Mizoguchi.

Féministe, le cinéma de Mizoguchi ne l'est que sous un certain angle. Sous un autre angle, *une autre lumière,* on voit qu'il pourrait paraître parfaitement sadique. Ces femmes abîmées, torturées, désespérées, seraient, telle O'Haru, presque les sœurs de Justine (féministe elle aussi à manière) si, à l'inverse de Sade (exclusivement collé au fantasme), *Mizoguchi n'épousait si* étroitement, si subtilement, la sensibilité féminine. *Mais* féministe, il ne l'est que dans de précises limites : en tant qu'il consigne *et décrit la destruction des* femmes par les hommes, l'argent, la société, la tradition. Lorsqu'il s'efforce d'aller au-delà et de chanter par exemple *la Victoire des femmes (Josei no Shori,* 1946), ou bien l'assomption victorieuse d'une femme, telle l'actrice Sumako, il est moins convaincant, le désir ne passe plus. C'est l'absence de désir, y compris chez les protagonistes, qui fait le moindre intérêt, au regard des autres, d'un film comme *l'Amour de l'actrice Sumako (Joyû Sumako no Koi,* 1947), malgré les travestissements savoureux de Kinuyo Tanaka en Russe à nattes blondes, en Carmen.

Inversement, c'est la fonction maléfique, vénéneuse, mortifère, du désir sexuel, qui fait de *Mademoiselle Oyu et de Madame Yuki* d'indépassables chefs-d'œuvre. L'art mizoguchien du plan-séquence *(one scene one cut)* atteint dans ces deux films (dont il est regrettable, car ce sont peut-être les plus beaux de leur auteur, qu'ils ne soient pas sortis en France) son point de perfection et révèle sa fonction essentielle : suivre et *décrire en* continuité les mouvements contradictoires du désir, de l'effroi, de l'horreur.

Mademoiselle Oyu occupe une place à part dans l'œuvre mizoguchienne (analogue, pourrait-on





Mizoguchi

dire, à celle de *Vertigo* chez Hitchcock). Ce film dépouillé, l'unique adaptation que Mizoguchi ait faite d'un récit de Tanizaki, conte l'histoire de l'impossible désir d'un jeune homme pour sa belle-sœur, et les tentatives douloureuses de son épouse (la sœur de la désirée, épouse de pure forme) pour permettre à ce désir de se réaliser. Il ne le sera jamais. La belle-sœur finira par s'exiler et se marier au loin, l'épouse mourra en mettant au monde un enfant, que le triste jeune homme ira déposer dans le jardin de la belle-sœur, avec une lettre. Puis il s'éloignera dans la nuit, les yeux fixés sur une immense pleine lune voilée par le brouillard.

Une ironie secrète anime ce film admirable et atroce, cette histoire perverse où affleurent, semble-t-il, les motifs les plus profonds de l'érotisme mizoguchien : l'impossible inceste avec la sœur (réalisé par procuration avec les geishas), l'impossible retour du fils perdu vers la mère morte.

L'impasse sexuelle radicale, l'impossibilité d'un rapport entre les sexes, constituent le fond de l'œuvre mizoguchienne. Le sentiment irréductible de cette impasse fait que Mizoguchi, s'il milita, dans ses films, pour le changement social, n'a jamais été un révolutionnaire ou un utopiste, n'a jamais cru aux lendemains qui chantent, et n'a heureusement jamais tenté de les chanter. Comme Brecht, comme Bataille, c'est à partir de l'érotisme qu'il s'intéressa au marxisme. Mais comme Bataille, il crut à cette « part maudite » qu'implique l'érotisme, et qui ne peut être retranchée de la société.

On vient de découvrir tardivement en France le délicat et gentil Ozu. Quand donc pourrons-nous voir ici l'essentiel de l'œuvre du grand, du cruel, de l'universel Mizoguchi ?

PASCAL BONITZER.

«LE DERNIER METRO», de François Truffaut

Le théâtre des années noires

A Paris, de 1940 à 1944, sous l'occupation allemande, lorsqu'on sortait le soir il ne fallait pas, sous peine de se trouver en difficulté, rater le dernier métro qui suivait les fluctuations des heures du couvre-feu et qui était toujours bondé, après les spectacles. Dans ces années noires, par besoin d'évasion, les Parisiens fréquentèrent énormément cinémas, théâtres et music-halls. Entre tous ces spectacles, c'est le théâtre et son univers que François Truffaut a choisi pour son nouveau film, *le Dernier Métro*.

Pourquoi le théâtre plutôt que le cinéma ? Parce que c'est le lieu où se mêlent le plus intimement le jeu — comédie ou drame — et la vie réelle. Jean Renoir l'avait souvent montré et en avait tiré une philosophie pour son cinéma à lui. Le film de Truffaut, très beau, très libre de ton, procurant, sur un sujet grave, une véritable joie, un plaisir profond, c'est, disons-le tout de suite, son *Carrosse d'or*. Une réflexion sur le thème : « *Où est le théâtre ? Où est la vie ?* », dont Catherine Deneuve, éblouissante, est la principale meneuse de jeu, se découvrant, dans l'épreuve, comme autrefois Anna Magnani (Camilla) dans l'aventure des baladins italiens transportés au Pérou sous la colonisation espagnole.

Truffaut et Suzanne Schiffman ont apporté à leur scénario des détails vrais sur la vie théâtrale de l'époque. Ils les ont dispersés au fil d'une intrigue romanesque. Il y a aussi une sorte de couleur du temps un peu nostalgique avec les chansons de Lucienne Delyle (*Mon amant de Saint-Jean, Prière à Zumba*) et une évocation (par Renata) de Leo Marjane, interprète de *Bie mir bist du schon*, qu'elle avait d'ailleurs créé en 1938 et qui fut une des rengaines de l'occupation.

A tous les détails qui deviennent anecdotes d'ambiance s'ajoute un portrait virulent d'Alain Laubreaux, critique dramatique officiant alors à *Je suis partout* et se signalant par son terrorisme, son intolérance. Impossible de ne pas reconnaître ce personnage, le seul qui ne soit pas reconsidéré par des éléments de fiction. Truffaut l'a appelé Daxiat et Laubreaux avait pris ce pseudonyme pour écrire une pièce sur Stavisky.

La scène où l'acteur Bernard Granger (Gérard Depardieu) prend Daxiat à partie dans un restaurant, le traîne dans la rue et lui inflige une correction sous la pluie, est la reconstitution exacte de l'affront public et de la volée que Laubreaux reçut de Jean Marais, en 1941, pour avoir, dans ses articles, insulté, traité de façon ignoble Jean Cocteau au moment de la création de *la Machine à écrire*.

Mais c'est, en fait, dans ce film sur l'occupation, l'unique rappel historique qui fasse figure de « document ».

Car, pour soutenir sa mise en scène ludique, Truffaut a recréé esthétiquement un Paris tel qu'il aurait pu être représenté dans un film des années 40, un Paris de studio réduit aux seuls lieux indispensables à l'action dramatique.

La couleur elle-même — qui n'était pas utilisée à l'époque sauf dans les premiers films allemands en Agfacolor — semble être du noir et blanc interprété pour redonner l'idée de ce temps passé, nuit et brouillard, éclairages réduits, climat entre chien et loup (le travail de Nestor Almendros est admirable).

Cette esthétique est à l'opposé du « décoratif rétro » qui, de *Lacombe Lucien* à *la Banquière*, s'est imposé dans les reconstitutions des années 20, 30, 40. Je vois à cela deux raisons : Truffaut s'intéresse moins au sens sociologique et politique de l'histoire qu'à ses mythologies porteuses de souvenirs et de romanesque ; et, comme il parle du théâtre, du spectacle, il tient à la distance de l'illusion cinématographique, avec sa part d'artifices et de stylisation, même s'il s'intéresse aux événements influant sur la destinée des hommes. Ici, les conséquences de la guerre et de l'occupation allemande sur un milieu menacé par les lois raciales et les fascistes de la collaboration.

Un jeu de cache-cache

Il est une vieille loi du théâtre qui est passée, justement, à l'état de mythe : *le spectacle doit continuer*, quoi qu'il arrive au comédien. C'est à cette loi qu'obéit, en 1942, Marion Steiner, comédienne qui a repris la direction du Théâtre Montmartre après le départ pour l'Amérique du Sud de son mari, Lucas, juif allemand fuyant les nazis depuis 1933. Un faux certificat d'« aryanisation » a permis à cette femme, qui n'est pas juive, de conserver la salle où elle va monter une pièce norvégienne dont Lucas avait préparé la mise en scène.

En fait, Steiner n'a pas quitté Paris. Il vit caché dans la cave du théâtre où Marion lui a aménagé une chambre, vient le retrouver la nuit et lui apporter de la nourriture achetée au marché noir. Sur cette situation de secret, de danger, d'encerclement dans Paris occupé, se construit une comédie permanente, un jeu de cache-cache où chacun possède sa vérité mais ne peut pas la dire. Marion réunit une troupe d'acteurs, s'assure des appuis, prépare le spectacle dont elle sera la vedette avec Bernard Granger, recruté au Grand Guignol. Et tout le film apparaît comme une machinerie avec des escaliers qu'on monte et qu'on descend, des endroits publics et des cachettes, des personnages à double face, sauf Daxiat, qui n'appartient pas, lui, au *monde* des comédiens.

Ainsi Truffaut organise-t-il la mise en scène d'une mise en scène, où apparaissent sa tendresse, son affection pour les gens du métier, ces acteurs, ces actrices, qui ne sont jamais tout à fait eux-mêmes. Chacun, chacune, joue un double rôle : celui nécessité par le spectacle, celui auquel oblige l'occupation allemande.

Démiurge invisible, Lucas Steiner, qui, de son refuge souterrain, entend tout ce qui se passe en scène, provoque l'amour de Marion et de Bernard, son partenaire, tout en assurant sa sécurité. Bernard fait de la Résistance. Jean-Loup Cottins, metteur en scène remplaçant (Jean Poiret), navigue entre deux eaux ; Arlette, la décoratrice (Andrea Ferreol), préfère les femmes aux hommes ; Marion effectue progressivement son ascension vers la responsabilité, la liberté, en mentant (« *Je ne veux pas d'acteurs juifs dans mon théâtre* »), parce qu'il le faut, et en prenant conscience de sa propre force.

Si le jeu frôle parfois le tragique (la visite de la Gestapo, qui oblige à déménager la cave en quelques minutes, l'arrestation du jeune résistant ami de Bernard dans une église), il reste un jeu dans lequel ces comédiens engagent toutes leurs forces vives et leurs passions. Les faux-semblants ne sont que la vérité de l'illusion, et c'est ce qui fait le charme intense de ce film, où Truffaut, tel Renoir, substitue souvent à la vraisemblance l'élan instinctif des êtres, termine la plupart de ses scènes sur un mouvement en cours, sans explication, et dirige ses acteurs avec ce faux naturel qui n'appartient qu'aux très grands comédiens. De la Libération, il fait un tableau du Châtelet ; de l'arrestation de Poiret, une pochade à la Sacha Guitry, et, dans un final superbe, il transpose, en un seul plan, une séquence d'hôpital qui paraît réelle sur la scène d'un théâtre où, après l'entracte de la fin de l'occupation, le spectacle continue.



★ *Dessin de BONNAFFÉ.*

Les acteurs sont ici très étonnants : Heinz Bennent félin en cage, Poiret se parodiant, Depardieu funambulesque et sentimental, Jean-Louis Richard incarnant la paranoïa de Daxiat, mais les actrices sont en position dominante car — cela n'a rien d'étonnant avec Truffaut — *le Dernier Métro* est un film de femmes. Il y a Sabine Haudepin, petite comédienne qui sous ses allures fragiles sait bien ce qu'il faut faire pour bâtir sa carrière. Andrea Ferreol pulpeuse et touchante (la voilà revenue en flèche avec ce rôle et celui de *Retour à Marseille*) et, surtout, Catherine Deneuve encore embellie dans sa maturité, mystérieuse et frémissante, pliant sans jamais se rompre, vision d'un éternel féminin qui se trempe aux feux de la rampe et aux accidents de la vie tout en restant, le théâtre le veut, imprévisible. Lorsqu'elle salue, au baisser du rideau, encadrée, mains dans leurs mains, de son mari allemand et de son amant français, comment ne pas penser, aussi, à *Jules et Jim* ?

JACQUES SICLIER.

★ *Voir les films nouveaux.*

AU LUXEMBOURG

Naissance d'une cinémathèque

La Cinémathèque communale de Luxembourg a accueilli le vingtième CICI (Congrès indépendant du cinéma international) pendant les huit premiers jours de septembre. Créée en 1977, elle possède aujourd'hui 1 500 titres, et par l'ensemble de ses activités, représente un bon exemple de ce que peut faire en matière de conservation des films un petit pays sans production nationale.

Le grand-duché de Luxembourg est un tout petit Etat de 350 000 habitants (sa capitale en a un peu plus de 80 000 — l'équivalent de Bourges ou de Pau), il n'a pas de production cinématographique nationale, et dépend même des pays voisins (la Belgique surtout) pour la distribution des films. La notion seule de Cinémathèque luxembourgeoise relève donc, à première vue, du paradoxe ou de la gageure.

Or cette cinémathèque existe, et dispose dès à présent de collections suffisantes pour mobiliser le petit monde des historiens, des chercheurs et des cinéphiles européens. C'est de la cinéphilie même qu'elle est née, de la volonté de quelques *fous de cinéma* qui ont eu la chance de rencontrer un pouvoir local compréhensif.

Au début des années 70, Fred Junck, qui s'était nourri aux écrans de la Cinémathèque française, essaie d'obtenir dans son petit pays la création d'une cinémathèque nationale. Il est chargé d'une mission exploratoire ; le noyau serait une petite collection de films tournés ou rassemblés par un amateur éclairé, en rapport avec l'histoire du grand-duché. Faute de crédits, le projet échoue.

En 1975, Junck et quelques amis fondent donc une association sans but lucratif : il s'agit de sensibiliser l'opinion avec l'idée même de cinémathèque, *en montrant des films*. L'association compte quelque deux cents membres, la cotisation est suffisamment élevée pour permettre l'équipement sommaire d'une petite salle, louée à une congrégation religieuse et l'achat de quelques dizaines de copies sur ce marché discret où s'alimentent collectionneurs et fétichistes.

L'année suivante, la ville de Luxembourg propose à Fred Junck la charge de « coordinateur » des affaires culturelles, et son contrat mentionne explicitement la tâche de « création d'une cinémathèque communale ». La ville reprend le fonds de l'association (une centaine de copies), et février 1977 voit *la naissance officielle de la* Cinémathèque communale de Luxembourg. Son financement est assuré par la ville dans le cadre de son service culturel. Elle dispose annuellement d'environ 3 millions de francs belges (430 000 francs français) pour le poste d'achat et de tirage de copies. A l'automne 1980, la collection est de mille cinq cents titres, dont les deux tiers de longs métrages. Le *rythme d'accroissement est* d'environ deux cents titres par an. Les films proviennent d'achats, d'échanges avec diverses cinémathèques (Lausanne, Toulouse), de trouvailles aussi dans les caves et les vieux dépôts.

Prospection

La cinémathèque dispose de locaux municipaux pour stocker ses films dans des conditions satisfaisantes — les quelques copies flamme sont isolées et *surveillées de manière à prévenir* le risque de décomposition ou d'incendie spontané. Mais de ses origines, la Cinémathèque de Luxembourg garde surtout le goût de montrer des films. Trois séances hebdomadaires, dont une consacrée au *cinéma muet. Cela peut paraître* mince, mais il faut en revenir au public potentiel : quelle ville moyenne de province française peut se vanter d'une activité équivalente ?

L'expérience de Luxembourg est particulièrement intéressante si on la rapproche de l'initiative que l'UNESCO va promouvoir en novembre prochain. *Lors de son* assemblée générale plénière prévue à Belgrade, l'organisation *internationale doit en effet voter* le texte de la « Recommandation sur la sauvegarde des images en mouvement », préparé depuis trois ans par une commission associant des experts gouvernementaux et les représentants de la FIAF (Fédération internationale des archives du film, qui groupe les plus grandes cinémathèques mondiales à l'exception de la Cinémathèque française), de la F.I.A.P.F. (Fédération internationale des associations de producteurs de films) et de l'Association internationale des droits d'auteurs.

Malgré des tensions vives entre la FIAF et les producteurs, notamment nord-américains, un texte commun a été mis au point en avril dernier à Paris, et c'est ce texte qui sera officialisé dans la capitale yougoslave dans deux *mois*.

Il propose à tous les Etats membres de l'UNESCO d'instituer *le dépôt légal de leur* production nationale (incluant les coproductions majoritaires). Il incite au dépôt volontaire de la production étrangère. Enfin les pays membres de l'UNESCO sont invités à créer des « archives » là où il n'en existe pas encore.

Les responsables de la FIAF estiment que l'adoption de ce texte devrait entraîner, dans les cinq années qui viennent, la création de cinquante à soixante *cinémathèques nouvelles, en particulier* dans les Etats du tiers-monde. Ces créations étant *facilitées par l'action de* la FIAF qui a réalisé une enquête mondiale de prospection dans les *pays sans « archives »*, et qui organise chaque année une *summer school* pour former des techniciens de l'archivage.

La Cinémathèque communale de Luxembourg qui n'est pas encore membre de la FIAF, n'en est pas moins une sorte de laboratoire expérimentant ce que pourrait être une archive dans un petit pays, à production nationale faible ou nulle.

Le CICI, familier des cinémathèques de Lausanne, Bruxelles, Toulouse, Munich, a fourni à Fred Junck et à ses collaborateurs l'occasion de montrer *quelques-uns des trésors qu'ils* ont su accumuler et, parfois, restaurer.

Outre trois hommages, à Douglas Sirk, à Max Ophuls et à Frank Borzage (dont a été découvert un admirable western tourné en 1917, *Until they get me*), le CICI a été l'occasion de voir quelques films américains distribués en leur temps en Belgique, mais ignorés en France (*The Catered Affair* de Richard Brooks, *un film de* 1956 dans la veine réaliste de *Paddy Chayefsky*). Et nombre de de films français des années 30 et 40.

Mais la révélation du congrès a sans doute été une comédie muette de King Vidor, *Show people* (1928) avec Marion Davies qui fut cette actrice imposée *par W. H. Hearst et caricaturée* par Orson Welles dans *Citizen Kane*. Dans ce film sur le cinéma, où les grands de Hollywood, tels Douglas Fairbanks et Charles Chaplin, apparaissaient dans leur propre rôle, elle est une comédienne pétillante, plutôt fine, jolie, tout le contraire de la fausse star terne et résignée dont croient se souvenir nombre d'historiens.

JEAN-PIERRE JEANCOLAS.

Salzbourg, festival sexagénaire

Le Festival de Salzbourg a eu soixante ans cet été. Six décennies qui ont fait de la ville des princes-évêques et de Kokoschka, de Mozart avant tout, le haut lieu de l'opéra dans le monde où s'affirment les consécrations, se font et se défont les carrières. C'est, comment l'oublier, malgré l'avatar hitlérien, à Max Reinhardt que l'on doit ce résultat de prestige qui a servi admirablement l'Autriche, et la langue allemande. Si l'on chante souvent en italien, c'est l'allemand que parlent dans les coulisses de Salzbourg les interprètes de culture italienne, française, hispanique ou américaine. Ce n'est pas un mince résultat.

L' « almanach », le volumineux programme de la saison, rappelle les prestigieuses étapes de ces soixante années. On y retrouve, outre celui de Max Reinhardt, les noms éclatants de Hugo von Hoffmansthal, Richard Strauss (comme chef d'orchestre), Stefan Zweig, Bernard Baumgartner, Clemens Krauss, Bruno Walter, Lotte Lehmann, Toscanini, Furtwaengler, Karl Böhm (en 1938 pour la première fois), Felsenstein, von Karajan (en 1948 pour la première fois), Mitropoulos, Bernstein (en 1959 avec l'Orchestre National de la R.T.F., pour la première fois), Lorin Maazel (en 1963 pour la première fois), Mehta, Strehler et tous ceux dont la célébrité rayonne aujourd'hui.

La première retransmission par radio date de 1925. Le Festival est aujourd'hui relayé, à travers le monde entier, dans quarante-trois pays. Tous les ans un orchestre étranger vient en invité, outre la Philharmonique de Berlin, qui a la quasi-exclusivité sous son chef en titre, d'un autre festival de Salzbourg, celui de Pâques.

A Salzbourg d'ailleurs les artistes les plus courtisés du monde, s'ils perçoivent d'excellents cachets, doivent abandonner tous leurs droits sur la diffusion des représentations : le revenu de ces retransmissions permet au Festival de monter, avec de larges moyens, deux opéras par an... joués au plus sept ou huit fois pendant deux ans.

Les deux nouveautés de l'année étaient *l'Enlèvement au sérail* et *les Contes d'Hoffmann*. Etaient repris de l'an passé *Aïda* et *Ariane à Naxos*. Il y avait aussi Mozart vu par Jean-Pierre Ponnelle, *la Flûte enchantée* et les charmantes *Noces de Figaro*, dirigées par Karajan.

On a retrouvé la perfection d'Ariane (Böhm) avec la vertigineuse pureté vocale de Gruberova, mais sans Mme Behrendt, que remplaçait Gundula Janowitz, un peu plus statique encore que ne l'exige le rôle, et dont la voix manque désormais de sûreté. Les décors pesants d'*Aïda* continuent d'écraser l'œuvre. Ruda Balzani succédait à Marilyn Horne, Mirella Freni, qui n'est pas d'évidence Aïda, assume son personnage avec distinction. La direction de Karajan, enfin, apporte une émotion, presque étrangère à l'italianité : un chef-d'œuvre.

Contre le goût viennois

L'Enlèvement (décors très ingénieux de Filippo Sanjust, qui utilise toutes les ressources des changements tournants, belles lumières, beaux costumes), n'a pas fait oublier la version de Strehler. Talvela y fut un Osmin d'une savante balourdise, Mme Cotrubas une vaillante et intelligente interprète de « l'air du martyre ». Débuts de Carol Malone, charmante soprano de l'Opéra de Berlin, à la limite des exigences vocales, mais Blondine d'élection. La déception : Peter Schreier, qui a paru gêné, laborieux et comme contraint dans ses moyens.

Pour la critique internationale, le triomphe a été *les Contes d'Hoffmann*, dans une mise en scène fantomatique de Ponnelle, qui joue sur les blancs, les gris, les reflets d'immenses miroirs, les éclairages lunaires, bleutés ou transparents. Transparente aussi la direction de James Levine. Le décor, pour la première fois, meuble l'impossible scène de Salzbourg. C'est d'ailleurs un décor en mouvement constant. Les trouvailles du cabinet de physique (Olympia) ou du canal de Venise sont de ciré noir où glissent des gondoles symboliques (Giuletta), surprennent, comme toute la mise en scène, par les détails imprévus, l'animation de mille inventions attachantes : Jose Van Dam était, avec perfection, quatre fois le personnage maléfique des divers actes, et Edda Moser, moins à l'aise que Christiane Eda-Pierre, qui a perlé tous ses actes, chantait, elle aussi, les trois rôles (Antonia étant pour elle le meilleur). Placido Domingo s'est affirmé comme un acteur dramatique, autant qu'un prestigieux chanteur...

Mais tout cela n'a pas plu à la critique autrichienne. « Le petit Mozart des Champs-Elysées » qui a pourtant écrit là un *grand opéra*, et l'œuvre de sa vie (Ponnelle et Levine ont entièrement revu la version salzbourgeoise à partir des derniers travaux de Fritz Oeser), n'est paraît-il pas « digne » du Festival de Salzbourg, du moins pour les critiques des feuilles si nombreuses à Salzbourg et à Vienne. Les spécialistes autrichiens en viendront à faire douter du Festival même : n'a-t-on pas jugé avec sévérité, comme une dangereuse innovation, la direction de L. Maazel, qui donnait de l'ouverture (et de toute la partition) de *l'Enlèvement* une version translucide, résultat d'un travail profond sur l'Orchestre Philharmonique de Vienne, qu'on a presque jugé dévoyé.

Il y existe une manière gracieuse, marie-thérésienne *ne varietur* (il faut voir l'admirable exposition que Vienne a consacrée à la souveraine qui a tant « vécu » la musique), une manière décorative de jouer ce qu'on voudrait être une musique de porcelaine et qui paraît de rigueur en Autriche. Toute tentative pour retrouver sous sa musique le drame de Mozart va contre le goût viennois — celui d'une critique, en tout cas, qui voisine à la sclérose. Le public ne suit pas ces prêtres d'une religion statique. Et Lorin Maazel a triomphé auprès de lui, pour notre plus grand plaisir.

Ce même Maazel a fourni un travail surhumain durant cette saison. Pour les Français, que Salzbourg honore rarement (Lubin, Crespin, l'Orchestre de la R.T.F. en 1959), cette année est à marquer d'une pierre blanche. Outre Offenbach, les travaux de Ponnelle et la présence d'Eda-Pierre, nous mettrons en lice cette année comme orchestre invité l'Orchestre national de France. Au premier concert Prokofieff, Tchaïkowsky (ce concerto, avec Horatio Gutierrez, spécialiste apprécié à Moscou) et le *Sacre*.

Avec l'ensemble vocal des chœurs de Radio-France et malgré une répétition nonchalante qui donnait des inquiétudes, l'orchestre français a brillé dans *Roméo et Juliette* de Berlioz, dont il a offert une version riche et colorée (« un ton nouveau » a même dit la critique), vive, malgré le manque d'unanimité des cordes, péché mignon ordinaire de nos phalanges. Maazel était à l'aise dans l'effusion romantique aussi bien que dans la conduite nerveuse et précise. Grand succès.

Il serait peut-être temps de parler enfin de ce qui constitue le miracle permanent de Salzbourg, le travail des chœurs, que dirige avec une maestria souriante et patiente Walter Hagen-Groll, chef des chœurs de l'Opéra de Berlin, le seul à qui von Karajan veuille confier le travail choral des opéras montés à Salzbourg. Il a, pour *Roméo*, dirigé, ensemble, le Chœur de Vienne et celui de Paris. Pour *Aïda*, celui de Vienne et l'admirable groupe de Sofia, qui apportait la force et la solidité manquant parfois au chœur un peu nonchalant des Viennois. En dépit d'une saison écrasante, où les répétitions se font dans l'intervalle des actes pendant lesquels le chœur n'est pas repris, dans tous les opéras, le résultat est parfait, et contribue à la réussite achevée des plus grands spectacles.

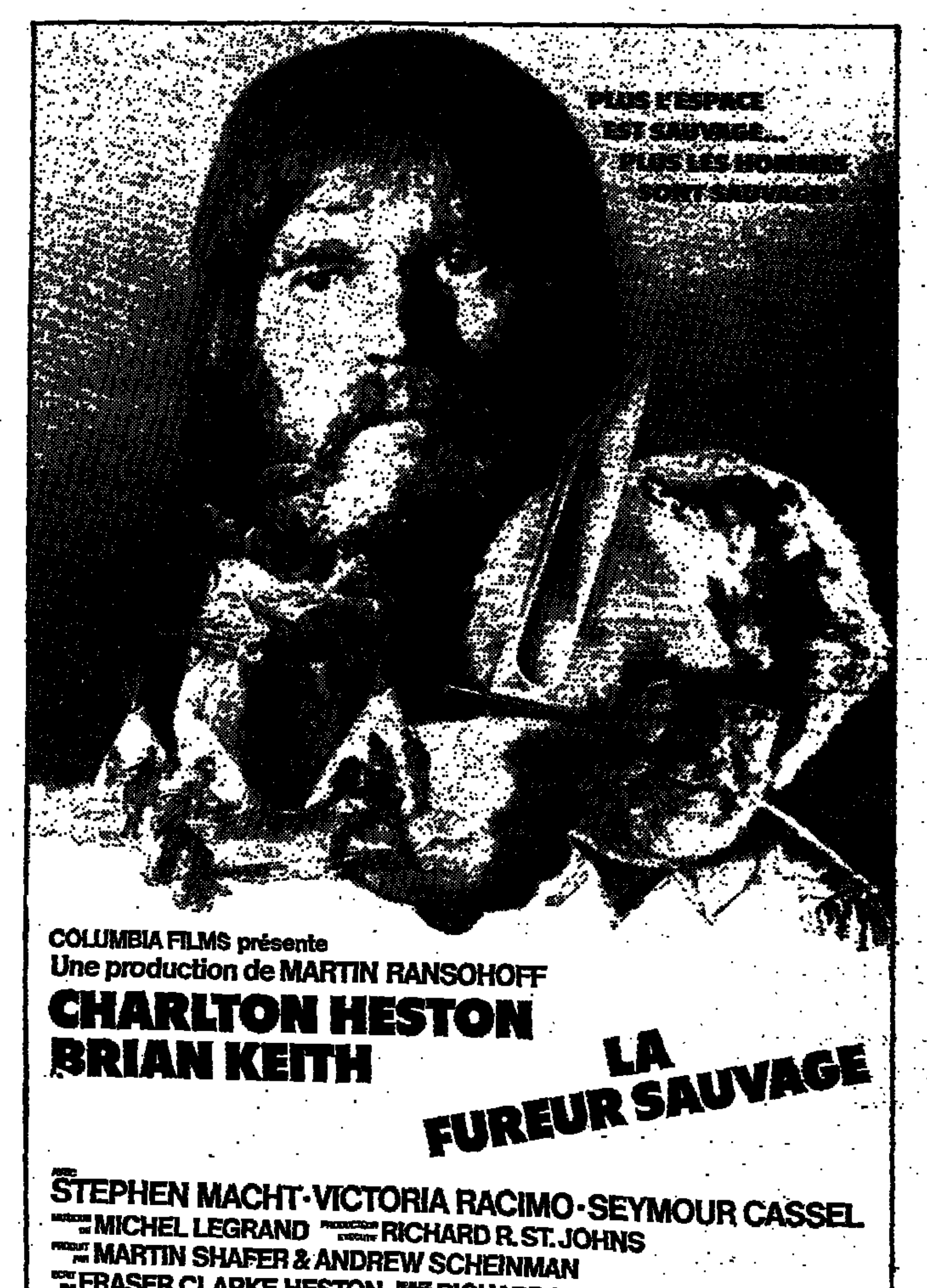
Une juvénile intransigeance

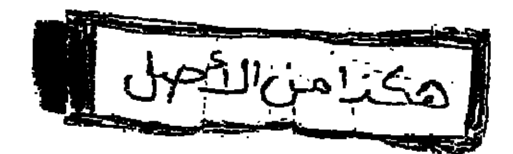
Salzbourg attendait le *Requiem* de Verdi (Freni, Baltsa, Carreras, Raimondi) avec, cette fois, la Philharmonique de Berlin, et les chœurs conjoints de Vienne et de Sofia. La retransmission que nous avons entendue permet de penser que l'attente n'a pas été déçue. La dimension sonore ouverte par Karajan sera difficile à retrouver.

Mais attention. Pour la seconde année, le bonheur du Festival n'est pas sans mélange même s'il est déjà remarquable de voir tant d'œuvres servies à un si haut niveau. Depuis 1965, H. von Karajan lutte avec une juvénile intransigeance pour que le Festival ne sombre pas dans l'académisme. Si les grands récitals (l'inégalable Perlmann, Watts, Emil Gilels, Brendel, les Kremer) sont à l'égal de ce qui se fait dans les grandes capitales, les opéras restent la spécialité, la gloire de Salzbourg plus encore que les grands concerts symphoniques. Si les Autrichiens veulent faire de Salzbourg un conservatoire académique, à ce titre, ils donneront des rides à ce jeune sexagénaire. Il faut admettre les audaces de relecture des œuvres, les mises en scène qui osent (toujours de manière très figurative d'ailleurs, et Dieu soit loué !). Salzbourg doit rester un lieu d'initiative et continuer d'être le Festival des rencontres sans égales dans le monde.

FRANÇOIS MAILLEAU.







Les expositions de la rentrée

La biennale de Paris

20 septembre-3 novembre

La onzième. Si elle avait tenu son rythme, elle aurait dû avoir lieu en 1979. Mais il a bien fallu trois ans pour tenter de la sortir des rails des avant-gardes institutionnalisées : en multipliant les instances de choix ; en créant des sections nouvelles (architecture, cinéma expérimental) ; en donnant une place à part à la photographie ; en éclatant : il faudra se partager entre le Musée d'art moderne de la Ville de Paris, qui accueillera la plupart des exposants de la section arts plastiques, les performances, la vidéo, des colloques et la musique, et le Centre Georges-Pompidou où seront présentés les jeunes architectes (galerie du C.C.I.), les espaces d'artistes (galeries expérimentales) et le cinéma. Y aura-t-il du nouveau à voir ? A entendre ? Une seule chose est sûre pour l'instant, c'est qu'ils auront tous trente-cinq ans maximum ceux qui présenteront leur création. Comme par le passé.

Centre Georges-Pompidou

APOLLINAIRE ET LES CUBISTES
1er octobre - 5 janvier

Le poète d'*Alcools* très tôt a été leur ami. C'est lui qui amena Braque au Bateau Lavoir en 1907 pour le présenter à Picasso qui venait de terminer les *Demoiselles d'Avignon*. Et assez vite il dut se faire leur défenseur, voire leur avocat, à travers ses chroniques et ses articles au *Mercure de France*, ou à sa propre revue *les Soirées de Paris*, et son livre : *les Peintres cubistes* — des « méditations esthétiques » qui brouillent un peu les cartes en voulant clarifier, où Marie Laurencin — le cœur a ses raisons... — passe avant Villon. Mais cela ne fait rien, il avait la sensibilité...

LES DESSINS DE BARNETT NEWMAN
14 novembre - 5 janvier

Un Américain de la grande époque qui opposa aux « *drippings* » de l'Action painting, les « *colorfields* », les vastes champs de couleurs, qu'il activa par des bandes verticales strictes. D'où sortira le Minimal art.

COPLEY ET STAMPFLI
26 novembre - 11 janvier

Copley : un Américain peu connu (né en 1919) qu'un humour très prononcé a conduit du surréalisme aux frontières du pop'art, paraphrasé. Stampfli : de l'humour, aussi, et aussi les frontières du pop'art, mais autrement, une peinture d'objets grossis, des lèvres et du bâton de rouge aux stries des pneus.

Les réalismes entre révolution et réaction : 1919-1939
17 décembre - 20 avril

Le mouvement général de retour à la figure et au réel après la guerre, après les ismes avant-gardistes : vérisme et nouvelle-objectivité en Allemagne, valori plastici en Italie, précisionnisme et régionalisme aux Etats-Unis... Le « retour à l'ordre », après la tempête ; qu'il faut interpréter comment ? Comme une régression esthétique — ce qui a été fait jusque-là ? Tout cela est mal connu, mal étudié, très ambigu. L'exposition est particulièrement d'actualité, et très attendue, bien évidemment. Elle associe tous les départements du Centre Pompidou.

Centre de création industrielle

L'ENSEIGNEMENT DU DESIGN GRAPHIQUE ET INDUSTRIEL
1er octobre - 1er décembre

Comment on apprend à voir, à libérer l'imagination et la créativité à des fins industrielles, en France, où l'enseignement du design se fait dans les écoles d'art essentiellement ; à l'étranger, où existent des écoles spécifiques.

LE FIL DE L'EAU
3 décembre - 23 février

L'eau, ses usages : domestique, en *agriculture*, *dans l'industrie*, pour le plaisir du paysage urbain... Une ressource qui n'est pas inépuisable, qu'il faut protéger, gérer, et récupérer parfois à l'aide de techniques ultra-sophistiquées.

LES BILLETS DE BANQUE
3 décembre - 2 février

Le risque de contrefaçon ne justifie pas la laideur éculée de l'image. Il y a des pays où on a compris cela et où l'on tente de moderniser un peu la chose. Pas en France. Mais cela viendra peut-être.

ARCHITECTURE COLOMBIENNE
17 décembre - 9 février

Quarante réalisations récentes qui expriment presque toutes le désir de sortir du style international. En coproduction avec *l'école spéciale d'architecture*.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

STRAVINSKI
14 octobre - 30 novembre

Pour le Festival d'automne. Documentaire et plastique, l'exposition évoquera le grand musicien, depuis son enfance russe jusqu'à son départ pour l'Amérique au début de la deuxième guerre mondiale. Décors et maquettes pour les ballets russes, photos, documents, partitions, lettres, archives sonores et filmées... en *coproduction avec* le Festival de Berlin.

L'ART EN HONGRIE 1905-1930
22 octobre - 4 janvier

Une avant-garde à découvrir. Si ce n'est déjà fait : l'exposition vient du musée de Saint-Etienne, via Londres et Rome. A travers des peintures, des dessins, des sculptures, des affiches révolutionnaires, des documents. L'exposition tente de dresser un bilan de ce qui s'est passé en Hongrie, autour du groupe des Huit, avant 1914, puis des Activistes autour de la revue *Ma* à partir de 1916.

PABLO GARGALLO
17 décembre - 1er mars

Rétrospective pour un sculpteur espagnol (1881-1934), qui *fut l'un des premiers à avoir* tordu du fer, pour jouer avec le vide, le convexe et le concave, qui évolua vers une interprétation très libre de la figure humaine.

HOMMAGE A DERAIN
17 décembre - 8 mars

Après Gromaire et en même temps que l'exposition des réalismes, il sera intéressant de revoir, à l'occasion du centenaire, des œuvres (celles du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, plus quelques tableaux de la *collection Walter Guillaume*) de ce fauve repenti qui fut dans l'entre-deux-guerres qualifié de « plus grand peintre français vivant ».

ARC

ASPECTS ACTUELS DE L'ART EN ALLEMAGNE FEDERALE
21 novembre - 20 janvier

Elle précédera l'exposition du musée consacré à la R.D.A. et sera axée sur une analyse des problèmes de la création contemporaine *en Allemagne de l'Ouest*, plus que sur les œuvres ; les plasticiens ne seront pas les seuls à y être représentés : cinéma, musique, littérature, poésie, entreront dans cette approche critique.

Arts décoratifs

LES METIERS DE L'ART
Fin novembre-mars 1981

Un hommage à l'ensemble des artisans et des artistes. Il occupera deux étages du musée qui, à l'occasion de cette manifestation, aura doublé ses surfaces d'exposition. Les travaux en cours sont bien avancés. L'exposition s'articulera autour de quatre thèmes : tradition (arts appliqués, arts décoratifs, artisanat du Moyen Age à nos jours : le métier), restauration et formation (avec un audiovisuel concernant *l'Institut de restauration* fondé en 1977, et des artisans qui travailleront en public), création (la moitié de l'exposition, en *fait*, avec trois cents artisans et artistes d'aujourd'hui). Où l'on veut ignorer les clivages qui opposent arts majeurs et arts mineurs.

Centre culturel du Marais

HOKUSAI ET SON TEMPS
2 octobre-4 janvier

L'exposition sera présentée en deux parties : l'une concernera *l'œuvre même* d'Hokusaï dont près de cinq cents œuvres seront présentées : peintures, dessins, estampes et surimono, textiles — *on n'en aura jamais tant vu* à Paris ; l'autre portera sur l'environnement artistique au Japon du début du dix-huitième siècle au début du dix-neuvième : laques et tsuba. Cette manifestation bénéficie du concours de l'Association française d'action *artistique, de celui de nombreux* musées étrangers pour les prêts et de nombreux spécialistes pour le catalogue.

Grand-Palais

LA VIE MYSTERIEUSE DES CHEFS-D'ŒUVRE
11 octobre - 5 janvier

L'idée : permettre à un vaste public de mesurer le rôle de la communauté scientifique dans l'étude et la connaissance du patrimoine artistique. La science au service de l'art permet de déceler l'invisible, de dater l'indatable, d'aider à la conservation... L'exposition présentera de nombreux chefs-d'œuvre accompagnés de leur dossier scientifique. Côté spectaculaire, on pourra voir la reproduction en vraie grandeur de la salle des taureaux de la grotte de Lascaux, avec son volume, son relief, son *atmosphère et, bien sûr, ses* peintures.

CINQ ANNEES D'ENRICHISSEMENT DU PATRIMOINE NATIONAL
15 novembre - 2 mars

Donations, dations et achats d'œuvres d'art, souvenirs et documents historiques, livres, manuscrits. Un choix de quatre cents pièces acquises au cours *des cinq dernières* années par l'Etat, au titre des musées, des archives, de la Bibliothèque nationale.

Petit-Palais

REGARD SUR LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE DU 19e SIECLE
18 septembre - 23 novembre

(Voir notre sélection page 17.)

— Comme chaque année, au cours de la saison 1980-1981, le Petit Palais accueillera des expositions organisées par l'Association française d'action artistique : l'Image sacrée en Thaïlande *(18 octobre-fin janvier).*

Au Louvre

REVOIR INGRES CABINET DES DESSINS
27 septembre - 17 novembre

Pour le bicentenaire de sa naissance, tous les dessins d'Ingres conservés au cabinet des dessins du Louvre seront exposés dans les salles remodelées du deuxième *étage du pavillon de Flore ; s'y* ajouteront une quarantaine de vues dessinées et toutes les aquarelles venues du musée de Montauban.

LA DONATION CLAUDE-ROGER MARX
CABINET DES DESSINS
28 novembre - Mars 81

Quarante-neuf dessins, aquarelles et pastels, de Delacroix à Vuillard, notamment des œuvres de Corot, Daumier, Jongkind, Odilon Redon. Une importante donation qui comble avec bonheur souvent certaines lacunes des collections nationales.

Bibliothèque nationale

Outre les expositions du Festival d'automne, *Regards sur la photographie française au dix-neuvième siècle*, *Stravinski* qui présentent des œuvres de la Bibliothèque nationale au dehors, on fêtera *Flaubert* pour le centenaire de sa mort (19 novembre-22 février). Mais avant, la Bibliothèque nationale poursuivra son programme d'expositions de gravures *(Félix Buhot, un important graveur du dix-neuvième* siècle) et de photos contemporaines *(Nuages :* un thème et quatre photographes, 8 octobre-*6 décembre).*

En novembre, on pourra voir aussi des œuvres de *Christine Boumeester* et de *Roger Platiel*, des relieurs contemporains, des partitions et des instruments de *musique française et italienne* du seizième siècle au dix-huitième siècle.

Pour le premier semestre 1981, le programme n'est pas encore fixé, mais on projette un centenaire Roger Martin du Gard, une exposition d'estampes et gravures de Vieira da Silva, et une présentation des livres italiens anciens conservés à la Bibliothèque nationale.

Musée des arts et traditions populaires

L'INSTRUMENT MUSICAL POPULAIRE EN FRANCE
22 novembre - avril 81

Une exposition du département d'ethnomusicologie du Musée des arts et traditions populaires, qui développera le thème des instruments régionaux français dans la société traditionnelle, leurs rôles, *leurs significations, leurs pratiques*. Le parcours aura une illustration sonore.

Expositions

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche, à 16 h. et à 19 h. ; le samedi à 11 h. : entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, à 17 h. : galeries contemporaines (rez-de-chaussée).

BIENNALE DE PARIS. — Du 20 septembre au 2 novembre. Et au Musée d'art moderne de la Ville de Paris.

LE FUTURISME DANS LES COLLECTIONS DU MUSEUM OF MODERN ART DE NEW-YORK. — Jusqu'au 21 septembre.

MATISSE : « Les Marocains » et « la Danse ». — Jusqu'au 21 septembre.

DONATION IOLAS. — Jusqu'au 22 septembre.

MARTIROS SARIAN. — Salle d'art graphique. Jusqu'au 15 septembre.

FRIELD BONDI. Ateliers photos. — Jusqu'au 26 octobre.

CARTES ET FIGURES DE LA TERRE. — Jusqu'au 17 novembre.

C.C.I.

CARTO-GRAPHISME OU LES DETOURS DE LA CARTE. — Entrée libre. Jusqu'au 29 septembre.

LIRE UNE CARTE. — Jusqu'au 6 octobre.

B.P.I.

LA REPUBLIQUE EN FETE : les 14 juillet. — Jusqu'au 6 octobre.

LE PETIT LAROUSSE TEMOIN DE SON TEMPS, 1905-1980. — Salle d'actualité. *Jusqu'au 30 septembre.*

Musées

RESTAURATION DES PEINTURES. Dossier n° 21 du departement des peintures. — *Musée du Louvre*, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-36). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 heures. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 1er décembre.

REGARDS SUR LA PHOTOGRAPHIE EN FRANCE AU DIX-NEUVIEME SIECLE. — *Petit Palais*, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Du 19 septembre au 23 novembre.

GRANDS ET JEUNES D'AUJOURD'HUI. — Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-23-08). De 11 h. à 18 h. Jusqu'au 19 octobre.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE ET DES MUSEES NATIONAUX. L'archéologie du Yemen ; sculptures médiévales en Champagne ; la Grisaille. — Musée d'art et d'essai. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 45. Entrée : 6 F. Le dimanche, 3 F. Jusqu'au 14 décembre.

HARTUNG, Œuvres de 1922 à 1939. — *Musée d'art moderne de la Ville de Paris*, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf *lundi de 10 h. à 17 h. 40. Entrée* : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 21 septembre.

BIENNALE DE PARIS. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus) (720-62-40). Du 20 septembre au 2 novembre. Et au Centre Georges-Pompidou.

GROMAIRE. Rétrospective, 1892-1971. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). *Jusqu'au 28 septembre.*

BHOULBOULYAN. Un labyrinthe indien. — Musée des enfants, au *Musée d'art moderne de la Ville de* Paris, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 mars 1981.

L'AFFICHE EN BELGIQUE (1880-1980). — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 17 novembre.

SALON DE L'UNION DES FEMMES PEINTRES ET SCULPTEURS. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (033-95-00). De 10 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 28 septembre.

CHAPEAU ! — Histoire du chapeau depuis le VIIe siècle avant J.-C. — Musée Bourdelle, 19, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'au 30 septembre.

FELIX BUHOT. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 19 octobre.

JEAN PICART LE DOUX. — Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard *(320-15-30). De 10 h. à 17 h.* Entrée libre. Du 20 septembre au 19 octobre.

BENN A LA MONNAIE DE PARIS. — 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jupsqu'au 11 octobre.

HOMMAGE AUX DONATEURS. Modes françaises du XVIIIe siècle à nos jours. — Musée de la mode et *du costume*. Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : *9 F. Jusqu'au 31 décembre.*

APEL. LES FENOSA. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 29 septembre.

DOCUMENTS PRECIEUX DE LA BIBLIOTHEQUE FORNEY. — Hôtel *de Sens, 1, rue du Figuier* (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h. 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 11 octobre.

ARCHITECTURE DE MANUFACTURES, tabacs et allumettes (1725-1939). — *Galerie du Seita, 12, rue* Surcouf (555-91-50). De 11 h. à 18 h., sauf dimanches et jours fériés. Jusqu'au 30 septembre.

LES CENT ANS DU MUSEE CARNAVALET. — Jusqu'au 26 octobre. — **IL Y A CENT CINQUANTE ANS... JUILLET 1830.** — Jusqu'au 2 novembre. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h. à 17 h. 40.

EINSTEIN. *Sa vie et son œuvre* scientifique. — Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt (359-16-65). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'en mars 1981.

Centres culturels

HOMMAGE A PAUL DELVAUX. Œuvres sur papier. — Centre culturel de la communauté de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 novembre (à 13 h., 15 h. et 17 h. (sauf dimanche), projections de films).

GUNNAR ASPLUND (1885-1940). Projets et réalisations d'architectures. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Du 20 septembre au 31 octobre.

LE CINEMA DANS SES TEMPLES. — Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 11, quai Malaquais. Sauf mardi, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 19 *octobre.*

CARRASCO. Sculptures. — Orangerie de Bagatelle, bois de Boulogne. *Jusqu'à fin septembre.*

CHARMES DE L'AUTOMNE. Objets de collection, 1850-1940. — Salons *Ricard, 35, avenue F.-Roosevelt.* Sauf dim., de 10 h. 30 à 13 h. et de 15 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 4 octobre.

MODULE 1 + 1. — *Maison du* Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées (359-02-02). Jusqu'au 12 octobre.

AU PAYS D'ALAIN-FOURNIER. — Institut national de recherche pédagogique, 29, rue d'Ulm (galerie Condorcet) (345-37-21, poste 49). Sauf sam., dim. et jours fériés, de 9 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 novembre.

Galeries

L'ABSTRACTION : Blanchette, Perez. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 11 octobre.

LA SCULPTURE EST UNE FETE, AN IV : Baey, Cadiou, Dimas, Graham, Krasno, Patkai, etc. — Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81).

VISEUX / MARTI. — Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 30 octobre.

JAFFRENOU/BOUSQUET : *Chantier* interdit au public. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 4 octobre.

ŒUVRES SUR PAPIER : Ballart, Barbatre, Claesson, Dodeigne, Maryan, etc. — Galerie Jean Leroy, 37, rue *Quincampoix* (277-51-24). Jusqu'au 27 septembre.

HERVE BORDAS : Physiogrammes. — *Le Dessin*, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 20 octobre.

FASSIANOS : Dessins, gravures et linogravures. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-82). Jusqu'au 23 octobre.

JOEL HUBAUT. — Lara Vincy, 47, rue de Seine (326-72-51). Jusqu'au 23 octobre.

D. KARSENTY-SCHILLER. Huiles. — Curia du Louvre, 2, place du Palais-Royal (297-27-17). Jusqu'au 4 octobre.

FERDINAND KULMER. Œuvres récentes. — *Art international, 12, rue* Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 14 octobre.

BERNARD LAJOT : Portraits-anti-portraits. — Saint-Guillaume, 208, boulevard Saint-Germain (544-46-27). — Jusqu'au 4 octobre.

JEAN-MARIE QUENEAU. — L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 25 octobre.

ELZBIETA VIOLET : Dessins à la plume. — Nane Sterne, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 18 octobre.

Dans la région parisienne

JOINVILLE-LE-PONT. Figuration critique. — Mairie. De 9 h. à 19 h. Jusqu'au 27 septembre.

LA DEFENSE. Le nouveau salon de Paris 1980. — Galerie de l'Esplanade (796-25-49). Jusqu'au 28 septembre.

MAGNY-LES-HAMEAUX. Port-Royal. — Musée national des Granges de Port-Royal (043-73-05). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 17 h. 30. Entrée : 4 F ; dim. : 2 F. Jusqu'au 26 oc*tobre.*

PONTOISE. Ferdinand Desnos. — Musée Tavet-Delacourt, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 28 septembre.

ST-QUENTIN-EN-YVELINES. Folon : art graphique, estampes, affiches. — Maison pour tous, centre des Sept-Mares, à Elancourt (062-82-81). Sauf lundi, de 12 h. à 19 h. ; dim., de 15 h. à 18 h. Jusqu'au 28 septembre.

En province

AGEN. Philippe Compagnon. — Galerie Montesquieu, 3, place Lacépède. Jusqu'au 12 *octobre.*

AIX-EN-PROVENCE. Exotisme, tapisseries et textile, du quinzième *au début du dix-neuvième siècle.* — Musée des tapisseries, 13, rue de la Molle (21-05-78). Jusqu'au 15 octobre. — *Jean Messagier.* Parcours d'un peintre de 1949 à 1980. Musée Granet, palais de Malte (26-09-06). Jusqu'au 30 septembre.

ANGERS. Vingt-cinq ans d'archéologie dans les pays de Loire. — Musée des beaux arts, 10, rue du Musée (88-64-65). Du 19 septembre au 2 novembre.

ANNECY. Recherches archéologiques en Haute-Savoie, 1970-1980. — Château-musée *(45-35-66). Jusqu'en décembre.*

ARLES. Rome et le midi de la *Gaule* sous le Haut-Empire. Cloître Saint-Trophime. Jusqu'au 15 octobre.

AUXERRE. Raymond Mason. Sculptures et dessins. Maison du tourisme, 1-2, quai de la *République* (52-26-27). Jusqu'au 30 septembre.

LES BAUX-DE-PROVENCE. Goya : *Eaux-fortes, audiovisuel.* Fondation Louis-Jou. De 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 15 novembre.

BAYONNE. Dessins français du dix-neuvième siècle, de la *collection* du musée. Frédéric Dupuis, peintre de l'école bayonnaise. Musée Bonnat, 5, rue *J.-Laffitte (59-08-52).* Jusqu'à fin septembre.

BEAUMESNIL (Eure). L'art de la reliure en France, du seizième au vingtième siècle. — Château. Sauf mardi, de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. 30 à 18 h. Septembre.

BORDEAUX. L'art du métal en *Aquitaine, des origines au septième* siècle. — Restauration et conservation. Musée d'Aquitaine, 20, cours d'Albret (90-91-60). *Jusqu'à fin* décembre.

BOURG-EN-BRESSE. Sculptures contemporaines : œuvres d'Avescan, Viseux, Lovato, Coulentianos, Ca*niato, etc.* — Grand cloître de Brou (22-22-31). Jusqu'en octobre.

CALAIS. Christian Boltanski, 1970-*1980.* — *Musée (97-99-00).* Jusqu'au 6 octobre.

CHATEAUROUX. Guido Biasi. Rétrospective. — Centre régional d'art contemporain, 6, place Sainte-Hélène (22-15-14). Mer., ven., sam., de 15 h. à 19 h. Du 19 septembre au 18 octobre.

CHOLET. La mission héliographique de 1851. — Grandes demeures angevines du XIXe siècle. Musée municipal (62-21-46). Septembre.

CLERMONT-FERRAND. Nos ancêtres les Gaulois. — Mythe national dans l'art au XIXe siècle. Musée Bargoin, 45, rue Ballainvilliers (91-37-31). Jusqu'au 30 septembre.

DIJON. La peinture italienne dans les musées de Dijon. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Cha*pelle* (32-15-37). — Dessins italiens des musées de Dijon. Musée Magnin, 4, rue des Bons-Enfants. Jusqu'au 21 *décembre.*

FONTREVAUD-L'ABBAYE. Les matériaux qui ont fait l'abbaye : *ardoise, tuffeau et bois.* — Centre culturel de l'Ouest (51-73-52). Jusqu'au printemps 1981.

FONTENOY-EN-*PUISAYE (Yonne).* Paris, les années 50. — Centre régional d'art contemporain. Château du Tremblay. Jusqu'au *15 septembre.*

GORDES. Patrimoine rural de Haute-Provence. — Abbaye de Sénanque (72-02-05). Jusqu'au 1er octobre.

GRASSE. Au temps de Flore, histoire de la parfumerie de l'Antiquité à nos jours. — Musée Fragonard (36-01-61). Jusqu'au 22 octobre.

GRENOBLE. Giovanni Anselmo, rétrospective Valerio Adami, vingt peintures - Dessins hollandais des XVIIe et XVIIIe siècles, collections du musée. — Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 6 octobre. — Roman Cieslewicz. *Photomontage.* — Maison de la culture (25-05-45). *Jusqu'au 31 octobre.*

GUERET. Ouverture de la salle Fernand-Mailliaud (1863-1948). — *Musée, 22, avenue de la Sénatorerie* (52-07-20).

LA ROCHELLE. Mémoire d'une Amérique... *Chapelle du lycée Fromentin*, rue du Collège, de 11 h. à 19 h. (41-46-50). Jusqu'au 9 novembre.

LE MANS. Trésors du patrimoine de la Sarthe. — Abbaye de l'Epau, à Yuré-l'Evêque. De 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 5 octobre.

LE PUY. Les arts au Puy dans les années 1900. Musée Crozatier, jardin Vinay (09-38-90). Jusque fin octobre. — *La sculpture française au dix-septième siècle.* — Pierre Vaneau, 1653-1694. Baptistère Saint-Jean (09-38-81). Jusqu'au 15 septembre.

LILLE. La peinture française des XVIIe et XVIIIe siècles. Trésors des *musées du Nord.* — *Musée des beaux-arts*, place de la République (54-17-64). Jusqu'au 29 septembre.

LIMOGES. *Biennale internationale* de l'art de l'émail. — Chapelle du lycée Gay-Lussac. Francis Chigot, maître verrier (1879-1960). — Hôtel Meleden. Jusqu'au 4 octobre.

LONGWY. Rétrospective Paul Aubé, 1837-1917. — Musée municipal. Jusqu'en octobre.

LYON. Lyon à l'époque des philosophes et de Soufflot. Musée historique Gadagne, 10, rue Gadagne (42-03-61). Jusqu'en novembre. — Taille douce : La mémoire du geste. — Graveurs de la région Rhône-*Alpes. ELAC, centre d'échanges* de Perrache, niveau 4 (828-62-08). Jusqu'au 19 octobre.

MACON. *De Sumer à Babylone,* collections du Musée du Louvre. Musée des Ursulines (38-18-84). Jusqu'au 13 octobre.

MARCQ-EN-BARŒUL. Splendeur *des costumes du monde.* — Fondation Prouvost. Septentrion (78-30-32). Jusqu'au 5 octobre.

MARSEILLE. Cantini 1980, acquisitions récentes des musées de Marseille. — Musée Cantini (54-77-75) et galerie de la Charité. Jusqu'au 26 octobre.

MENTON. Treizième Biennale inter*nationale d'art.* — *Palais de l'Europe* (35-78-83, poste 467). Jusqu'au 15 octobre.

MONTPELLIER. De Raphaël à Matisse, cent dessins du musée Fabre. — Musée Fabre, rue Montpellieret (72-93-76). Septembre. — Saveur et charme de la vieille épicerie. — Galerie F.-Bazille (Théâtre municipal.) Septembre.

MORLAIX. L'atelier Jean-Louis *Nicolas (1842-1912). Soixante-dix* ans d'art décoratif et de vitrail dans le Finistère. Musée des Jacobins, rue des *Vignes* (88-38-96). Jusqu'au 30 novembre.

NANTES. Histoire d'un musée, à l'occasion de son 150e anniversaire. — Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau (74-53-24). Jusqu'au 28 septembre.

NARBONNE. Visages narbonnais. Du pastel à la photo et du *seizième* siècle à nos jours. — Musée des Beaux-Arts (32-31-60). Jusqu'au 30 septembre.

NICE. Pattern, Kushner, Mac Connel, Ripps, Zakanitch (Nouvelle *peinture américaine*). Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (85-82-34). Jusqu'au 30 septembre. — *Jean-Baptiste Carpeaux*, 1827-1875. Sculptures, peintures, dessins. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-82-23). Jusqu'au 5 octobre. — Vivre et travailler en Chine sur le Grand Canal. Cinquante photographies inédites (1935). Musée des Beaux-Arts Jules-Chéret, 33 av des Baumettes (88-53-18). *Jusqu'à* fin décembre. — Esprits et dieux d'Afrique. Musée national, message biblique Marc Chagall, *avenue du* Docteur-Ménard (81-75-75). Jusqu'au 3 novembre.

ORNANS. Souvenir de Gustave Courbet. — Maison natale de Gustave Courbet. Jusqu'au 2 novembre.

PERIGUEUX. Un caricaturiste périgourdin : Sem. — Musée du Périgord, cours Tourny (53-16-42). Jusqu'au 1er décembre.

PONT-A-MOUSSON. Les arts du *fer en Lorraine.* — *Centre* culturel de l'abbaye des Prémontrés (81-10-32). Jusqu'au 20 octobre.

RENNES. Dessins et gravures du dix-septième siècle français. — Collection du Musée des Beaux-Arts, Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 29 septembre.

LES SABLES-D'OLONNE. Antonin Artaud. Dessins. Donation Charles Sorlier, lithographies. — Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (32-01-16). Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Braque, rétrospective. — Fondation Maght (32-81-63). Jusqu'au 30 septembre.

SAINTES. Saintes, cité bi-millénaire. Dix années de recherches archéologiques. — Musée archéologique, esplanade A.-Malraux. Jusqu'au 1er novembre.

TOULON. Le paysage dans les collections du musée de Toulon. — Musée, 20, boulevard Leclerc (93-15-54). Jusqu'en mai 1981.

TOURS. L'architecture civile à Tours, des origines à la Renaissance. — *Hôtel Gouin, 25, rue du Commerce* (05-68-73). Jusqu'à fin novembre. — Peintures abstraites en France après 1945. — Musée des Beaux-Arts, 18, place F.-Sicard (05-68-73). Jusqu'au 31 décembre.

VASCŒUIL. Les Naïfs. Céramiques de Erdödi. — Centre d'art et de culture. — Maison Michelet. — Château. Jusqu'au 2 novembre.

VENCE. Max Ernst. — Galerie A.-*Chave*, 13, *rue Isnard* (58-03-45). Jusqu'au 26 septembre.

VILLENEUVE-LES-AVIGNON. Usages et images de l'eau - Regards sur les jardins de la Méditerranée - Les jardins de l'utopie - Cellule-musée des Chartreux - Maison des jardins. Jusqu'au 30 octobre. CIRCA. Chartreuse (25-05-46).

Festivals

XVe FESTIVAL ESTIVAL

(633-61-77)

Eglise Saint-Merri, le 17, à 20 h. 30 : *R. Puyana (Bach).*
Conciergerie, le 18, à 18 h. 30 : C. Bayle, J.-C. Guillou, Y. Gruson *(« les Métamorphoses de l'amour »)*
Eglise Saint-Germain-des-Prés, le 18 à 20 h. 30 : M.-C. Alain (Bach).
Station Auber - R.E.R., le 19, à 16 h. 30 : Swing Limited Corporation, jazz.
Salle Gaveau, le 19, à *18 h. 30 : Gorjan Trio, A. Nobel* (Beethoven).
Centre Georges-Pompidou, le 22, à 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. : P. Eötvös (Grisey, Stockhausen, Marcland, Höller, Ligeti).

FESTIVAL D'ART DE MONTMARTRE

(387-65-32)

Théâtre des Jeunes de la Butte, les 19, 20, à 20 h. 30 : Mime Cotillard.
La Maison verte, le 18, à 15 h. et 20 h. 30 ; le 19 à 20 h. 30 : Je, François Villon.
Eglise Saint-Pierre, le 22, à 20 h. 30 : Duo Palmier - Rigal (Clementi, Mozart, Beethoven).
Eglise Saint-Jean, le 23 à 20 h. 30 : N. et I. Gotkovsky *(Mozart*, Beethoven, Schubert, Brahms, Kreisler).

FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE DE PARIS

Eglise de la Madeleine, le 17, à 21 h. : *F.-H. Houbart (Liszt).*
Eglise Saint-Louis-en-l'Isle, le 18, à 21 h. : Orchestre de chambre B. *Thomas* (Vivaldi, Bach, Telemann, Rossini) ; le 23, à 21 h. : même orchestre (Bach).
Eglise des Billettes, le 19 à 21 h. : Ensemble Ars Antiqua de Paris (Trouvères et troubadours, Shakespeare et la musique élisabéthaine) ; le 21, à 17 h. : C. Zibi (Scarlatti, Bach, Jolivet, Weiss, Villa-Lobos).

FESTIVAL D'AUTOMNE

(296-12-27)

MUSIQUE

Palais des Congrès, le 17, à 20 h. 30 : New York Philharmonic Orchestra, dir. Z. Mehta (Webern, Mahler).

DANSE

Théâtre des Champs-Elysées, à 20 h. 30, mat. dim., à 14 h. 30, *dern le 21 à 20 h 30* : New York City Ballet

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT LE SPECTACLE

AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faub. Montmartre, 9e T.l.j.	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.

DINERS

RIVE DROITE

LE BISTROT DE LA GARE 30, rue Saint-Denis, 75001 PARIS.	Propose les suggestions de Michel Oliver. 3 menus : 34,90 F. s.n.c. Grande carte des Desserts. Egalement 38, bd des Italiens ; 59, bd du *Montparnasse ; 73, Ch.-Elysées. Ouvert t.l.j. jusqu'à 1 heure du matin.*
LE BŒUF DU PALAIS ROYAL F/d. *18, rue Thérèse, 1er* 296-04-29	35 F : Salade aux fines herbes. FILET de BŒUF sauce « Fine Royale ». Pommes Pont-Neuf à volonté. Sa Carte. Ses Desserts réputés. Fantastique BEAUJOLAIS. Accueil chaleureux. Jusqu'à 23 heures.
ASSIETTE AU BŒUF POCCARDI 9, bd des Italiens, 75002 PARIS.	« Formule Bœuf » : 34,90 F. s.n.c. Les Desserts gourmands de Michel Oliver. Egalement place St-Germain-des-Prés ; 123, Champs-Elysées. Ouvert tous les jours jusqu'à 1 heure du matin.
LA TOUR HASSAN Rés. 233-79-34 27, rue Turbigo, 2e. T.l.j.	*Spécialités marocaines : Couscous, Méchoui, Tagines, Bastelas.* Déjeuners. Dîners. Soupers jusqu'à minuit. Ambiance musicale.
DARKOUM 296-83-76 44, rue Sainte-Anne, 2e. F/lundi	Cadre typique. Spéc. Marocaines réputées : Couscous, Pastilla, Tagines, Méchoui. Vin de Boulaouane. Salon, salle climat. On sert j. 23 h. 30.
PONTCARRAL 720-67-89 18, rue Quentin-Bauchart, 8e.	On y dîne pour 100/120 F. Une table digne de votre gourmandise, surtout si vous tenez compte des suggestions du Chef.
GASPARD DE LA NUIT 277-90-53 *6, rue des Tournelles, 4e.* F/dim.	Synthèse des Cuisines Nouvelles et Traditionnelles. Menu : 90 F. *tout compris et Carte.*
COPENHAGUE 359-20-41 142, Champs-Elysées, 8e. F/dim.	De midi à 22 h. 30. Spécialités danoises et scandinaves : hors-d'œuvre danois, festival de saumon, mignons de rennes, canard salé.
RELAIS BELLMAN F/M. S. et D. 37, rue François-1er, 8e. 723-54-42.	J. 22 h. Cadre élégant, confort, salle climatisée. Cuisine française trad. Sole aux courgettes, Gratin de nouilles. Soufflé glacé chocolat.
LA CLOCHE D'OR 874-48-88 3, r. Mansart, 9e. Park. ass. F/dim.	Dans un cadre agr., déj. d'aff. Salons. Dîn. Soup. jusq. 3 h. du m. avec le Tout-Paris du spect. Cuisine Bourg. de tradition franç. P.M. 130 F.
LE GOLF T.l.jrs 20, bd Montmartre, 9e. 770-91-35	Jusqu'à 2 h. du matin sur les Grands Boulevards. Fruits de mer. Poissons. Choucroute. Grillades. Desserts faits maison.
LE LOUIS XIV 208-56-56, 200-19-90 8, bd St-Denis, 10e. F/lundi-mardi	Déjeuner, Dîner, *Souper apr. minuit. Huîtres, Fruits de mer, Crustacés,* Rôtisserie. Salons. Parking assuré par voiturier.
LE BŒUF SUR LE GRILL 727-98-40 47, av. R.-Poincarré, 16e. F/dim.	Jusq. 22 h. 15. Ses entrées : Salade de saumon tiède, 38 F. Salade de foie gras, 39 F. Carré d'agneau aux herbes, 2 personnes, 98 F.
LE GRAND VENEUR 574-61-58 6, rue Pierre-Demours, 17e.	Dans un pavillon de chasse, cuisine traditionnelle, cassoulet, magret, crêpes soufflées. Salons pour récept. Park. Fermé samedi midi et dim.
ST-JEAN-PIED-DE-PORT 227-61-50 23, avenue de Wagram, 17e. T.l.jrs	J. 23 h. Terrasse d'été. Menu 105 F T.C. Carte Morue à l'espagnole, filet barbue à l'oseille, magret canard, paëlla langouste, soufflé aux framb.
CHEZ GEORGES 574-31-00 273, bd Péreire, 17e, Porte Maillot	Ses plats du jour. Son petit salé, son gigot, ses pièces tranchées devant vous. Fermé le samedi.

RIVE GAUCHE

AUX TROIS HORLOGES 73, rue Brancion, 15e. 828-24-08	Dans un cadre très raffiné vous apprécierez ses spéc. Bouillabaisse, *Aïoli, Couscous, Tagina, Barbouche, etc. Jusq. 23 h., près Pte Versailles.*
AU VIEUX PARIS 354-79-22 *2, place du Panthéon, 5e. F/dim.*	J. 22 h. 30, Spéc. du Sud-Ouest : Saucisson d'oie farci, Foie gras de canard, *confits, piperade, chipirons à la basq. Sa cave, P.M.R. 80 F.*
LAPEROUSE 326-90-14 et 68-04 51, q. Grands-Augustins, 6e. F/dim.	J 23 h. Grande Carte Menu d'Affaires 100 F Menu Dégustation : 180 F. Salons de 2 à 50 couverts. Cadre ancien de réputation mondiale.
AU BŒUF GRILLE 326-22-19 13, rue Montagne-Sainte-Geneviève	Tous les jours jusqu'à 2 heures. Un Cadre Rustique pour une viande surchoix. Ambiance musicale. Environ 70 F T.T.C.
HIEP LONG 326-22-19 13, rue Montagne-Sainte-Geneviève	Tous les jours. Cuisine fine vietnamienne. Grande carte. Environ 60 F.

HORS DE PARIS

CHATEAU DE LA CORNICHE**** Rolleboise. 60 km de Paris.	UN WEEK-END GOURMAND DANS VOTRE CHATEAU - HOTEL, PARC, TENNIS, PISCINE, 27 chambres, F. le lundi. Tél. : 093-21-24.
JARRASSE 624-07-56 4, av. de Madrid - 92-Neuilly-s.-S.	Huîtres, Fruits de mer, Coquillages, Spécialités de poissons, Vivier à crustacés. Fermé dimanche soir et lundi.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LA CHAMPAGNE 10bis, pl. Clichy 874-44-78. J. 3 h
Huîtres - Coquillages tte l'année
LE RESTAURANT DE LA MER

WEPLER 14, place Clichy, 14 522-53-24
SON BANC D'HUITRES
Foie gras frais - Poissons.

CHEZ HANSI 3, pl. 18-Juin-1940 Face Tour Montparnasse. Choucroute. Fruits de mer. Jusq: 3 h. du mat. 548-96-42.

LA CHOPE D'ALSACE T. l. jrs 824-89-16
4, r. du Faubourg-Montmartre, 9e
SON BANC D'HUITRES
Ses choucroutes, Jarrets, Grillades

GUY 6, rue Mabillon - 354-87-61 Saint-Germain-des-Prés
Prix de la meilleure cuisine étrangère de Paris pour 1978.
Feijoada - Churrascos - Camaroes

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e ODE. 75-34
Huîtres - Poissons - Vins de pays.

LA TOUR D'ARGENT
6, place de la Bastille, 344-32-19
Cadre élégant et confort. T.l.jrs,
De midi à 1 h 15 mat. Grill. Poiss.
BANC D'HUITRES

DESSIRIER Ts les jrs - 754-74-14 9, place Pereire (17e)
LE SPECIALISTE DE L'HUITRE
Poissons - Spécialités - Grillades.

BOFINGER 272-87-82. Ouv. dim. 5 rue de la Bastille
Salons pour réceptions.
Parking facile. American Express.

LE CONGRÈS Pte Maillot, 12 h. à 2 h. mat. 574-17-24
80, av. Grande-Armée. POISSONS.
BANC D'HUITRES toute l'année.
Spéc. de viandes de bœuf grillées.

LE LOUIS XIV 208-56-56 200-19-90
8, bd Saint-Denis. F/lundi-mardi.
Huîtres. Fr. de mer. Crustacés.
Rôtiss. *Park.* assuré par voiturier.

LE MUNICH 633-62-09 27, r. de Buci, 6e
Choucroute - Spécialités.

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 heures sur 24

ALSACE AUX HALLES T.l.jrs 16, rue Coquillière, 1er. 236-74-24.	Spéc. d'Alsace : charcuterie 35, pâté en croûte à la strabourgeoise 25, coq au riesling 35, les 3 choucroutes. Poissons. Grillades. Sa cave.

FESTIVAL D'AUTOMNE A PARIS

MUSIQUE STRAVINSKY

16, 17 septembre 20 h 30
Palais des Congrès
New York Philharmonic
Zubin Mehta
présenté par l'Orchestre de Paris

27 septembre 20 h 30
Palais des Congrès
BBC Symphony Orchestra and Chorus
G. Rojdestventsky

30 septembre 20 h 30
Théâtre des Champs-Elysées
Nouvel Orchestre Philharmonique et Chœurs de Radio-France
Gilbert Amy

2 octobre 20 h 30
4 octobre 10 h
Théâtre des Champs-Elysées
Orchestre de Paris
Daniel Barenboïm

6 octobre 20 h 30
Théâtre de la Ville
Musique de Chambre I
Ensemble InterContemporain
Pierre Boulez
présenté par l'Ensemble InterContemporain

8 octobre 20 h 30
Palais des Congrès
London Symphony Orchestra
Claudio Abbado

13 octobre 20 h 30
Théâtre de la Ville
Musique de Chambre II
Ensemble InterContemporain
Pierre Boulez
présenté par l'Ensemble InterContemporain

14 octobre 20 h 30
Théâtre des Champs-Elysées
Maurizio Pollini

3 novembre 20 h 30
Salle du Conservatoire
Orchestre Philharmonique de Lorraine
Michel Tabachnik

8 novembre 20 h 30
Salle du Conservatoire
Groupe Vocal de France
John Alldis

12, 13, 15, 17 novembre 20 h 15
Théâtre des Champs-Elysées
Glyndebourne Festival Opéra
Orchestre de Paris
Bernard Haitink
The Rake's Progress, 1948-51

17 novembre 20 h 30
Théâtre de la Ville
Musique de Chambre III
Ensemble InterContemporain
Peter Eötvös
présenté par l'Ensemble InterContemporain

20 novembre 20 h 30
21 novembre 19 h 30
Palais des Congrès
Orchestre de Paris
Pierre Boulez

8 décembre 20 h 30
Théâtre de la Ville
Musique de Chambre IV
Ensemble InterContemporain
Pierre Boulez
présenté par l'Ensemble InterContemporain

15 décembre 20 h 30
Théâtre de la Musique-Châtelet
Ensemble InterContemporain
Pierre Boulez
coproduction Ensemble InterContemporain

EXPOSITIONS STRAVINSKY

14 octobre - 30 novembre
Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris
Stravinsky
coproduction Festival de Berlin en collaboration avec la Bibliothèque Nationale et le Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris

12 novembre - 15 décembre
Centre Georges Pompidou (Grand Foyer)
Stravinsky, ses interprètes, ses critiques
en collaboration avec la Bibliothèque Publique d'Information Centre Georges Pompidou

DANSE STRAVINSKY

coproduction avec le Festival International de Danse de Paris

10 - 21 septembre
Théâtre des Champs-Elysées
New York City Ballet

18 - 30 novembre
Théâtre des Champs-Elysées
Ballet de l'Opéra de Paris

THÉÂTRE

30 septembre - 12 octobre
Théâtre de la Ville
Les Cannibales
écrit et mis en scène par Georges Lavaudant
présenté par le Théâtre de la Ville et le C.D.N.A.

1er - 11 octobre
Centre Georges Pompidou
Sacco, Richiamo
écrit et mis en scène par Claudio Remondi et Riccardo Caporossi
coréalisation Centre Georges Pompidou

13 - 19 octobre
Centre Georges Pompidou
Quarantaine
mis en scène par Frédéric Flamand
création du Plan K
coréalisation Centre Georges Pompidou

3 octobre - 8 novembre
Théâtre de la Tempête/Cartoucherie
"Une visite"
d'après Kafka
adaptation et mise en scène de Philippe Adrien
production du Groupe Achras

6 - 11 octobre
American Center
A prelude to death in Venice
texte et mise en scène de Lee Breuer
production Joseph Papp

8 - 18 octobre
Théâtre des Bouffes du Nord
Wielopole, Wielopole
de Tadeusz Kantor
production du Théâtre Toscan et du Théâtre Cricot 2

14 octobre - 30 novembre
Théâtre de l'Aquarium/Cartoucherie
Woyzeck
de Georg Büchner
mise en scène Jean-Louis Hourdin
production du G.R.A.T.

22 octobre - 30 novembre
Théâtre Gérard-Philipe, Saint-Denis
Cage
écrit et mis en scène par Jacques Kraemer
production du T.P.L.

28 octobre - 4 novembre
Maison de la Culture de la Seine-Saint-Denis, Bobigny
L'Orestie
Trilogie d'Eschyle
présentée par la Schaubühne am Halleschen Ufer
mise en scène Peter Stein
coréalisation Maison de la Culture de la Seine-St-Denis

12 - 29 novembre
Centre Culturel de la Communauté Française de Belgique à Paris
Triplure
de Jean-Marie Patte, Daniel Zerki, Valère Novarina
coréalisation Centre Culturel de Belgique

19 - 30 novembre
Centre Georges Pompidou
La petite chemise de nuit
écrit et mis en scène par Jérôme Deschamps
coréalisation Centre Georges Pompidou

EXPOSITION

18 septembre - 23 novembre
Petit Palais
Regard sur la photographie au XIXe siècle
production Bibliothèque Nationale

DANSE

coproduction avec le Festival International de Danse de Paris

6 - 12 octobre
Théâtre des Champs-Elysées
Twyla Tharp Dance Foundation

3 - 15 novembre
Théâtre Le Palace
Bowyer and Bruggeman Dance Company

13 novembre
Maison de la Culture de Créteil
Andrew Degroat and Dancers

MUSIQUE

17 novembre - 2 décembre
American Center
Performances Musique
Ivan Tcherepnin
Yoshi Wada
Jacques Serrano
Gérard Tamestit
Galeshka Moravioff
Alain Middleton
Gérard Condé
Rhys Chatham/
Karole Armitage
Fall Mountain

22 - 25 octobre
Centre Georges Pompidou
Robert Ashley
Perfect Lives (Private Parts)
coréalisation Centre Georges Pompidou

Location ouverte centre d'information et de location Fnac-Montparnasse 136, rue de Rennes 75006 Paris Tél. 222.98.41
Envoi du journal sur demande Festival d'Automne - 156, rue de Rivoli 75001 Paris Tél. 296.12.27

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (742-57-50), le 17, à 18 h. 15 : Conférence (la Femme sans ombre) ; les 19 et 22, à 20 h. : la Femme sans ombre ; le 20, à 21 h. : Récital Marilyn Horne.

SALLE FAVART (296-12-20), le 23, à 20 h. : l'Héritière.

COMEDIE FRANÇAISE (296-10-20), les 17 et 20, à 20 h. 30 ; le 21, à 14 h. 30 : Tartuffe ; les 18 et 19, à 20 h. 30 : la *Commère* ; le *Jeu de l'amour et du hasard*.

ODEON (325-70-32), les 22 et 23, à 20 h. 30 : Le roi se meurt.

T.E.P. (797-96-06), les 17, 18, 19, 20 et 23, à 20 h. : Films.

CENTRE POMPIDOU (277-12-33) (Mar.). — Débats : le 18, à 18 h. 30 : Le choix du dictionnaire ; le 19, à 20 h. 30 : Hommage à G. Stein ; le 22, à 19 h. : B. Delvaille : lectures. — Cinéma : le 17, à 18 h. : Architecture religieuse ; le 19, à 18 h. : le Québec.

CARRE SILVIA MONFORT (531-28-34), les 17 et 24, à 15 h. 30 : les 20 et 21, à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Grüss à l'ancienne.

Les théâtres de Paris

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 20 h. 30 : l'Homme couché ; 22 h. : spectacle R. Desnos.

ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Potiche.

ASTELLE-THEATRE DU XIXe (202-34-31) (D., L.), 20 h. 30 : les Bonnes.

CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : En r'venant d'l'Expo (à partir du 19) ; Théâtre *de la Tempête (328-36-36)* (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Fusillade à Montredon (à partir du 22).

COMEDIE - CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : les Exploits d'Arlequin (à partir du 19).

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (723-37-21) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Madame est sortie.

COMEDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : la Locandiera.

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : l'Homme, la Bête et la Vertu.

ESSAION (278-46-42) (D., L.), I : 20 h. 30 : Histoires vraies ; II : 20 h. 30 : la Princesse de Babylone ; 22 h. : Flagrants délires.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 20 h. 45 : Tupac-Tosco, la raison de la mémoire (dern. le 20) ; 22 h. 30 : la Révolte des colombes (dern. le 20).

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D., L.), 20 h. 15 : Rufus ; 22 h., L. à 20 h. 15 : V comme Vian.

HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : les Bons Bourgeois.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.

LA BRUYERE (874-76-99) (D., L.), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I, 18 h. 30 : Haute surveillance ; 20 h. 30 : Rude journée en perspective ; 22 h. 15 : Molly Bloom ; II, 18 h. 15 : Idée fixe ; 20 h. 30 : la Double Inconstance ; 22 h. 15 : Ficelles ; III, 18 h. 15 : Parlons français.

MARIGNY (225-20-74) (J.), I, 21 h., mat. dim. 15 h. : l'Azalée (à partir du 19) ; II, même horaire : la Bonne Soupe (à partir du 19).

MATHURINS (265-90-00) à partir du 22, 20 h. 30 : On ne sait comment.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : la Cage aux folles ; petite salle (L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Exercices de style ; (L.) 22 h. : Triboulet existe.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir) 21 h., mat. dim. 16 h. : Un clochard dans mon jardin.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. sam. 18 h., mat. dim. 15 h. : Un habit pour l'hiver.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Joyeuses Pâques.

PETIT FORUM DES HALLES (297-53-47) (D., L.) 20 h. 30 : Adolf chez soi.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.) 21 h. : le Premier.

PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Rosmerholm ; II, J., V., S. 20 h. 30, Dim. 17 h. : le Médecin malgré lui.

STUDIO D'EN FACE (238-16-78) (D., L.) 21 h. : la Traversée.

TERRAIN VAGUE - 20e (557-45-17) (L.) 20 h. 30 : Thyeste.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 30 : En plein dans le mille.

THEATRE DE PARIS (874-20-44), à partir du 22, 20 h. 30 : le Mariage de Figaro.

THEATRE EN ROND (387-88-14) (D., L.), 20 h. 30 : Huis clos ; 19 h. : l'Incroyable et Triste Histoire du général Penazola et de l'exilé Mateluna.

THEATRE 18 (226-47-47) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 17 h. : Play *Strindberg (à partir du 23)*.

THEATRE SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h. 30 : mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : l'Aide-Mémoire.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Du canard au sang pour Mylord.

VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. 15 : Je veux voir Mioussov (dern. le 21).

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D), 20 h. 15 : la Voix humaine ; *21 h. 15 : la Collection* ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana.

BISTROT BEAUBOURG (271-33-17) (Mar.), 19 h. 15 : Vignol's Band Rock ; 20 h. 30 : E. Barda Génération Hollywood ; 22 h. 45 : Naphtaline ou la faim des mythes.

BLANCS - MANTEAUX (887-15-70) (D.), I, 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : G. Cuvier ; 22 h. 30 : Et vous trouvez ça drôle ? — II, 20 h. 15 : D. Herczog (der. le 22).

CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. : Popeck ; 23 h. 30 : R. Mason.

CAFESSAION (278-46-42) (D.) 22 h. : J. Charby.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. 30 : la Transatlantide ; 22 h. 30 : le Bastringue.

LE CLOWN (555-00-44), 22 h. 30 : Caf'Conc.

LE CONNETABLE (227-41-40) (D), 20 h. 30 : Abadoche ; 21 h. 30 : J. Rigaux ; 22 h. 30 : J. Debronckart ; 23 h. 30 : Carnival Jazz Quartet.

COUPE - CHOU BEAUBOURG (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 30 : Ma chère Sophie ; 23 h. : Bagdad Connection.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 21 h. 30 : la Matlouette ; 22 h. 50 : Essayez donc nos pédalos (dern. le 20).

L'ECHAUDOIR (240-58-27) (D.), *21 h. 30* : M. Boubin, M. Fanon.

L'ECUME (542-71-16) (D.), 20 h. 30 : F. de Torrente (dern. le 20) ; 22 h. : B. Cocagnac.

LE FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. 45 : L'un mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.), I, 21 h. : Racontez-moi votre votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II (Lun.), 21 h. : Si la concierge savait ; 21 h. 45, dim., 22 h. : Suzanne, ouvre-moi !

POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : Tranche de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : J.-M. Cornille joue Raymond.

SPLENDID (887-33-88) (D., L.), 21 h., sam., 20 h. 30 et 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.

THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : Cabaret chaud 7 ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet ; 22 h. 30 : Refrains.

THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances (dern. le 20) ; Bonjour les monstres.

LA TANIERE (337-74-39), les 17, 18, *19, 20 h. 45* : A. Aurenche ; 22 h. 30 : J.-C. Debatisse.

Concerts

Voir *les Festivals*.

JEUDI 18 SEPTEMBRE

INSTITUT POLONAIS, 20 h. 30 : H. Czerny-Stefanska (Chopin).

SAMEDI 20 SEPTEMBRE

ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : E. Bardowska (Reger, Prokofiev, Sciarino).

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h. : H. Eberhard Dentler (Bach).

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : F. Rabot (Rabot, Bijster, Gagnebin, *Desclouds*).

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE, 16 h. 30 : *J. Gallard*.

EGLISE AMERICAINE, 18 h. : K. Ashley (Liszt, Beethoven, Bach).

SAINTE - CHAPELLE, 18 h. 30 : R. Dyens, H. Delavault (Villa-Lobos, Dyens).

MARDI 23 SEPTEMBRE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : J.-P. Marty. Chœurs de Radio-France, dir. : F. Bilger (Barber).

EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Orchestre et chorale P. Kuentz (Bach).

GALERIE NANE STERN, 19 h. : A. Neuman (Satie).

Dans la région parisienne

BEAUVOIR (77), église, le 20, 20 h. 45 : P. Séchet, G. Bezzina, El. Veriet, J.-L. Charbonnier (Bach, Couperin).

BRETEUIL, Château, le 21, 16 h. : A la rencontre de M. Proust. — le 21, 18 h. : F. Parrot-Hanlet (Franck, Debussy, Ravel).

CHAMPIGNY, église Saint-Saturnin, le 22, 20 h. 30 : Chœurs de l'Académie philharmonique de Rome (Marenzio, Hassler, Landi, Rossi, Cherubini) ; P.-Y. Artaud, R. François (Dandricourt, Petrassi).

CHATENAY-MALABRY, Théâtre de l'Ecole centrale, le 22, 20 h 30 : R. Magill (Beethoven, Bartok).

CHILLY-MAZARIN, C.A.C., le 19, 16 h. : Danger public.

COLOMBES, M.J.C., le 20, 20 h. 30 : Maluzerne.

COURBEVOIE, Maison pour tous, le 23, 21 h. : Danses populaires.

IVRY, Studio (672-37-43), Mer., J., V., S., 20 h. 30 : In Amerika Cuicati (le Chant de l'Amérique).

ROYAUMONT, abbaye, le 20, 20 h. 30 : Ensemble Venance Fortunat (chant grégorien, polyphonies primitives).

SCEAUX, Orangerie, le 19, 21 h. : Orchestre de chambre tchécoslovaque de Prague. Dir. : O. Stejkal (Stamic, J.-S. Bach, Schubert, Dvorak). — Le 20, 17 h. 30 : Les Quilapayun. — Le 21, 17 h. 30 : Quatuor Loewenguth (Beethoven, Debussy).

SENLIS, Auditorium F. Liszt, le 20, 16 h. 30 : C. Havé, Orchestre symphonique de la garde républicaine. Dir. : R. Boutry (Chopin).

Variétés

Les chansonniers

DEUX ANES (606-10-26) (rel. les 17, 18), à 21 h., mat. Dim. 15 h. 30 : Quand les ânes voteront.

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), à 21 h., mat. Dim., à 15 h. 30 : Sans le mot « con », Monsieur, le dialogue n'est plus possible.

Les music-halls

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), à 20 h. 45, mat. Dim., à 17 h. : Julos Beaucarne.

CENTRE D'ART CELTIQUE (258-97-62) *(D.), à 20 h. 30 : Cl. Besson.*

GALERIE 55 (326-63-51) (D. soir, L.), à 21 h., mat. Dim., à 15 h. : Requiem.

LUCERNAIRE *(544-57-34)* (D.), à 21 h. : M. Demetriades.

OLYMPIA (742-25-49) (L.), à 21 h., mat. Dim., à 14 h. 30 : G. Vigneault. — Le 22, à 18 h. 30 et à 21 h. 30 : N. Hagen (complet).

THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), à 20 h. 45, mat. Sam, à *16 h. 30* et Dim., à 15 h. : Harlem Swing (à partir du 18).

Les comédies musicales

OPERETTES

BOUFFES PARISIENS *(296-60-24)* (D. soir, L.), à 20 h. 30, mat. Dim., à 15 h. : Ta bouche.

RENAISSANCE (208-18-50), les 19, 20, à 20 h. 45 ; le 21, à 16 h. 30 : Viva Mexico.

Jazz, pop, rock, folk

CARDINAL PAF (272-54-86), les 19, 20, 21, 21 h. 30 : Eric Le Lann.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h. 30 : Orchestre Dixieland R. Franc.

CAVEAU DE LA MONTAGNE (354-82-39), 21 h. 30 : C. Escoudé, M. Graillier.

DREHER (233-48-44), 22 h. : D. Humair, H. Texier, F. Jeanneau (jusqu'au 21). A partir du 22 : Sonny Murray Trio.

DUNOIS *(584-72-00), le 17, 20 h. 30* : Axolotl. Les 18, 19, 20, 20 h. 30 : Trait d'Union ; le 21, 16 h. : Convinscion Latina Salsa. Les 22, 23, 20 h. 30 : Spectrum.

COUR DES MIRACLES (548-85-60), 20 h. 15 (jusqu'au 20) : Neffesh Music. A partir du 22 : Catalogue.

GIBUS (700-78-88), les 17, 18, 19, 20, 22 h. : Toboggan. Le 23, 22 h. : Tokow Boys.

GOLF DROUOT (770-47-25), le 20, 22 h. : Thriller.

HIPPODROME, le 20, 20 h. : Allman Brothers. *Le 22, 20 h. : U.F.O.*

LES BAINS-DOUCHES (887-34-40), le 23, 20 h. 30 : Monochrome Set.

LA MORT SUBITE (331-41-48), 21 h. 30 : Black and Blue Jazz Band (jusqu'au 20). Le 23, 21 h. 30 : Memphis Slim.

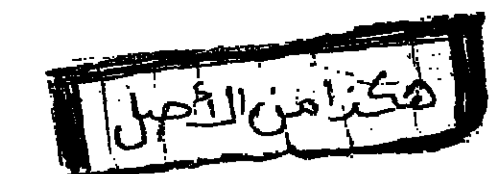
PATIO - MERIDIEN (758-12-30), 22 h. : Wild Bill Davis.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h. 30 : Maxim Saury Jazz Fanfare (jusqu'au 20). A partir du 23 : M. Laferrière Orchestra.

La danse

Voir Festival d'automne.

LES BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D.), à 20 h. 30 : le Four solaire (l'Antre temps).



Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 17 SEPTEMBRE
15 h. : le patrimoine cinématographique français : Ciboulette, de C. Autant-Lara ; 19 h. : cinémathèque québécoise : Sainte-Anne de Roquemaure, de M. Proulx ; Québec en silence, de G. Gascon ; Avec tambours et trompettes, de M. Carrière ; la Visite du général de Gaulle au Québec, de J.-C. Labrecque ; 21 h. : les Camisards, de R. Allio.

JEUDI 18 SEPTEMBRE
15 h. : le patrimoine cinématographique français : Lac aux dames, de M. Allégret ; 19 h. : cinémathèque québécoise : Pour la suite du monde, de P. Perrault et M. Brault ; 21 h. : l'Œil de l'autre, de B. Queyzanne (en sa présence).

VENDREDI 19 SEPTEMBRE
15 h. : le patrimoine cinématographique français : le Bonheur, de M. L'Herbier ; 19 h. : cinémathèque québécoise : le Chat dans le sac, de G. Groulx ; 21 h. : l'Amant de poche, de B. Queyzanne.

SAMEDI 20 SEPTEMBRE
15 h. et 17 h. : les Quatre Cents Coups de Virginie, de B. Queyzanne ; 19 h. : le patrimoine cinématographique français : Jofroy, de M. Pagnol ; Partie de campagne, de J. Renoir ; 21 h. : la Vieille Dame indigne, de R. Allio.

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE
15 h. : les Quatre Cents Coups de Virginie, de B. Queyzanne ; 17 h. : cinémathèque québécoise ; Le mépris n'aura qu'un temps, d'A. Lamothe ; 19 h. : le patrimoine cinématographique français : le Grand Jeu, de J. Feyder ; 21 h. 30 : Moi, Pierre Rivière..., de R. Allio.

LUNDI 22 SEPTEMBRE
Relâche.

MARDI 23 SEPTEMBRE
15 h. : le patrimoine cinématographique français : Dans les rues, de V. Trivas ; 19 h. : cinémathèque québécoise : Eloge du Chiac, de M. Brault ; les Enfants des normes ; A la recherche du passé simple, de G. Dufaux ; 21 h. : le Diable au cœur, de B. Queyzanne.

BEAUBOURG (278-35-57)
MERCREDI 17 SEPTEMBRE
15 h. : cinémathèque québécoise : la Petite Aurore, l'enfant martyre, de J.-Y. Bigras ; 17 h. : les Héros de la banquise, de L. Emmer ; 19 h. : le patrimoine cinématographique français : le Mystère de la chambre jaune, de M. L'Herbier.

JEUDI 18 SEPTEMBRE
15 h. : cinémathèque québécoise : la Traversée d'hiver à l'Ile-aux-Coudres, de P. Perrault et R. Bonnière ; les Raquetteurs, de G. Groulx et M. Brault ; la Lutte, de M. Brault, C. Fournier... ; les Bûcherons de la Manuane, d'A. Lamothe ; 17 h. : Baura, d'H Piault ; 19 h. : IXE, de L. Soukaz (en sa présence).

VENDREDI 19 SEPTEMBRE
15 h. : cinémathèque québécoise : A tout prendre, de C. Jutra ; 17 h. : l'Aventure est au fond de la mer, de H. Hass ; 19 h. : le patrimoine cinématographique français : Angèle, de M. Pagnol.

SAMEDI 20 SEPTEMBRE
15 h. : cinémathèque québécoise : le Viol d'une jeune fille douce, de G. Carle ; 17 h. : Cimetières dans la falaise ; la Bataille sur le grand fleuve; Dongo Yenendi, de J. Rouch; 19 h. : le patrimoine cinématographique français : Boudu sauvé des eaux, de J. Renoir ; 21 h. : les Derniers Rois de Thulé, de R. Malaurie.

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE
15 h. : cinémathèque québécoise : On est au coton, de D. Arcand, S. Beauchemin... ; 19 h. : le patrimoine cinématographique français : Chotard et Cie, de J. Renoir ; 21 h. : Visages de bronze, de P. Luzuy (en sa présence).

LUNDI 22 SEPTEMBRE
15 h. : cinémathèque québécoise : On est loin du soleil, de J. Leduc ; 17 h. : les Mystères du Thibet, d'H. A. Lettow ; 19 h. : le patrimoine cinématographique français : le Crime de M. Lange, de J. Renoir.

MARDI 23 SEPTEMBRE
Relâche.

Lès exclusivités

ALIEN (A., v.o.) (*) : Broadway, 16e (527-41-16).

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-City, 8e (562-45-76).

ANTHRACITE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Denfert, 14e (354-00-11).

ATLANTIC CITY (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LA BANQUIERE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LE BAR DU TELEPHONE (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

BRONCO BILLY (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24); Paramount-Opéra, 9e (742-56-31); Convention-Saint-Charles, 15e (575-33-00); Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).

CALIGULA (It.-ang., v. ang.) (**) : Monte-Carlo, 8e (225-09-93) : v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Lumière, 9e (246-49-07) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

CAN'T STOP THE MUSIC (A., v.o.) : Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; v. f. : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE CHAINON MANQUANT (Fr.-belge) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) ; J., S., L. : Haussmann, 9e (770-47-55).

CHAPITRE II (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (I., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Studio-Raspail, 14e (320-38-98).

LE CŒUR A L'ENVERS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62); Biarritz, 8e (723-69-23); Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43); Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LES FILMS NOUVEAUX

AINAMA, SALSA POUR GOLDMAN, film français de Frank Cassenti : Palais des Arts, 3e (372-62-98) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).

LE DERNIER METRO, film français de François Truffaut : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

SIMON, film américain de Marshall Brickman (v.o.) : Movies-Ciné, 1er (236-71-72) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.): Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

FUREUR SAUVAGE, film américain de R. Lang (v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

LE COMMANDO DE SA MAJESTE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).

CONTES PERVERS (Fr.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LES DOIGTS DU DIABLE (A., v.f.) (*) : Paramount-Orléans, 14e (540-45-91).

DON GIOVANNI (Fr.-it.) (v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08); Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33); U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

ENQUETE SUR UNE PASSION (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

EXTERIEUR NUIT (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA FEMME INTEGRALE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), mer., ven., dim., mar.

GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

FAME (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES GUERRIERS DE LA NUIT (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

HEROS OU SALOPARDS (Austr., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LOULOU (Fr.) (*) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70); Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quinttete, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

MAIS QU'EST-CE QUE J'AI FAIT AU BON DIEU... ? (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA MALÉDICTION DE LA VALLEE DES ROIS (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

MANHATTAN (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

MON ONCLE D'AMÉRIQUE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

LES MONSTRES DE LA MER (A., X, v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Miramar, 14e (320-89-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43).

NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

PASTORALE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LA PETITE SIRÈNE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97); Biarritz, 8e (723-69-23); Caméo, 9e (246-66-44) ; Ternes, 17e (380-10-41).

PILE OU FACE (Fr.), Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62); Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-34).

LE PRÉ (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (561-10-60).

RETOUR A MARSEILLE (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quinttete, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES SOUS-DOUÉS (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

THIRD WORLD (Prisonnier de la rue) (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LE TONNERRE ROUGE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

UN ESCARGOT DANS LA TETE (Fr.): Olympic, 14e (542-67-42), 18 heures (sauf sam., dim.).

UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES VAMPIRES DE SALEM (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32); Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Haussmann, 9e (770-47-55).

Les séances spéciales

ACCIDENT (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

ALICE N'EST PLUS ICI (A., v.f.) : Tourelles, 20e (364-51-98), J., 21 h.

BABY CART, L'ENFANT MASSACRE (Jap., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), J., 16 h., 21 h. 30.

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), V., S., 16 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h., Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 17 h. 50 et 22 h.

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 0 h. 15.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 10 (sf D.).

JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suis.) : Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.

LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.

LENNY (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42, 18 h. (sf S., D.).

LOULOU (Pabst) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.

MACBETH (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), J., 19 h.

MA CHERIE (Fr.) : Tourelles, 20e (364-51-98), Mar., 21 h.

MAHLER (A., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 25.

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 10.

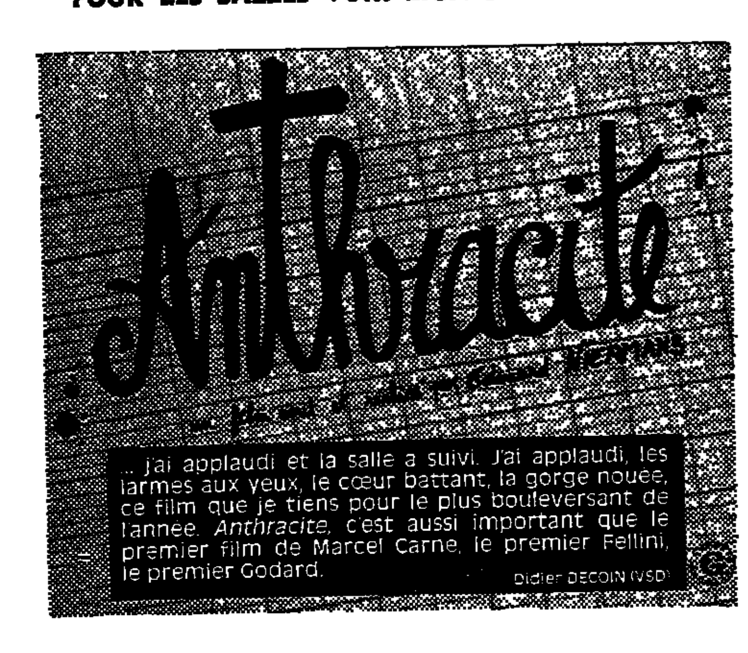
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 25.

LE TAMBOUR (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (377-57-47), 17 h. 45.

TEX AVERY (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), V., S., D., 18 h. ; S., 0 h. 20.

WESTERPLATTE (Pol., v.o.) : Institut Polonaos, 8e (225-10-57), Mer., 20 h.





Cinéma

Les grandes reprises

LES AVENTURES DU CAPITAINE BLOOD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
BARRY LINDON (Ang. v. o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), Calypso, 17e (380-30-11).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74).
CHINATOWN (A., v. o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES DAMNES (It., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LE DECAMERON (I., v. o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LA DERNIERE FEMME (Ital., v.o.), v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DERSOU OUZALA (Sov., v. o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), vend., sam., dim. 20 heures.
LES DIX COMMANDEMENTS (A. v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82), v. f. : Richelieu, 2e (235-56-70), Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES ENFANTS DU CAPITAINE GRANT (A. v. f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Royale, 8e (265-82-66), Fauvette, 13e (331-56-86), Napoléon, 17e (380-41-46).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LE GUEPARD (It., v. o.) : La Clef, 5e, (337-90-90), U.G.C. Marbeuf, 8e 225-18-45), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
HAIR (A., v. o.) : Palais des Arts, 3e, (276-62-98).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v. o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
HUIT ET DEMI (It., v. o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37), A. Bazin, 13e (337-74-39).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v. o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), v. f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v. o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), Parnassiens, 4e (329-83-11).
JULES ET JIM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; George-V, 8e (562-41-46).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LOULOU (Pabst) : Marais, 4e (278-47-86).
LA MARGE (Fr.) (**) : Parnassiens, 14e (329 - 83 - 11) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny - Ecoles, 5e (354-20-12).
MORT A VENISE (Ang., v.o.) : Espace - Gaité, 14e (320 - 99 - 34) ; Studio- Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v. o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LA NUIT DES FORAINS (Suède, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LES OISEAUX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29); Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
PAPA D'UN JOUR (A.) : Saint-André-des-Arts; 6e (326-48-18).
LE PARRAIN I et II (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40).
RUE DE LA HONTE (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SCARFACE (A., v.o.) : Movies-Les Halles, 1er (236-71-72) ; St-Germain-Huchette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Saint-Germain, 6e (222 - 87 - 23) ; Elysées-Lincoln, 8e (359 - 36 - 14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
TAXI DRIVER (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE TIGRE DU BENGALE (A.), **LE TOMBEAU INDOU** (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), en alternance.
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : Cinoche-St-Germain, 6e (633-10-82).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cinoche-St-Germain, 6e (633-10-82).
UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : Studio-Logos, 5e (354-26-42).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
YANKS (A., v,o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

Les festivals

HOMMAGE A PIALAT, Olympic, 14e (342-67-42), Mer., sam., : L'Enfance nue ; Jeud., dim., mard. : Passe ton bac d'abord ; vend., lund. : Nous ne vieillirons pas ensemble.
LA FEMME DANS LE CINEMA AMERICAIN (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50), Mer. : les Naufrageurs des mers du Sud ; jeud. : Darling Lily ; vend. : la Reine Christine : sam. : Vacances à Paris ; dim. : Sylvia Scarlett ; lund. : Cléopâtre ; mar. : Gigi.
CINEMA FRANÇAIS 1968-1980, Action-République, 11e (805-51-33), mer. : Passe-montagne ; jeud. : l'Assassin musicien ; vend. : l'Hypothèse du tableau volé ; Flammes ; sam. : Céline et Julie vont en bateau ; dim : Baxter, Véra Baxter ; lun. : la Cicatrice intérieure ; le Jardins des Hespérides ; mar. : le Théâtre des matières : le Fils puni.
J. TATI, Grand Pavois, 15e (554-46-85), 13 h. 30 : Jour de fête ; 15 h. : les Vacances de M. Hulot ; 16 h. 30 : Mon oncle ; 18 h. 30 : Play-Time.
GRAND PAVOIS, 15e (554-46-85) (v.o.), I. : 20 h. 30 : le Lauréat ; 22 h. 10 : New-York, New-York ; vend., sam., 0 h. 30 : Tommy - II. : 13 h. 45 : l'Année dernière à Marienbad ; 15 h. 30 : la Fête sauvage : 17 h. 30 : Le shérif est en prison ; 20 h. 10 : Mort sur le Nil ; 22 h. 30 : Jeremiah Johnson ; sam., 0 h. 20 : la Course à la mort de l'an 2000 ; vend. : 0 h. 20 : Quadrophenia.
STUDIO 28, 18e. (606-36-07) (v.o) : Mer. : James Bond contre Dr No ; jeud. : les Damnés ; vend. : Chinatown ; sam. : French Postcards ; dim., mar. : Vol au-dessus d'un nid de coucou.
SAINT-LAMBERT, 15e (532-91-68) (v.o.). Dim., 19 h. 30, mar., 19 h. : l'Ile nue ; mer., mar., 21 h. 15, lun., 19 h. : Satyricon ; sam., 21 h. 15, dim. 17 h. 15 : Music Lovers ; lun., 21 h. 15 : Délivrance ; jeu., 21 h. 15 : les Diables ; mer., 19 h. : Lisztomania ; jeu., 19 h., dim., 21 h. 15 : les Mille et une nuits.
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71) (v. o.) , 12 heures : Amarcord ; 14 h10 : Le Syndrome chinois ; 16 h. 15 : Un été 42 ; 20 h. 15 : Salo ; 22 h. 15 (+ 24 heures) : Rocky horror pictures show.
STUDIO DE L'ETOILE , 17e (380-19-93) (v. o.), ts les jours 21 h. 45 (sf lundi) : Le locataire. Ven. 18 heures : Les doigts dans la tête. Sam., dim., 18 h. 30 : Sexto clock U.S.A. Sam., 24 heures : La grande bouffe.
LES VIOLENTS D'HOLLYWOOD : C Eastwood, B. Gazzara, H. Keitel, (v. o.), Olympic, 14e (542-67-42), Mer. : Le canardeur ; Jeu. : Le bal des vauriens ; Ven. : Mélodie pour un tueur : Sam. : L'évadé d'Alcatraz ; Dim. : Blue Collar ; Lun. : Jack le Magnifique ; Mar. : Un frisson dans la nuit.
F. ASTAIRE / G. ROGERS (v. o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81), Mer. : Sing Time ; Jeu. : Carioca ; Ven. : Amanda ; Sam. : Top Hat ; Dim. : L'entreprenant M. Petrov ; Lun. : En suivant la flotte ; Mar. : La Grande farandole.
M. BROTHERS (v. o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), Mer. : Les Marx au grand magasin ; Jeu. : Plumes de cheval ; Ven. : Monkey business ; Sam. : La soupe au canard ; Dim. : Une nuit à l'Opéra ; Lun. : Chercheurs d'or ; Mar. : Un jour aux courses.
W.C. FIELDS (v. o.). Action Christine, 6e (325-85-78), Mer. : Passez muscade ; Jeu. : Sans peur et sans reproche ; Ven. : Folles Olympiques ; Sam. : Mon petit poussin chéri ; Dim. : Les joies de la famille ; Lun. : Si j'avais un million ; Mar. : Une riche affaire.
CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I : 14 heures : A l'est d'Eden ; 16 h. 15 (+ S. 0 h. 15) : Le dernier tango à Paris ; 18 h. 05 : Marathon man ; 20 h. 10 : Un tramway nommé désir, 22 h. 10 : Love ; Ven. 0 h. 15 : Un après midi de chien.
II. : 14 heures : If, 16 h.-15 (+ Sam. 0 h. 20) : La Petite, 18 h. 20 (+ Ven. 0 h. 20) : L'Homme qui venait d'ailleurs, 20 h. 10 : Ascenseur pour l'échafaud ; 22 h. 15 : American grafitti.
BOITE A FILMS, 17e (622-44-21) (v.o.), I. : 14 heures : Moderato cantabile, 15 h. 45 et 22 h. 15 : Easy Rider, 17 h. 30 : A la recherche de Mr. Goodbar, 20 heures : Une étoile est née. Ven., Sam., 24 heures : Délivrance.
II. : 13 h. 45, 19 h. 50 : Chinatown, 16 heures : Un été 42, 17 h. 45 et 22 h. 05 : Midnight Express. Ven., Sam., 0 h. 15 : The Song remains the Same.
CALYPSO, 17e (380-30-11), I. : 13 h. 15 : Molière (I), 15 h. 30 : Molière (II), 17 h. 45 et 21 h. 15 : Le Guépard. Ven., Sam., 0 h. 30 : Carrie (v. f.). II : Ven, Sam, 0 h. 15 : Macadam cow-boy.

Les cinémas

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, L.-Jouvet (952-28-37) : Pile ou face ; Mar., 21 h. : Que le spectacle commence (v.o.).
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : le Cœur à l'envers ; les Vampires de Salem ; Jeu., 20 h. 45 : Woodstock.
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : Fame ; l'Empire contre-attaque ; le Cœur à l'envers ; les Guerriers de la nuit (**) ; les Vampires de Salem (*).
ELANCOURT, Centre des 7-Mares (062-91-24) : Bons baisers de Russie ; Midnight Express (**) ; Mon oncle d'Amérique.
LES MUREAUX, Club (474-04-53) : Il était une fois dans l'Ouest ; le Cœur à l'envers ; la Banquière ; les Guerriers de la nuit (**).
MANTES, Normandie (477-02-35) : Goldfinger ; Domino (092-04-05) : le Dernier métro ; Loulou (*) ; l'Empire contre-attaque.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : le Dernier Métro ; la Banquière ; l'Empire contre-attaque ; les Vampires de Salem (*).
SAINT-CYR, Ciné (045-00-62) : Mon oncle d'Amérique.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (451-64-11) : Loulou (*) ; Atlantic City.
VELIZY, C.C. (946-24-26) : la Banquière ; le Dernier Métro ; Atlantic City ; Loulou (*).
VERSAILLES, Cyrano (950-96-66) : Extérieur nuit ; la Banquière ; le Dernier Métro ; Atlantic City : Pile ou face ; les Monstres de la mer (**) ; C 2 L (950-55-55) : Loulou ; ven., sam., 24 h. : les Damnés. Club (950-17-96) : The Missouri Breaks ; Fin d'automne ; Easy Rider.
LE VESINET, Cinécal (976-39-17) : Bons baisers de Russie ; Nimitz ; le Chaînon manquant ; Studio Médicis (976-09-15) : Mon oncle d'Amérique.

ESSONNE (91)

BRUNOY, Palace (046-98-50) : le Mariage de Maria Braun.
BOUSSY - SAINT - ANTOINE. Buxy (900-50-82) : la Fureur sauvage ; Mort à Venise ; le Cœur à l'envers ; la Banquière.
BURES-ORSAY, Ulis (907-54-14) : la Fureur sauvage ; les Vampires de Salem (*) ; l'Empire contre-attaque ; Pile ou Face.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : le Dernier Métro ; la Petite Sirène ; les Vampires de Salem (*).
ETAMPES, Petit Thé tre (494-32-11) : Manhattan ; Rome, ville ouverte.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : le Dernier Métro ; Fame ; Loulou (*) ; l'Empire contre-attaque.
GIF - SUR - YVETTE, Val Courcelles (907—44-18) : le Bar du téléphone (*) ; Bons Baisers de Russie ; Lola Montès. — Central - Ciné (907-61-85) : Dingo et Donald, champions olympiques.
RIS-ORANGIS, Cinoche (Cycle Truffaut : Jules et Jim ; la Nuit américaine ; L'homme qui aimait les femmes ; la Chambre verte) ; Que le spectacle commence ; l'Etalon noir.
SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016 - 07 - 36) : l'Empire contre-attaque ; les Vampires de Salem (*).
VIRY - CHATILLON, Calypso (944-28-41) : le Bar du téléphone (*) ; le Bateau de la mort.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793 - 02 - 13) : le Dernier Métro ; Fame ; la Banquière.
BAGNEUX, Lux (664-02-43) : Barry Lyndon.
CHAVILLE, Ciné (750-51-96) : Pile ou face.
CHATENAY - MALABRY, Rex (660-38-70) : Kes ; Mon oncle d'Amérique ; la Cousine Angélique ; Chronique des années de braise.
COLOMBES, Club (784-64-00) : Loulou (*) ; Pile ou face ; l'Empire contre-attaque ; la Fureur sauvage.
LA LANTERNE (333-38-34) : le Christ s'est arrêté à Eboli.
M.J.C.-THEATRE, le 17, 20 h. 30 ; le 18, 18 h. 30 ; le Gang des frères James.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (798-80-04) : le Christ s'est arrêté à Eboli ; Kramer contre Kramer.
NEUILLY, Village (722-83-05) : la Fureur sauvage.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : la Banquière ; l'Empire contre-attaque.
STUDIO (749-19-47) : la Petite Sirène ; Rien n'arrête la musique.
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : Mon oncle d'Amérique.
VAUCRESSON, Normandie (741-28-60) : Pile ou face ; le Christ s'est arrêté à Eboli.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (867-00-05) : Atlantic City ; la Banquière ; Pile ou face ; l'Empire contre-attaque.
PRADO (866-80-80) : le Bar du téléphone (*) ; jeu., 21 h. : Ma chérie.
AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Mon oncle d'Amérique.
BAGNOLET, Cinoche (360-01-02) : le Dernier Round ; Téléphone public ; Au-delà de la gloire.
GAGNY, T.M.G. (302-48-25) : le Chaînon manquant ; les Moissons du ciel.
LE BOURGET, Aviatic (837-17-86) : Loulou (*) ; la Banquière ; l'Empire contre-attaque.
MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : la Fureur sauvage ; le Cœur à l'envers ; l'Empire contre-attaque.
LE RAINCY, Casino (382-32-22) : Atlantic City.
PANTIN, Carrefour (843-61-38) : la Fureur sauvage ; le Cœur à l'envers ; les Vampires de Salem (*) ; les Monstres de la mer (*) ; Atlantic City ; l'Empire contre-attaque.
ROSNY, Artel (528-90-00) : l'Empire contre-attaque ; les Monstres de la mer (*) ; les Guerriers de la nuit (**) ; la Petite Sirène ; la Banquière ; Pile ou face.

VAL-DE-MARNE (94)

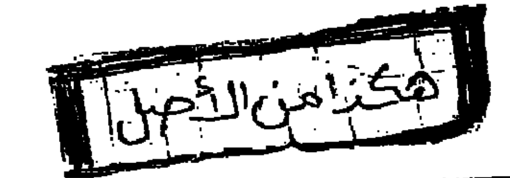
CACHAN, Pléiade (665-13-58) : le Bar du téléphone (*) ; mardi soir : Bienvenue M. Chance (v.o.).
CHAMPIGNY, Pathé (881-72-94) : le Dernier Métro ; Loulou (*) ; l'Empire contre-attaque ; la Banquière. — C.M.A. (880-96-28) : The Long Rivers.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : Atlantic City ; Pile ou face ; Extérieur nuit ; le Cœur à l'envers ; les Monstres de la mer (*). Goldfinger. — M.J.C. Mont-Mesly (207-37-67) : le Pré ; Jules et Jim.
JOINVILLE-LE-PONT, le Royal (883-22-26) : Il était une fois dans l'Ouest.
LA VARENNE-SAINT-HILAIRE, Paramount (883-39-20) : la Fureur sauvage ; les Doigts du diable ; le Cœur à l'envers.
MAISONS-ALFORT, Club (376-71-70) : Bronco Billy ; les Egouts du paradis ; Peur sur la ville.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-11-31) : Atlantic City ; le Cœur à l'envers ; Fame ; les Vampires de Salem (*). — Port : l'Empire contre-attaque.
ORLY, Paramount (726-21-69) : la Fureur sauvage ; les Doigts du diable. — Centre socioculturel (687-33-66) : Mousaki ; Kramer contre Kramer ; la Maladie de Hambourg.
LE PERREUX, Palais du Parc (327-17-04) : les Dix Commandements.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : le Dernier Métro ; Fame ; Loulou (*) ; l'Empire contre-attaque ; la Banquière.
VINCENNES, 3-Vincennes (328-22-56) : le Dernier Métro ; Loulou (*) ; les Dix Commandements.
VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (389-21-21) ; la Fureur sauvage ; les Guerriers de la nuit ; l'Empire contre-attaque.
VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (726-15-02) ; Le Christ s'est arrêté à Eboli.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : la Fureur sauvage ; la Banquière ; Fame ; les Monstres de la mer (*) ; Extérieur nuit ; le Cœur à l'envers. — Gamma : l'Empire contre-attaque ; Atlantic City ; les Dix Commandements ; les Vampires de Salem (*).
BEZONS, Théâtre P.-Eluard (982-20-88), le 20, 21 h. : Nuit de l'épouvante.
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : le Dernier Métro ; Loulou (*) ; l'Empire contre-attaque ; la Banquière.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : le Dernier Métro ; la Banquière ; Loulou (*) ; Pile ou face ; les Monstres de la mer (*) ; Atlantic City ; l'Empire contre-attaque.
FRANCONVILLE, Ciné R.-Langlois (413-54-98) : Buffet froid.
GONESSE, Théâtre J.-Prévert (985-21-92) : Mon oncle d'Amérique.
SARCELLES, Flanades (981-80-53) : la Fureur sauvage ; le Cœur à l'envers ; l'Empire contre-attaque ; les Vampires de Salem (*) ; les Dix Commandements.
ST-GRATIEN, Toiles (989-24-42) : Kramer contre Kramer ; l'Etalon noir ; Mon oncle d'Amérique.







SPORTS

SPORTS ÉQUESTRES

Les cavaliers soviétiques redorent leur blason à Saumur

De notre envoyé spécial

Saumur. — La quinzaine du cheval, dans l'ancienne cité des Plantagenêt, a commencé en beauté avec son *concours hippique* international de saut d'obstacles, disputé, du vendredi 12 septembre au dimanche 14 septembre, sur le terrain du Breil, inondé de soleil du premier au dernier galop.

Une surprise de taille et combien *émoustillante attendait* au bord de la Loire l'amateur friand d'imprévu : la présence, sans publicité et au grand complet, de la toute première équipe soviétique, celle-là même titulaire de la médaille d'or aux Jeux de Moscou.

Soyons sincères. Pour *les avoir* vus, dans un passé encore récent, « *tourner* » à l'étranger de façon catastrophique, nous étions de ceux qui n'accordaient pas l'ombre d'une chance, malgré leurs récents succès, aux hommes *confrontés* avec les *nôtres*.

Or voici que nous sont présentés à Saumur des chevaux inédits, et quels chevaux ! Et voici des hommes nouveaux, et quels hommes ! Citons d'abord Nicolaï Korolkov, vingt-huit ans, médaille d'argent à titre individuel à Moscou avec *Espadron*, superbe alezan brûlé de huit ans, apte à devenir un dieu dans la spécialité. Son cavalier, long visage coupé de plis, comme taillé à la serpe dans un nœud de chêne, a tout du grand champion. Il l'a prouvé en s'adjugeant, dimanche, avec le même *Espadron*, le Grand Prix de la ville de Saumur devant Marcel Rozier, au terme d'un barrage fertile en émotions.

Parti le premier, position généralement inconfortable, à la conquête des *six* obstacles phénoménaux de l'ultime tracé, le Soviétique soutint sa cause avec éclat en ne commettant pas la moindre bavure. Pénalité zéro pour les trois tours, l'épreuve se courant en deux manches, un barrage étant prévu en cas d'égalité de points entre les concurrents les plus *heureux*; *trois, en l'occurrence*, outre le jeune Soviétique, les Français Marcel Rozier et Manuel Henry ayant réussi le sans faute. L'entraîneur national pilotait le bai *Echo de Cavron*, animal plus laborieux qu'artiste. *Aussi Marcel Rozier* dut-il prendre un maximum de risques qui lui coûtèrent huit points pour avoir tenté de pulvériser le propre temps au chronomètre de son plus intime rival. Manuel Henry, pour sa part, abandonnait après deux fautes, évitant à sa monture une fatigue inutile, Rozier, de toute façon, tournant plus vite et plus serré que lui.

ROLAND MERLIN.

LES ÉLUS SOCIALISTES DE PARIS CRITIQUENT VIVEMENT LE PROJET DE PARC DES SPORTS DE BERCY

M. Georges Sarre, président du groupe socialiste de l'Hôtel de Ville, a, une nouvelle fois, mardi 16 septembre, affirmé au cours d'une réunion de presse, son hostilité à la construction d'un palais des sports sur une partie du terrain couvert par les entrepôts de Bercy.

Pour le président du groupe socialiste « *tout est donc critiquable dans la procédure* » qui a conduit à retenir le projet de MM. Andrault, Parat et Guvan. Le concours d'architectes organisé par la Ville tout d'abord : « *Le choix des seize architectes, uniquement des architectes consacrés. Aucun projet « révolutionnaire » n'était donc à attendre de leur part.* » L'absence de jury, ensuite, remplacé « *par un comité des sages dont certains membres avaient de la difficulté à comprendre les plans* ».

Pour M. Sarre « *l'affaire se traitant dans le secret du cabinet du maire, sans contrôle démocratique, on comprend que le projet ne prenne pas en compte la vue d'ensemble nécessaire* ». Et pour les élus socialistes, les prévisions financières du maire pour la construction de ce centre des sports seront largement dépassées lorsque les travaux seront achevés. Selon M. Sarre, c'est, « *compte tenu de l'inflation, 500 millions qu'il faudra débourser* » et non 200 « *comme cela avait été annoncé* ». L'État et la région devraient être invités à partager largement les frais de l'opération. Enfin M. Sarre estime que, si une piste cyclable doit être construite, elle doit l'être ailleurs qu'à Bercy, « *à la porte Champerret, par exemple* ».

● *Le 12 mètres américain* Freedom, barré par Dennis Conner, a gagné, mardi 16 septembre, la première régate de la Coupe de l'America en battant de 1 min. 52 sec., au large de Newport (Rhode-Island), le challenger australien *Australia*, barré par Jim Hardy.

FOOTBALL. — Dans le premier tour de la Coupe d'Europe des clubs champions, le F.C. Nantes s'est imposé 1 à 0 au Linfield Football Club (Irlande du Nord) le mardi 16 septembre à Haarlem (Pays-Bas). Le match-retour aura lieu à Nantes le mardi 30 septembre.

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 17 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 Les inconnus.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Série : Frédéric.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 30 Sports : Football.
Coupe de l'U.E.F.A.
F.C. Sochaux - Servette de Genève (en direct de Sochaux).
22 h Magazine .. La rage de lire.
De G. Suffert. Faut-il avoir peur des économistes ? Avec MM. A. Sauvy *(la Machine et le Chômage)*, C. Schmidt, A. Boudard *(le Banquet des léopards)*, B. Lattès *(la Fortune des Français)*.
23 h 20 Sports : Cyclisme.
Le Tour de l'avenir (résumé).
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Chefs-d'œuvre des musées nationaux.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Collaro-show.
21 h 40 Magazine sportif : Grand stade.
22 h 40 Magazine . Zigzag.
De T. Wehn-Damisch. Le jeu de l'oie : la cartographie.
A l'occasion de l'exposition présentée au Centre Georges-Pompidou.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
De truc en troc ; Fred Basset ; le Chenil.
18 h 55 Scènes de la vie de province : Couleurs bressanes.
Une émission d'A. Besson, réal. A. Leonard-Maestrati.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma 16 : « Irène et sa folie ».
Un film de B. Queysanne, d'après le roman de J. Sperling-Bouscaren, avec L. Mikael, J. Price, etc.
Un couple face à la guerre ou la dégringolade d'une jeune femme interprétée par Ludmila Mikael.
22 h 10 Journal.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Le théâtre Chichois », de M. Chevit.
19 h. 30, La science en marche.
20 h., La musique et les hommes : De l'espagnolade à l'hispanisme au dix-neuvième siècle.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

19 h. 5, Ouverture du Festival Berlioz (en direct de Lyon).
20 h., Festival de Berlin (en direct de la Philharmonie de Berlin) : « Abraham et Isaac », ballade pour baryton et orchestre à cordes, et « *Deux poèmes pour baryton et orchestre à cordes* » (Stravinski), d'après des poèmes de Paul Verlaine ; « Symphonie n° 3 en ut mineur » (Saint-Saëns), par l'Orchestre de *Paris, dir. D. Barenboim*, avec D. Fischer-Dieskau, baryton.
23 h., Les Nuits d'été : Leipzig (Bach, Mendelssohn, Brahms).

Jeudi 18 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : Poils et cheveux.
14 h Wickie le Viking.
Attention à la mégère.
14 h 25 Croque vacances.
Calimero ; 14 h. 30, Bricolage (et à 15 h. 20) ; 14 h. 35, Isidore le lapin ; 14 h. 40, Infos-magazine ; 15 h., Camille le crocodile ; 15 h. 15, Variétés ; 15 h. 25, Les *comètes*.
18 h TF 4.
18 h 35 Un, rue Sésame.
18 h 55 Les inconnus.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Série : Frédéric.
20 h Journal.
20 h 30 Série : La conquête du ciel.
D'après J.-C. Ligneray, scénario O. Desailly, réal. J.-C. Bonnardot.
21 h 30 Magazine : L'événement.
D'H. Marque et J. Besançon.
22 h 30 Document : En mémoire de Maurice Genevoix.
N° 2 : Les Vernelles.
Rediffusion d'une émission spéciale qui, en 1978, proposait en deux parties un portrait de l'auteur de Raboliot, *aujourd'hui disparu.*
23 h 25 Sports : Cyclisme.
Tour de l'avenir (résumé).
22 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Les collections de haute couture.
15 h Série : Police story.
Patrouille mixte.
16 h L'invité du jeudi : Jean-François Kahn.
17 h 20 Fenêtre sur...
Un volcan à Java : Gunung-Merapi.
17 h 50 Récré A 2.
Dino Boy ; les Paladins de France ; Discopuce ; Mes mains ont la parole ; les Quat'z' amis.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : « Ça va ? Ça va ! ».
Histoire d'amour sur fond de banlieue parisienne. Une manière de fable réaliste, bien dans le style de Jacques Krier et Michèle O'Glor.
21 h 45 Fenêtre sur...
Quoi, ça existe encore ?
Etre moine et avoir trente ans (rediff.) par G. de Sairigné.
Le Frère Odon, maoïste à dix-huit ans, bouddhiste à vingt ans et hindouiste à vingt-trois ans, retrace sa vocation.
22 h 15 Magazine du théâtre : Masques.
De G. Kahn.
23 h 15 Sports : Spécial buts.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
A quoi joue-t-on en France ? La pétanque ; Ki Ke Koi : le Maroc.
18 h 55 Scènes de la vie de province : Un boulanger de campagne.
Une émission de S. Dallongeville.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma (cycle C. Bronson) : « la Bataille de San-Sebastian ».
Film franco-italo-américain de H. Verneuil (1968), avec A. Quinn, A. Comer, C. Bronson, S. Jaffe, S. Pinal, F. Gravey, J. Fernandez, I. Desny (rediffusion).
Au Mexique, en 1746, un hors-la-loi recueilli par un prêtre franciscain, prend l'habit de celui-ci après sa mort. Il devient le chef spirituel d'un village qui se défend contre les Indiens et les pillards.
Film d'aventures sur le modèle des Sept Mercenaires. *A l'aise dans l'action et les séquences de bataille, Henri Verneuil n'a pas donné suffisamment de relief aux rapports idéologiques.*
22 h 20 Journal.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales : David d'Angers.
8 h. Les chemins de la connaissance : Les langages de l'espace ; à 8 h. 32, Les puritains : *Salem*.
8 h. 50, Les miroirs du songe.
9 h 7, Matinée de la littérature : Voyage en Angleterre.
10 h. 45, *Questions en zigzag : « Une pie sur* un tambour ». avec J. Roussalot.
11 h. 2, Musiques actuelles : Nice-Côte d'Azur 1980 (et à 17 h. 32)
12 h. 5, Nous tous chacun : *Le R.P. Philippe.*
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France : Notre-Dame de Royan.
14 h., Sons : *Paris sur rues.*
14 h. 5, Un livre, des voix : « Les Derniers Jours d'un homme heureux », d'H. Haddad.
14 h. 47, Départementale : A Digne.
16 h. 50, Actualité : *Histoire des peintures du* théâtre de l'Opéra.
18 h. 30, Feuilleton : « Le théâtre Chichois », de M. Chevit.
19 h. 30, *Les progrès de la biologie et de la* médecine : les maladies du foie chez l'enfant.
20 h., La pornographie, de W. Gombrowicz (2e partie).
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Œuvres de : Haendel, Monteverdi, Vivaldi, Liszt, Chopin, Katchaturian ; 8 h. 35, Kiosque ; 9 h. 30, Nouveaux instruments, *nouvelles pensées.*
11 h. 30, Concert : « Symphonie n° 31 en ré majeur », « Concerto pour clarinette et orchestre en la majeur » (Mozart) ; « *Symphonie n° 103 en mi bémol majeur* » *(Haydn)* par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine, avec M. Portal, clarinette ; 13 h. 5, Jazz.
14 h., *Olivier Bernager présente :* « Huitième Symphonie », de Brückner, « Sonate opus 111 », de Beethoven.
17 h. 30, Concert : Musique traditionnelle de *l'Inde du sud, avec Mahalingam, flûte ;* 19 h. 5, Kiosque ; 20 h., Avant-concert.
20 h. 30, Concert : Festival Berlioz à Lyon (en direct de l'auditorium Maurice-Ravel), « les *Troyens* » *(première partie* : la *Prise de* Troie), par les Chœurs du Festival, dir. J. Grimbert et B. Tetu, et les Chœurs de l'Opéra de Lyon, dir. S. Baudo, avec N. Denize, M. Jaclin, F. Laurent, S. Unruh, J.-P. Lafont, A. Arapian, F. Loup, X. Tamalet.
0 h., Les Nuits d'été : Hambourg (Wagner, Reger, Schoenberg, Brahms, Sibélius, Strauss).

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 17 SEPTEMBRE

— *M. Jean-Pierre Chevènement*, secrétaire national du parti socialiste, participe à l'émission « Face au public » sur France-Inter, à 19 h. 10.

JEUDI 18 SEPTEMBRE

— *M. Georges Séguy*, secrétaire général de la C.G.T., répond aux questions des journalistes de R.M.C., en direct de Saint-Etienne, à 19 heures.

— *Un débat sur les vaccins et la vaccination* est retransmis en direct de Lyon, sur Europe 1, à 20 h. 30.

EN BREF

● *Radio Monte-Carlo* lance, à partir du 1er octobre, une nouvelle émission au cours *de laquelle* des personnalités du monde du spectacle, des arts et des sports participeront à un « Grand quitte ou double » : les gains de chacun des concurrents seront versés à l'œuvre créée par Lino Ventura afin de construire dans le sud de la France un centre spécialisé pour enfants handicapés. C'est Georges Brassens qui inaugurera ce jeu radiophonique diffusé chaque jour, sauf le dimanche, entre 12 heures et 13 heures.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale, l'ambassadeur du Mexique et Mme Horacio Flores de la Peña ont offert une réception mardi 16 septembre.

Naissances

— M. Jean-Jacques BRANGER et Mme, née Brigitte Kahn, ont la grande joie de faire part de la naissance de

Natacha,

le 21 juillet 1980.
4, villa Pasteur, 92200 Neuilly.

Mariages

Dominique KRIWKOSKI
et *Samuel ITZKOVITCH*
sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité le 7 septembre 1980.
723, Le Corbusier, 13008 Marseille.
46, rue du Montparnasse, 75014 Paris.

Georges-Pierre MALPEL
et Agnès BARRÉ
sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité, le 30 août 1980 aux Houches (74).
27, rue Lhomond, 75005 Paris.

Décès

— Mme Marcel Coignard,
M. et Mme Jean-Luc Coignard et leurs enfants,
M. Jean-Loup Campestre et Mme, née Joëlle Coignard, et leurs enfants,
M. et Mme Marc Levecque et leurs enfants,
La famille Poncin,
Les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel COIGNARD
(Marc Jero)
officier de la Légion d'honneur, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur général des Ponts et Chaussées (honoraire),
survenu à Paris, le 15 septembre 1980.
Le service religieux aura lieu en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, 27, rue d'Armaillé, 75017 Paris, le vendredi 19 septembre, à 8 h. 30.

— *Mme Costantini, sa femme,*
Le docteur Michèle Green-Costantini, sa fille,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Pierre COSTANTINI,
survenu subitement le 12 septembre, à San-Martino-di-Lota, à l'âge de soixante-dix-huit ans.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité le 13 septembre.
Cet avis tient lieu de faire-part.
57-59, rue de La Villette, 75019 Paris.
12, avenue du Président-Wilson, *75116* Paris.
Acquaïta, 20200 San-Martino-di-Lota.

— Mme André Dacheville, née Denise Beaufort,
M. et Mme Roger Gautier, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Dacheville,
Et toute sa famille,
font part du décès de

M. André DACHEVILLE,
survenu le 12 septembre 1980, dans *sa quatre-vingt-troisième année.*
Suivant la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 17 septembre 1980, en l'église Saint-Germain de Charonne, suivies de l'inhumation dans le caveau familial au cimetière parisien de Bagneux.
4, square d'Amiens, 75020 Paris
151 bis, rue de Lourmel, 75015 Paris.

— Mme Joseph Dal-Sasso, Alain, *son fils,*
Mme veuve Jean Dal-Sasso, ses enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph DAL-SASSO,
survenu à La Londe-les-Maures, le 14 septembre 1980, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques ont été célébrées le 16 septembre 1980, à 10 h 15, en l'église de La Londe-les-Maures.
3, rue Carnot.

— Mme Claude Derique et ses *enfants,*
Les collègues et collaborateurs de la direction des affaires médicales, font part du décès de

M. Claude DERIQUE,
ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, administrateur civil, chef du service de l'Organisation des activités médicales à l'Assistance publique de Paris,
survenu subitement le 10 septembre 1980, à Paris, dans sa quarante-deuxième année.
68, rue de Crimée, 75019 Paris.

— Le président de l'Institut national polytechnique de Toulouse,
Les directeurs des écoles d'ingénieurs,
Les professeurs et les personnels enseignants, administratifs et techniques de l'Institut national polytechnique,
ont le regret de faire part du *décès de*

M. le professeur Léo ESCANDE,
grand officier de la Légion d'honneur, membre de l'Institut, président d'honneur de l'Institut national polytechnique de Toulouse.
Les obsèques ont eu lieu le mardi 16 septembre 1980, en l'insigne basilique Saint-Sernin à Toulouse.
[*Le Monde* du 17 septembre.]

— M. et Mme Lucien Dupeux, *leurs* parents,
M. et Mme Maurice Soust,
Mme Marcel Dupeux,
leurs grands-parents,
M. et Mme Iba Dupeux,
Pierre et Brigitte Dupeux, leurs leurs frères et sœurs,
frères et sœurs,
Mlle Dupeux, leur tante,
Et toute la famille,
font part des décès accidentels, dans le massif de l'Eiger (Suisse), de

Catherine GAYE,
née Dupeux,
et
Bernard GAYE,
son époux.
Les obsèques ont eu lieu le 12 septembre à Etrechet (Indre).
Une messe de souvenir sera célébrée le samedi *20 septembre 1980,* à 9 h. 30, en l'église Sainte-Anne de la Maison-Blanche, 186, rue de Tolbiac, 75013 Paris.
(*Le Monde* du 17 septembre.)

— Dimitri Ghiulamila,
Alexandre Ghiulamila, sa femme et ses enfants,
ont la grande douleur d'annoncer le décès de

Sanda GHIULAMILA,
survenu à la suite d'une longue et cruelle maladie.
Les obsèques ont eu lieu le 15 septembre 1980, dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
114, avenue de Suffren, 75015 Paris.
58, quai Louis-Blériot, 75016 Paris.

— Une pieuse pensée est demandée *à tous ceux qui ont connu,* et en particulier à ses camarades de la France libre,

Lucien JAUFFRET,
F.F.L.,
médaille de la Résistance, médaille des services volontaires dans la France libre, médaille des théâtres extérieurs,
décédé à Lyon, le 8 septembre 1980, dans sa soixante-quatrième année.
Ses obsèques ont eu lieu à Lyon le 12 septembre, dans l'intimité.
J. et R. Dauphin,
37, résidence la Gaillarderie, 78590 Noisy-le-Roi.
H. et M. Castravelli,
66, Sharia el Dib, Moustapha Pacha, Alexandrie, (Egypte).

— Mme Violette Barbieri, ses enfants et petits-enfants,
Mme Cécile Goldet, ses enfants et petits-enfants,
Mme Luce Marc-Chardronnet, ses enfants et petits-enfants,
Les familles Marc, Dejean, Weill, Weill-Raynal, Fauconnet, Janelle,
Et tous ses amis,
ont *la tristesse de faire connaître* le terme de la vie de

Mme le docteur Marie MARC,
née Marie Schrader,
le 13 septembre 1980, à quatre-vingt-quinze ans.
Elle a été inhumée le 17 septembre au cimetière protestant de Bordeaux.

— Mme Elie Meyer et ses enfants ont la douleur de faire part du décès de

M. Elie MEYER,
président et fondateur du Syndicat de la chaussure en gros, *membre de la cour* d'arbitrage du cuir, croix de guerre et médaille militaire 1914-1918, chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire.
Les obsèques auront lieu, le jeudi 18 septembre, à 8 h. 30, au columbarium du Père-Lachaise.
9, *rue* Daubigny, 75017 Paris.
174, *boulevard Saint-Germain,* 75006 Paris.

— Mme Pierre Messinesi,
Jean Messinesi,
Hélène et Jacques Portrat et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre MESSINESI,
survenu le 12 septembre 1980.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, le mardi 16 septembre *1980.*
50, rue Ferdinand-Chartier, 92210 Saint-Cloud.

— Les anciens et amis des Arts Déco ont la tristesse de faire part du décès de

Henri SCHWANDER,
survenu à Paris le 9 septembre.

— Mme Adolphe Tobelem,
Mme Joseph Tobelem,
M. et Mme Albert-Claude Bensahel et *leurs enfants,*
Mme Seban,
Mme Jacques Tobelem et ses *enfants,*
Le docteur et Mme Jacques Seban et leurs enfants,
Le docteur et Mme Robert Seban et leurs enfants,
M. et Mme Georges Seban et leurs enfants,
M. I. Gunther et ses enfants,
Le professeur agrégé et Mme Henri Bensahel et leurs enfants,
Les familles Iaïch, Leroy, Bensahel, ont l'immense douleur de faire part du décès du

docteur Adolphe TOBELEM,
chirurgien-dentiste,

survenu à Paris, le 16 septembre.
Les obsèques auront lieu le jeudi 18 septembre 1980.
Réunion au cimetière de Pantin, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Troublé,
Mme Adolphe-Marc Troublé,
M. Bruno Troublé,
M. et Mme Allen Chevalier,
Le comte et la comtesse Jean-René Claret de Fleurieu,
M. et Mme Raoul Pontecaille,
Anne-Laure, Romain, Juliette, Sophie, Marie-Caroline, Etienne, Nicolas, Ariane, Aurore, Gilles, Agathe, Guillaume,
Mme Mesnager,
Le colonel et Mme J. Bourget,
Mme L. d'Hauthuille,
Le colonel et Mme L. Becq de Fouquières,
M. et Mme D. Mesnager,
ont la grand chagrin de faire part du rappel à Dieu de leur fils, époux, père, beau-père, grand-père, neveu, beau-frère, cousin,

Me Adolphe-Marc TROUBLÉ,
avocat près la cour d'appel de Versailles,
ancien bâtonnier de l'ordre,
survenu brutalement à Antibes, *le* 27 août 1980, et prient d'assister ou de s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée à sa mémoire le *18 septembre* 1980, à 16 h. 30, en l'église Notre-Dame de Versailles.

Anniversaires

— En ce sixième anniversaire de la mort de

Jean TRABUT,
une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont aimé.
Des messes seront dites à son intention à Wavrin, à Lille et à Paris.

Communications diverses

— On nous prie d'insérer l'avis suivant :

RECHERCHE POUR HÉRITAGE
André Jacques Hayoit de Bois Lucy, époux Cottin, né à Paris, le 16 mai 1905. *Tél. : (73) 24-28-30*

INFORMATIONS « SERVICES »

BREF

CONCOURS

COR ET PERCUSSION. — *L'association* Ensemble Intercontemporain *recrute des musiciens pour* jouer en solistes. Deux postes sont offerts : un cor et une percussion jouant les timbales, le xylophone, le vibraphone et tous les instruments de percussion.

Les auditions auront lieu à Paris les lundi 20 octobre (éliminatoires) et mardi 21 octobre (finales). Les inscriptions seront closes le 29 septembre.

★ **Ensemble intercontemporain,** *Auditions,* **9, rue de l'Echelle, 75001 Paris. Tél. : 261-56-75.**

ÉDUCATION

L'ENTRÉE EN SIXIÈME. — Pour aider les futurs élèves de sixième à cette « entrée dans le monde des grands », le journal « Okapi » (destiné aux jeunes de dix à quatorze ans) a préparé, avec l'aide d'enfants de cinquième, de leurs découvertes et de leurs souhaits, un dossier sur le monde nouveau du collège, dossier pratique, plein d'humour, riche en renseignements utiles. « Okapi » n° 211 est en vente chez tous les marchands de journaux, au prix de 10 francs.

★ **3, rue Bayard, 75083 Paris : 228 F pour 1 an et 120 F pour six mois.**

P.T.T.

TELEPHONE : UNE NOUVELLE HAUSSE LE 1er JUIN PROCHAIN ? *La taxe de base téléphonique* pourrait passer de 0,50 F actuellement à 0,53 F le 1er juin 1981, indique le projet de budget des P.T.T. Le même document envi*sage aussi, pour 1981, une aug*mentation de 14 % des recettes provenant des tarifs postaux. Au secrétariat d'Etat aux P.T.T. on précise qu'il ne s'agit là que d' « *hypothèses de travail* » *qui* n'engagent en aucune façon le ministère.

RÉGIONALISME

LILLE A PARIS. — La Maison de la région Nord-Pas-de-Calais présente, jusqu'au 30 septembre, une exposition sur Lille. Ouvert tous les jours, de 9 h. 30 à 19 heures ; le samedi, de 10 à 14 heures ; fermé le dimanche.

★ **Maison de la région du** ***Nord-Pas-de-Calais,*** **12, boulevard Haussmann, 75009 Paris.**

TOURISME

LA VALLÉE DU GRAND-MORIN A PIED. — Le Comité national des *sentiers de grande-randonnée* invite, le dimanche 28 septembre, tous les amis de la nature à participer à l'inauguration de sentiers récemment balisés autour de La *Ferté-Gaucher, en Ile-de-France.* Onze randonnées pédestres sont proposées au départ de La Ferté-Gaucher ou Coulommiers. La S.N.C.F. mettra en circulation un train spécial au départ de Paris-Est à 10 h. 03.

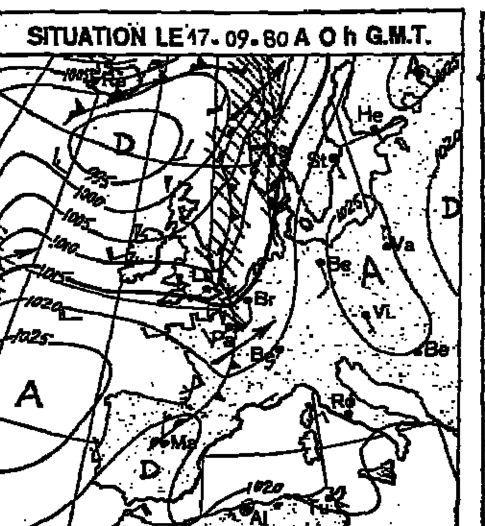
PARIS EN VISITES

JEUDI 18 SEPTEMBRE

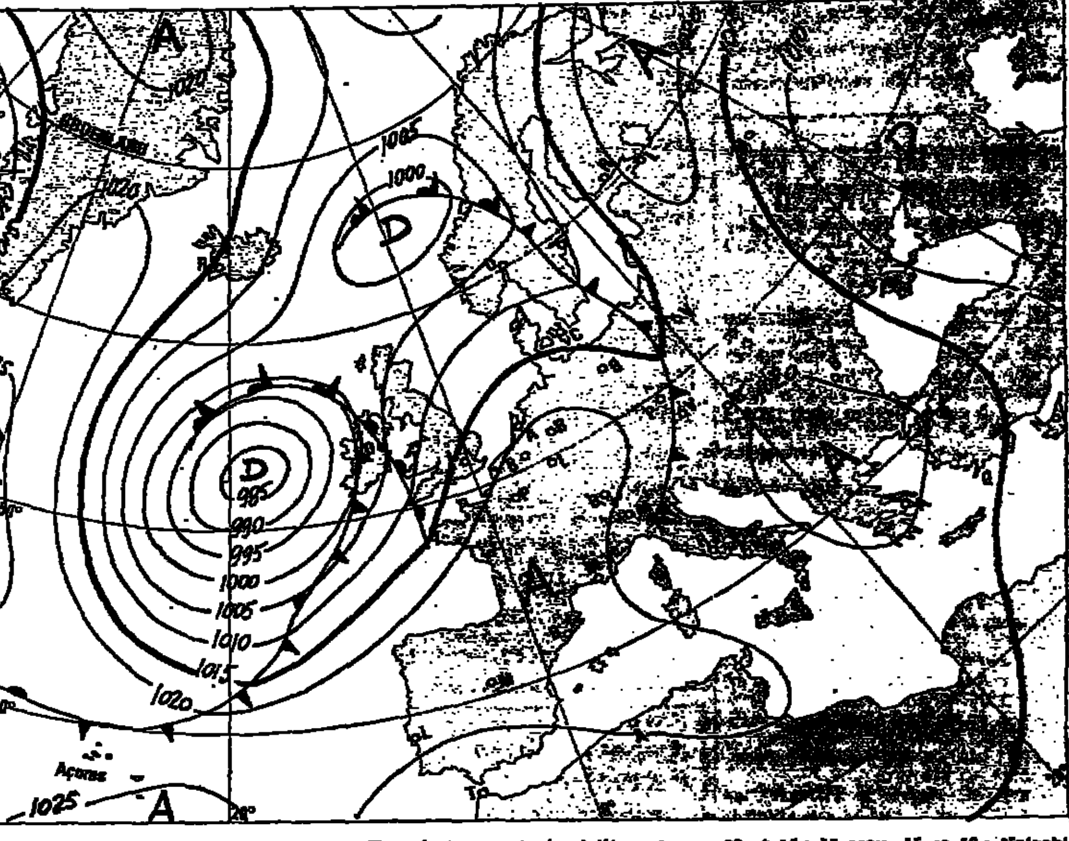
« La Renaissance à Paris », 15 h., métro Louvre, Mme Meyniel.
« L'église de la Madeleine », 15 h., devant l'église, Mme Garnier-Ahlberg.
« Les synagogues du Marais », 15 heures, métro Saint-Paul, Mme Hulot.
« Le Marais », 15 h., 41, rue du Temple, Mme Legrégeois.
« L'Ecole nationale supérieure des beaux-arts », 15 h., 17, quai Malaquais, *Mme Vermeersch* (Caisse nationale des monuments historiques).
« La montagne Sainte-Geneviève », 15 h., métro Cardinal-Lemoine (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
« Du parc de Chateaubriand au bal Bullier », 15 h., 92, avenue Denfert-Rochereau (Histoire et Archéologie).
« Les Halles », 15 h., 16, rue Etienne-Marcel (le Vieux Paris).



MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 18 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 17 septembre à 0 heure et le jeudi 18 septembre à 24 heures :

La faible limite frontale qui affectait la France mercredi matin s'éloignera vers l'Europe centrale. Une hausse du champ de pression se produira sur notre pays et la perturbation du large atlantique verra sa trajectoire déviée vers le nord-est. Sa bordure atténuée touchera un peu nos régions du nord-ouest.

Jeudi, les nuages deviendront progressivement abondants par l'ouest sur nos régions s'étendant de la Bretagne et de la Vendée aux Flandres, avec *quelques faibles pluies* passagères, surtout près des côtes, car des éclaircies pourront se développer dans l'intérieur l'après-midi. Les vents s'orienteront au sud-ouest ; ils deviendront assez forts près des côtes. Sur ces régions, les températures varieront peu.

Sur le reste de la France, le temps sera ensoleillé après la désagrégation des brouillards formés en fin de nuit, dans quelques vallées de l'intérieur. Il fera un peu frais le matin, mais les températures maximales seront en hausse.

Températures (le premier chiffre indique de maximum enregistré au cours de la journée du 16 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17) : Ajaccio, 25 et 13 degrés ; Biarritz, 30 et 19 ; Bordeaux, 30 et 17 ; Bourges, 26 et 16 ; Brest, 19 et 12 ; *Caen,* 20 et 13 ; *Cherbourg,* 20 et 12 ; Clermont-Ferrand, 27 et 14 ; Dijon, 25 et 13 ; Grenoble, 25 et 10 ; Lille, 22 et 15 ; Lyon, 25 et 13 ; Marseille, 27 et 18 ; Nancy, 23 et 10 ; Nantes, 25 et 11 ; Nice, 23 et 17 ; Paris-Le Bourget, 24 et 15 ; Pau, 32 et 18 ; Perpignan, 24 et 17 ; Rennes, 25 et 11 ; Strasbourg, 23 et 10 ; Tours, 27 et 14 ; Toulouse, 29 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 15 degrés ; Amsterdam, 21 et 14 ; Athènes, 28 et 19 ; Berlin, 19 et 10 ; Bonn, 22 et 12 ; Bruxelles, 22 et 16 ; Le Caire, 31 et 21 ; îles Canaries, 28 et 22 ; Copenhague, 16 et 12 ; Genève, 22 et 9 ; Lisbonne, 33 et 18 ; Londres, 20 et 11 ; Madrid, 32 et 16 ; Moscou, 15 et 10 ; Nairobi, 26 (max.) ; New-York, 21 et 14 ; Palma-de-Majorque, 28 et 15 ; Rome, 27 et 13 ; Stockholm, 17 et 6.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 17 septembre, à 8 heures : 1 019 millibars, soit 764,3 millimètres de mercure.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 759

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III					■				
IV						■		■	
V			■						■
VI		■						■	
VII				■					
VIII							■		
IX			■			■			
X		■							
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Une patte qui peut être de velours. — II. Fraîches quand elles viennent d'arriver. — III. L'une de ses œuvres est admirée tous les jours. Mit au courant. — IV. Son fruit fournit de l'huile. — V. Divinité. Bien attrapé. — VI. Passionnée. — VII. Fleuve côtier. Sorte de cruche quand elle est grosse. — VIII. Couvert très ordinaire. Sur un pli qui ne va pas plus loin. — IX. N'est parfois qu'un filet. Un vague sujet. Peut être noirci par le charbon. — X. Se pose sur une nappe. — XI. Est parfois bouclée. Nom de villa.

VERTICALEMENT

1. *Coucher sur le sommier.* — 2. Ne fonce pas quand elle est mouillée. Peut couler de source. — 3. Un fleuve capricieux. Devient plus vif quand il est bien nourri. Paresseux. — 4. Quelque chose qu'on peut avoir à l'œil. Nom qu'on peut donner à une jolie croupe. — 5. Article. N'a plus sa tête à elle quand on la met en boîte. — 6. Roi d'Israël. Fais du tort. *Note.* — 7. *Ville* d'Algérie. Utiles quand on ne peut pas envoyer paître. — 8. Utilisé quand on a déjà doublé. Une des causes de la rage. — 9. Personnage biblique. Vieux manteau.

Solution du problème n° 2 758

Horizontalement

I. Atomiseur. — II. Iode. Urne. — III. Guerre. Gê. — IV. Ussé. Réa. — V. Is. Cri. — VI. Sensibles. — VII. Ere. Béate. — VIII. Récit. — IX. Rater. Rio. — X. Sirène. — XI. Silence.

Verticalement

1. Aiguiseurs. — 2. Tousser. Als. — 3. Odes. Ne. Tri. — 4. Mère. Réel. — 5. Giberne. — 6. Suer. Bec. En. — 7. Er. Eclair. — 8. Ungaretti. — 9. Rée. Ise. Or.

GUY BROUTY.

VIE QUOTIDIENNE

Les alarmes sonores

Pour *protéger* maisons et appartements contre les intrus, deux genres de dispositifs sont utilisés : *l'alarme sonore ou* « hurleur », dont le déclenchement met habituellement les malfaiteurs en fuite ; la liaison d'alarme dit « filaire », qui raccorde un appareil de détection à un central extérieur (généralement au commissariat).

On ne peut installer de dispositif d'alarme audible de la voie publique sans autorisation préalable. Celle-ci n'est délivrée *qu'aux administrations et services* publics, aux entreprises nationalisées et aux établissements industriels et commerciaux détenant des fonds ou des valeurs importantes.

Si tel est le cas et si on habite Paris, on peut s'adresser à la préfecture de police, direction de la circulation, des transports et du commerce, 1er bureau, île de la Cité, 75195 Paris RP (tél. : 260-33-22, 277-11-00 et 329-12-44).

Dans certains cas nécessitant une protection renforcée des lieux où sont déposés des va*leurs et des fonds,* une liaison filaire d'alarme directement raccordée au commissariat de votre arrondissement peut — selon les disponibilités en lignes — être envisagée.

Si on habite Paris, il faut déposer votre demande à la fois auprès des P.T.T. et de la pré*fecture de police. Se renseigner* préalablement à la préfecture de police, direction de la sécurité publique, centre de coordination des services locaux, île de la Cité, 75195 Paris RP (tél. : 260-33-22, 277-11-00 et 329-12-44).

Si l'autorisation est accordée, la ligne sera installée aux frais de la personne qui la demande et qui devra acquitter une taxe de *raccordement au* commissariat ainsi qu'une taxe d'entretien. Des pénalités sont *prévues* en cas de déclenchement intempestif.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 17 septembre 1980 :

DES DECRETS

● Conférant les rangs et appellations de général de corps d'armée, nominations, affectations et admissions dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve) ;

● Relatif aux mesures de publicité, d'immatriculation et d'agrément des groupements agricoles d'exploitation en commun ;

● Modifiant et complétant le décret du 5 février 1973 fixant les modalités et les conditions d'application de l'article 4 (§ 3) de la loi du 11 juillet 1972, relatif aux sociétés financières d'innovation.

LE SICOB

XXXIe SALON INTERNATIONAL DE L'INFORMATIQUE, DE LA COMMUNICATION ET DE L'ORGANISATION DE BUREAU

LE traditionnel SICOB sacrifie à la mode. A l'occasion de sa trente et unième édition, ses organisateurs ont décidé d'intégrer deux nouveaux vocables dans son sigle : télématique et bureautique. Désormais, il faudra parler du Salon international d'informatique, télématique et communication, organisation de bureau et bureautique ! En moins de deux ans, ces néologismes quelque peu barbares ont ainsi acquis droit de cité.

Il est vrai que tout comme M. Jourdain faisait de la prose, le SICOB traitait depuis longtemps de ces deux domaines. Les réseaux de transmission de données ne datent pas d'hier. Les satellites et le téléphone non plus. La machine à écrire et le travail de bureau n'en sont pas à leur première évolution technique. Car la mode ne doit pas occulter les réalités.

Si l'informatique a incontestablement constitué avec le premier transistor une révolution technologique, la télématique et la bureautique n'en sont, tous comptes faits, qu'une de ses conséquences. Importante certes, et susceptible de bouleverser bien des habitudes, de modifier les conditions de travail, de créer de substantiels marchés pour de nouvelles activités industrielles. Mais, la télématique comme la bureautique, resteront subordonnées à ce que les Américains appellent « l'état de l'art », le développement des technologies de base au premier rang desquelles figurent les circuits à très haute intégration et la capacité des ingénieurs informaticiens de résoudre des problèmes de logiciel chaque jour plus complexes.

Ce rôle primordial des composants électroniques a été une nouvelle fois mis *en évidence par les grands constructeurs eux-mêmes.* A l'instar d'I.B.M. qui a, de longue date, développé ses propres recherches et fabrications pour les circuits les plus complexes, N.C.R. et Univac ont annoncé leur intention d'investir massivement dans ce domaine. Sans doute la pénurie mondiale de composants, qui sévit depuis plus d'un an, n'est-elle pas étrangère à leur décision. Il reste que l'intégration vers l'amont des grands constructeurs d'ordinateurs semble un phénomène inéluctable.

Les groupes japonais l'ont compris voilà déjà quelques années. *En France, C.I.I.-Honeywell Bull a longtemps* prôné une *stratégie inverse, refusant de s'engager à fond dans le plan composants. Sous l'impulsion de son nouvel actionnaire majoritaire, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, la compagnie semble avoir — enfin ? — révisé sa position et s'apprêterait à annoncer quelques initiatives spectaculaires. Les dernières années avaient vu les fabricants de composants prendre pied sur le marché de l'informatique. 1980 aura donc été marqué par le mouvement inverse.*

Autre phénomène qui caractérise le début de cette présente décennie : la montée en puissance des groupes japonais. Certes, ils restent encore loin derrière les Américains. Mais déjà Fujitsu s'inscrit au septième rang mondial et a dépassé I.B.M. sur le marché japonais. Nippon Electric vient de racheter les intérêts qu'Honeywell détenait encore dans leur filiale locale commune. Les firmes nippones sont *en passe de réussir leur premier pari, la reconquête de leur marché* intérieur. Elles ne font pas mystère de leur prochain objectif : la pénétration du marché mondial. Dans l'Asie du Sud-Est, bien sûr, *avec la Chine qui s'ouvre à leurs ordinateurs, mais aussi aux Etats-*Unis et en Europe, cible privilégiée des groupes industriels nippons.

Multipliant les propositions de coopération, ils trouvent des échos favorables. Siemens et Fujitsu collaborent. Olivetti va distribuer des grands ordinateurs Hitachi. Même I.C.L. a signé un accord ponctuel avec ce groupe. En France, on songe également à une possible association avec un fabricant japonais. Pour combler le « trou », en matière de matériels « compatibles », I.B.M. apparut dans le haut de gamme de C.I.I.-Honeywell Bull (le partenaire américain Honeywell restant fidèle pour sa part à sa politique de non-compatibilité).

Après une année 1979 difficile, caractérisée par une dure guerre *des prix, chacun a éprouvé le besoin, ces derniers mois, de reprendre* son souffle. A commencer par I.B.M. lui-même. En attendant la prochaine bourrasque, qui pourrait se lever au début de 1981, avec *l'annonce par le numéro un mondial de cette fameuse série « H »* qui prend, il est vrai, l'allure d'une Arlésienne...

JEAN-MICHEL QUATREPOINT et XAVIER WEEGER.

La technologie prisonnière de l'économie

Les progrès des circuits électroniques intégrés défient l'imagination. Au format d'une carte de visite, la moindre calculatrice de poche en est le témoin le plus spectaculaire. La densité des composants a été multipliée par mille au cours des dix dernières années. A cette croissance, qu'on pouvait croire indéfiniment exponentielle, apparaissent pourtant, en 1980, les premiers signes d'une limitation proche. Limite technique, certes, mais aussi limite au niveau de l'art d'utiliser ces composants : le sacro saint logiciel. Limite, enfin, au regard prosaïque de la rentabilité économique.

PRENEZ un ordinateur. Ouvrez-le. Voici des rangées de petites plaquettes aux multiples pattes, qu'on appelle tout naturellement des « puces » (les anglo-saxons les baptisent *chips).* Extérieurement semblables, les puces sont, fonctionnellement, très diverses, et surtout, ne cessent d'évoluer au cours du temps. On comptait, en 1960, un seul « composant » électronique par puce. Ils étaient mille en 1970. Ils sont aujourd'hui un million. En s'exprimant de façon différente, le nombre de transistors au millimètre carré dépasse, en 1980, les trois mille. En terme de temps de réponse, la nanoseconde (un milliardième de seconde) est devenue l'unité. Les progrès des techniques de fabrication de ces circuits intégrés, désormais baptisés VLSI *(very large scale integration)* paraissent sans limite. Et pourtant...

Des puces savantes

Que fait-on de ces puces qui concentrent, en si peu d'espace, tant de possibilités ? Là où, il y a dix ans, il fallait assembler nombre d'entre elles pour constituer, disons, par exemple, une unité centrale d'ordinateur, on sait aujourd'hui construire à l'unité, dès la fabrication, une unité centrale complète.

C'est le microprocesseur dont l'évolution est vertigineuse. Caractérisé de façon simple et schématique par le nombre de « bits » (chiffres binaires) qu'il sait manipuler en une seule fois (nombre appelé longueur du « mot »), le microprocesseur en est déjà à sa quatrième génération en moins de dix ans : mot de 4 bits en 1971 ; mot de 8 bits en 1974 ; mot de 16 bits en 1978 ; on annonce les premiers microprocesseurs à mot de 32 bits. A titre de comparaison, rappelons qu'un mini-ordinateur manipule en général des mots de 16 bits ; un système de gestion, des mots de 32 bits ; une grosse machine scientifique, des mots de 64 bits. Voilà donc, en toute première analyse, l'industrie des composants électroniques marchant à grands pas sur les brisées de l'industrie des ordinateurs. Intel, Motorola, National Semiconductor, Texas Instruments ou autre Zilog (filiale du groupe pétrolier Exxon) vont-ils supplanter à bref délai les grands noms traditionnels de l'informatique, dont ils deviennent les concurrents après en avoir été les fournisseurs ?

La réalité est moins simple. A mesure que la complexité croît, les coûts de développement se multiplient. Pour mettre une nouvelle puce sur le marché, il faut consacrer cent fois plus d'efforts qu'il y a dix ans. Pour permettre d'utiliser une unité centrale, qu'elle soit ou non intégrée, il faut nombre d'autres circuits permettant de lui raccorder des mémoires, des unités périphériques d'entrée ou de sortie, de la connecter à un réseau de transmission. L'ensemble du coût de développement est ainsi multiplié par dix, au moins, par rapport à celui du simple microprocesseur.

Que dire, enfin, du logiciel ? Le composant-grenouille qui veut s'enfler aux dimensions de l'ordinateur-bœuf connaît à son tour le problème numéro un de l'informatique : savoir s'en servir.

JEAN-MARC CHABANAS.

(Suite page 33.)

INFORMATIONS PRATIQUES

Page 34

Quand l'informatique manque de cerveaux...

par BERNARD LORIMY (*)

Amorcée à partir d'un rapport remis au printemps au premier ministre, une réflexion sur la pénurie d'informaticiens se développe depuis quelques mois. Dans la profession, mais aussi au sein des pouvoirs publics.

C'ETAIT il y a dix ans. Il n'était pas rare, à l'époque, d'entendre les prédictions les plus sombres sur l'avenir des informaticiens. Après une période importante de développement de l'informatique de gestion dans les grandes entreprises et de l'informatique scientifique dans les centres de recherche, il fallait s'attendre, expliquait-on, à un tassement inéluctable de la demande. Voire à une récession, en nombre, de la profession des informaticiens. Or c'est l'inverse qui s'est produit. A telle enseigne que l'on parle beaucoup, depuis quelques mois, d'une pénurie d'informaticiens. Celle qui, réelle, témoigne, en fait, du profond bouleversement que connaît aujourd'hui le monde de l'informatique.

La *miniaturisation* — avec la baisse constante des coûts qui en résulte — élargit considérablement le marché potentiel de l'informatique. L'ensemble des acteurs économiques se trouve maintenant concerné par l'informatisation : *les entreprises,* mais aussi les collectivités locales, les professions libérales, les agriculteurs... Ne prévoit-on pas qu'en 1985 la France comptera vingt fois plus d'ordinateurs *qu'en 1970.*

Tous ces matériels ne seront cependant utilisés que dans la mesure où seront développés des logiciels. L'informatique n'est plus seulement une informatique de gestion sur grands systèmes, héritée des développements effectués ces dix dernières années dans les *grandes* entreprises, ni moins encore une informatique scientifique, comme à ses débuts.

Outre des applications de gestion sur une gamme très large *de matériels allant* jusqu'au micro-ordinateur, elle recouvre maintenant bien d'autres possibilités : robotique, bureautique, conception assistée par ordinateur avec ses implications en matière d'établissement automatique des devis, fabrication, assistée, banques de données, aide à la décision, etc.

Sans doute n'avait-on pas bien mesuré l'impact de cette explosion des techniques, notamment sur la formation et l'emploi. Car la mise au point de ces nouvelles applications suppose un accrois*sement sensible du nombre* des spécialistes de haut niveau.

Au moment où plusieurs diagnostics sont présentés à l'opinion publique, parfois contradictoires, sur la pénurie d'informaticiens, *il convient* d'abord *de séparer* les facteurs conjoncturels des causes structurelles. On doit également prendre en compte le manque de motivations de certains étudiants pour des formations techniques considérées à tort comme ne donnant pas accès à des carrières suffisamment rapides. Ainsi, à certains niveaux, la capacité de formation supérieure n'a pas été pleinement utilisée. Etant donnée la situation actuelle de l'emploi, il faut se garder de tout faux pas.

Si, par autoadaptation, l'industrie informatique et les grands utilisateurs assurent depuis toujours une partie de l'effort de formation, l'ensemble du problème n'est cependant pas résolu. Les sociétés de services, notamment, signalent une limitation de leur croissance, dû au manque d'informaticiens.

Pour faire face à la pénurie actuelle d'informaticiens, *l'Agence de l'informatique,* établissement public national, créée pour le développement des applications, de l'informatique, engage d'ores et déjà un certain nombre d'actions particulières.

Un effort pour la formation

A court terme d'abord au niveau de la formation permanente. La première idée consiste à réorienter des chercheurs d'emploi. C'est ainsi qu'une première opération de recrutement et de formation à l'informatique de mille jeunes ou cadres demandeurs d'emploi a été mise en place par l'Agence, le ministère du travail et de la participation *(Délégation à l'emploi)* et la profession des sociétés de service.

Les postes offerts se répartissent par moitié entre les jeunes de dix-sept à vingt-six ans et les femmes sans emploi pouvant *bénéficier de contrats emploi-*formation (dispositif du pacte national pour l'emploi), et les cadres demandeurs d'emploi, dont l'embauche sera précédée d'un stage faisant l'objet d'une convention de formation du *Fonds national de l'emploi.* On peut penser que les connaissances professionnelles antérieures des informaticiens ainsi formés seront valorisées et constitueront un enrichissement pour l'industrie du *logiciel.* D'autres opérations suivront, intéressant d'autres segments de l'industrie informatique.

L'intérêt social de ces actions est évident : l'informatique, secteur de pointe, contribue là aussi à sa mesure, à la réduction du chômage. Du même coup, on peut espérer que l'opinion *publique, plutôt que* de s'abandonner à des craintes imprécises, comprendra qu'il est possible d'accompagner résolument la croissance de l'informatique. A condition bien sûr d'en conserver la maîtrise.

(Suite page 31.)

(*) Président de l'Agence de l'informatique.

Comment assurer la sécurité des données ?

La série d'attentats commis contre des centres informatiques de Toulouse au mois d'avril et de Louveciennes récemment fait apparaître de façon spectaculaire la vulnérabilité de l'outil informatique et les dangers que représente la concentration d'un grand nombre de données en un lieu unique face à une agression externe (dégâts des eaux, incendie, vol ou sabotage), mais aussi interne.

QU'ON le veuille ou non, l'informatique centralise. La logique d'un traitement fait de l'ordinateur un lieu de convergence dont la moindre atteinte peut enrayer le fonctionnement. Outre ces périls, somme toute « classiques », l'informatique a également engendré de nouveaux facteurs d'insécurité.

L'ordinateur véhicule électriquement des données numérisées. Celles-ci sont organisées en un système d'information qui reflète souvent *l'activité intime* d'une organisation. Le caractère volatile et modifiable de ces données pose les problèmes de leur intégrité et de leur confidentialité.

Les facteurs qui peuvent altérer le contenu d'un ensemble d'informations sont de deux ordres. Accidentels, comme dans le cas d'une erreur de manipulation ou d'une interruption de fonctionnement, ou volontaires. L'ordinateur est un *outil universel* qui peut *a priori* se prêter à n'importe quel traitement, pourvu qu'on *le lui demande*. Dans les annales encore fraîches de l'informatique foisonnent déjà les *exemples* d'une criminalité de spécialistes (1).

Le secret des informations traitées — outre la subtilisation physique d'un support magnétique — peut se violer de deux façons. *Par écoute sur une dérivation de* ligne ou par captage de rayonnements. Un ordinateur, ses périphériques, ou même les câbles de liaison, propagent les impulsions électriques (donc les informations) qu'ils produisent ou transmettent jusqu'à une distance de 100 mètres. Si le fait est peu connu il n'en est pas *moins réel, si* l'on en croit les résultats d'expériences réalisées par la section électronique appliquée du secrétariat général de la défense nationale (S.G.D.N.) autour de plusieurs bâtiments de l'administration. Et ce à l'aide d'un dispositif peu coûteux, à portée de main d'un amateur.

Un autre moyen, également éprouvé, consiste à se connecter à l'installation téléphonique d'un centre, le fil d'un combiné avoisinant un élément de la configuration informatique jouant alors le rôle d'antenne émettrice.

Conjurer les menaces internes

Si les risques « classiques » appellent des mesures de protection physique assez aisées à mettre en œuvre (un aménagement des locaux doublé d'une surveillance de l'accès), il est déjà plus difficile de conjurer les *menaces « internes »* qui pèsent sur un centre. Moins à cause d'une absence de moyens qu'en raison de difficultés d'application.

Tous les systèmes d'exploitation sont dotés, ou peuvent l'être, de procédures d'accès sélectifs ou de possibilités de contrôles sur les traitements effectués. Ces méthodes, plus ou moins élaborées, occupent entre 15 % et 40 % du temps de traitement (notamment dans certains systèmes bancaires).

Ces précautions ne sont pas *toujours efficaces face* à la sagacité d'escrocs chevronnés, informaticiens de haut niveau *auxquels des statistiques américaines* attribuent la grande majorité des fraudes. *« Il s'agit de problèmes humains »*, explique-t-on au Comité de recherche pour la sécurité des systèmes d'information automatisés (CORSIA) (2). *« La sécurité est au carrefour de quatre pôles d'intérêts divergents. Les responsables décident, les informaticiens servent le système, les utilisateurs s'en servent et l' « audit » contrôle. L'insécurité et les effractions sont toujours le fruit d'une absence d'interactions et de réflexion commune entre ces différentes parties. » « Si les mesures de sécurité sont ressenties comme inutiles et vexatoires, donc inappliquées, c'est qu'elles sont trop souvent greffées artificiellement et à l'insu des intéressés, au lieu d'avoir été conçues dès l'origine avec la participation de tous. »*

Au Cigref, un club de grands utilisateurs du secteur privé, on ne cache pas que la transition d'une information de traitements « par lots » (en différé) aux systèmes en « temps réel » a fait naître des problèmes encore irrésolus. Certains bénins, exigeant seulement un temps d'adaptation, d'autres plus graves, comme ceux touchant au partage des responsabilités. *La* sécurité est un concept abstrait perçu très diversement d'un utilisateur à l'autre. *Une* administration qui possède une trentaine de centres en province, de vocation et d'importance identiques, a fait procéder récemment à une enquête par une société de conseil. *« Pas un de ces centres n'a traité le problème de la même façon »*, raconte Bernard Saint-Girons du groupe G.F.I. *« Là on a acheté un groupe électrogène, là on s'est équipé d'un dispositif contre les incendies, ailleurs on a modifié le système des sauvegardes par recopies ou contrôlé l'accès des lieux. »* Nulle part une étude méthodique de risques n'a été accomplie.

Ne pas dramatiser

Conscients de ces problèmes, les pouvoirs publics ne veulent pas provoquer un débat au grand jour qui risquerait de *« pénaliser le développement du marché informatique dans son ensemble »* en dramatisant l'emploi d'une technologie que l'on évoque déjà avec trop de passion à leurs yeux.

Le ministère de l'industrie veut favoriser une prise de *conscience progressive. Un modèle de « schéma directeur »* pour la sécurité est actuellement en préparation, ainsi qu'une série de mesures qui visent à susciter l'apparition d'un marché dans ce domaine. Les sociétés de service et de conseil (S.S.C.I.) et les assureurs seront censés jouer un rôle de prescripteur. Pour l'instant, ce marché n'existe pas. *« On compte sur les doigts d'une main ceux de nos clients qui expriment un souci de sécurité »*, remarque Martin Ader à Cii-H.B. Outre les aspects matériels *et* humains, son développement est par ailleurs subordonné à la révision d'une législation devenue *obsolète*.

L'article 29 de la loi « Informatique et libertés » pose le principe de la confidentialité à l'égard des informations nominatives. Les seuls moyens pour prévenir des écoutes consistent à *« faradiser »* un local en empêchant les rayonnements et à chiffrer les transmissions. La *« faradisation »* est autorisée mais elle revient cher.

Les matériels de chiffrage, quant à eux, sont assimilés à du matériel militaire de *« seconde catégorie »* par le décret du 12 mars 1973 dont l'usage est apparenté au port d'arme. *Les* usagers du privé transmettant des informations chiffrées sont *encore très rares, une dizaine* environ qui ont conclu un arrangement de gré à gré avec le service central du chiffre et de la sécurité des télécommunications dépendant du premier ministre. Le développement des applications *télématiques*, qui prévoit aussi des possibilités de paiement à distance, va donner *une tout autre ampleur au problème.*

De son côté, le code des P.T.T. n'évoque pas le cas des transmissions entre ordinateurs auquel on applique par défaut les dispositions réglementant les échanges télégraphiques qui interdisent de coder. Au Centre national d'étude des télécommunications (CNET) et chez quelques industriels des études sont en cours. Certaines sont assez avancées, comme celles de Cii-H.B. qui devraient présenter bientôt une application de la carte CP 8 qui résoudrait également le problème délicat de la *« signature électronique »*.

Il est par ailleurs *envisagé* en haut lieu de promouvoir un système de chiffrage à *« clefs publiques »* (3) qui viendrait, à terme, concurrencer le procédé D.E.S. mis au point par IBM, en passe de s'imposer à l'échelle internationale. Dans l'immédiat, une révision des dispositions légales est en cours dont les résultats seront peut-être annoncés à la suite du conseil des ministres du 24 septembre, qui devrait tirer le bilan des deux premières années du plan d'information.

ERIC RHODE.

(1) Voir : « Les escrocs de l'informatique » (*le Monde Dimanche* du 6 janvier 1980).

(2) Association loi 1901 soutenue par les pouvoirs publics, 9, boulevard Lannes, 75116 Paris.

(3) Voir : « Des nouveautés en cryptographie » (*le Monde* du 26 décembre 1979).

Quand l'informatique manque de cerveaux...

(Suite de la page 29.)

Pour les besoins à plus long terme, des études récentes permettent de mieux définir l'augmentation quantitative et qualitative qu'il faut obtenir. En ce qui concerne les ingénieurs informaticiens, les chiffres les plus modestes indiquent la nécessité de former deux cents à trois cents ingénieurs informaticiens de plus par an. Actuellement, la formation de ces ingénieurs est assurée par de nombreuses écoles et départements universitaires. Les effectifs des promotions peuvent être augmentés. Cela nécessite des moyens en enseignants, en techniciens et en matériels. L'Agence participe aux investissements des organismes prêts à développer leur formation en ingénieurs informaticiens.

Pour les autres métiers de l'informatique — analystes, analystes-programmeurs, techniciens de maintenance, technico-commerciaux... — il faut, semble-t-il, augmenter au minimum les effectifs d'un millier de personnes par an. La diversité des qualifications et des formations ne permet pas, à ce stade, d'établir un plan détaillé. Les pouvoirs publics cherchent à mieux cerner la demande tant au plan national que régional en tenant compte des nouveaux domaines de développement de l'informatique, notamment la péri-informatique, et des petites et moyennes entreprises utilisatrices. Notre objectif est en fait de mieux appréhender la part de formation qui doit et peut être réalisée respectivement par la formation permanente et par la formation première.

Des informaticiens à double compétence

Le problème que pose l'évolution de l'utilisation de l'informatique nécessite des modifications quantitatives dans le système de formation des informaticiens. Est-ce suffisant ? Il est banal de dire que l'informatique est le support de traitement de l'information de l'entreprise et que, à ce titre, elle est profondément imbriquée dans sa réalité. Mesurons-nous réellement toutes les conséquences de cette affirmation ?

Nous devons aussi développer, dans toutes les disciplines où l'informatique est utilisée, une formation initiale sur ses possibilités et sur ses contraintes. Cette double compétence est indispensable pour améliorer non seulement le champ des applications mais aussi l'interface entre l'homme et la machine, qui « *parlera le langage de l'application* ».

La participation des industriels à la formation première et celle des enseignants à des actions industrielles existent déjà. Cette participation doit être développée. Certes, l'innovation dans l'industrie informatique reposera, dans les années qui viennent, sur des recherches théoriques et méthodiques, et l'Agence s'est vu confier un rôle d'animation à cet égard. Mais elle dépend très *fortement de sa capacité à améliorer* les techniques de fabrication et d'utilisation. Ces améliorations ont une double dimension : mise en place de procédés nouveaux et formation à ces procédés. Les liens entre les secteurs industriel et universitaire favorisent non seulement la réflexion commune mais sont aussi le garant d'une adaptation rapide des formations et d'une transformation des entreprises.

Le rapprochement de l'enseignement et de la réalité économique passe par l'« alternance » dans les processus de formation. Les jeunes au travers de périodes passées dans l'industrie, pourront, avec leur enseignants, réfléchir sur les implications économiques, industrielles et sociales des techniques auxquelles ils s'initient.

L'Agence, en liaison avec les organismes concernés et leur tutelle respective, va donc chercher à agir quantitativement et qualitativement à court et à moyen terme sur le contenu des formations. Il lui semble nécessaire également de créer un environnement *favorable à une meilleure* efficacité de l'appareil de formation. La concurrence entre établissements est un facteur de dynamisme; il faut, néanmoins, répondre de manière économique aux exigences d'investissements pédagogiques. *Il s'agirait* d'abord de regrouper et de valoriser les ressources pédagogiques en vue de rationaliser et de promouvoir le transfert des expériences.

Promouvoir des plans sectoriels

Dans sa mission première de diffusion des applications, l'Agence adapte son action aux différents secteurs économiques et sociaux. Entre les besoins ressentis comme spécifiques par l'usager individuel, les entreprises, les collectivités locales... et le mythe de produits trop généraux, des compromis ou des rapprochements sont encouragés à partir de la base méthodologique *suivante* : groupement significatif des usagers d'un secteur (syndicat professionnel, groupe d'utilisateurs, par exemple) ; utilité économique ou efficacité de l'application ; coïncidence éventuelle avec d'autres objectifs gouvernementaux (économies de matières premières et d'énergie, déconcentration géographique...).

L'Agence va donc s'efforcer de promouvoir avec les utilisateurs concernés, regroupés par secteurs d'activité, des plans sectoriels permettant une économie de logiciel et donc une répartition du travail des informaticiens sur un plus grand nombre d'usagers.

Enfin, une information du public est nécessaire sur les filières de formation et les stages.

Au-delà de ces actions de formation et d'information, il existe d'autres moyens de remédier à la pénurie d'informaticiens.

La matière grise a cette particularité qu'elle se partage et se multiplie. C'est la chance de notre industrie informatique que de valoriser et d'exploiter dans *ce sens son savoir-faire.*

BERNARD LORIMY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	202 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	367 F	661 F	956 F	1 250 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	234 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE	289 F	506 F	723 F	940 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

1978

Commission paritaire n° 57 437.



Quand l'ordinateur parle et écoute

Serviteur infatigable et rapide de son inventeur et maître, l'ordinateur souffre d'une étrange infirmité : il est pratiquement sourd et muet. Il sait écrire. Vite et bien. Il sait lire, le plus souvent sous réserve qu'il emploie son propre langage. Sait-il écouter et parler ? Encore bien peu. On estime à quelques centaines de millions de francs seulement, en 1980, le marché mondial du traitement automatique de la parole. Une expansion rapide devrait conduire ce chiffre à 3 milliards de francs en 1980, 20 milliards dans dix ans.

La reconnaissance vocale, c'est-à-dire la possibilité pour l'ordinateur de recevoir des instructions orales, représentera alors les deux tiers des applications. Mais où en est aujourd'hui la technique ?

L'ORDINATEUR qui parle n'est pas une nouveauté. Mais, le plus souvent, il commande la diffusion de messages préenregistrés sur support magnétique. La vitesse reste lente et le choix limité. Comment réaliser une véritable synthèse de la parole ?

Il faut reconstituer un signal sonore à partir d'éléments codés dans l'ordinateur sous forme numérique et qui peuvent résulter de traitements divers. Il faut ensuite *choisir* des éléments unitaires de parole et les assembler suivant les règles du langage. Ces techniques permettent de produire des messages à *une vitesse comparable à l'élocution humaine* et d'une très grande variété.

Un choix essentiel est celui *des éléments unitaires de parole.* Deux méthodes sont aujourd'hui mises en œuvre : l'utilisation de phrases ou de mots ; ou l'utilisation de sons élémentaires, les « phonèmes ».

La synthèse par mots a déjà reçu des applications pratiques. En France, par exemple, les P.T.T. ont expérimenté un système fournissant oralement, par téléphone, des numéros d'abonnés. Le vocabulaire reste évidemment limité, et l'on admet que cette première méthode n'est guère utilisable pour des messages dont la durée dépasse quelques dizaines de secondes. C'est elle, toutefois, qui est mise *en œuvre par la majorité des « ordinateurs qui parlent »,* aujourd'hui commercialisés.

La synthèse par « phonèmes » permet, théoriquement, de constituer *n'importe quel message* oral à partir de ses éléments codés. Plusieurs variantes sont actuellement en cours de développement. Citons, par exemple, *la synthèse par diphones, c'est-à-dire* association de « phonèmes » par paires, dont un millier suffit à l'usage de la langue française.

Les systèmes existants, qui sont monolocuteurs en général, exigent une phase d' « apprentissage » dans laquelle l'ordinateur acquiert et mémorise les *éléments essentiels de la voix* qu'il doit reconnaître. Où en est-on, en pratique ?

Selon une étude du ministère *de l'industrie, il existe sur le* marché des appareils de reconnaissance de mots isolés, prononcés par un seul locuteur, à des prix abordables. Pour 200 dollars (840 F), *on reconnaît* 20 mots isolés, avec un taux d'erreur de 10 %. Pour 1 000 dollars (4 200 F), le vocabulaire monte à 100 mots, et le taux d'erreur tombe à 1 %. Ces prix *devraient* sensiblement diminuer dans les cinq ans à *venir.*

La reconnaissance de la parole continue en est, elle, au stade des prototypes. La même *étude estime cependant que des* progrès décisifs vont être réalisés. La commercialisation des premiers produits monolocuteurs avec un vocabulaire de 1 000 à 2 000 *mots interviendrait* dès 1985 pour un prix de l'ordre de 100 000 dollars (420 000 F).

De leur côté, les études du Centre *national* d'études des télécommunications montrent qu'après apprentissage un ordinateur, puissant il est vrai (pour les initiés, un « 10070 » de CII-HB, avec *un programme* en Fortran occupant 320 kilo-octets de mémoire) sait reconnaître aujourd'hui, dans 80 % des cas, des phrases utilisant un vocabulaire de 120 mots.

La voix de son maître

Reste à donner aux phrases prononcées par l'ordinateur une intonation aussi naturelle que possible. L'enchaînement correct des sons, leur rythme, nécessitent *l'adjonction de repères d'association.*

A quelle qualité parvient-on ? Une étude du Centre national d'études des télécommunications *(C.N.E.T.) rapporte les résultats* d'une enquête sur la fourniture par synthèse de la parole de renseignements téléphoniques. Les numéros sont intelligibles dans 98,5 % des cas. Les noms, épelés lettre par lettre, le sont dans 68 % des cas. Mais si chaque lettre est suivie du prénom qui sert à la caractériser (U comme Ursule), l'intelligibilité atteint 94 %. Ce test, souligne le rapport, est sévère, car il porte sur des noms propres, sans possibilité de se référer au contexte.

Parler à son ordinateur, et en être compris, est évidemment plus difficile. Le signal d'entrée est très variable suivant la personne qui le prononce (on l'appelle le « *locuteur* »). C'est *un* signal continu, sans limite précise entre les mots, et souvent redondant, l'information étant répétée sous des formes différentes.

On peut ainsi classer en trois catégories les systèmes de reconnaissance automatique de *la parole : ceux qui reconnaissent* des mots, prononcés par un locuteur unique ; ceux qui reconnaissent des mots, quel que soit le locuteur ; ceux, enfin, *capables d'assimiler* la parole continue.

Là *encore, deux approches* techniques s'opposent, l'une considérant les mots dans leur ensemble, l'autre tentant de reconnaître les éléments, tels que les syllabes ou phonèmes.

C'est pour mieux te parler, mon enfant...

Les applications potentielles du traitement automatique de la parole sont extrêmement *variées : de l'aide aux handicapés* à l'enseignement assisté par ordinateur. Le domaine à la mode de la « télématique » se prête sans doute le mieux à *l'informatique parlée. Une voix* synthétique, qu'elle s'adresse à une machine ou qu'elle en provienne, est facilement transmise sur une ligne téléphonique, et *on pourra demain consulter à* distance des fichiers qui parlent.

Le chapitre de la sécurité est également prometteur. L'accès à des locaux ou à des informations peut être irrémédiablement condamné à qui n'a pas la voix attendue, la « signature » vocale étant inimitable.

Dans un registre voisin, des machines-outils, des dispositifs de manutention peuvent être commandés à la voix, à l'abri de tout contact dangereux. Inver*sement, des signaux d'alarme,* en cas de détection automatique d'incidents, sont plus immédiatement perçus s'ils sont sonores que s'ils sont visuels.

Et *qui n'a rêvé, au bureau,* de parler, sur tous les tons, à une machine à écrire toujours disponible ? Le charme y perd, bien sûr...

J.-M. C.

Un marché de 52 milliards de dollars

DEFINIR quantitativement le marché de l'informatique *n'est pas chose facile.* Où commence, où finit l'informatique ? Au terminal, au micro, au mini-ordinateur ? Que recouvre exactement le chiffre d'affaires des firmes ? Parle-t-on de livraisons de matériels, de locations, de services... Quant aux parts de marchés, chaque constructeur a ses propres estimations. Bref, l'information statistique sur l'informatique n'en est *encore* qu'à ses balbutiements.

Cela dit, à partir *des diverses* données publiées par les uns et les autres, notamment par les *organismes américains spécialisés* E.D.P. et Datamation, on peut dégager quelques chiffres-clés de l'industrie informatique et se faire ainsi une idée des forces en présence et des marchés en jeu.

En 1979, le chiffre d'affaires mondial de l'industrie informatique (incluant l'informatique générale, mini et micro-ordinateurs, les périphériques, les servi*ces et conseils), peut être estimé* à environ 52 milliards de dollars. En 1973, il n'était que de 20 milliards. *Dans ce total, l'informatique* dite générale se taille toujours la part du lion : 28 milliards *de dollars (contre 13,3 milliards* de dollars en 1973). Mais les fabricants de « *périphériques » (c'est-à-dire la mini* et micro-informatique, les terminaux, bandes magnétiques, etc.) connaissent une croissance plus soutenue, le chiffre d'affaires étant passé de 3,5 milliards de dollars à 13,6 milliards de dollars en 1979. Les services enregistrent également une forte croissance. Ils dépassent les 10 milliards de dollars (dont 40 % environ pour le « conseil » et 60 % pour le « traitement machine ») contre un peu plus de 3 milliards de dollars en 1973.

Une cinquantaine de sociétés réalisent plus de 90 % du chiffre d'affaires mondial de l'informatique, I.B.M. en assurant pour sa part le tiers. Derrière le géant, quatre sociétés : Burroughs, N.C.R., Univac et Control Data se disputent la seconde place. Chacune son tour, selon les années ou les critères retenus, elles *s'adjugent le titre de dauphin.* Dans le tableau ci-contre, nous avons retenu, pour les firmes *américaines, les chiffres d'affaires* « informatiques » publiés par Datamation. Pour les non américaines, les données *ont été* recensées à partir des rapports annuels et incluent bien souvent les matériels de « bureautique ».

A noter la régulière et impressionnante progression de Digital Equipment (D.E.C.), le champion de la « mini ». Quant à Honeywell, la consolidation dans ses comptes de sa partici*pation de 47 %* dans C.I.I.-H.B. lui donnerait la septième place, juste derrière D.E.C. Il était un temps où *le groupe était* le premier des sept nains...

Vers un doublement du parc français en cinq ans

Les estimations quant à la valeur totale du parc installé va*rient elles aussi. On peut cependant* la situer, en 1980, dans une fourchette comprise entre 120 et *130 milliards de dollars. Le parc* américain représenterait environ 50 %, celui de la C.E.E. 30 %, le *Japon 15 % et le reste du monde* 5 % seulement.

Les firmes américaines contrôleraient entre 80 et 85 % de ce parc installé, I.B.M. régnant toujours sur plus de 50 %. Toutefois, on estime que le numéro un mondial perd environ un point par an. Les fabricants de compatibles (les Japonais notamment, et Amdhal) aurait entre 4 et 8 %, Honeywell (plus C.I.I.-H.B.) entre 9 et 11 %, et Univac entre 6 et 8,5 %.

En Europe, I.B.M. détiendrait environ 60 % du parc installé en valeur, C.I.I.-H.B. et Honeywell 11 %, le britannique I.C.L. plus de 7 %. La part de Siemens serait comprise entre 6 et 9 % et celle d'Univac avoisinerait les 7 %.

En 1980, le marché français annuel des ordinateurs (grands et petits) serait de 17 milliards de francs, indique une étude de *la société Diebold, réalisée pour* le compte du nouveau magazine de l'informatique *Temps réel* (1). *Ce sont les mini-ordinateurs* (dont les frontières avec l'informatique traditionnelle devien*nent de plus en plus floues) qui* enregistrent le taux de croissance le plus important (32 % par an).

Les ordinateurs universels ont un taux plus modéré (18 % par an en valeur). Cela pour deux raisons : d'une part, ils engendrent des dépenses connexes im*portantes (2,5 à 3 fois* leur valeur). D'autre part, le taux d'informatisation des grandes *sociétés françaises atteint déjà* 60 %, alors que celui des entreprises de vingt à deux cents employés n'est que de 25 % et tombe à 7 % pour les firmes employant moins de vingt personnes.

La péri-informatique représente un marché plus diffus. Son *taux de croissance* dépasse les 30 % par an. Un fort potentiel de développement existe dans la mesure *où la demande est soutenue* par une certaine décentralisation de l'informatique et les *circuits de distribution sont plus* faciles à créer.

Enfin, les sociétés de services en informatique ont une activité importante se situant à 7,8 mil*liards de francs en 1980, tous* services confondus. Leurs prestations augmenteront, selon Diebold, au taux de 21 % par an sur les années 80-81-82.

La valeur du parc installé français atteignait, en 1980, selon le Syndicat national des fabricants d'ensembles d'informatique et de machines de bureau, 43,6 milliards de francs (pour un *total de 73 290 machines, y compris* les matériels de bureau). Ce parc devrait doubler d'ici à 1985. *C.I.I.-H.B. estime détenir actuellement* entre 25 et 30 % du marché français. — J.-M. Q.

Rang	SOCIETES	Chiffre d'affaires informatique (en millions de dollars)
1	I.B.M. (E.-U.)	18 338
2	Burroughs (E.-U.)	2 432
3	N.C.R. (E.-U.)	2 404
4	Control Data (E.-U.)	2 273
5	Sperry Univac (E.-U.)	2 270
6	D.E.C. (E.-U.)	2 032
7	Fujitsu (Japon)	1 498
8	Honeywell (E.-U.)	1 453
9	I.C.L. (G.-B.)	1 230
10	C.I.I.-H.B. (F)	1 209
11	Olivetti (Italie)	1 069
12	Hewlett Packard (E.-U.)	1 030
13	Hitachi (Japon)	980
14	Siemens (R.F.A.)	946
15	N.E.C. (Japon)	798
16	Memorex (E.-U.)	738
17	Nixdorf (R.F.A.)	699
18	Triumph Adler (R.F.A.)	551
19	Philips (P.-B.)	542
20	Data General (E.-U.)	540
21	Storage Technology (E.-U.)	489
22	Xerox (E.-U.)	475
23	T.R.W. (E.-U.)	440
24	C.G.E. (F.)	436
25	Texas Instruments (E.-U.)	425
26	Computer Sciences (E.-U.)	415
27	A.D.P. (E.-U.)	401
28	Thomson-C.S.F. (F.)	388
29	General Electric (E.-U.)	350
30	Electronic Data Systems (E.-U.)	312

(1) *Temps réel,* le magazine de l'informatique, sera publié par la Compagnie française d'information pour les entreprises (C.F.I.E.), filiale de la Compagnie européenne de publication. Cette publication sera bimensuelle, à compter du 15 novembre. Un numéro zéro sera publié à l'occasion du *SICOB.*

UN COLLOQUE DU PARTI SOCIALISTE

Le parti socialiste organise les 20 et 21 septembre à Paris (*) un colloque sur le thème « Le *socialisme* et l'informatisation de la société ». Deux « tables rondes » — « le travailleur et le citoyen face à l'informatisation » — seront notamment organisées le samedi 20 septembre dans l'après-midi. Un débat général suivra.

(*) Musée social, 5, rue Las-Cases (7e).

L'ÉVOLUTION DES MATÉRIELS

Toujours plus haut... toujours plus bas

L'INFORMATIQUE n'est plus ce qu'elle était. Ses frontières sont désormais difficiles à cerner. Les progrès technologiques aidant (microprocesseurs, mémoires de 16 et 64 Kbits...), la puissance des ordinateurs scientifiques de haut de gamme ne cesse de croître. Les micro-ordinateurs se multiplient, offrant une mosaïque d'applications. Entre ces deux extrêmes, les catégories traditionnelles de matériels accroissent leurs performances et tendent à se chevaucher, pendant que les prix diminuent.

Les mini-ordinateurs de 16 bits donnent naissance à des « super »-minis de 32 bits, qui menacent les ordinateurs universels de moyenne puissance. Autour de ces machines viennent se greffer une quantité chaque jour plus impressionnante de périphériques (imprimantes, terminaux et unités de disques). Les imprimantes diversifient leur mode d'impression (laser, électrostatique ou jet d'encre...) et frappent à des vitesses dépassant plusieurs milliers de signes à la seconde dans le cas du laser. Les unités de disques augmentent leur capacité de stockage et se complètent vers le bas avec les mini-disquettes.

Du calcul de haut niveau à l'application personnelle qui relève du micro-calculateur, la palette des équipements est donc variée. Mais l'informatique c'est aussi et surtout les logiciels et, dans ce domaine, les nouveautés sont légion.

Dans le cercle très fermé des constructeurs d'ordinateurs scientifiques de haut de gamme, Control Data annonce un nouveau système informatique que ses dirigeants qualifient d' « hyper-ordinateur le plus puissant du monde ». *Dans sa configuration maximale, le Cyber 205 peut traiter jusqu'à huit cents millions d'opérations à la seconde, soit huit fois plus que l'ordinateur le plus rapide de l'actuelle gamme de cette firme (le Cyber 203) et trois fois plus que tout autre ordinateur aujourd'hui disponible. Avec 32 millions d'octets (Mo) de mémoire centrale, un débit d'entrée-sortie de plus de 3 milliards de bits par seconde, une unité centrale qui fait simultanément des traitements en parallèle et en série, le Cyber 205 est une arme dans la lutte qui opposera Control Data à Cray Research, lutte d'autant plus acharnée que le marché de ce type de matériels est étroit. Cray a marqué un point en France ; la version « S » de son système a été commandée par E.D.F. et par la CISI, et sera installée dans le courant du premier trimestre 1981.*

Un cran au-dessous de ces super-ordinateurs (auxquels on peut adjoindre le DAP d'I.C.L.), on trouve les machines universelles de milieu de gamme. Celles-ci, depuis le dernier SICOB, ont été renouvelées ou complétées par plusieurs grands constructeurs européens, américains et japonais.

● *CII - Honeywell Bull a introduit les modèles DPS 7/60 et 7/70, qui s'insèrent entre les séries 64 DPS et les systèmes DPS 7/80 et 7/82. Ils possèdent une mémoire centrale de 2, 3 ou 4 Mo. On souligne que le 7/60 a une puissance utilisateur équivalente de celle du 4331 d'IBM, et celle du 7/70 lui serait supérieure de 50 %*

● *I.C.L. a annoncé la nouvelle famille ME 29, constituant, selon le groupe britannique, la pierre angulaire de son expansion sur les marchés mondiaux de l'informatique répartie pour les années 80.*

● *Siemens vient d'ajouter à son système 7500 quatre équipements. En moyenne puissance, la série comprend désormais l'ordinateur compact 7536 (mémoire de 2 à 3 Mo). En grande puissance, la firme allemande propose les 7551, 7561 et 7571 avec des mémoires variant de 2 à 8 Mo.*

● *Sperry Univac, qui s'efforce d'effacer son image de marque de constructeur d'ordinateurs à tonalité scientifique, présente le System 80. Conçu autour de microprocesseurs, il permet de réaliser des applications en traitement par lots en interactif et en télétraitement.*

● *Burroughs a complété sa gamme « 900 » avec des systèmes de moyenne et de grande puissance B 6900, offrant une mémoire centrale de 2,2 à 3,1 Mo.*

● *I.B.M. a ajouté à ses ordinateurs 4331 et 4341 (série E, annoncée début 1979), le modèle 4331-2 avec une mémoire centrale de 1, 2, 3 ou 4 Mo.*

Avec la réalisation de logiciels destinés à des applications commerciales (comptabilité, planification, prévision...), les « super » mini-ordinateurs à mots de trente-deux bits vont mordre sur le marché des ordinateurs classiques. Jusqu'ici, ces équipements, dont le premier fut commercialisé en 1973 par Interdata, filiale de Perkin Elmer, étaient orientés vers les secteurs scientifiques ou industriels.

Depuis sept ans, les constructeurs de ce type de machines se multiplient. Digital Equipment, Prime Computer, Systems Wang Laboratories... et même I.B.M., un des modèles de la série 4300 étant classé dans la catégorie des superminis. Le dernier fabricant à avoir fait son entrée sur ce marché prometteur est Data General, et Hewlett-Packard ne devrait pas tarder à en faire autant.

Au chapitre des mini-ordinateurs, peu de nouveautés, à vrai dire. On a remarqué l'évolution de ces matériels vers les multipostes. Tout comme les grands systèmes, ils possèdent pour la plupart des dispositifs d'auto-contrôle et de diagnostics. Grâce aux logiciels, le nombre de leurs fonctions s'est agrandi notablement. Ces systèmes peuvent faire aussi bien du traitement de textes que de la gestion transactionnelle, du calcul scientifique que du contrôle de procédés.

CHARLES BENHAIM.

La technologie prisonnière de l'économie

(Suite de la page 29.)

S'il est le plus spectaculaire, le microprocesseur n'est pas, loin de là, le seul composant électronique. Les mémoires concentrent, sous un très faible volume, une quantité *considérable d'informations*.

A titre d'exemple, une puce de mémoire vive, c'est-à-dire sur *laquelle on peut lire et écrire* (en anglais, mémoire RAM : *« random access memory »*) contient couramment seize mille chiffres binaires (on parle de mémoire 16 Kbits, ou, en abrégé, 16 K). Annoncées l'an dernier non seulement par les principaux fabricants de composants, mais aussi par I.B.M. pour ses nouveaux ordinateurs 4300, les 64 K connaissent encore quelques problèmes d'industrialisation. Mais, déjà, des constructeurs japonais ont annoncé la sortie prochaine de mémoires 256 K. Le million de bits par puce est pour demain (1 Mbit = 1 000 Kbits).

On peut, pour fixer les idées, rappeler qu'un roman représente environ 2 Mbits ; la Bible, 20 Mbits ; l'Encyclopédie britannique, *2 000 Mbits*.

Le coût de ces mémoires électroniques est encore de quelques centimes par bit, ce qui est loin d'être négligeable.

Les mémoires traditionnelles de grande capacité, disque ou bande magnétique, qui reviennent mille fois moins cher, ne sont donc pas encore détrônées. Et les nouvelles mémoires à très bas prix et très grandes capacités, en cours de développement (mémoires à bulles, *disque optique) seraient un million* de fois moins coûteuses.

Les limites aux progrès de la *technologie des circuits intégrés* se situent tant au plan technique qu'au plan économique. Techniquement, intégrer davantage c'est, encore et toujours, réduire les *dimensions des composants élémentaires* et de leurs interconnexions. Jusqu'où ? On ne sait guère, aujourd'hui, descendre en-dessous de 2 à 3 microns. Une limite théorique se situerait vers le tiers du micron. L'atteindre est le fait de quelques années seulement de recherche. Il faut, non seulement, savoir fabriquer ces circuits, mais vérifier leur bon fonctionnement, connecter les puces entre elles, assurer leur refroidissement.

Mais c'est sans doute sur le plan économique que va buter l'expansion. Il faut fabriquer à très bas prix, donc en très grande quantité, des circuits semblables. Or, pour qu'ils puissent trouver des débouchés, il faut qu'ils conviennent à des applications très variées, *qu'ils soient programmables*. On achoppe, une fois de plus, sur le problème du logiciel.

On peut donc, avec prudence, prédire une relative stabilisation de l'industrie des composants électroniques. Bon gré, mal gré, il faudra reculer devant les coûts de développement et la pénurie d'ingénieurs compétents, surtout en matière de *logiciel*.

Enfin, il existe aujourd'hui une autre pénurie, celle des... composants électroniques. Pourquoi courir après de nouvelles techniques lorsqu'on ne sait pas faire face à la demande actuelle ?

Avec regret, sans doute, avec soulagement peut-être, l'industrie des *circuits intégrés doit d'abord faire* face à un impératif économique : produire vite et bien la technologie d'aujourd'hui.

JEAN-MARC CHABANAS.

SICOB

Le programme du SICOB

Informations pratiques

Le XXXIe SICOB se tient au CNIT, à la Défense, du 17 au 26 septembre, de 9 h 30 à 18 h., avec une fermeture le dimanche 21. Son entrée est réservée aux visiteurs majeurs, les personnes mineures devant être obligatoirement accompagnées. Les trois premières journées (17, 18 et 19 septembre) accueillent exclusivement les visiteurs professionnels français et étrangers, ces derniers étant reçus gratuitement sur présentation de leur pièce d'identité, de leur passeport ou d'une carte d'invitation.

Le traitement de textes à l'honneur

Comme l'an dernier, le SICOB comportera des sections spécialisées : une section O.E.M (Original Equipment Manufacture ; vente de matériel de base pour fabrication d'appareils) réservée aux seuls spécialistes de la vente O.E.M ; une section SICOB boutique informatique, consacrée à l'informatique individuelle, dont l'accès est libre et gratuit. Et enfin, pour la première fois cette année, une nouvelle section regroupera, au niveau 1 du CNIT les fabricants de matériels de traitement de textes.

Dans le cadre du SICOB ont lieu des journées d'études qui permettent aux participants de faire le point sur les moyens et les méthodes de gestion de l'entreprise. Les thèmes en sont divers, mais la bureautique n'en sera pas absente, puisque plusieurs sessions lui sont consacrées : bureautique et productivité du tertiaire administratif ; comment l'enseigner et ce qu'en attendent les entreprises ; ce qu'elle apporte à la fonction commerciale. Par ailleurs, deux journées seront centrées sur le traitement de textes ; le 22 septembre — le traitement de textes au service de la secrétaire, sous la présidence de Mme Monique Pelletier, ministre délégué de la condition féminine ; le 25 septembre — le traitement de textes au service de l'entreprise.

La convention informatique

Le SICOB accueille aussi MICAD 80, première conférence européenne sur la conception assistée par ordinateur (CAO) dans les petites et moyennes entreprises, qui aura lieu du 23 au 26 septembre.

Enfin, comme tous les ans, se tient la Convention informatique, du 15 au 19 septembre, de 9 h. à 18 h., au Palais des Congrès, porte Maillot. Centrée sur la télématique et la bureautique, elle aura pour thème : « Nouvelles techniques — nouveaux moyens », et sa séance d'ouverture, le 15 septembre, à 15 h., fera l'objet d'un débat sur « l'homme terminal ou la société en miettes », avec la participation de deux personnalités de la vie politique. En outre, les problèmes d'emploi et de formation des informaticiens y seront évoqués au cours d'un déjeuner-débat le 18 septembre.

Moyens d'accès au CNIT : *RER, ligne Boissy-Saint-Léger - Saint-Germain-en-Laye, station la Défense ; bus : lignes 73 et 174 ; route : la Défense 4 ; train : ligne Saint-Lazare - Saint-Cloud - Versailles, station la Défense. Des navettes gratuites assurent la liaison entre le CNIT et la porte Maillot.*

Renseignements : *SICOB, 6, place de Valois, 75001 Paris (France). Tél. (1) 261-52-42. Convention informatique (même adresse que le SICOB). Tél. (1) 261-52-42 et (1) 261-46-21. Pendant le congrès : (1) 758-27-66 et (1) 758-27-67.*

TRANSPORTS

LE CONTROLE AÉRIEN AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

Froid dans le dos

On les avait jugés une fois pour *toutes, ces contrôleurs de la navigation* aérienne. Depuis quelques *années, par leurs foucades*, ils avaient cessé, dans l'esprit du voyageur aérien français, d'être de nobles « aiguilleurs du ciel » pour devenir des obligeurs de tourner en rond, des organisateurs de pagaille dont les éclats perturbaient autant les vacances que les affaires, bref, des saboteurs qui clouaient au sol avions et passagers, dans quel but, on se le demandait...

Et puis est venu un de ces *rares moments où la télévision* joue son rôle. Et, brutalement, on a compris. Un débat des « Dossiers de l'écran », et davantage encore peut-être le remarquable téléfilm anglais qui l'illustrait, nous ont fait comprendre que les contrôleurs n'étaient pas de petits garçons coléreux, gauchistes et intéressés.

Quelle tension *dans ces images* où, au centre de contrôle de Zagreb, *devant les yeux du contrôleur*, qui en sera déclaré responsable, le drame se noue en quelques secondes : dans l'une des portions de ciel les plus encombrées du monde, deux avions volent l'un vers l'autre à une vitesse relative de *1 600 kilomètres-heure. Pourquoi ?* Simple accumulation de petites *pannes*, de petites négligences. La routine, quoi. Et, sur l'écran de contrôle, deux petits points courent l'un vers l'autre. Zagreb, 1976 : cent soixante-seize morts.

Alors vint la question que des milliers de téléspectateurs ont posée : *une erreur comme celle-ci est-elle* encore possible ? Pour en trouver la réponse, il fallait faire le départ entre les propos plutôt rassurants des représentants de l'administration et ceux, parfois apocalyptiques, des contrôleurs. Mais des chiffres en *désordre donnaient à réfléchir* : 100 millions de passagers sillonnent chaque année le ciel de France... « aiguillés » par deux mille cinq cents contrôleurs.

Dans tel ou tel des quatre centres de contrôle régional français, il manque jusqu'à soixante contrôleurs pour assurer l'écoulement convenable du trafic dans des « couloirs » de 16 kilomètres de largeur et de quelques *dizaines* de *mètres* d'épaisseur, où les avions s'entassent au *rythme d'un toutes les trois minutes*. Conséquence : un contrôleur doit *parfois « jongler »* avec vingt avions volant en tous sens à 900 kilomètres-heure.

En face, le service du contrôle aérien insiste sur l'effort budgétaire entrepris depuis deux ans, sur les quatre-vingt-dix postes créés l'an *prochain. Bref, ça ne va pas mal et* ça ira de mieux en mieux. N'empêche que la presque totalité des avions qui traversent l'espace aérien du centre de contrôle régional d'Aix-en-Provence en ressortent avec des retards substantiels. Motif : il manque *quelques dizaines d'* « *aiguilleurs* », et ceux qui opèrent préfèrent ne pas trop jouer avec les « *airmiss* » (risques de collision). Alors, ils préfèrent faire attendre les avions pour les acheminer en toute sécurité vers leur destination.

Oui, *on comprend alors mieux* la grogne de ces hommes. Et si on *éprouve un petit froid* dans le dos, ce n'est pas pour nous, passagers, mais pour eux. — J. Sn.

En 1981

UN BUDGET DE MISÈRE POUR LES VOIES NAVIGABLES

Stupéfaction et découragement chez les transporteurs fluviaux et dans les milieux des voies navigables. Selon des informations recueillies auprès du ministère des transports, le budget total des *voies navigables pour 1981 atteindrait* 250 millions de francs, dont 80 millions bloqués au Fonds d'action conjoncturel. Ce même budget était de 333 millions en 1980 et de 362 millions en 1976 (en francs courants). En 1981, l'effort du pays pour l'équipement *et l'entretien du réseau des canaux* et rivières sera donc moins important qu'il y a une dizaine d'années, en 1969, par exemple, époque à laquelle il s'élevait à 290 millions de francs...

L'an prochain, il ne sera possible d'ouvrir aucun grand chantier nouveau, mais seulement de continuer les travaux de la nouvelle voie de jonction entre le Rhône et les bassins maritimes de Fos, l'ouvrage devant être achevé en 1982.

Quant au premier coup de pioche de l'axe Saône-Rhin, pourtant reconnu prioritaire par le gouvernement, il est inutile, dans ce *budget de misère*, d'y songer avant deux ans au moins... F. Gr.

TOURISME

Novotel pourra rivaliser en Europe avec les chaînes hôtelières américaines

Le rachat par la firme hôtelière Novotel-SIEH (vingt-quatre mille chambres, seizième rang mondial au classement du mensuel américain *Service World International*) de la société Sofitel-U.T.H. (six mille cinq cents chambres) a été annoncé, le mardi 16 septembre, peu après la suspension de la *cotation de l'action Sofitel* à la Bourse de Paris (*le Monde* du 17 septembre).

Le projet d'accord devra être entériné, le 27 octobre prochain, par les conseils d'administration des sociétés Novotel-SIEH et Jacques Borel International, propriétaire de *Sofitel-U.T.H.* Il comporte les clauses suivantes :

— Jacques Borel International cédera 50 % du capital de Sofitel U.T.H. (SIHS), sa filiale à 98,2 %, *à Novotel et recevra 10 % du nouveau* capital de celui-ci.

— Novotel rachètera à Jacques Borel International 301 821 actions de Sofitel U.T.H. (SIHS), *soit 38,2 % du capital de la* société, au prix de 202,55 F (61 millions de francs).

— Novotel s'engage à racheter aux actionnaires particuliers (1,8 % du capital) leurs titres sur la base de 202,55 F.

Au terme de ces opérations, Novotel possédera 88,2 % du capital de Sofitel. Jacques Borel International conservera 10 % du capital de cette société.

Jacques Borel International se retire pour partie du secteur hôtelier où elle a enregistré des déboires. En cinq ans, les pertes de Sofitel avoisineraient les 100 millions de francs. Elles sont en voie de disparition. L'argent frais provenant de la cession à Novotel de Sofitel-U.T.H. permettra à Jacques Borel International de concentrer ses efforts *dans la restauration*, domaine où elle excelle : restauration d'entreprise, « *fast food* », etc.

Pour Novotel-SIEH, l'affaire est encore plus intéressante. Le *dynamisme de cette société* faisait d'elle le fer de lance de *l'hôtellerie française* : 1,4 milliard de francs de volume d'affaires, 30,4 millions de francs de bénéfices en 1979, trois panonceaux Novotel (17 140 chambres trois étoiles), Mercure (3 602 chambres trois étoiles) et Ibis (4 658 chambres deux étoiles). La reprise de Sofitel placerait le nouvel ensemble à la neuvième place mondiale avec 40 000 chambres environ.

Le souci de Novotel n'était pas tellement d'accroître un parc hôtelier déjà important. La société souffrait plutôt de ne pas disposer de toute la gamme des produits hôteliers et d'avoir une image de marque un peu trop « *standard* ».

Désormais Novotel offre des chambres en deux, trois, quatre étoiles et quatre étoiles luxe, en France, mais aussi aux États-Unis, dans les pays de l'Est et en Afrique. Trente hôtels sont, à l'heure actuelle, en cours de construction sous sa responsabilité. Les pouvoirs publics ne peuvent que se réjouir de la constitution d'un groupe hôtelier français de cette stature au moment où les géants américains se lancent à l'assaut de l'Europe et *surtout* de l'Asie.

ENVIRONNEMENT

LA STATION D'ÉPURATION DE MARSEILLE SERA CONSTRUITE DANS LES CALANQUES

Réunie à Paris le lundi 15 septembre, la commission supérieure des sites a approuvé à l'unanimité moins une abstention le projet de station d'épuration de Marseille, dû à l'architecte parisien Jean Doulcier (*le Monde* du 18 juin). D'un coût total d'environ 600 millions de francs, le réseau d'assainissement attendu depuis longtemps dans la seconde ville de France aboutira à une station d'épuration qui sera édifiée dans une ancienne carrière, dans le secteur du col de la Cayolle, au-delà des Goudes, en bordure du site classé des calanques.

La commission a d'autre part approuvé le projet de classement de plus d'un millier d'hectares dans les gorges du Gardon, en amont du pont du Gard, et le classement de l'île de Saint-Riom, dans l'archipel de Bréhat (Côtes-du-Nord). Enfin, le site du havre de la Gachère et la forêt d'Olonne, en Vendée, seront classés.

Visitant les îles Chausey, M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a annoncé le même jour son intention de classer l'ensemble de l'archipel (seule l'île Grande est protégée pour l'instant) et de créer une réserve naturelle.

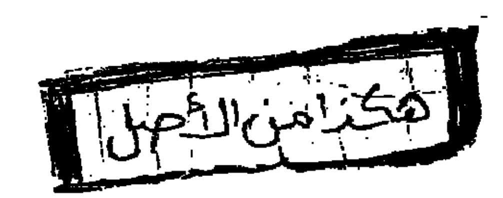
LOGEMENT

UNE SUBVENTION RÉGIONALE DANS LES AGGLOMÉRATIONS D'ILE-DE-FRANCE ?

Examinant les grands dossiers qui intéressent l'Ile-de-France, particulièrement la révision en cours du schéma directeur (*le Monde* du 17 septembre), M. Lucien Lanier, préfet de région, a, au cours d'une conférence de presse, réunie le mardi 16 septembre, insisté *sur la politique* d'aide au logement, nouvelle priorité que se sont donnée les institutions régionales. En octobre, les assemblées régionales devront déterminer de quelle façon elles utiliseront les 500 millions de francs que, le 17 juillet à l'Elysée, le gouvernement les a autorisées à emprunter (pour ce faire elles demandaient 1 milliard).

Dans un rapport qu'il vient de leur adresser, M. Lanier affirme *qu'il faut « maintenir la diversité sociologique de la population dans les centres villes et les secteurs bien desservis des agglomérations »*. Aussi, pour faciliter la *construction* de logements « locatifs aidés » dans les centres urbains, il propose à la région de subventionner à hauteur de 20 % la surcharge foncière, c'est-à-dire la différence entre le prix d'achat du terrain et la charge foncière de référence, qui est actuellement en Ile-de-France de l'ordre de 450 à 500 F le mètre carré habitable.

Le préfet envisage aussi une subvention régionale *identique* à celle de l'État pour l'amélioration des *logements* locatifs appartenant aux organismes d'H.L.M. et assimilés, ainsi qu'une aide de la *région* aux associations qui s'occupent de l'amélioration des logements anciens privés inconfortables et à occupation sociale, et une contribution régionale aux politiques municipales d'aménagement des espaces libres dans les H.L.M. *ou dans* les quartiers en cours de rénovation.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SESA

Société française à activités internationales, spécialisée dans l'ingénierie de systèmes informatiques, recherche pour son *centre de développement de RENNES*

ingénieurs informaticiens

débutants et expérimentés

Pour participer à la conception et à la réalisation de projets informatiques dans les domaines :

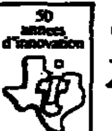
- Logiciel télécommunications (logiciel opérationnel outils).
- *Gestion conversationnelle (base de données).*
- Temps réel industriel.
- Méthodologie de développement de logiciel (outils, méthodes, langage).

Envoyer C.V. à **SESA**, 9, place du Général-Koenig, 35000 RENNES, sous référence 160.

Emplois et Carrières

L'ENTHOUSIASME, PARTAGEONS-LE.

UN INGENIEUR EN ELECTRONIQUE OU INFORMATIQUE bourré d'idées et de tonus. Vous.
Une tête de file dans le domaine du calcul scientifique. Nous.
Cet enthousiasme, partageons-le !
Vous rejoignez l'équipe de nos ingénieurs de vente.
En contre-partie, nous vous faisons confiance : responsabilités toujours plus importantes, enrichissement de votre expérience, nombreuses opportunités de carrière.
Le salaire, attrayant.
Jugez plutôt : Un fixe élevé et une commission sur le chiffre d'affaires.
Anglais indispensable. Of course.
Pour nous contacter, vous avez le choix : Envoyez votre CV, photo à Marie Thérèse LEGUET - T.I.F. BP N° 5 - 06270 VILLENEUVE LOUBET sous référence DSD/0980/62M ou rencontrez Xavier SCHERER sur notre stand - N° 3106 - Niveau 3 - Zone A au SICOB.



TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

RHONE-ALPES

CONSULTANT DIRECTEUR REGIONAL

Du Conseil parisien en recherche de Cadres au Conseil de Direction national et international, voici notre ligne de développement.

Aujourd'hui, après 10 ans d'existence, nous sommes un des leaders nationaux *de notre profession*, avec des *services spécifiques* et une bonne pénétration dans les différents domaines économiques.

Notre implantation à l'étranger s'accentue par la création de filiales en Italie, R.F.A., Grande Bretagne, U.S.A. Parallèlement, nous consolidons notre position *sur le marché français en nous* rapprochant des Entreprises dont nous sommes le Conseil.

La région Rhône Alpes, où nous avons *déjà de solides relations professionnelles,* doit être notre première «région».

Notre Directeur Régional aura pour *mission de créer la société locale*, de la faire vivre et de la développer sur les plans technique, commercial, économique et humain.

Nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement supérieur (scientifique, commercial ou économique). Une expérience professionnelle d'au moins cinq ans lui a permis *d'acquérir* une bonne connaissance des hommes. Une compétence dans le domaine de la gestion de personnel sera particulièrement appréciée.

Christian LAUÉ remercie les personnes intéressées de lui transmettre un dossier *complet, sous réf. M ER 1980. Il garantit* une discrétion absolue.

egor 8 rue de Berri 75008 Paris *359.13.82*

média-system

Chef de Fabrication

Nous sommes une importante société pharmaceutique et cosmétologique française.

Pour l'une de nos usines, située à 120 Kms au SUD de PARIS, nous cherchons le CHEF DE FABRICATION.

Sous l'autorité immédiate du Directeur d'Usine, il est responsable des ateliers préparatoires et de conditionnement. Il participe à l'élaboration des programmes de production, propose les investissements qu'il estime nécessaires, gère *ses ateliers.*

De préférence pharmacien , il a déjà une expérience similaire dans l'industrie pharmaceutique, alimentaire ou mécanique.

C'est un poste qui offre d'importantes responsabilités au sein d'une société dynamique dans un secteur en expansion.

Envoyer, s'il vous plaît, lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération souhaitée sous référence CHR 100 à

MEDIA PA.
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

Urgent - CHAMBRE AGRICULTURE 86 recherche CHARGE D'AMENAGEMENT RURAL. *Niv. maitrise. 1re exp. profess.* indisp. - Env. C.V. manuscrit à B.P. 129 POITIERS

Recherchons

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

GRANDE ECOLE DE GESTION
rattaché directement au directeur administratif et financier.

AURA POUR FONCTION :
— Préparation et mise en forme de contrats *d'ingénierie* et contrôle de leur gestion.
— Mise en forme et contrôle des commandes et documents *contractuels dans le cadre* d'opérations à l'exportation clés en mains.

Anglais courant indispensable.
Poste à Strasbourg.
Ecr. avec C.V., photo et prét. à BEFS ENGINEERING S.A. 63, avenue des Vosges, 67000 STRASBOURG.

IMPORTANTE SOCIETE PETROCHIMIQUE

cherche

pour son usine du S.-O.

UN TECHNICIEN

Formation BTS ou DUT.
Génie chimique pour suivre les activités de
— Développement d'un procédé.
— D'exploitation d'un pilote.
— De gestion et développement d'un parc de photometteurs.

Adr. C.V. à l'Agence HAVAS PAU, D. 180.412, qui transm.

L'I.N.R.S. RECHERCHE pour le laboratoire d'acoustique au service civique de NANCY

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE OU UNIVERSITAIRE DE HAUT NIVEAU

Les candidats devront posséder une culture scientifique étendue et avoir des connaissances approfondies dans au moins deux *des domaines suivants.*
1° Acoustique ;
2° Traitement du signal ;
3° Programmation informatique, *simulation numérique.*

La responsabilité confiée sera fonction de la compétence et de l'expérience acquise.

Env. C.V., photo et prétentions sous réf. 2.455 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09.

Ville de PONTARLIER (25300) 19.000 habit., recrute d'urgence UN ou UNE ASSIST. SOCIALE titulaire du diplôme d'Etat S'adresser en Mairie

---

Revendeur en A.V. à Bordeaux rech. VENDEUR-CONSEILLER niv. BTS électronique, pratique A.V. souh. Déplac. en Aquitaine. Env. C.V. avant 1er octobre, à OROLEIS, 75, cours Alsace-Lorraine, 33075 Bordeaux Cedex

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉCANIQUE
recherche
pour son
service Comptabilité Analytique

un jeune cadre

possédant une première expérience *positive dans ce domaine, acquise dans* une Société Mécanique de fabrication de produits en moyenne série.

Pourrait convenir à un Diplômé école de Commerce + DECS.

Lieu de travail : province agréable.

Réelles possibilités d'évolution.

Envoyer C.V., photos et prétentions sous réf. DOR (mentionnée sur l'enveloppe) à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

PRODUCTEUR DE SABLES

Graviers - Béton prêts à l'emploi
Nous recherchons

un Cadre de haut niveau

pour assurer sur le plan local la responsabilité complète, technique, commerciale, administrative.

Nous sommes dans cette spécialité l'une des plus importantes entreprises de la Région MIDI-PYRENEES.

Nous disposons de plusieurs installations à PROXIMITE CAPITALE REGIONALE utilisant un effectif de 80 personnes; nous sommes alliés à un Groupe International de Travaux Publics.

Ce poste conviendrait à un

Ingénieur

35 ans min., ayant déjà une expérience confirmée dans activité de production de matériaux travaux publics ou similaire.
Il requiert des qualités de Gestionnaire éprouvées, des connaissances en mécanique, des aptitudes commerciales et de négociateur.
NOUS OFFRONS UNE SITUATION STABLE BIEN REMUNEREE.

Logement assuré dans ville agréable située dans quartier résidentiel.

CAPITALE REGIONALE.

Adresser CV, photo, rémunération actuelle et prétentions sous référence 3501 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris *Cedex 02 - qui transmettra*

JEUNE JURISTE d'entreprise

La Société des **PEINTURES CORONA** associée à un puissant groupe industriel américain, offre une *intéressante opportunité de carrière à un(e)* **Jeune Juriste d'entreprise** disposant si possible d'une spécialisation en droit international et d'une première expérience professionnelle.

Le juridique est profondément intégré à la vie de cette société dont les efforts sont tournés vers le progrès des méthodes de gestion.
Le titulaire du poste devra faire preuve de rigueur, *de dynamisme et de contact pour assurer son rôle* d'information, d'assistance et de conseil auprès des différents services et pour conduire avec autonomie *les affaires confiées.*
Licence en droit – DEA – Connaissance de la langue anglaise.

Lieu de travail : Valenciennes.

Ecrire sous référence HX 155 CM

4 rue Massenet 75016 Paris **etap**

emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

IMPORTANT GROUPE TRAVAUX PUBLICS ET BATIMENT
recherche pour effectuer la sélection de la main d'œuvre de chantier
aux Philippines
UN

conseiller en recrutement (conducteur de travaux)

Ayant l'expérience des postes de travail et des chantiers d'Outre-Mer.

Bonne pratique de l'anglais.

Statut de cadre expatrié - Poste permanent.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à No 71.784, CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

RESPONSABLE DU RECRUTEMENT *ET DE LA FORMATION*
LE CAIRE

Une importante chaine hotelière Française ouvre en 04/81 un établissement de 400 chambres 5 etoiles (effectif 600 personnes).

Rattaché au DG, votre premier objectif est de mettre sur pied un plan de recrutement et de le réaliser. De même, la mise en place du plan de formation et son *déroulement vous incombe. Il est prévu un stage* d'adaptation en Hotellerie a Paris. Une expérience de la fonction est exigée soit en entreprise ou en cabinet.

Nous proposons un contrat de 1 ou 2 ans renouvelable, une rémunération nette d'impôts, un logement de fonction.

L'Anglais est demandé, le poste peut évoluer sur une Direction du Personnel.

Merci d'adresser votre C.V. + photo sous réf. JP 09 à
NORAY Consultants
28, rue de l'Echiquier
75010 PARIS
Tél. : 246.12.28

bleu

Cabinet juridique et fiscal 17e arrondissement cherche

COLLABORATEUR

— 3-4 ans expérience en cabinet,
— droit des affaires - sociétés - contrat. Envoyer C.V. à : FIDUCIA FRANCE 86, rue Laugier, 75017 PARIS.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

ASSISTANTE DE PUBLICITE

Lyon Centre

Le secrétariat de direction, c'est votre domaine : *organisée, rigoureuse,* vous possédez de réelles qualités de rédaction, d'analyse et de synthèse. Débutante, de formation BTS Secrétariat ou possédant une première expérience (2 ans), vous voulez exercer vos talents dans un domaine d'activité attractif et dynamique, dans lequel vous prendrez progressivement *de* plus amples responsabilités.

Notre agence de publicité, en développement constant, leader de son secteur, crée une agence Rhône-Alpes, implantée à Lyon.

L'assistante de notre chef d'agence sera chargée d'assurer son secrétariat, les liaisons avec les différents supports, le suivi des contacts commerciaux. Elle pourra évoluer à moyen terme vers une fonction de Chef de Publicité.

Merci d'adresser votre candidature avec CV et rémunération souhaitée à notre Conseil, Pascale GEHIN, sous réf. 569M.

algoe

ASSOCIATION LYONNAISE d'INGENIEURS-CONSEILS
Route de Champagne, 69130 ECULLY
MEMBRE DE SYNTEC

offres d'emploi offres d'emploi

ALEXANDRE TIC S.A.

est heureux de vous annoncer l'ouverture d'un nouveau bureau, dirigé par Mme M. SAILLARD, à

NANTES

5, rue Crébillon - Tél. (40) 89.28.78.

ALEXANDRE TIC S.A., l'un des bons professionnels européens en recherche de cadres et dirigeants, par annonces comme par approche directe, fondé à Paris en 1961, a déjà *ouvert des bureaux à Lyon (Mme G. DILL),* Lille (M. J.-M. ROUSSEAU), Bruxelles (M. T. GILSON) et Londres (MM. L. ROBINSON et G. BROWN).




ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
10, *RUE DE LA REPUBLIQUE* - 69001 LYON
2, RUE G. DE CHATILLON - 59000 LILLE
5, RUE CREBILLON - 44000 NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

INGÉNIEUR ANALYSTE

(Ecole d'ingénieurs ou équival.)

Pour participer à l'analyse et à la mise en place d'applications d'informatique documentaire mettant en *jeu un I.B.M. 138 (ultérieurement* C.I.I. H.B. DPS 7) et plusieurs mini-ordinateurs, connaissances télétraitement *ou mini-ordinateur* souhaitées. Expérience assembleur appréciée.

Envoyer C.V. et prétentions :
Centre de Documentation de l'Armement
26, boulevard Victor, 75006 PARIS-ARMEES

Très important fabricant de

LINGE DE TABLE

recherche pour Paris et banlieue

Représentant exclusif

dynamique et bien introduit auprès de la grande distribution.

Adresser CV et photo sous référence 9921 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

THOMSON-CSF INFORMATIQUE

Chef du Personnel
(Sciences Po, ESSEC, HEC)

Dans le cadre du développement de l'une de ses importantes filiales, **THOMSON-CSF INFORMATIQUE** recherche un **CHEF DE PERSONNEL.**

Agé de 35/40 ans minimum et de formation supérieure Sciences Po. (Section Politique Economique et Sociale), ESSEC, HEC (Option Personnel) CIFFOP ou équivalent, il justifiera d'une expérience minimum de 5 ans dans la fonction Personnel.

Sous l'autorité du Directeur Général de la Société et en liaison fonctionnelle avec la Direction du Personnel de **THOMSON-CSF INFORMATIQUE,** sa mission consistera à :
- Assurer les liaisons avec les représentants du Personnel.
- Superviser l'Administration Générale du Personnel.
- Etudier, mettre en oeuvre et suivre les embauches et les promotions.
- Analyser et suivre l'évolution des rémunérations.
- Animer la formation professionnelle.

Compte tenu de l'importance du Groupe, diverses possibilités d'évolution sont envisageables.

Merci d'adresser rapidement votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle) sous la référence M 100 au Directeur du Personnel de THOMSON-CSF INFORMATIQUE - 23, rue de Courcelles 75008 PARIS.

BANQUE

Filiale d'un des plus puissants groupes bancaires européens

recherche

pour sa DIVISION AFFAIRES INTERNATIONALES

à PARIS

CADRE classe VI

Ayant une bonne connaissance de :
- Financement des projets de travaux publics internationaux comprenant financement en Euro devises et devises locales.
- La gamme complète des engagements de garanties comprenant les obligations de soumissions, les performance-bonds, etc...
- Pratiques et risques dans les pays où les sociétés françaises ont une activité.

CADRE classe VI

Qui sera chargé de :
- L'encadrement d'une équipe administrative (6 personnes)
- La surveillance des tâches administratives
  - Comptabilité des prêts à moyen terme en euro devises,
  - management information (utilisation time sharing service informatique),
  - relations avec correspondants,
  - secrétariat.
- Etude de contrats de prêts en 2ème lecture,
- Activité commerciale intermittente et participation aux Comités d'études.

LES CANDIDATS DEVRONT AVOIR :
- une formation supérieure,
- une bonne maîtrise de l'Anglais,
- une solide expérience bancaire,
- une très bonne présentation.

Adresser dossier complet de candidature avec C.V., photo et prétentions sous réf. 70893, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.
Discrétion absolue assurée.

Assistante

Directeur Général important Groupe Conseil cherche ASSISTANTE pour développer ses programmes de formation - économique et sociale -, susceptible d'assumer les travaux de documentation technique et de promotion commerciale, voulant réussir.
Ce poste conviendrait à une candidate ayant une première expérience de la formation.
Ecrire sous référence 306 M à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

IMPORTANTE SOCIETE
livrant des usines et installations dans le monde entier et appartenant à l'un des plus grands groupes industriels français, recherche pour son siège à PARIS, dans le cadre de la mise en place de son informatique de gestion utilisant les matériels IBM 4331 puis 4341 sous DOS/VSE

ANALYSTE
EVOLUTION CHEF DE PROJETS

DIPLOME INGENIEUR GRANDE ECOLE ou MAITRISE D'INFORMATIQUE
- Expérience d'environ 3 ans en entreprise
- Ayant déjà participé à la réalisation d'applications utilisant CICS et DL/1 sous DOS/VS
- Ayant une bonne pratique du langage COBOL et de la programmation structurée.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à no 71.737 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

RECHERCHE MÉDICALE

Centre de Traitement de l'Information.
Spécialisé dans le domaine médical.

RECHERCHE

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

1 à 2 ans d'expérience (transactionnel + bases de données) pour support des équipes d'exploitation et interface avec les utilisateurs.

Env. C.V. à CITI 2 - 45, rue des Saints-Pères, 75270 PARIS - CEDEX 06.

Les Laboratoires
GALENIQUES VERNIN
Siège et Unités de Production à 77 - MELUN - 250 personnes spécialistes du façonnage de produits pharmaceutiques cosmétiques et autres recrutent

PHARMACIEN CHEF DU DEPARTEMENT FORMES SECHES
réf. 40/75

29 ans minimum

Très au fait des techniques actuelles de production et de la législation, il gérera sous son entière responsabilité le Département tant au plan de la fabrication de son lancement du conditionnement que du personnel (environ 65).

Le candidat pharmacien (option industrie) nous apportera la preuve d'une première experience de 4-5 ans dans le domaine de la production.

PHARMACIEN ASSISTANT DU CHEF DE DEPARTEMENT COSMETIQUES
réf. 40/76

25 ans minimum

Chargé de la gestion, de l'animation, de la production et du personnel (15 personnes)

Notice de définition de poste avant premier entretien aux candidats retenus.

Adresser C.V., photo, salaire actuel en précisant la référence du poste choisi

bpm conseils Département Recrutement 6 rue de Berne 75008 PARIS

A PARTIR DU VENDREDI 19 SEPTEMBRE
(daté samedi)

carrières du commerce et de la vente

le bon jour, maintenant, c'est le VENDREDI

Les « nouveaux vendeurs » sont arrivés.
Ils n'ont ni le même profil ni les mêmes exigences que les représentants traditionnels, ils ne travaillent pas dans les mêmes entreprises et n'ont pas la même conception de leur activité.
Pourtant, ils sont réduits à déchiffrer les mêmes listes interminables d'annonces, conçues de manière identique pour l'un ou l'autre type commercial, souvent dans les mêmes journaux.

Le Monde compte parmi ses lecteurs de nombreux « nouveaux vendeurs ». C'est normal, ils sont ouverts, curieux, exigeants, ont le «niveau Monde». Ils en ont fait leur quotidien habituel, souvent depuis longtemps. Pour beaucoup d'entre eux, depuis le temps où ils faisaient leurs études supérieures (plus de 20% des étudiants de toutes disciplines et de tous niveaux lisent Le Monde régulièrement).

Ces nouveaux vendeurs, lecteurs du Monde, vont maintenant disposer de leur rubrique d'offres d'emploi, dans leur journal.

Son nom ?
Fonctions Commerciales

Ses annonceurs ? *Les nombreuses entreprises qui ont un besoin impératif de recruter ce nouveau type de commerciaux, et qui rencontrent souvent de grandes difficultés pour disposer de candidatures satisfaisantes.*

Ses résultats ? *Certainement des curriculum vitæ et des recrutements d'une qualité rarement obtenue ailleurs.*

TOUS LES VENDREDIS, DANS Le Monde
(daté samedi)
DES OFFRES D'EMPLOI POUR LES NOUVEAUX VENDEURS.

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE
(PRODUCTION)
recherche

comptables

dégagés des obligations militaires ayant obligatoirement BTS ou DUT (option finance, comptabilité ou certificat comptable du DECS minimum).
Un minimum de 2 ans d'expérience dans une entreprise industrielle sera apprécié.
Bonne connaissance de l'anglais indispensable.
Ces agents exerceront dans un premier temps dans les services comptables à Paris et seront affectés ultérieurement dans nos filiales à l'étranger suivant les besoins du groupe.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous No 69490 à S.N.E.A.P. - D.C. Recrutement 26 bis, av. des Lilas (Tour 12-04) 64018 PAU Cedex.

INGENIEUR - ELECTROMECANICIEN

L'entreprise : Fabrication d'articles métalliques en très grandes séries
C.A. H.T. 130 Millions de Francs, effectif 320 personnes, région sud parisienne.

Le poste : CHEF D'ENTRETIEN
- responsable de l'entretien des équipements industriels, électricité, télécommande, fluides
- participation aux études et réalisation des améliorations destinées à accroitre l'efficience des matériels de production
- participation aux études d'investissements puis à leur mise en place.

Le titulaire : Ce poste conviendrait à un **Ingénieur - Mécanicien - Electricien** ou Arts et Métiers ou similaire, ayant quelques années d'expérience du travail en usine.

La fonction doit ultérieurement évoluer par un accroissement de responsabilités vers le secteur Mécanique.

Adresser C.V. et prétentions à N. 353
PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS PEINTURES ET REVÊTEMENTS MURAUX

recherche

POUR LES REVÊTEMENTS MURAUX

RESPONSABLE COMMERCIAL RÉGION SUD-OUEST

Il sera responsable de l'ensemble des ventes des revêtements muraux du GROUPE dans le tiers SUD-OUEST de la FRANCE.

Pour cela, il devra animer l'ensemble des forces de vente du groupe dans la région et se charger plus particulièrement des contacts promotionnels avec les architectes, les promoteurs, les entreprises et les grossistes.

Ce poste convient à un candidat ayant une bonne formation commerciale de base (niveau école supérieure de commerce), une solide expérience de l'animation des ventes, si possible en matière de revêtements muraux, et de sérieuses connaissances concrètes du second œuvre bâtiment. Résidence BORDEAUX ou éventuellement TOULOUSE.

Rémunération élevée fonction des compétences réelles + intéressement aux résultats.



Envoyer C.V détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, r. de la Paix, 75002 PARIS (sous référence 2.320)

DISCRETION ET REPONSE ASSUREES.

INGENIEUR D'APPLICATIONS

spécialisé dans le domaine de la
PLANIFICATION DES RESEAUX DE TELECOMMUNICATION

Telesystemes, Société de Télécommunications et d'Informatique, recherche un Ingénieur d'Applications pour son réseau de Temps partagé " EURODIAL ".

Vous avez des connaissances en INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE.

Vous possédez les techniques modernes d'ANALYSE NUMERIQUE et de RECHERCHE OPERATIONNELLE.

Vous parlez ANGLAIS. Vous assurerez le développement et le soutien technique de nos produits de planification de réseaux.

Envoyez CV et prétentions à TELESYSTEMES, Domaine INGENIERIE, 10 rue de Verdun 92100 BOULOGNE.



reag carrières

REGULATORY MANAGER
(SECRETARIAT PHARMACEUTIQUE)
200.000 +

La Filiale Française d'un Groupe Multinational, recherche :

UN(E) PHARMACIEN(NE)

pour assumer la fonction de REGULATORY (constitutions de dossiers AMM, demandes de remboursement, législation, pharmacopée européenne, etc...).

Rapportant au Directeur Général, il couvrira dans sa spécialité l'ensemble des activités du groupe en France en coordination avec les différentes divisions intéressées.

Agé de 35 ans au moins, le candidat devra posséder 5 à 10 ans de pratique dans une fonction équivalente. Il aura les qualités indispensables à un négociateur de haut niveau.

Une bonne maîtrise de l'Anglais est souhaitable.

Le poste est situé à Paris.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à :
M. GENEVIERE 22 Avenue de Saxe 75007 PARIS.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE PREMIER PLAN
Leader sur plusieurs marchés de produits de grande consommation
recherche pour sa
Filiale Française à Paris-La Défense

chef du service création emballages et PLV

Au sein de la Division **MARKETING**, il aura la responsabilité de la **création** et de **l'exécution graphique** concernant la **mise au point** des emballages et de la PLV.

Pour cela il doit assurer la **coordination** entre les spécialistes extérieurs (studios-freelance) et les services concernés de la Société.

Ce poste s'adresse à un candidat apte à la communication, possédant une sérieuse expérience et d'excellentes connaissances techniques en exécution, impression, etc.

Adresser candidature, C.V., photo,
sous référence CIVY
(mentionnée sur l'enveloppe) à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

---

mettre en oeuvre l'informatique dans l'entreprise.

CERCI - Société d'Ingénierie en Informatique et Automatisme *(550 personnes)*, groupe Empain-Schneider - recherche pour sa

DIVISION MECANIQUE

INGENIEUR CONFIRME

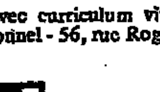
POSITION II

Il lui sera confié la responsabilité de projets informatiques pour la gestion et la conduite automatisées d'ateliers de production.

Le candidat retenu possèdera une solide expérience en informatique industrielle. Aimant travailler en équipe et assumer ses responsabilités, il fournira la preuve d'une grande énergie et le goût des contacts commerciaux.

Basé à Paris, ce poste permettra à un Ingénieur de valeur, d'évoluer vers des projets plus importants.

Adressez candidature manuscrite avec curriculum vitae détaillé s/réf. J 702 à CERCI - Direction du Personnel - 56, rue Roger-Salengro 94120 Fontenay-sous-Bois.



Dans le cadre de son expansion sur les marchés des ordinateurs 32 bits et en raison de l'ouverture de nouveaux créneaux à ses systèmes les plus récents :

SYSTEMS
RECHERCHE

2 INGENIEURS COMMERCIAUX

possédant une bonne expérience de l'informatique temps réel et du marché des systèmes industriels

2 INGENIEURS LOGICIEL

pour support avant et après vente, connaissant les techniques des moniteurs temps reel en multiprogrammation, des télétransmissions et de la gestion des fichiers et bases de données.
Anglais technique indispensable

2 INGENIEURS DE MAINTENANCE DE HAUT NIVEAU

Expérience grand constructeur d'ordinateurs souhaitée
Anglais technique indispensable

3 INSPECTEURS DE MAINTENANCE

Expérience constructeur souhaitée
Anglais technique indispensable

1 SECRETAIRE SERVICE TECHNIQUE ACHATS

Expérience service technique et gestion de stocks souhaitée
Anglais indispensable

Adresser CV détaillé à :
Direction du personnel

SYSTEMS
ENGINEERING LABORATORIES S.A.
29, rue de Noisy – 78870 Bailly



régie presse

La vente de nos produits nécessite
une argumentation convaincante,
un équilibre à toute épreuve,
une adaptation à une clientèle variée.
Vous savez trouver des mots simples
pour communiquer.
Vous êtes dynamique.
Si vous vous reconnaissez dans ce qui précède,
joignez-vous à notre équipe de

PROSPECTRICES PAR TÉLÉPHONE

Tél. : 233-44-21, poste 319.
Service du Personnel.

Nous sommes un puissant Groupe de Nettoyage Industriel et recherchons pour notre siège de Paris 12ème

RESPONSABLE RELATIONS SOCIALES

Sous l'autorité du Directeur de la Société, votre mission consistera à :

- assurer les liaisons avec les représentants du personnel
- superviser l'administration du personnel : paie informatisée, prévoyance
- étudier, mettre en oeuvre, suivre les embauches, promotions etc....
- analyser l'évolution des rémunérations
- animer la formation professionnelle.

Avec l'assistance de 5 personnes que vous encadrerez.

Ce poste vous intéressera, si vous êtes un cadre ayant une expérience d'au moins 5 ans dans la fonction Personnel acquise de préférence dans le secteur industriel.

Il vous permettra de mettre en valeur vos qualités d'homme de terrain et de négociateur.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et salaire actuel) sous la référence **100 SI** à :
M. G.PORTICHE 5, square d'Aquitaine
75019 Paris (discrétion totale assurée)

Les Tours, P.-G

ANALYSTE PROGRAMMEUR

3 ans d'expérience COBOL
Connaissance de DL1 ou VSAM

Vous avez ce profil ?
Vous êtes celui (celle) qu'il nous faut !

NOUS SOMMES :



Jeune société d'informatique, filiale d'un groupe de marketing international.

NOUS PROPOSONS :

- **Des développements dans un environnement DB/DC**
- **Un réel travail en équipe**
- **Un bon salaire**
- **Des perspectives d'avenir**

Adressez votre candidature à :
NEODATA FRANCE - Jacques Verbavatz
32, rue Brancion 75015 Paris - Tél : 533.14.19

---

etap
4, rue Massenet 75016 Paris
Ecrire en précisant la référence - Discrétion absolue



Deuxième groupe chimique français, CA 10 milliards, poursuit son expansion et étoffe les structures de sa direction financière.

Nous recherchons :

TROIS CADRES FINANCIERS
fort potentiel de développement

• Trésorerie

Ce cadre travaillera au niveau du Groupe et assumera, au sein de *la trésorerie centrale, d'importantes responsabilités de trésorerie au* niveau international : gestion et coordination des activités de trésorerie concernant des opérations hors métropole, politique de change, assistance aux filiales...
Ce poste conviendrait à un candidat, diplômé d'une grande école de gestion, *ayant environ 4 ans d'expérience dans le même domaine,* acquise dans une banque ou dans un groupe international.

référence XI 179 CM

• Analyse financière

Ce cadre travaillera au niveau du Groupe dans les services chargés :

- de plans de financement
- de mise en place de ressources financières à moyen et long terme
- d'études d'opérations de restructurations, acquisitions, cessions
- de suivi des problèmes financiers de filiales (reporting).

Ce poste conviendrait à un candidat, diplômé d'une grande école de gestion, ayant une bonne connaissance des techniques d'analyse financière, disposant d'environ 2 ans d'expérience (débutant possible si stages intéressants).

référence ZK 180 AM

• Services comptables et fiscaux

Rattaché aux services centraux, ce cadre animera une petite équipe chargée de la comptabilité de la division internationale du Groupe *ainsi que de la supervision comptable des filiales commerciales à* l'étranger.
Ce poste conviendrait à un candidat diplômé d'une grande école de gestion (formation complémentaire DECS appréciée) ayant environ 5 ans d'expérience en comptabilité ou audit, acquise dans un groupe *international ou cabinet spécialisé.*

référence LA 181 AM

Ces trois postes nécessitent une très bonne connaissance de l'anglais et ouvrent des perspectives de carrière au sein du groupe.

Postes : Paris la Défense.

Ecrire en précisant la référence.

etap 4, rue Massenet 75016 Paris



Dans le cadre du développement d'importants ***projets informatiques transactionnels*** qui seront traités sur matériel central (3032) ou décentralisé.

NOUS RECHERCHONS
pour NOTRE DIRECTION INFORMATIQUE

ANALYSTES-PROGRAMMEURS CONFIRMÉS

Expérience en CICS/DL 1 ou MINI Transactionnel

et

ANALYSTES-PROGRAMMEURS DÉBUTANTS

- **Formation requise : DUT ou équivalent.**
- ***Évolution à la mesure des aptitudes.***

Ecrire avec C.V. détaillé et photo (retournee) sous rél. 134
KODAK-PATHÉ
Service du Personnel
8/26, rue Villiot - 75012 PARIS

bleu

Pour faire face pendant une période déterminée à un surcroît d'activité

IMPORTANT GROUPE TRAVAUX PUBLICS ET BATIMENT

cherche à utiliser les compétences d'un

conseiller en recrutement

ayant l'expérience de la profession et des pays Outre-Mer (Moyen-Orient et Extrême-Orient), parlant l'ANGLAIS.

Statut de cadre - Rémunération à convenir.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à No 71.782 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

JEUNES CONTROLEURS DE GESTION

Telesystemes, Société de Télécommunications et d'Informatique, recherche de jeunes contrôleurs de gestion. Ils ont une expérience déjà approfondie :

- de la gestion en milieu industriel, s'exerçant en position opérationnelle,
- du contrôle d'un centre de profit
- de l'analyse financière,

ceci dans une ambiance anglo-saxonne.

Un début de carrière au sein d'un cabinet d'audit peut être un élément positif.

Les candidats que nous recherchons doivent être des hommes de terrain, curieux et dynamiques aux qualités relationnelles incontestées.

Il leur sera demandé des déplacements de courte durée et une grande disponibilité. Les postes sont basés à Paris. La rémunération offerte se situe aux environs de 120.000 F par an.

Adressez votre CV à Telesystemes, Service du Personnel, 115, rue du Bac 75007 PARIS.

telesystemes

mog carrières

SGN SOCIETE GENERALE POUR LES TECHNIQUES NOUVELLES

Ingénierie spécialisée dans la

la chimie nucléaire

(850 personnes)

recherche pour étoffer son département APPROVISIONNEMENT

DEUX INGENIEURS

Diplômés Grande Ecole **ELECTRICITE**

Ayant acquis une expérience de distribution en production d'énergie électrique chez un constructeur ou dans une société d'ingénierie.

• SERVICE ACHATS

Négociation à haut niveau et mise au point d'accords-cadres pour la fourniture de l'ensemble du matériel concernant de très importants projets.

• SERVICE INSPECTION

Suivi des fabrications en usine et réception finale dans le cadre de l'Assurance de Qualité.

Anglais et/ou Allemand appréciés.

Envoyer CV photo et prétentions à SGN - Direction du Personnel - (Réf B/A) - B.P. 30 - 78184 SAINT-QUENTIN-YVELINES Cédex.

Cours enseignement privé rech. *PROFS MATHS* expér., SURVEILLANTS. - URGENT - Cours Verlaine, 37, rue des Martyrs, 9e. Téléph. : 526-14-32.

INSTITUT DE LANGUES cherche Professeur de langue anglais *pour cours* et une *secrétaire-dactylo.* TEL. : 797-12-12.

ECOLE Centre Paris recherche PROFESSEURS très qualifiés de MATH. et de PHYSIQUE. Ecr. UBI 38, r. des Mathurins, PARIS-8e, qui transmettra.

PARIS CENTRE

Conseil en Publicité recherche personne *libre* à MI-TEMPS pour PRISE RENDEZ-VOUS part TELEPH. auprès clientèle d'entreprises.

Une première expérience de la vente ou de la prospection par téléphone est nécessaire.

Merci d'adresser une lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel sous référence *M 11220 F à EGR PROMOTION*, 8, rue de Berri, 75008 PARIS. Téléphone : 359-13-82.

Enseignement Supérieur Privé recherche Assistants, Maîtres-Assistants, Chargés de T.D., Physique et Chimie pour soutien *PCEM 1.* Ecr. nº 860.478 *M*, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Recrute : 1 Sous-Bibliothécaire, mi-temps. CAFB Lecture publique pour annexe dans M.J.C. Adresser candidature avec C.V. à Madame le Maire, 91205 ATHIS-MONS CEDEX

Lycée technique privé Saint-Nicolas recherche : *HOMME - FEMME 35 ans min.* pour entretien et élargir relations avec entreprises. Aptitudes à la négociation *indispensables. Voiture nécessaire.* Adr. C.V. manuscrit et photo en indiquant prétentions. Poste à pourvoir rapidement 92, *rue de Vaugirard* 75006 Paris Téléphone : 222-83-60 (Poste 40)

GESTION 2000

INGÉNIEURS

Etudes plates-formes Offshore. *Connaissance mécanique.* Béton armé. Pour recherches et synthèses. TELEPH. : 246-42-01

GRANDE BANQUE PRIVÉE recherche pour son SERVICE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

UN COMPTABLE DECS ou BTS

3 ans d'expérience.

Connaissance de la comptabilité bancaire appréciée.

Écrire avec C.V. photo et références à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, *sous référence 35879.*

HAVAS CONTACT

Une importante société de transports *(plusieurs milliers de personnes)* recherche pour son siège social à PARIS

RESPONSABLE SERVICE PAYE

Placé sous l'autorité du Directeur du Personnel, il devra :

- améliorer et coordonner les procédures de paye en liaison avec l'Informatique,
- contrôler les déclarations légales (URSSAF, retraites, prévoyance, formation continue, etc. ...)
- établir le bilan social d'entreprise,
- suivre la gestion administrative de la formation, participation aux fruits de l'expansion, régimes de retraite-prévoyance, etc...

Le candidat, possédant une solide expérience de la fonction dans une société importante, aura également une expérience concrète d'un système de paye informatisée ainsi que des connaissances comptables liées à ce domaine d'activité.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions sous référence 13552 à COFAP *40, rue de Chabrol 75010 PARIS*

Important constructeur recrute

INGÉNIEURS Cciaux

pour vente mini-informatique de gestion

- Expér. et réf. indispensables.
- Salaire 5.500 F + commis.

Prévoir contact avec : CAPA 150, rue de Rivoli, (1er). 296-36-74.

MI-TEMPS

MAGAZINE ECONOMIQUE INTERNATIONAL

SERVICE ABONNEMENT

recherche

HOTESSE DE VENTE PAR TÉLÉPHONE

- Expér. de la prospection à *haut niveau.*
- Sens commercial très fort
- Bonne culture générale.

Fixe + intéressement

TELEPHONER POUR R.-VS : 227-30-56

Organisme de Prévoyance Militaire en expansion offre poste actif à :

OFFICIER SUPÉRIEUR RETRAITÉ

Envoyer C.V. à S.V.B.M., 49, avenue Hoche, 75008 PARIS.

Banque Populaire Paris recherche pour son Service du Personnel

— AGENT ADMINISTRATIF

D.U.T. Option Personnel (position gradé)

Le *candidat aura acquis une* première expér. dans un service de Personnel et se verra confier la tenue des effectifs et de *l'absentéisme sur fiches* informatiques, la gestion de la participation, le suivi de la formation.

Il collaborera en outre à des mises à jour de pales informatisées. Un goût pour le travail sur écran en télétraitement est indispensable.

Adr. lettre candidature, C.V., photo et prétentions sous réf. 9015 à P. LICHAU S.A., B.P. 220 *75063 Paris cedex 02* qui transmettra.

URGENT

ECOLE PRIVEE 11e recherche

1 PROFESSEUR PHYS.-CHIM.

30 ans minimum. Expér. pédagogique confirmée. TEL. : 805-29-57.

Administration recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Cobol Socrate GCOS télé-traitement pour démarrage informatique *et création système* d'informatique de gestion. Ecrire à S.C.C., 46, bd Bessières 75017 PARIS.

URGENT

COLLEGE BANLIEUE SUD (35 km de Paris) recherche 1 *PROFESSEUR ALLEMAND.* Expér. pédagogique confirmée. Véhicule indispensable. Tél. : 484-34-86/35-81. *COLLEGE INTERNATIONAL* de BONNELLES, 78830 BONNELLES.

SEP MELUN-VILLAROCHE recherche jeune ingénieur gdes écoles (Supaéro-Centrale, E.N.S.M.A.) début. ou quelques années expérience, spécialités échanges thermiques, calculs scientifiques. Ecrire Aérodrome MELUN-VILLAROCHE 77550 MOISSY CRAMAYEL.

Impte Société Internationale recherche

COLLABORATEURS

Libres de suite Dynamiques et ambitieux Bonne élocution et excellente présentation Gains importants Avantages sociaux Formation assurée Situation d'avenir

Se présenter le 18 septembre de 9 à 12 h 30 et de 15 à 18 h : Tour Maine Montparnasse 7e étage (bureau 730)

COLLEGE BANLIEUE SUD 35 km PARIS recherche

PROFESSEUR MATH.

expérience pédagogique et références exigées *véhicule indispensable.* Tél. 484-34-86/35-81 COLLEGE INTERNATIONAL 78830 BONNELLES

FOYER de Jeunes Travailleurs Les Ecrins, 36, rue Christophe-Turc, 38029 Grenoble cedex recherche

ANIMATEUR DIPLOMÉ

ou en cours formation Ecrire au directeur avec C.V.

Société d'EDITION recherche

JURISTE EXPÉRIMENTÉE

30 ans minimum, maîtrise ou doctorat de droit pour rédaction et rewriter. Env. C.V. et prét. + photo à SODER-LAFOND 112, rue de Richelieu PARIS-2e.

GESTION 2000

Pour Engineering pétrolier

INGÉNIEURS

GENIE CIVIL *ELECTRICITE* Expérience raffinerie exigée. TEL. : 246-42-01.

secrétaires

Société recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION CONFIRMEE

Initiative et sens des respons., d'organisation et disponibilité. Anglais apprécié. Env. C.V., photo + prétent. à *SODER - LAFOND* 112, rue de Richelieu 75002 Paris

Société Industrielle La Plaine-Saint-Denis recherche

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

très expérimentée. Bon niveau de culture. Rapide et organisée. Travail varié. Grande disponibilité nécessaire. Congés payés légaux + 10 jours Adr. C.V., photo et prétent. à : Brio-Globe, 5, pl. des Victoires. 75001 *Paris,* qui transmettra.

Groupe d'action médico-sociale à domicile *recherche*

SECRETAIRE STENO-DACTYLO

à temps complet - Tél. 203-70-17

proposit. com. capitaux

P.M.E. dynamique 80 km PARIS SUD, leader Kits bateaux constructions nautiques renommées, cède participat. substant. à partenaire actif ou non, apportant CAPITAUX pour mise en fabrication CONTRATS et commandes importants et récem. CONCLUS Opportunité et trentabilité exceptionnelles. A SAISIR. TEL. 265-64-11

Investisseur privé, longue *expér. Direction Générale* industrielle et ressources humaines, recherche association ou rachat

SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN RECRUTEMENT

bien implantée région parisienne, en vue participation active à son développement.

Ecrire à C. et S. 132, avenue de Villiers, 75017 PARIS qui transmettra.

Moyenne entreprise en R.F.A *recherche importateur* d'accessoires pour automobile de qualité pour la France. Ecr. sous nº 697 à Régie-Presse *Gmbh, Savignystr. 49,* D-6000 Frankfurt, qui tr.

information divers

UN JOB RAPIDEMENT

OUI... si votre recherche est bien préparé. *Un conseiller professionnel* vous y aidera. Appeler le 280-16-97, le mardi et le jeudi *pour rendez-vous.*

Pour connaître les emplois offerts outre-mer, étranger (Canada, Australie, *Afrique,* Amériques, Asie), demandez la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) *3, rue Montyon, Paris* (9e)

GROUPE FRANCAIS en pleine expansion occupant une place prépondérante sur son marché recherche pour l'un de ses départements électronique industrielle

1 ingénieur technico-commercial électronicien

Chargé du développement des ventes en France, de la formation et de l'information des équipes de vente, il sera en liaison permanente avec les fournisseurs américains.

Une première expérience en bureau d'études ou *en production alliée à de réelles aptitudes* commerciales sont des atouts pour réussir à ce poste.

Anglais indispensable. Rémunération annuelle de l'ordre de 120.000 F.

Lieu de travail : PARIS.

Envoyer C.V., photo et prétentions à no *71931* CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE UNITÉ Filiale de THOMSON C.S.F. BANLIEUE OUEST de PARIS

recherche

1 INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Formation Electronique - Type E.E.I.P. - E.S.M.E.

Débutant ou expérimenté, 2 à 3 ans dans le milieu des télécommunications.

ACTIVITES :

- Relations clients et propositions commerciales à rédiger ;
- Relations avec Service d'études et de production;
- Contacts avec autres unités du groupe.

Adresser C.V. et prétent. à nº 71.728, CONTESSE Publicité. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

Importante Société

PRODUITS CHIMIQUES

Proche banlieue Paris

recherche

2 CADRES OU INGÉNIEURS

Ayant expérience des matières premières et adjuvents

- pour industrie des peintures, vernis, encres ;
- pour industrie des matières plastiques.

En vue développement nouveaux produits et gamme déjà existante avec aide technique et commerciale du réseau de vente.

Possibilité promotion Chef Produits. Déplacements fréquents France entière Connaissance d'Anglais exigée.

Adresser C.V., photo et prétentions à nº 71.554, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

UNE SOCIETE INDUSTRIELLE FRANCAISE réalisant des biens d'équipement leader dans son domaine (1000 personnes + filiales de distribution à l'étranger). recherche pour

audit des filiales étrangères

UN JEUNE CADRE DE FORMATION SUPERIEURE ayant eu une première expérience d'audit Anglais - allemand souhaitable, directement rattaché au Directeur Financier.

Poste banlieue Nord proche Paris

Ordre de grandeur de rémunération : 80.000+

Envoyer C.V. à no 71924 CONTESSE PUBLICITE *20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01,* qui transmettra.

BANQUE POPULAIRE

recherche sur Versailles

UN ANALYSTE

Formation supérieure souhaitée.

Minimum 3 ans d'expérience.

- *prise en charge d'une application importante ;*
- encadrement d'une petite équipe ;
- disponibilité et dynamisme indispensables.

PROGRAMMEURS CONFIRMÉS

minimum 2 ans d'expérience matériel IBM 3031 et 4341, sous DOS / VSE langage COBOL + DL 1 + CICS.

Adresser curriculum vitae, photo + prétent., à : *B.P.R.O.P., Département du Personnel,* 2, esplanade du Grand-Siècle - 78003 VERSAILLES.

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE recherche

INGENIEURS DIPLOMES

sortant école

- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans

L'INFORMATIQUE

dans le cadre d'un contrat de travail avec stage de formation remunéré au départ.

Adresser lettre de candidature avec C.V. détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à No 70.969, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

---

demandes d'emploi

LE PERSONNEL DE DEMAIN SE PRÉPARE AUJOURD'HUI

avec le

RESPONSABLE DE FORMATION

Je suis ce CATALYSEUR de développement 47 ANS - INGENIEUR C.N.A.M. + I.C.G.

Exp. Industr. Produits Nouveaux, Technologies av. CONTACT. Ecrire ss le nº 161 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

CADRE SUPÉRIEUR

H.E.C. - M.B.A. (Harvard)

- En pleine possession de ses moyens : 42 ans.
- Qualités d'adaptation certaines.
- Disponible immédiatement.
- Grande expérience de l'étranger, acquise à un haut niveau *dans secteur public* et secteur privé.
- Trilingue : français, anglais, espagnol.

CHERCHE RESPONSABILITES IMPORTANTES Niveau direction *générale,* France ou étranger dans société ou organisation dynamique, tournée vers la croissance et l'exportation.

Ecrire sous le numéro 2.634, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS - CEDEX 09.

ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

30 a., 8 ans expér. profess., niv. *lic. psycho. + format. psycho-*sociologue I.F.E.P.P. recherche

POSTE FORMATEUR

M. POUYAUD, 3, r. *Mai-Juin,* 80000 Amiens - T. : (22) 43-42-25.

DOCUMENTALISTE SCIENTIFIQUE

H., 31 a., 3e cycle biologie, lic. informatique, solide expérience labo., rech. et fich. informatisés, étud. toutes proposit. Ecr. ss nº T 022.653 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DIRECTEUR COMMERCIAL

38 ans, angl./esp./ital./allem.

- Formation : juridique et sciences politiques.
- Expér. : dir. commerc. market., publ., import.-export.
- Compétence : devis et gestion d'un C.A.

Conn. march. Sud-Europe et Sud-Amér., ch. poste resp. Lib. suite. Ecr. nº 6.975 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

JEUNE DIPLOMÉE D.U.T.

CARR. JURID. ET JUDICIAIRE cherche 1er emploi dans un service contentieux. LIBRE DE SUITE Tél. : 066-12-18, toute la journée.

Docteur en droit, E.S.C., 41 ans.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Société U.S. 1969-1979 Depuis Directeur Général P.M.E. familiale souhaite démissionner pour retrouver Société dynamiq. Ecr. nº 2.614 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

J.F. *maîtrise d'allemand,* bilingue français-allemand, 8 ans séjour en Allemagne. 7 ans expér. réelle traduction. Bonne prés., étudie ttes *propos.* tourisme, traduction, relations, *documentation, commerce,* enseignement pour adultes... Ecr. nº 97.501 *M,* REGIE-PR., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Documentaliste secrét. direction cherche emploi *régions Bordeaux ou Marseille.* M.D. PONS, Rés. Compostelle, E 23 G, 33600 PESSAC Téléphone : (56) 80-28-24

CADRE TECHNIQUE H. 51 ans, chargé d'affaires en engineering et bureau d'études. Exp. installations usines notamment : *établissem.* prof. de base, cahier des charges, coûts d'inv. Orientation et suivi des études, rech. et choix des fournisseurs, *suivi* des chant. et coordination. Rech. poste Paris ou banl. nord. Ecr. nº 2.630, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09.

ETUDIANTE lic. russe. Bonnes connaissances anglais, polonais, ch. travaux traduction ou cours, ou accompagnement missions France ou étranger. Ecr. nº 6.981, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09.

J.H. 25 ans, form. Ing. ESTACA, Lib. O.M., rech. poste ingénieur débutant ou technicien sup. en constr. auto, Paris ou province. Etudie toutes *propositions.* M. MARTIAL Philippe, 144, rue du Général-Leclerc, 93110 ROSNY-SOUS-BOIS

J.F., 26 a., *maîtrise d'histoire* de l'art, lic. lettres Sorbonne. Expér. secrétariat, excell. dact., connaiss. anglais - russe, bonne prés., *sér. référ.,* cherche empl. mi-temps, matin de préfér. ou plein temps. Etud. ttes propos. Ecrire Mlle DENISE, *46, rue de La Rochefoucauld (9e).*

J.H., 28 ans, CADRE JURIDIQ. D.E.A. DROIT, 3 ans EXPER. PROF., étud. ttes prop. sf repr. *sur Bretagne. M. Caillard, 70,* r. Chezy, 92200 NEUILLY ou La Musardière, 22240 PLURIEN. Téléphone Neuilly : 745-02-72.

DIRECTEUR COMMERCIAL (cat. 3 B) expérim., rech emploi à responsabilité, connaiss. secteurs : IND, BTP, poste à Paris ou R.P. Ecr. J. ARNAULT, *67,* rue Gabriel-Péri, 95150 Taverny. Tél. 968-38-15

J.H., 29 ans, dipl. étud. *supér.* en sc. hum. (licence, maîtrise, D.E.A. hist., DEUG anglais), tr. bon. conn. lang. angl. spécial. ds l'étude de l'histoire et de la politique irlandaise + bonne exp. pédag. (7 ans surveillant d'internat), étud. ttes prop. notamm. enseignem., journalisme, traduct. Ecr. nº 6.986 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

J.F., 28 ans, maîtr. Droit, Sciences sociales, expér. *form.* ch. poste enseign. économie, droit, sociologie, histoire. Tél. 664-72-12

J.F., 19 ans 1/2, bac gestion secrétariat (G3) dipl. école de hôtesses, tril. angl., allem., ch. emploi secrétariat-accueil. Tél. 004-13-15

J. Fme 36 ans, standardiste sur pupitre Crosbard, ch. empl. de préf. en brigade, hôtesse, class. Ecr. nº *6.984,* « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09.

Univers. 2e ann., DEUG sciences Bac C, accept. ttes propositions étranger, préfér. enseignement. D.B., 27, avenue Hoche, 94210 La Varenne.

ELECTROTECHNICIEN SUP BTS - 20 ans connaiss. électro, autour, électrotechnique, DES ind., anglais, Stage CII H.B. cherch. bur. d'étud., mise au pt. S'adresser à C. VAILLE, 3 ter, av. Yvonne, 93600 Aulnay-s/*Bois.*

J.H., 28 a., CADRE JURIDIQ. DEA, DROIT, angl. connaiss. espagn., recherche emploi

SECRÉTAIRE PARTICUL.

Hme de lettres, artiste P.D.G. Caillard, 70, r. Chézy 92200 Neuilly. Tél. 745-02-72

J.F. 33 a., STYLISTE DIPL. Trilingue, rech. place stable. Tél. : 857-80-27, Mariette Chan.

CHEFS d'ENTREPRISE

vous recherchez JEUNE DIPLOME CADRE CONFIRME

H.E.C. - E.S.C.P.

IEP, SC. ECO, IAE, DECS

AFIDEC 281-13-44

J. F., 20 a., 1re F8, secrét. méd. Pigier. Exp. admissions, récept. ch. poste. Hôtel de l'Avenir, ch. 5. - Tél. 379-6-07

J.H., 19 a., Bac F 1, ch. emploi dessin indust., fabric. mécanique automatisme. - 471-84-78

H., jeune, nation. franç., 33 ans. Excellente présent., dynamique, sens des responsab. Parlant Espagnol-Italien. Ex Artisan taxi parisien, 5 ans expér. Notions sérieuses de mécanique automobile, cherche pl. stable : chauffeur de direction ou de *Maître.* Poss. horaires élastiques y compris samedi-dimanche. Salaire minimum 6.000 F. *Domicile proche Champs-Elysées* Ecr. nº 2.627 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

D.U.T. génie civil dynamique, 24 ans expérience Afrique centrale, cherche place responsabilité étranger. (67) 85-06-83

FRANÇAIS, Cuisinier Pâtissier ch. place stable ou extra France et étranger de préf. Pays de langue espagnole ou arabe. Libre immédiat. Tél. 724-65-16

J.H., 27 ans, ét. sup. E.H.E.S.S. expér. documentation, édition presse. Etud. propos. dans ces domaines. Tél. 366-85-72 le matin ou écr. O. *Moreau,* 8, rue Sorbier, 75020 Paris

J. Fme, attachée de presse relat. publ. 27 ans, biling. angl. expérimentée dans secteur tourisme, transport et salons, rech. poste intégré dans entrepr. en expansion. Ecr. nº T 022645 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Cadre 30 ans. Vécu 6 ans au Japon. Parle et écrit correctement le japonais. Formation linguistique commerciale au *Japon, négociateur d'entreprise,* rech. empl. marketing, négociation pour société française implantée au Japon. Ecr. Havas, B.P. 346 Nice Cedex 06072, Référ. 0404.

ENS spécialiste PSYCHO-PEDAGOGIE ch. organisme informat. *et orientation scolaire* et profess. pour collaboration. Ecr. nº 2638 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris, ced 09.

Cadre féminin, 59 ans, CHEF COMPTABLE rech. poste dans P.M.E. Paris ou banl. Nord 960-55-08

Cherche empl. d'aide-comptable 1er éch. Libre au 1er octobre 80. Téléphone 847-69-98 à part. 19 h. Possède B.E.P. agent administratif + 2 degr. de comptabilité.

formation profession.

PROGRAMMEUR de GESTION « CAP D'INFORMATIQUE » Début : novembre. Session 80/81 PARIS 13e - TEL. : 336-43-83.

enseignem.

ÉTUDIER A BOSTON (USA)

ANGLAIS RAPIDE ET INTENSIF

2 ans de programme, niveau universté : Affaires - Informatique - Décoration - Arts graphiques - Mode - Electricité - Arts libéraux - Sciences - Maths - Etudes sociales, etc.

COUT DE L'INSCRIPTION 5 200 US DOLLARS ENVIRON incluant livres, logement et nourriture.

Aide poss. pour obt. visa étud. (Pas de bourses disponibles.) Notre représ., le Dr DREYER, recevra les étudiants intéressés les 24 et 25 septembre à l'Hôtel HILTON PARIS-SUFFREN

ou écrire, même en français, à

Dr. J.-R. DREYER CHAMBERLAYNE

128 Commonwealth Ave, BOSTON, Massachusetts 02116 U.S.A. Téléphone : (617) 536-4500.

travail à domicile

Demande

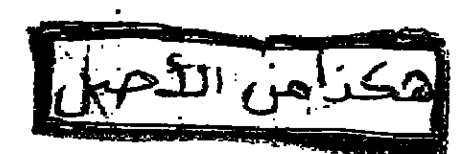
Je dactylographie sur IBM vos manuscrits trav. mise en page. Tél. 587-37-64

traductions

Demande

TRADUCTRICE INDEPEND. anglais effectue travaux domaine *commercial ou édition.* Tél. (27) 82-23-85

هكذا من الأصل



L'immobilier

appartements vente

2e arrdt.

PRES LOUVRE
bel. imm. 1890, P. de T., 2e ét., salon, s. à manger, 3 chambres, 2 bns, 130 m2, bon état, soleil. EUROPE IMMO : 522-97-02.

5e arrdt.

MÉTRO GOBELINS
prox. faculté Censier, rue calme, 1er ét., 3 P., 41 m2. NOTAIRE 501-54-30, le matin.

CARDINAL-LEMOINE
4 P., cuis., w.-c., s. de bains. Prix 800.000 F. - 575-23-75.

BROCA-CENSIER, 354-95-18 Séj. + 2 chbres 80 m2, soleil.

TERRASSE 65 M2
PL. PANTHEON. Imm. luxueux P. de T. 1900. Vue s/jardins, récept. + 4 chbres 170 m2 + 2 serv. Très gd stdg. Profess. lib. poss. 2.700.000 F. 535-86-37.

JARDIN DES PLANTES
Immeuble récent, tt cft, balcon SEJOUR + 3 CHAMBRES cuisine, bains, Mo Austerlitz. PRIX TRES INTERESSANT. Téléphone : 544-21-97, le matin.

6e arrdt.

VANEAU Immeuble pierre de taille
BEAU 3 P., cuis., bains, chauff. central, refait neuf. 580.000 F. URGENT - 325-75-42

BUCI Dans immeuble 16e siècle classé, 5 P. + service, poutres, parquet versailles, grande qualité. - 705-31-13.

SAINT-PLACIDE
très beau 5 p., 136 m2 environ, 2 ch. de service. T. : 387-27-60.

ODÉON, RUE DANTON
5 p., bns, 142 m2, 2e ét. Tt cft. Rapport 48.000 F - Libre 1982 MICHEL et REYL S.A. 265-90-05.

7e arrdt.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND.
Du STUDIO au 4 P. GARAGES. Sur place 11 à 19 h. 550-21-26.

SUR CHAMP-DE-MARS
plein sud, magnifique réception, 2 chambres, 2 s. de bains. TEL. : 705-61-91.

RUE VALADON REZ-DE-CH. beau studio, cuisine, s. bains. GARBI : 567-22-88.

DUROC Immeuble de standing séjour + chbre, cuisine, bains, poutres, cheminée, vide ordure, 4e étage, soleil. GARBI : 567-22-88.

8e arrdt.

8e 92 m2, living double 2 chbres, bains, chauff. cent. indépend., imm. pierre de taille. Prix 750.000 F. Tél. 261-43-44.

9e arrdt.

CHAUSSEE-D'ANTIN
STUDIOS 78.000 F à 115.000 F. Crédit. - 285-38-96.

Pl. Adolphe-Max ds bel imm. P. de T., pptaire vend 4 pièces, entrée, cuisine, salle de bains, w.-c., chff. individuel, 132 m2. TEL. : 757-84-50.

CONDORCET-TURGOT
très bel imm. P. de T., asc., tapis dans l'escalier, réception, 3 chbres, salon s. à manger, très belle salle de bains, très belle cuisine éq., w-c, penderie, cave, Tél., chff. cent. individuel gaz, bien distribué. Exposition Est/Ouest, 160 m2 environ, px 1.350.000 F., urgent à débattre, 51, rue Rochechouart. Mercredi, jeudi de 13 à 19 h.

IMM. PIERRE DE TAILLE
en cours de restauration
STUDIOS, 2 ET 3 PCES
Très grand conf. ou en l'état. PPTAIRE EUROVIM - 555-92-72.

11e arrdt.

VOLTAIRE-NATION
dans bel immeuble P. de T., 3 p. tt cft, à partir 60 m2 et de 450.000 F. Téléphone : 379-57-21.

ALEXANDRE-DUMAS
Dans immeuble récent de bon standing, 102 m2, tout confort, parking, 2e étage, plein soleil. Px : 860.000 F. Tél. : 379-57-21.

12e arrdt.

NATION Imm. pierre de taille, vaste 3 pièces, entrée, cuisine, w.-c., s. bains, chf cent., soleil. Px : 495.000 F. T. : 346-63-85.

13e arrdt.

SUR PARC MONTSOURIS
MAGNIFIQUE 4-5 PIECES TRES GRAND STANDING PX 1.100.000 F. T. : 325-89-90.

14e arrdt.

GAITÉ
dans très belle rénovation
DEUX GDS STUDIOS
très grand conft, pied-à-terre ou placement de choix. PPTAIRE EUROVIM. 555-92-72.

EXCEPTIONNEL
dans imm. récent, beau 4 p. tt cft, état impeccable, 8e étage, balcon, parking, sur rue avec vue sur le parc MONTSOURIS. Prix : 970.000 F. Visite s/place les 17-18 sept. de 14 h. à 18 h., 1-3, rue Gazan, Paris-14e ou Tél. : 252-04-93.

MONTPARNASSE
direct dans restauration gd standing (asc., vidéophone, cheminée, poutres, marbre).
DEUX DUPLEX
CHARME et CARACTERE PPTAIRE EUROVIM - 555-92-72.

15e arrdt.

La Motte-Picquet pptaire loue direct. 3 p. tt cft, gde terrasse 3.300 F + ch. Tél. : 742-99-09.

4, RUE FRANÇOIS-MOUTHON 2 p. + petit bureau, balcons, soleil, 6e ét., asc., imm. réc. Px 420.000 F. Jeudi 14 à 17 h.

PORTE VERSAILLES
Dans résidence récente. Living. 2 chbres, cuis. équip., terrasse, park., 80 m2. Prix : 700.000 F. Notaire, tél. : 501-54-30, le matin.

ATELIER D'ARTISTE
tt cft, gd séjour + 2 chambres entièrement restauré s/jardin, sans vis-à-vis, asc., Tél., cave. TEL. : 567-18-77.

16e arrdt.

SPONTINI appartement d'angle lumineux, 270 m2, magnifique réception, 4 ch., bel immeuble. TRANSEIL : 325-10-56.

Près MAIRIE 16e 5e étage, gd living, 3 chambres, 2 s. bains, chbre serv., parkg. T. 705-24-10.

MARCEAU-GALILEE
studio tout confort, bas prix vu urgence. Téléph. : 526-00-35.

HAMEAU DU RANELAGH
Plusieurs Appts 4 et 5 pièces avec terrasse sur jardin. Prix élevé justifié. 566-00-75.

17e arrdt.

RUE DULONG 53 m2
séjour + chambre, cuisine, salle de bains, terrasse 16 m2, 5e ét. GARBI : 567-22-88.

18e arrdt.

CUSTINE
dans immeuble pierre de taille APPARTEMENTS OCCUPES
3 P., 1er étage, cft 209 000
3 P., 4e étage 153 000
2 P., 3e étage 81 000
TEL. : 281-27-59.

ATELIER DUPLEX
au pied du SACRE-CŒR. Séjour avec poutres, 2 chbres, 2 bns, w.-c., 110 m2 env. à neuf. Prix 850.000 F. Tél. : 766-87-81.

19e arrdt.

BUTTES-CHAUMONT
TRES BEAU DUPLEX 3 PIECES STANDING URGENT PX : 530.000 F. T. : 340-72-06.

20e arrdt.

AV. GAMBETTA. Imm. bourgeois, asc. beau 3 P., cuis., bains, chauf. Refait neuf. URGENT. 385.000 F. 325-77-33.

78 - Yvelines

VERSAILLES RD, proche parc du château, appt. caract. en DUPLEX rénové, séj. 40 m2, 3 ch. Tt cft. 560.000. 950-14-60.

VILLE-D'AVRAY 8 et 9e ét., superbe appt. dble séj. av. bur. duplex, 3 chbres, cuis. équip., 3 bns, 2 terrasses aménag. Décoration except., 3 garages. Exclusivité EUROPA. 705-24-10.

SAINT-CYR-L'ECOLE
part. vend dans petite résidence
APPARTEM. 5 PIECES
97 m2 env., compr. séjour dble, 3 ch., s. de bns, cab. toilette, cuis., cell., logg., cave, parkg, calme, verdure, prix 440.000 F. Téléph. : 460-24-83 après 19 h.

92 Hauts-de-Seine

ASNIERES Mairie. Bel ancien 1930, 3e ét., calme, chauff. cent. gaz. 70 m2, bains à inst. Prix 325.000 F. 793-29-26.

NEUILLY Résidentiel Superbe
DUPLEX avec piscine, gde terrasse, 4-5 pièces, décoration raffinée. 3.300.000 F - 265-13-05.

NEUILLY
Résidentiel. 265-13-05
PRESTIGIEUX
TRIPLEX 850 m2 + terrasse. Vue fabuleuse. Conviendrait à personnalité.

BOULOGNE PRES BOIS
dans ravissant petit immeuble 19e siècle, plein de charme, EN COURS DE RENOVATION
Reste : 5 P., 3e ét., 119 m2 environ, 1.190.000 F.
STUDIO 26 m2 environ, 2e étage, 260.000 F.
2 P., 55 m2 env., 1er ét. 550.000.
2 P., 45 m2 + 36 m2 environ, jardin privé, 550.000 F.
3 P., 55 m2 + 72 m2 environ, jard. privé, 650.000 F. 562-17-95.

COURBEVOIE, dans belle résidence, 3-4 P., 2 bains, box fermé, jardin privatif. Visite 17 à 19 h., 125, bd Saint-Denis. 333-35-05 ou 705-39-10.

BOULOGNE BOIS
Triple récept. 2-3 chbres, petite terrasse. Rénovation de qualité. Px 1.450.000 F. Tél. 603-60-08.

94 Val-de-Marne

CHATEAU VINCENNES, entrée 4 P., cuis., w.-c., bains, ch. c., ascens. 580.000 F. 344-71-97.

NOGENT près bois, R.E.R., imm. 4 ét., beau séj. + salon, balc., 2 chbres, cuis., w.-c., bains, dressing, ascenseur, soleil. 750.000 F. 346-63-85.

VINCENNES (Mairie)
85 m2, séj., 2 chbres, cuis., bains, bel imm. Parking. GARBI. 567-22-88.

appartem. achat

Recherche, URGENT APPTS Paris ou proche banlieue près métro - Téléph. : 805-33-97.

RECH. appts 1 à 2 pces, Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou ss travx. Paiem. COMPTANT CHEZ NOTAIRE. Tél. : 873-23-55, même le soir.

PAIE COMPT. CHEZ NOTAIRE ACHETE 2 à 4 pièces, PARIS bon quartier, avec ou ss conft. Mme LEULIER, tél. 261-68-81, ou téléph. le soir au 900-84-25.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pr bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Rech. studio entre Bac, Odéon et Convention. Tél. après 20 h. au 602-38-29.

VENDEZ rapidement votre appt à clientèle choisie 8e - 16e - 17e - Neuilly - Rive gauche. MICHEL & REYL - 265-90-05

ACHÈTE COMPT. PARIS
BON QUARTIER, URGENT 2-4 pièces. 873-20-67.

Immobilier (information) Immobilier (information)

Achat d'un appartement ?
Logez-vous ce nom dans la tête
INFORMATION LOGEMENT

Information Logement :
- Dispose de renseignements sur des milliers d'appartements et de pavillons neufs à l'achat en région parisienne.
- Vous permet de sélectionner, au cours d'un entretien avec un conseiller, les programmes correspondant à vos désirs comme à vos moyens.

INFORMATION LOGEMENT 525.25.25 Un service gratuit, sur rendez-vous

Centre Etoile 49, avenue Kléber 75116 PARIS **Centre Nation** 45, cours de Vincennes 75020 PARIS

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la Chambre Syndicale des Promoteurs-Constructeurs de l'Ile de France, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leur concours.

Publicope

locations non meublées Offre

Paris

PARIS 12e
Mo MICHEL-BIZOT SANS COMMISSION
2 PIECES 51 m2, loyer 1.656 F, charges 396 F, parking 150 F.
3 PIECES 80 m2, loyer 2.265 F, charges 594 F, parking 150 F.
5 PIECES 125 m2, loyer 3.327 F, charges 864 F, parking 150 F.
S'adresser : 34, rue Claude-Decaen (heures bureau)
Tél. 344-12-15

PARIS 12e
SANS COMMISSION
Importante Société loue dans immeuble récent bon standing
STUDIO 37 m2, loyer 1.300 F, charges 381 F.
2 PIECES 60 m2, loyer 1.791 F, charges 597 F, parking 204 F.
3 PIECES 68 m2, loyer 2.035 F, charges 700 F, parking 204 F.
S'adresser : 220, rue du Fg-St-Antoine, de 9 à 12 h et 14 à 18 h
Tél. 372-52-06

PARIS 15e
Importante Société loue SANS COMMISSION dans immeuble récent bon standing
STUDIO 33 m2, loyer 1.376 F, charges 327 F, parking 173 F.
2 PIECES 43 m2, loyer 1.562 F, charges 426 F, parking 173 F.
S'adresser au Gardien : 22, rue Balard - Mo Javel Tél. 558-27-74

16e. Bel appart. 90 m2 dble liv., 2 chambres + chambre service, près bois + Terrasse 4e étage, plein sud. 3.000 F ch. compr. Téléph. : 504-95-12.

PARIS 12e
Mo MICHEL-BIZOT SANS COMMISSION
2 PIECES 51 m2, loyer 1.656 F, charges 396 F, parking 150 F.
3 PIECES 80 m2, loyer 2.265 F, charges 594 F, parking 150 F.
5 PIECES 125 m2, loyer 3.327 F, charges 864 F, parking 150 F.
S'adresser : 34, rue Claude-Decaen (heures bureau)
Tél. 344-12-15

Région parisienne

MASSY (ESSONNE)
APPARTEMENTS A LOUER SANS COMMISSION
3 PIECES 76 m2 + 13 m2 loggia, loyer 1.434 F, charges 391 F.
4 PIECES 90 m2 + 13 m2 loggia, loyer 1.658 F, charges 489 F.
5 PIECES 105 m2 + 13 m2 loggia, loyer 1.926 F, charges 587 F.
S'adresser au Gardien : 1, rue Nationale 920-48-90 ou 920-48-92

Part loue villa LYS CHANTILLY 40 km Paris, sur 150 m2, dble living, 3 chambres, beau jardin 3.000 m2 - 4 000 F mensuel. Téléphone 370-52-62.

FONTENAY-ss-BOIS pr. R.E.R., 4 pièces - Standing - Parking. 2.860 F ch. compr. T. 875-10-67.

BRUNOY. Beau pavill. ref. neuf, 3 p., tt cft, ss-sol, gar., grenier, terr. 500 m2 environ - 2.700 F. Visite jeudi, de 16 h. à 19 h. 65, AVENUE D'ORLEANS.

NEUILLY
ILE DE LA JATTE
studettes, 3 Pces et 4 Pces, vis. sur pl. mardi et mercredi, de 14 h. 30 à 19 h. : 212, bd Bineau.

constructions neuves

CLAMART (près) Splendides 4 p., 90 m2, tt cft, balcon, terrasse, vue imprenable sur Meudon et Paris. 520-08-56 et 638-79-46

locations non meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. Tél. : 285-11-08.

URGENT, pour 1-10, couple ch. 3/4 PIECES PARIS Sud ou Ctre, calme, clair, 3.000 F ch. compr. Téléphoner le soir : 277-73-93.

Région parisienne

Pour Stés européennes, cherche villas, pavillons, pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - Tél. 283-57-02.

Ch. à louer pavillon, rég. Paris., préf. Nord (Val-d'Oise), 2 chambres, salle à manger, salon. Ecr. no 6.246 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

locations meublées Offre

Etranger

ALGER CENTRE. Appartement standing, 2 pces, tt confort, 70 m2. Ecr. no 2.639 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE
LOYERS GARANTIS
rech. 1 à 6 pièces pour banques et ambassades - 705-54-78.

appartements occupés

REPUBLIQUE
Bel imm. de caract., standing, 5e ét., asc., plein soleil, 5 pces, cuis. 100 m2 + 14 m2 terrasse. Occupé loi 48. Dame seule. Droit de reprise et relogement. Prix : 510.000 F, créd. Vr pptaire jeudi 14 h. 30-16 h. 30, 5, bd Magenta.

fonds de commerce

Sté de Services en Informatique, C.A. important désire céder ses actions en tout ou partie pour 1er contact. Adr. courrier sous le no 2.049 F, BLEU 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

RUE DE LILLE
Libre restaurant av. murs + gd S. S. + appart. 2 pièces. Prix : 850.000 F. 566-00-75.

locaux commerciaux

Sté vend Droit au bail 1986, Edition, Architecture, Sté de services.... 60 m2 rez-chaussée, cours. Téléph. 1.250 F par mois. Téléphone : 205-52-53

bureaux

VOTRE SIEGE A PARIS
de 80 à 250 F par mois CONSTITUTION DE STES
GEICA
56 bis, rue du Louvre, Paris-2e Téléphone : 296-41-12 +

AV. FRANKLIN-ROOSEVELT
Bureaux meublés - Siège de Stés av. Secrétariat, tél., télex, etc. ACTE S.A. - 261-80-88 +

A louer, Auteuil, près église : bureaux sur jard. 150 m2 utiles, tout confort. Lignes tél. group. Arriv. télex. Prix raisonn. Téléphone : (56) 08-02-47

CONSTITUTION de S.A.R.L.
TELEX Secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales Tous services **355-17-50**

RUEIL-MALMAISON
Société cède bail dans imm. récent pour cause déménagement. 500 m2 minimum. Bureaux sur 3 niveaux entièrement cloisonnés + 8 parkings. Prix location annuel : 450 F le m2. Extension possible sur imm. attenant en construction. Reprise possible installations électriques, tél., télex, etc. Locaux libres : début novembre 80. Téléphone : 749-13-45

ILE DE LA CITÉ
QUAI AUX FLEURS
Pptaire vend directement bureaux libres en toute propriété, 9 P. 200 m2, situation exception. Vue sur la Seine. Prix : 1.700.000 F TEL. : 887-08-21

VOTRE SIÈGE SOCIAL
BURX MEUBLES - TELEX PARIS 8e, 9e, 15e
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
prix compét., délais rapides.
ASPAC. 281-18-18 +

Boutiques

PLACEMENT 92 CLICHY 550 M2
2 BOUT. + 3 locaux commerciaux. RAPPORT 110.000 F/AN. Révisables entre novembre 1980 et décembre 1981. Prix 920.000 F - 246-78-06.

BON 18e
MURS DE BOUTIQUE
loué 20.400 L'AN, gros rapport. 555-92-72.

usines

Vd importante Centrale Hydro-électrique (Sud-Ouest ». Ecr. Havas Bergerac 20956

pavillons

BOIS-D'ARCY, 10' gare, PAV. de pl.-pd, ds quart. calme. Séj., 2 ch., poss. agrandir s/450 m2 d'un beau jdin arborisé. Prix : 526.000 F. Ag. Royale. 950-14-60.

BRY-SUR-MARNE - Part. vend maison 5 pièces. Jardin, près du R.E.R. - Tél. : 372-58-19.

A vendre, Villeneuve-le-Roi, pavillon meulière 500 m2, 2 ét. Chauffage. Garage indiv. Parkg. Tél. Groupe électrogène de secours. 770.000 F. Libre à la vte. Téléphoner au 597-47-94

MONTMAGNY 14 km PARIS BEAU PAV.
ss-sol, hall, séj. dble, cheminée, terrasse, cuis. équipée, 3 chbres, bains, gar., CONFORT + local 100 m2, jard. 400 m2. IMPECC. 650.000 F. - PLACOR, 989-60-60.

ST-MANDE près BOIS Villa 7 P., jardinet ombragé, 3 bains. Prix justifié - 340-72-06.

URGENT
ANDRESY 30' de Saint-Lazare à vendre pavillon de 7 pièces, 143 m2, sur 420 m2 de terrain, dans village style Ile-de-France 1974, 2 s. de bains, 2 w-c, gar., pr. gare, piscine, école, tennis. Px : 610.000 F. Tél. : 974-51-66.

villas

Parc Maisons-Laffitte part. vd sup. mais. « ILE DE FRANCE » tr. belles finitions, 210 m2 + sous-sol avec appt gardien, gar. 2 voit., très beau jard. 1.700 m2. Tél. (3) 962-77-30 H. repas

Vd Jouy-en-Josas, Les Metz sur terr. 430 m2 Maison anc. 150 m2. 870.000 F. T. 026-38-39 h.b.

10 km Montpellier, vends villa 7 pièces + 2 s. de bns, + cuis. + garage + jardin. Possibilité meublé. Tél. (67) 84-15-20

ST-NOM-BRETECHE, près s/2.600 m2, villa réc. caractère, luxe, 7 p., ss-sol, vue imprenable 1.370.000 F. MAT IMMOBILIER. - 953-22-27

ST-NOM-LA-BRETECHE
VALLON CHAVENAY Sur 1.000 m2 arborisés, séj. + 5 chb., 3 bains, garage 2 voit. Très bien situé. 1.100.000 F. Tél. 954-68-00.

maisons de campagne

35' MER, TOURTOUR, VAR
MAISON DE VILLAGE
maison provençale sur 3 niveaux, surface totale 120 m2. Dans le village de Tourtour. Sur une petite place, exposition sud, vue dégagée sur 20 km. Avec la possibilité d'aménager une terrasse au dernier niveau. Maison de caractère dans un village protégé. Prix 150.000 F av. 30.000 F compt. - CATRY. Tél. (94) 70-63-38 et jours suivants aux heures repas.

CHATELAILLON
12 km mer. 20 km La Rochelle. Pêche, chasse, à vendre dans BOURG. GRANDE MAISON à rénover, gde cuis., gd séjour, 4 ch., dépend., jardin 200 m2 + terr. atten. envir. 1.600 m2. Tél. : 16-46-46-14-03 ou M. GAIGUANT : 950-18-53.

Vallée de l'Isle, suite décès, vends CHARTREUSE bon état dans hameau calme. Eau, électricité, dépendances, exposition dégagée Midi. Téléphone : (56) 81-71-66

HAUTES-ALPES, 25 km sud de GAP, au calme, ds site agréable, fermette pierres avec belle bergerie voûtée et dépendances. 3 pièces habitables, cheminée, four à pain. Eau, électricité, terrain attenant de 4.000 m2, exposit. Sud, vue imprenable Prix : 300.000 F. - CATRY. tél. : (91) 54-92-93, heures bur.. le soir au (91) 65-15-87.

fermettes

Particulier vend ancienne ferme avec 4.000 m2. Région Azay-le-Ferron (Indre). Ecr. no 6.965, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

propriétés

30 km OUEST PARIS, autoroute A13 pour amateur sport nautique, ppté résidentielle, bord de Seine, quai privé, piscine, habitation principale 500 m2 + pav. sur 3.700 m2, très beau parc. LAGRANGE. 266-16-65 poste 8.

PERCHE, 145 km Paris
Belle maison 12 p., 3 s. de bains tt confort, dépendances, vivier, sur 9.000 m2. RAYNAUD, 14, r. Lincoln, PARIS, 359-97-50

MATH.-PHYS. RATTRAPAGE rapide par Prof. Terminale, PCEM, Fac. 526-82-47

70 KM. SUD PARIS
Près MALESHERBES, Ppté 216 m2 habitable sur 5.800 m2 Terrain magnifiquem. aménagé. Prix justifié. - 380-29-87

YONNE - Superbe propriété à vendre sur sous-sol, rez-de-ch. : entrée, cuis., salle de séjour, chambre, cabinet toil., w.-c. ; 1er étage : 2 chambres, salon, salle de bains, w.-c., balcon, Bâtie sur 1.750 m2 terrain. Le tout en impeccable état. Tél. : 658-27-14 Week-end : 16 (88) 66-44-40

FONTENAY
LISIERE BOIS DE VINCENNES
50 M R.E.R.
BELLE DEMEURE 19e
350 m2 sur 3 niveaux entourée jardin 800 m2. Calme. Résidentiel - 227-22-62.

ENGHIEN LIMITE, PPTE DE MAITRE
Hall, réception 100 m2, bureau, 10 chbres, 3 bains, 4 toilettes, tt cft. Maison gard. IMPECC. Parc 2.000 ou 3.000 m2. 2,5 ou 3 unités. PLACOR - 989-60-60.

100 KM DE PARIS
Particulier vend (près CHATEAU-THIERRY) presbytère XVIIIe, 200 m2 hab. poutres appar., gde chem., four à pain, chf. électr., tt cft, Tél., dépend s/jdin clos 1.100 m2, 630.000 F. Vis w-e Tél. en sem. (1) 880-31-20 entre 20 et 22 h. ou vendredi (23) 71-93-31.

82-MONTAUBAN
Partic. vd partie de Propriété dans zone résidentielle de Montauban, 5 km Préfecture. Bâtiment 380 m2, comprenant 2 logts plain-pied - hanger - écurie - Plus 2.000 m2 arbres et fruit. Travaux à prévoir. Prix : 420.000 F. Ecr. LEMEE, B.P. 36, Auch 32.

terrains

Morbihan-Océan, terrain viabil. boisé. environ. tr. except. tennis, 280.000 F. BASTARD, 2, rue Meissonier, Paris (17e).

viagers

Observatoire, appart. 130 m2 tt cft, occupé, cpt + 5.000 F rente. LODEL 355-00-44

Sté spécialiste VIAGERS
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garantie Etude gratuite discrète

châteaux

BOURGOGNE
Particul. vend château XVIIIe région A 6 Pouilly, 15 pièces principales. nombreuses dépend. Verger, parc, rivière, 4 ha. Prix 950.000 F. Tél. (80) 90-06-75.

immeubles

ACHETE COMPTANT immeuble préférence MARAIS ou RIVE GAUCHE. T. 562-02-37.

Vous désirez vendre VOTRE IMMEUBLE JE SUIS ACQUEREUR Tél. le matin au 747-42-97, ou écrire à : Noël AUFMAN, 21, rue Le Peletier, Paris (9e)

TROCADERO 55 m2 libre Imm. cour parf. état, r.-de-ch. + 3 niveaux. Commercial + profess. libérale. 7.000 F le m2 - Tél. 337-51-68.

hôtels-partic.

Vue sur **SACRE-CŒUR**
Réecpt. + 4 chbres, s. de jeux + appt individuel, 75 m2, gar. FRANK ARTHUR - 562-01-69

HOTEL PARTICULIER
VIROFLAY PRÈS R.E.R.
Très belle réception 100 m2, 10 chambres, sous-sol complet, garage 2 voitures. Belle construction. Etat impeccable sur 1.160 m2 terrain arborisé. Prix 2.400.000 F. - Tél. 954-68-00

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

Employé RNUR vend R 20 TS, 5 vit., peint. métall., 5.300 km. Tél. : (38) 86-59-53 (le soir).

URGENT - Golf GLS, 9 CV, boîte automatique, 69.000 km, bleu métallisé, toutes options. 18.500 F (essence ordinaire : 8 à 10 litres). Tél. : 871-06-21.

12 à 16 C.V.

BMW 2800 CS coupé 1970. Noir.

Prix : 10.000 F - T. : 052-17-80.

+ de 16 C.V.

B.M.W. 30 SI - 1976
Savoglov, H.B. au 958-44-38.

divers

NEUBAUER PEUGEOT
EXCEPTIONNEL
2 DERNIERES 604 TURBO D. NEUVES MOD. 80
PRIX DE JUIN 1979
IMBATTABLE
M. Gérard, 821-60-21, ou 227, bd A.-France, Saint-Denis Métro : Mairie-de-Saint-Ouen.

B.M.W. OCCASIONS
320 - 323 - 520 - 525 - 528 - 728 Mod. 80, peu roulé, garanties, Auto Paris XV - 533-69-95 63, rue Desnouettes, Paris (15e)

l'agenda du Monde

Offre de particulier

Cause départ étranger vend : 1 table chêne massif ; 1 porte coulissante ; 1 bibliothèque placage chêne ; 1 chambre rustiq. hêtre et chêne. Tél. : 011-78-34 de 19 à 22 h.

PARTICULIER VEND : 1 orgue électronique Philicorda 1 machine à coudre à fourrure surjeteuse. Tél. : 666-37-20 de 18 à 20 h.

Animaux

Exceptionnel berger allemand blanc, 2 mois, tatoué, vacciné, papiers officiels LOF. M. POT. Tél. : 004-25-90, soir, week-end.

Antiquités

ANDRE-A
achète au plus haut cours CHEMINEES, parquets, boiseries, meubles anciens, salons. Aubusson, tableaux, argenterie. Téléph. : 331-74-69 et 707-98-83.

Auto-radios

FLASH AUTO-RADIO
104, avenue Jean-Jaurès, 93120 La Courneuve. Téléph. 836-18-36 propose à des px superdiscount les marques suivantes : Blaupunkt, Aurion, Clarion, Autovox, Pioneer, chaîne Roode Star (avec garantie cinq ans). Crédit simplifié. Montage 1 h. sans rendez-vous

Beauté

SOINS ESTHETIQUES
solarium U.V.A. Institut J.N., 70, rue de Ponthieu, 562-90-94.

Collections

Achat cartes postales avant 1920 et actions anciennes. TEL. : 540-72-39.

Cours

ETUDIANTE ALL. donne cours d'all. part. ou en groupe, adulte ou enfant. Téléph. : 354-80-03.

Enseignement de l'ANGLAIS offert par spécialiste à hôtes payants ds cadre familial d'une gentilhommière. J. Phillips, the Priory Barrington Ilminster Somerset ENGLAND.

MATHS-PHYSIQUE
par POLYTECHNICIENS. 261-14-69

ANGLAIS Leçons particulières indiv. ou en groupe, tous âges et tous niv. Tél. M. Stille. 262-11-87

MATH - PHYS. RATTRAPAGE rapide p. Prof. Terminale, PCEM, fac. 526-82-47

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.

BIJOUX SUR MESURE
Créations, transformations, réparations. PRIX FABRICANT OCCASIONS dépôt-vente. Diamants, pierres précieuses certifiés. Expertises photos. L'ATELIER, 210, BD RASPAIL, 75014 PARIS. Tél. : 320-88-03.

ACHAT COMPTANT bijoux brillants, argent., monnaies or, or cassé, 136, rue Legendre, 17e. Mo Brochant, ouv. lundi à vend.

Jean DELOR
OCCASIONS
VENTE — 40 %
de la valeur
ACHAT BIJOUX DECHETS OR PARIS-17e, Métro Guy-Môquet, 97, AVENUE DE SAINT-OUEN.
TEL 627-01-27

PAUL TERRIER
ACHAT VENTE VIEUX BIJOUX CASSE OR. 35, rue du Colisée 8e Me Saint-Philippe-du-Roule Lundi au vendredi : 225-47-77

Débarras

ALAIN GIRAUD
(achat, brocante, antiquités) Paris-Province Recherche salle à manger Henri II, Louis XIII. Téléph. : 854-69-74 et 834-60-50.

Décoration

PAPIERS JAPONAIS
Importation directe à partir de 160 F le rouleau. ARNOUX, 40, r. des Poissonniers 92200 Neuilly-sur-Seine Tél. 745-07-36

Boutons anciens en nacre, cuivre, passementerie, etc. Prix à débattre. Téléph. : 587-37-54.

Déménagement

DEMENAGEUR QUALIFIE
Devis gratuit, toutes distances. DETTORI. Téléph. : 833-84-48.

Enseignement

ANGLAIS
par diplômée CAMBRIDGE ENFANCE ANGLAISE Rattrapage, conversation, adultes, enfants. Tél. 727-81-94

ITALIEN
pour débutants par dame diplômée ayant grand-mère italienne. Tél. 727-81-94

Graphologie

COURS PAR PETITS GROUPES (débutants et perfectionnement). TEL. : 722-07-66.

Instruments de musique

PIANOS LABROSSE
10, rue Vivienne, PARIS-2e. T. 260-06-39 PIANOS NEUFS et OCCASIONS, CLAVECINS. Marques sélectionnées, réparation, accord, crédit à long terme sans apport personnel.

PIANOS DAUDÉ
Location vente depuis 210 F plus de 300 pianos Pianos garantis 10 ans 75 bis, av. de Wagram. PARIS-17e Tél. 763-34-17 - 27-88-54

Livres

Livre de LA PLEIADE, état neuf. Vendus AU CHOIX 50 %. Particulier : 687-74-85.

Meubles

MEUBLES CONTEMPORAINS ITALIENS ET FRANÇAIS HAUT DE GAMME 30 % MOINS CHER QU'EN CIRCUIT TRADITIONNEL (Canapés, tables, luminaires...). Du lundi au vendredi 10 à 19 h. CLUB DES DIX 43, faubourg Saint-Honoré, Paris-8e, Téléph. : 266-43-61.

Mode

COSTUMES. Les plus belles collections actuelles. A PRIX REDUIT 5, avenue de Villiers, Paris-17e.

Moquette

MOQUETTE EN SOLDE
TEL. belle qualité super prix sur 40.000 m2 à détailler, pose assurée. - 757-19-19

Peintures

Particul. vend peintures naïves haïtiennes. Peintres renommés, prix intéress. Tél. : 585-84-62.

Photos

COURS DE PHOTO OCTOBRE 1980 American Center for Artist 261, bd Raspail. Tél. : 321-42-20.

Stages

Formation complète DIRECTEUR (TRICE) GALER. peinture contemporaine, anc., possib. placement Paris, U.S.A. Téléphone : 534-34-57, le matin.

Philatélie

ACHETE CHER COLLECTION TIMBRES. Ecrire : Pagnanini, 35, Champs-Elysées : 359-76-98.

Philosophie

Le centre GURDJIEFF - OUSPENSKY est ouvert. Téléph. : 436-61-69.

Rencontre

VÉRONIQUE FRANCE
ET SA FORMULE
D'ACCOMPAGNATRICES ET ACCOMPAGNATEURS
Relations, amitié, sélection. 40, rue des Envierges, 20e.
TÉL. : 636-75-89

Soldes

RÉALISATION DE STOCKS USINE
REMISE 30 %
lustrerie, petits meubles, style rustique, moderne, bois, bronze, fer, cristaux. GRAND CHOIX POUR RESIDENCES SECONDAIRES Marchandise à emporter A.A.D., 172, r. de Charonne, XIe Tél. 371-60-34, 10-12 h., 14-18 h. Lundi au samedi. Parking.

Vacances Tourisme Loisirs

LE 5 OCT. ET LE 19 OCT. UNE JOURNEE PETILLANTE EN CHAMPAGNE
Visite de la cathédrale Notre-Dame. Déjeuner au champagne dans les caves Mercier, champagne à volonté. Prix de ce voyage 280 F/pers. Rens. et inscript., 96, rue de la Victoire. Téléph. : 280-67-80.

A LOUER ALPES DU SUD toutes saisons, à 15 mn stations ski, 2 chambres, cuis., s. d'eau, rez-de-chaussée de villa neuve. Semaine, quinzaine ou mois. TEL. : (92) 45-09-02.

OFFRE SPÉCIALE
TUNISIE - HOTEL FOURATI
1 sem. du 28/9 au 5/10 ou 5/10 au 12/10 ou 12/10 au 19/10 : 1.550 F.
2 sem. du 28/9 au 12/10 ou 5/10 au 19/10 : 2.150 F.
2 sem. SAMIRA CLUB : 1.850 F
Club Baie du Soleil : 2 sem. du 21/9 au 5/10 ou 28/9 au 12/10 ou 5/10 au 19/10 : 1.750 F.
Pension complète. Avion comp. J.S.F. Lic. A804. 7, rue de la Banque, 2e Tél. 261-53-21

NICE Près Promen. Anglais. 4 P. meublées, tt cf. Téléph. : 288-17-77, de 8 h. à 10 h. et heures repas.

Le Monde

économie

ÉTRANGER

Le rapport du GATT sur l'évolution de l'économie mondiale

UN PESSIMISME MODÉRÉ

Le commerce international va se ralentir en 1980, sa croissance *risquant d'être moitié moindre qu*'en 1979 (+ 2 % à + 3 % en volume contre 6 % en 1979), prévoit le GATT (1) dans son rapport annuel publié mercredi 17 septembre à Genève.

Pour le GATT, organisme spécialisé des Nations unies regroupant quatre-vingt-cinq pays, ce ralentissement en volume est dû principalement à une diminution des échanges de pétrole brut. Exprimés en dollars, les échanges commerciaux se sont accrus, au cours du premier semestre, de 30 % par rapport à la même période en 1979, ce qui est une conséquence de la hausse des produits pétroliers (+ 100 %) et, *dans une moindre mesure*, de celle des autres produits primaires (+ 17 %) et des produits manufacturés (+ 12 %).

Quant à la croissance de la production mondiale, le rapport note que le ralentissement observé au deuxième trimestre de l'année 1979 s'est accentué depuis le début de l'année alors que, parallèlement, le taux de chômage recommençait à croître et que l'inflation s'accélérait. Ainsi la hausse annuelle moyenne de l'indice des prix à la consommation atteignait-elle en moyenne 12,5 % en mai 1980 dans les pays industrialisés (contre 11 % en décembre 1979), 14,5 % en avril pour les pays en voie de développement exportateurs de pétrole (contre 13 % en décembre 1979) et plus de 35 % pour les pays non exportateurs de pétrole.

Pourtant les conclusions du rapport du GATT sont beaucoup moins pessimistes que la plupart des analyses publiées depuis le début de l'année. Et cela pour deux raisons. D'abord, les taux d'inflation, bien que demeurant élevés, semblent diminuer depuis ces derniers mois. Ensuite, l'investissement dans les pays développés à la suite de la crise pétrolière 1979-1980 a été *« relativement meilleure »*.

Les spécialistes du GATT estiment enfin que la récession a surtout été provoquée par un déclin de la consommation intérieure privée et non par une réduction des stocks suivie d'une chute des investissements comme en 1974-1975.

« Les développements économiques actuels, ajoute le GATT, *peuvent de ce fait être interprétés avec un certain espoir. »*

« Mais il faudra, conclut le GATT, *plus d'un ou deux trimestres pour remédier aux distorsions qui se sont produites en profondeur (...) »*

(1) General agreement on trades and tarifs (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

En Grande-Bretagne

Les dockers menacent de se mettre en grève

De notre correspondant

Londres. — A moins d'un accord dans les prochains jours, les 27 000 dockers britanniques cesseront le travail à partir du dimanche 21 septembre. Le syndicat des ouvriers du transport (T.G.W.U.) a entériné, lundi 15 septembre, la décision de grève prise par les délégués de Liverpool, et commencé à négocier *avec d'autres syndicats, pour* assurer un maximum d'efficacité au mouvement.

Une grève nationale des dockers — la première depuis 1972 — aurait de très graves conséquences pour l'industrie, notamment les entreprises travaillant pour l'exportation. Déjà, la grande compagnie chimique I.C.I. et Ford ont exprimé leurs craintes. De *source officielle, on évalue* à 600 millions de livres par semaine la perte qui résulterait d'une fermeture des ports britanniques. *Les* autorités ont commencé à prendre des mesures pour assurer le ravitaillement en produits alimentaires et en produits de première nécessité, mais elles redoutent que les consommateurs, pris de panique, ne procèdent à des achats *massifs*.

Ce conflit illustre la crise qui affecte les ports britanniques. *Alors qu'ils ont une capacité de* chargement et de déchargement de 1 milliard de tonnes par an, leur activité n'est que de 400 millions de tonnes. La compétition est *sévère* et les vieux ports comme Londres, Liverpool et Bristol n'ont cessé de décliner. Le nombre des travailleurs employés dans l'industrie portuaire est tombé de 130 000 en 1966 à *60 000 aujourd'hui. Néanmoins*, le gouvernement adopte une attitude prudente dans un conflit dont les patrons portent la responsabilité immédiate. En effet, les employeurs de Liverpool affirment ne pouvoir trouver du travail à 180 dockers licenciés par deux compagnies. Ils insistent pour qu'ils soient inscrits sur le registre des emplois temporaires, ce qui aurait pour conséquence de réduire de 78 livres à 55 livres l'allocation de chômage hebdomadaire à laquelle ils ont droit. Cette décision enfreint l'accord conclu en 1972 lors de la dernière grève nationale, qui *prévoyait* de réserver ce registre aux seuls cas disciplinaires. Les dockers en sur*nombre ont cependant la possi*bilité d'accepter des indemnités de licenciement de l'ordre de 8 500 livres après vingt ans de service. Il est vraisemblable que les employeurs feront un effort pour augmenter ces indemnités afin d'encourager les départs volontaires.

Les syndicats, soucieux avant tout de préserver les emplois, *accusent* les *employeurs d'utiliser* le registre temporaire comme un moyen de déguiser les licenciements et *demandent* sa suppression, sauf pour les cas disciplinaires. De leur côté, les employeurs font valoir que, pour la première fois depuis 1972, ils ne sont pas en mesure de trouver des emplois aux dockers en surnombre. Chaque semaine, 600 des 6 000 dockers de Liverpool reçoivent une indemnité de 78 livres, soit pour le premier semestre de *1980 une dépense de 1 200 000 livres*. Le président de l'Association nationale des employeurs a déclaré qu'il s'agissait d'une question de survie et que les patrons ne pouvaient aller plus loin. — H.P.

● *La production industrielle britannique a diminué en juillet de 0,7 %*. — C'est la huitième baisse mensuelle consécutive. A la suite de cette nouvelle détérioration, le niveau moyen mensuel de la production pendant la période mai-juillet 1980 est inférieur de 5,5 % à celui de la même période de 1979. Dans l'industrie manufacturière, ce niveau est inférieur de 7 %. — *(A.F.P.)*

En Suède

Le programme de réduction des dépenses publiques présenté par le gouvernement remet en cause certains acquis sociaux

Le gouvernement suédois a présenté, mardi 16 septembre, un plan d'économie des dépenses publiques de plus de 6 milliards de couronnes, soit autant de francs français. Les mesures proposées, qui entraînent notamment une hausse des produits alimentaires, des tarifs médicaux, et une révision en baisse des allocations-logement et des retraites, seront examinées par les députés en octobre et devraient entrer en vigueur pour la plupart le 1er juillet 1981. L'objectif est de réduire progressivement l'impasse budgétaire, qui est de 25 milliards de couronnes, soit près de 10 % du P.N.B., ce qui remet en cause certaines réformes coûteuses.

De notre correspondant

Stockholm. — L'automne est maussade pour les Suédois. Le 6 septembre, le Parlement a adopté à une voix de majorité un relèvement général de 1,9 % de la T.V.A. et l'augmentation des taxes sur les hydrocarbures, les cigarettes et l'alcool. Dix jours *plus tard, le gouvernement de* coalition présente un plan d'austérité pour le moins énergique qui va encore amputer *le pouvoir* d'achat. Pour réduire le déficit budgétaire, le gouvernement avait le choix entre deux solutions : majorer les impôts, ce qui, en raison de la pression fiscale déjà très lourde (l'une des plus élevées du monde), auraient eu des conséquences graves sur la compétitivité des entreprises et l'ardeur au travail des salariés, ou freiner les dépenses. Le gouvernement a choisi la seconde.

Aucun poste du budget n'est épargné, *mais* ce sont *principalement* la politique du logement, le régime des retraites et les subventions aux produits alimentaires qui sont touchés. Dans certains cas, on peut parler d'une remise en question des prestations sociales. Les pensions ne seront plus indexées automatiquement sur le coût de la vie. Le nouvel index qui sert de base au cal*cul des retraites ne tiendra plus* compte de l'augmentation des produits pétroliers et des impôts indirects. Les allocations logement ne seront plus accordées aussi généreusement aux familles propriétaires d'un pavillon ou aux célibataires sans enfant. Les tarifs médicaux et les frais de pharmacie seront sensiblement majorés pour les personnes qui vont consulter le médecin plus de quinze fois par an. Pour les autres, les soins seront gratuits. Le gouvernement veut supprimer 600 millions de couronnes de subventions destinées à limiter l'aug*mentation des prix de certains* produits alimentaires tout en préservant les revenus des agri*culteurs*.

Il sera plus difficile pour les Suédois âgés de soixante à soixante-cinq ans de prendre une retraite à la carte. Beaucoup choisissent de travailler à temps partiel pendant leurs cinq dernières années d'activité, et la sécurité sociale couvre 65 % des pertes de revenus. Cette réforme « *modèle* » s'est révélée aussi coûteuse *que* populaire, et la Caisse d'assurances sociales ne versera à l'avenir que 50 % des pertes de revenus. *Le* gouvernement propose soixante-sept mesures d'économies, qui marquent sans doute un tournant de la politique suédoise. Car, pour la première fois depuis la guerre, un gouvernement s'attaque, prudemment certes, aux prestations sociales et revient sur certaines réformes dont on était fier.

On peut toutefois remarquer que le gouvernement ne demande aucun effort particulier aux catégories relativement aisées, et c'est le point sur lequel les syndicats, les sociaux-démocrates *et* les *communistes* concentrent leurs critiques.

ALAIN DEBOVE.

Fin de la récession aux Etats-Unis ?

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE A NETTEMENT PROGRESSÉ EN AOUT

La récession aux Etats-Unis est-elle en train de prendre fin ? Après six mois de recul ininterrompu, l'indice de la production industrielle est reparti de l'avant, en août, provoquant une certaine euphorie à Wall-Street.

Les statistiques publiées par le Federal Reserve Board indiquent que la production industrielle a enregistré en *août sa première* progression (+ 0,5 %) depuis le mois de février, période à partir de laquelle la récession s'était emparée de l'économie américaine. Par rapport à août 1979, l'indice est cependant encore en recul de 7,6 %. En juillet, la production industrielle *avait* reculé de 1,1 %, de 1,6 % en juin, de 2,9 % en mai et de 2,5 % en avril.

La reprise du mois dernier a notamment résulté d'une remontée de 2,4 % de la production des matériaux de construction, signe indiquant que l'industrie du bâtiment — qui est, avec *l'automobile*, l'un des secteurs-clé de l'économie américaine — se porte mieux. Des reprises modérées dans les secteurs des biens d'équipement ménager, de l'alimentation et de l'habillement ont également contribué à la progression de l'indice global.

L'économie américaine se porte donc mieux. Cependant, les analystes se gardent de tout opti*misme excessif, car le secteur* de l'automobile, notamment, ne donne pas encore de signes évidents de convalescence. Les ventes de début septembre ont encore accusé une contraction de 21 % sur 1979 et le taux de production des chaînes de montage a baissé de 12 % le mois dernier, pour s'inscrire à 5,6 millions d'unités en base annuelle. Cette contrac*tion, a expliqué le « Fed »*, a partiellement résulté d'une pénurie de pièces pour certains modèles.

La production de métaux de base et de certains biens de consommation durables a, en revanche, fortement progressé — *(Agefi.)*

MARCHÉ COMMUN

EN DÉPIT DES RÉTICENCES FRANÇAISES

Les négociations sur l'adhésion du Zimbabwe à la convention de Lomé vont s'ouvrir

De notre correspondant

Communautés européennes (Bruxelles). — Les ministres des affaires étrangères des Neuf ont approuvé, *non sans peine*, mardi 16 septembre, le mandat confié à la Commission pour *négocier l'adhésion* du Zimbabwe à la convention de Lomé : les Français se sont montrés très restrictifs à propos des facilités d'accès à accorder, par la C.E.E., aux exportations de sucre et de viande bovine du nouveau partenaire africain.

« Tant qu'on ne sera pas au clair sur les aménagements à *apporter à la politique* agricole commune, nous refuserons toute nouvelle entorse à la préférence communautaire », a déclaré M. Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, pour expliquer les raisons de l'intransigeance française.

La *Communauté* accorde un régime préférentiel très avantageux aux pays A.C.P. (Afrique, Caraïbes, *Pacifique*) *signataires* de la convention qui sont producteurs de sucre et de viande bovine. Ces préférences sont consent*ies dans* les limites du quota global de 1 300 000 tonnes par an pour le sucre et de 30 000 tonnes par an pour la viande de boeuf. Le Zimbabwe, dont c'est là deux produits d'exportation traditionnels, demande à être ajouté sur la liste des bénéficiaires. La Communauté est d'accord, mais refuse de prendre des engage*ments chiffrés* sur les quantités qu'elle importera effectivement au cours des années à venir. Les *Français, s'agissant de deux pro*duits excédentaires, refusent que l'on touche aux deux plafonds globaux : autrement dit, le Zimbabwe ne pourra bénéficier d'un accès préférentiel au marché des Neuf que dans la mesure où d'autres pays A.C.P. n'utiliseront pas, ou n'utiliseront que partiellement, les quotas qui leur ont été alloués. Le Zimbabwe peut protester et faire *valoir* qu'il ne peut se satisfaire d'un marché de seconde zone. Les experts de la *Commission* observent que, en réalité, il est à peu près acquis qu'une « réallocation » des quotas sera possible tant pour le sucre que pour la viande (parce qu'un certain nombre d'A.C.P. bénéficiaires ne livreront pas les quantités prévues) et que l'on pourra offrir au Zimbabwe des facilités d'accès conformes aux objectifs sur lesquels les deux parties sont à peu près d'accord : 25 000 tonnes pour le sucre et 8 100 tonnes pour la viande de boeuf.

La grande crispation des Français dans la discussion a irrité les pays partenaires qui *l'ont* jugée *inadmissible, compte tenu* de l'importance politique que tous attache au développement de relations harmonieuses avec *le* Zimbabwe.

Ce souci de préserver la politique agricole commune des périls qui la menacent est encore apparu, mardi, dans le débat sur les *modalités* de mise en œuvre de l'accord de mai, concernant la réduction de la contribution bri*tannique au budget. Il s'agit, grosso modo*, de préciser pour quel type d'opération, et à quelle période de l'année, les crédits communautaires seront fournis à Londres. Des progrès limités ont été *faits* mardi, mais il ressort du débat que les Français entendent conserver la possibilité de bloquer à chaque moment le transfert de ces crédits vers le Royaume-Uni. Leur *intention* n'est assurément pas de remettre en cause l'important accord politique de mai, mais de *garder* un moyen de pression au cas où, au printemps prochain, les Britanniques, renouant avec ce qui fut leur tactique en avril, empêcheraient la fixation des prix agricoles communs.

PHILIPPE LEMAITRE.

L'Assemblée européenne débat du rôle de la politique agricole dans la lutte contre la faim

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — L'Assemblée européenne a entamé, lundi 15 septembre, *son débat sur la faim* dans le monde. Les principaux chefs des groupes ont évoqué le rôle de la politique agricole commune dans la lutte contre la faim dans le monde. Les oppositions entre partisans et adversaires de l'Europe verte sont apparues nettement dans le débat. Ainsi, pour l'ancien chancelier Willy Brandt, l'aide alimentaire ne doit pas être un moyen d'écouler les excédents de la Communauté. « *Ce qu'il faut*, a-t-il ajouté, *c'est ouvrir plus largement le marché européen aux exportations agricoles des pays en voie de développement.* » M. Warner (conservateur britannique) est intervenu dans le même sens.

Défendant une thèse opposée, M. Michel Poniatowski, président de la commission du développement, a demandé que les Neuf se dotent d'une véritable politique *commerciale* afin de conclure des contrats à long terme pour la fourniture de denrées alimentaires aux pays en voie de développement. M. Debré, dénonçant la « *confusion dans la pensée* » de M. Brandt, a bâti essentiellement son intervention sur deux thèmes : *développement* des cultures vivrières du tiers-monde et transformation des *produits excédentaires européens* afin de les adapter au type de consommation des pays en voie de développement. Il a souhaité la *création* d'une fondation européenne qui établirait des programmes pluriannuels.

M. Cheysson, commissaire européen chargé de la coopération — pour lequel « *l'autosuffisance du tiers-monde sur le plan alimentaire est un rêve* » — a marqué les limites de programmes de ce type. La capacité d'absorption des pays pauvres, a-t-il expliqué, est pratiquement atteinte.

M. Pannella (radical italien) a, pour sa part, dénoncé l'hypocrisie de ses collègues qui, dans leurs pays respectifs soutiennent des gouvernements qui contribuent à la « *tragédie de la faim dans le monde* ». « *L'Italie ne consacre-t-elle pas*, s'est-il écrié, *0,07 % seulement de son produit national brut à l'aide publique au développement ?* »

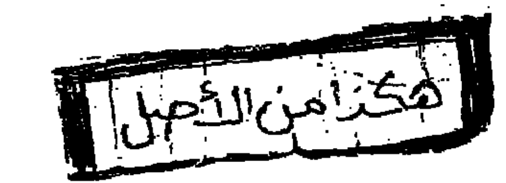
MARCEL SCOTTO.

Faits et chiffres

● *M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F.*, a estimé, mardi 16 septembre, à l'issue d'un entretien avec M. Barre, que l'Assemblée nationale pourrait être saisie du projet du VIIIe Plan durant la session d'automne. Il a souhaité, d'autre part, que les députés puissent reprendre la discussion sur les textes concernant l'actionnariat et la participation dans les entreprises.

● *La masse monétaire en France* a augmenté de 0,2 % en juin (+ 1,2 % en données brutes). Ce ralentissement porte à 1,4 % l'augmentation de la masse monétaire au deuxième trimestre contre 3,2 % au *premier* trimestre. En un an (juin 1980 comparé à juin 1979) la masse *monétaire* a augmenté de 11,5 %.

● *Les avoirs officiels de change de la France* ont augmenté de 1,3 milliard de francs en août. Ils s'élevaient à la fin du mois dernier à 299,3 milliards de francs.





ÉNERGIE

POUR SORTIR DE L'IMPASSE CONSTATÉE A VIENNE

Les ministres du pétrole de l'OPEP devront se réunir de nouveau avant le sommet de Bagdad

« Dans l'état actuel des choses, il n'est pas question que mon pays se rende au sommet de Bagdad », a affirmé le ministre iranien du pétrole, M. Moinfar. Chargée de préparer la célébration des vingt-cinq ans de l'OPEP par les chefs d'Etat des pays membres, la conférence de Vienne n'a pas jusqu'à présent permis de rapprocher les points de vue sur l'indexation du prix du pétrole et l'aide au tiers-monde. Devant un blocage voulu, selon certains délégués, par l'Iran et la Libye, la large majorité des pays membres envisageaient d'aller de l'avant, malgré la règle de l'unanimité qui préside habituellement aux décisions de l'organisation.

En dépit de l'optimisme du ministre algérien du pétrole, M. Nabi, qui n'excluait pas totalement un accord de dernière minute, il semble qu'une nouvelle réunion sera nécessaire avant la mi-octobre pour tenter d'éviter un échec lors du sommet de Bagdad. Déjà, il est peu vraisemblable que l'Arabie Saoudite abaisse sa production avant cette nouvelle conférence.

De notre envoyé spécial

Vienne. — *« L'Iran et la Libye sont venus en Autriche pour tenter de torpiller le sommet de Bagdad »*, affirmait un délégué d'un pays modéré de l'OPEP, le mardi 16 septembre au soir, après une réunion houleuse à huis clos des seuls ministres du pétrole. Il disait tout haut ce que beaucoup pensaient. Composée d'une équipe qui expédie les affaires courantes et ne sera plus au pouvoir prochainement, la délégation iranienne a multiplié questions de procédure et agressions verbales, suivie, voire précédée par la Libye. A leur côté, l'Algérie, dont le ministre des affaires étrangères M. Benyahia préside la conférence, se trouvait dans une position plus qu'inconfortable. On imagine donc mal un accord possible à la fin de cette réunion. *« Si accord il y a »*, disait le ministre gabonais M. M'Bouy Bouzit, *« il aura une faible consistance »*. L'échec, s'il était confirmé, devrait avoir une double conséquence à court terme : l'Arabie, peut désireuse de se débarrasser de ses cartes maîtresses avant la fin du jeu, n'abaissera très vraisemblablement pas sa production le 1er octobre ; d'autre part, une nouvelle conférence pourrait être réunie dans les semaines qui viennent — peut-être au niveau des premiers ministres — pour ne pas laisser les chefs d'Etat trancher de tout dans la capitale irakienne.

Que ce soit sur l'indexation du prix du pétrole ou sur l'aide au tiers-monde, les négociations ont plutôt compliqué les débats. Dix pays — l'Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis, l'Equateur, le Gabon, l'Indonésie, l'Irak, le Koweït, le Nigéria, le Qatar et le Venezuela — sont d'accord pour appliquer la formule d'indexation du prix du pétrole retenue par le Comité de stratégie à long terme (panier de dix monnaies, prix des exportations et coût de la vie dans les pays de l'O.C.D.E. — dans un rapport deux tiers-un tiers — enfin taux de croissance de ces pays industrialisés). L'Algérie, la Libye, l'Iran, ont continué en revanche à vouloir introduire un paramètre propre aux pays de l'OPEP (sur l'inflation et le taux de croissance). Il ne s'agit pas uniquement de modalités techniques puisque, dans le second cas, le pétrole augmenterait près de deux fois plus vite que dans le premier. L'Algérie a tenté d'obtenir un compromis en proposant de garder les indices de l'OPEP comme simple garantie si ceux de l'O.C.D.E. paraissaient trop *« manipulés »* et ne permettaient pas une légère progression du pouvoir d'achat du pétrole. Mais cela n'a pas séduit jusqu'à présent la majorité.

Sur l'aide au tiers-monde dont nul ne conteste la nécessité, neuf pays avec, à leur tête, l'Arabie Saoudite, estiment qu'il suffit d'accroître les contributions des membres au Fonds pour le développement international (l'ancien Fonds spécial d'aide qui a acquis une personnalité juridique au début de 1980). Dès lors qu'on augmente ses capacités et que les pays membres s'engagent à renouveler régulièrement leur contribution, un fonds qui peut faire des dons ou des prêts à long terme à très faible taux d'intérêt, paraît préférable à une banque — projet défendu par l'Algérie et le Venezuela, — qui est souvent obligée d'emprunter, donc de prêter au taux du marché. L'Iran de son côté a proposé de fournir aux pays importateurs du pétrole du tiers-monde une compensation financée au prorata des exportations des pays de l'OPEP (donc guère par Téhéran qui n'écoule plus que 500 000 barils par jour). Mais cette idée a été repoussée en ce qu'elle favoriserait les pays en développement les plus industrialisés au détriment des plus pauvres ; huit pays, dont l'Inde, la Corée du Sud et le Brésil, importent 72 % du pétrole consommé dans le tiers-monde. Enfin, nul n'a compris quelle était la position de la Libye sur l'aide.

Devant cette division, la majorité a tenté, le 16 septembre, d'imposer ses vues. Les conférences ordinaires de l'OPEP sont certes tenues par la règle de l'unanimité. Mais cette réunion des ministres du pétrole, des affaires étrangères et des finances (jusqu'alors il n'y en avait eu qu'une avant le sommet d'Alger en 1975), n'a aucune existence statutaire. La majorité simple suffit, prétendent certaines délégations, pour décider de mettre à l'ordre du jour de la réunion des chefs d'Etat de Bagdad la formule d'indexation du comité de stratégie à long terme et le *« dopage »* du Fonds d'aide. Plusieurs pays n'excluent d'ailleurs pas un accord à dix lors de la célébration du vingtième anniversaire de l'OPEP dans la capitale irakienne. Mais que vaudrait une indexation des prix qui ne serait pas appliquée par tous les pays exportateurs ?

Il n'y a guère que les relations avec les pays industrialisés qui peuvent faire l'unanimité à l'OPEP car les niveaux de production et les différentiels, — deux sujets à l'ordre du jour du 17 septembre, — ont toujours divisé l'organisation. Les treize pays ont donc réaffirmé leur attachement au principe de négociations globales — et pas seulement énergétiques — dans le cadre des Nations unies. Ils ont regretté que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la R.F.A. ne se soient pas associés au compromis présenté par la C.E.E., lors de la conférence de l'ONU sur le développement.

BRUNO DETHOMAS.

LES LIVRAISONS [D]E GAZ ALGÉRIEN A EL PASO POURRAIENT REPRENDRE

(De notre envoyé spécial.)

Vienne. — *« L'Algérie a proposé [d]es quantités supplémentaires de [ga]z à Gaz de France, qui les a [r]efusées »*, a affirmé le 16 sep[t]embre, à Vienne, un responsable [d]e la Sonatrach, qui n'a pas [p]récisé à quel prix cette proposi[ti]on avait été faite. Cette person[n]alité, qui disait ne pas compren[d]re la *« rigidité »* de l'entreprise [fr]ançaise, a ajouté qu'une formule [d]e prix — à mi-chemin entre un [al]ignement sur le prix du pé[t]role au départ du champ et sur [ce]lui du brut arrivé au consom[m]ateur — avait aussi été présen[té]e à Gaz de France, qui n'avait [p]as répondu. Preuve pourtant de [l']assouplissement de la position [al]gérienne, les livraisons à la [s]ociété américaine El Paso pour[ra]ient aussi reprendre. *« Nous [av]ons pratiquement terminé la [di]scussion d'un contrat tempo[ra]ire avec la société américaine »*, [a] ajouté ce responsable, qui a nié [qu]e les contrats de livraison aux [s]ociétés ouest-allemande Ruhrgas [et] néerlandaise Gasunie soient [a]nnulés. *« Nous discutons encore »*, [a]-t-il dit. — B. D.

AFFAIRES

CREUSOT-LOIRE A SIGNÉ AVEC L'U.R.S.S. UN CONTRAT POUR LA CONSTRUCTION D'UNE USINE SIDÉRURGIQUE

Après de longues négociations, Creusot-Loire Entreprises, filiale du groupe Creusot-Loire, a signé un contrat de 1 270 millions de francs avec l'organisme soviétique Metallurgimport pour la construction d'un complexe sidérurgique à Novolipetsk, à 250 kilomètres au sud de Moscou. Ce complexe, dont l'achèvement est prévu pour 1985, produira annuellement 480 000 tonnes d'aciers spéciaux (tôles au silicium) suivant un procédé soviétique.

La signature de ce marché a été longtemps retardée par des difficultés d'ordre politique. Initialement, un consortium formé par la société américaine Armco et la société japonaise Nippon Steel avait emporté le contrat. Mais l'accord avait été dénoncé au début de 1980 à la suite de l'embargo décrété par les Etats-Unis sur leurs livraisons à destination de l'U.R.S.S. Les autorités de ce pays se sont alors tournées vers la France.

M. Christian Pierret demande la création d'une commission d'enquête parlementaire sur la situation du groupe Willot

C'est le 25 septembre que la direction de Boussac Saint-Frères, filiale industrielle du groupe Willot annoncera au comité central d'entreprise un plan complet de suppression d'emplois. Le plan devrait toucher de 1 500 à 2 000 salariés dans une vingtaine d'établissements du groupe.

Sept usines seraient fermées : l'atelier de confection Rousseau à Montluçon dans l'Allier (400 salariés), le tissage Napoléon Kœchlin à Masseveau dans le Haut-Rhin (178 salariés touchés), la Manufacture de Blainville à Dombasle et à Mirecourt, dans les Vosges (160 salariés au total), l'atelier de confection Ted Lapidus à Flines-lez-Râches, dans le Nord (160 salariés), la corderie Agache à Seclin, dans le Nord (130 salariés) et enfin l'usine Coframaille de Schirmeck, dans le Bas-Rhin (140 salariés).

En outre un certain nombre d'unités seront touchées par des mesures de licenciement plus ou moins importantes. Le plus important train de licenciements concerne la fabrique de velours Cosserat, à Amiens, dans la Somme où cent vingt salariés, soit 25 % des effectifs seront licenciés. Le directeur de cet établissement a donné sa démission en raison d'*« un désaccord profond sur la politique industrielle suivie ainsi que sur les méthodes et les contraintes d'exploitation imposées »* par la direction du groupe. Près d'Amiens, dans la vallée de la Nièvre, trois établissements Saint-Frères sont touchés (quarante-trois licenciements), ainsi que l'usine Vandendrissche, à Saint-Quentin, dans l'Aisne (cinquante licenciements) et trois unités vosgiennes (cinquante suppressions d'emplois).

Au total près de mille cinq cents suppressions d'emploi ont donc été déjà annoncées, établissement par établissement. Les mesures provoquent une vive émotion dans le nord où les syndicats annoncent des réactions, et dans les Vosges où le député (P.S.) de Saint-Dié, M. Christian Pierret, a annoncé qu'il allait demander la création d'une commission d'enquête parlementaire sur la situation financière du groupe Willot.

PÊCHE

Les marins-pêcheurs de Boulogne-sur-Mer se prononcent pour la reprise du travail

Les 699 marins de la pêche industrielle de Boulogne-sur-Mer et de Fécamp se sont prononcés ce mercredi 17 septembre en fin de matinée sur la suite à donner à leur mouvement : ce sont les partisans de la reprise du travail qui l'ont emporté. En effet, les résultats du vote — inscrits 699, votants 618, suffrages exprimés 616 — qui se déroulait à bulletin secret, ont été les suivants : pour la reprise du travail, 399 ; contre, 217.

La C.G.T. avait demandé à ses adhérents de voter pour la poursuite du mouvement, estimant que rien n'avait été véritablement obtenu et que les armateurs « maintenaient leurs prétentions ». La C.F.D.T., elle, soutenait qu'en huit semaines de lutte plusieurs points avaient été acquis dont notamment l'assurance qu'aucun licenciement n'interviendrait et que la future convention collective ne serait en tout état de cause signée qu'avec l'accord des équipages.

Rappelons qu'il y a dix jours, pour le seul port de Boulogne-sur-Mer, 276 marins sur 510 votants s'étaient prononcés contre les propositions des armateurs comme le souhaitait la C.G.T. alors que la C.F.D.T. avait appelé à une reprise conditionnelle du travail.

A l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., une nouvelle assemblée générale des marins de la pêche industrielle devait avoir lieu dans l'après-midi de ce mercredi.

A Strasbourg le Parlement européen examinera le vendredi 19 septembre un projet de résolution socialiste sur la pêche. Cette résolution dénonce « *les lourdes carences du conseil des ministres de la Communauté, incapable d'arrêter une politique commune globale des pêches, dont la crise démontre la nécessité et l'urgence* ». Cette modification de l'ordre du jour a été décidée en vertu d'une procédure d'urgence adoptée par les parlementaires.

A Paris, M. Olivier Guichard, président du Conseil de la mer (1), député R.P.R. de Loire-Atlantique, maire de La Baule, a déclaré à sa sortie de Matignon, où il venait de rencontrer le premier ministre : « *M. Raymond Barre ne laissera pas la pêche française disparaître.* » M. Guichard a estimé que le mémorandum déposé devant la Commission de Bruxelles par le ministre des transports, M. Joël Le Theule (*le Monde* du 17 septembre), était « *une bonne base de discussion* » et qu' « *il fallait être ferme dans cette affaire. Beaucoup de Français jugeront de l'efficacité de la politique européenne aux résultats obtenus en matière de pêche* ».

Autre personnalité reçue le même jour à Matignon, M. Olav Gundelach, vice-président de la C.E.E., chargé des questions agricoles. Selon M. Gundelach, l'entretien a permis de « *souligner l'importance que la Commission et le premier ministre attachent au maintien et au bon fonctionnement de la politique agricole commune et à l'aboutissement des négociations pour une politique de la pêche avant la fin de l'année* ».

A propos de l'Europe, les divergences entre le R.P.R. et l'U.D.F. se sont manifestées, le lundi 15 septembre, au conseil régional de Bretagne, où M. Guermeur, député R.P.R. du Finistère, a lancé une vive attaque contre les institutions européennes.

M. Eugène Berest, député U.D.F. du Finistère, a vivement réagi aux propos de M. Guermeur, qu'il a qualifiés de « *démagogiques* ».

(1) Le Conseil de la mer, qui comprend des élus des départements côtiers, des experts et des représentants des organisations socio-professionnelles, est un organisme consultatif placé auprès de la mission interministérielle de la mer.

SOCIAL

M. Marchelli (C.G.C.) : le gouvernement et le patronat se moquent des salariés

Pour la « *rentrée sociale* » de la Fédération de la métallurgie C.G.C., M. Marchelli, président de cette organisation, n'a pas mâché les mots : il accuse « *la continuité dans l'erreur, de la part du gouvernement sur le plan économique et social* » et « *la fuite des chefs d'entreprises devant leurs responsabilités dans la lutte contre le chômage* ».

« *Le dispositif prévu dans la loi de finances 1981 n'est pas assez sélectif pour soutenir le redéploiement* », a dit M. Marchelli devant la presse, le 16 septembre. L'aide à l'investissement va aller aux entreprises qui se portent bien. « *Au lieu de créer des emplois, elle favorisera la rationalisation, donc les licenciements. Le monde patronal, après avoir obtenu la liberté des prix et le freinage des salaires, continue à freiner les investissements. C'est le capitalisme triomphant.* »

Les autres dirigeants de la fédération, MM. P. Chaffin, Jacques Lang et Maurice Cros, ont ouvert des dossiers plus alarmants les uns que les autres, avec l'« *année noire de la machine-outil* », la « *décélération de l'automobile* » et « *les menaces pesant sur la sidérurgie* ».

« *On concocte des réorganisations qui intéressent des milliers de salariés sans un mot avec les syndicats, qui ne sont là que comme brancardiers. Les deux principales organisations syndicales*, constate M. Marchelli, *passent leur temps à se déchirer. Nous nous trouvons tous en une position de faiblesse qui conduit à un constat d'impuissance. Bien que nous n'ayons pas la possibilité de faire passer nos revendications, nous demandons de véritables tables rondes. Mais le gouvernement et le patronat se moquent des salariés.* »

La C.G.C. avait, en 1979, esquissé un rapprochement avec la C.G.T. « *Maintenant*, dit M. Marchelli, *nous voyons qu'il n'est pas possible de trouver des points communs avec une organisation dont la collusion avec le parti communiste est extrêmement pernicieuse.* »

Un front réformiste avec la C.F.D.T. ? Celle-ci le rejette, constate M. Marchelli. « *Mais il ne faut jurer de rien : qui aurait pu prévoir le phénomène de resyndicalisation de M. Maire ?* ».

Le cahier des doléances des métallurgistes C.G.C établi lors de leur congrès, en juin, est donc lourd. Il réclame une nouvelle politique industrielle et sociale (planification concertée, reconnaissance de la négociation dès le niveau de l'entreprise, etc.) et plus de justice en matière de revenus et de transferts sociaux.

La candidature à l'Élysée

Dans la perspective des états généraux que réunira la C.G.C. le 7 novembre, M. Marchelli et ses amis se sont déjà prononcés pour la présentation d'un candidat à la présidence. « *Leur cheminement n'est pas politique, mais c'est le seul moyen de pression efficace.* »

Un congrès extraordinaire C.G.C., en février, se prononcera sur les propositions des états généraux. Des contacts se poursuivent avec le gouvernement pour obtenir des satisfactions en matière d'emploi, de garantie de ressource (donc des assouplissements fiscaux) et de participation des cadres (présence dans les conseils d'administration et de surveillance).

M. Marchelli semble sceptique sur leur aboutissement. De toute façon, M. Jean Menu, président de la C.G.C., a fait savoir qu'il ne serait pas le candidat de la C.G.C. à l'Elysée. Le porte-drapeau de la centrale devrait se démettre de ses responsabilités syndicales. M. J.-L. Mandinaud, ancien secrétaire général de l'U.C.T., qui a fusionné avec la C.G.C., présente un « bon profil ». Il n'a pas de fonction officielle. C'est une raison de plus pour qu'il puisse tenir ce rôle. Mais M. Marchelli invoque le devoir de réserve pour ne pas donner d'avis. Il laisse entendre qu'il peut y avoir d'autres prétendants. Quant à lui, il a déjà annoncé qu'il n'entrerait pas dans l'arène. Quitte à ajouter, en boutade : « *Si je pensais que le meilleur chemin pour aller à la présidence de la C.G.C. est de passer par la candidature à l'Elysée... je me présenterais.* » — J. R.

Les 9 et 10 octobre dans le Nord-Pas-de-Calais

LES SYNDICATS MANIFESTERONT LEUR MÉCONTENTEMENT LORS DE LA VISITE DE M. GISCARD D'ESTAING

(De notre correspondant.)

Lille. — La visite de M. Giscard d'Estaing dans le Nord-Pas-de-Calais les 9 et 10 octobre prochains suscite des réactions dans les milieux syndicaux. La C.G.T. a déjà annoncé qu'elle organiserait, partout où passerait le président, des manifestations et déclencherait des mouvements de grève : « *M. Giscard d'Estaing trouvera une région debout* », affirme-t-elle.

La C.F.D.T. entend aussi manifester son mécontentement. Elle vient de proposer à la C.G.T., à cette occasion, une action unitaire « *sans pour autant sous-estimer les dégâts occasionnés par les attaques de la C.G.T. contre nos sections syndicales...* ».

Pour la C.F.T.C., enfin, la visite de M. Giscard d'Estaing, « *qui s'inscrit dans un contexte de récession, de conflits, d'incapacité gouvernementale et patronale, est un affront à la population du Nord-Pas-de-Calais* ».

EN BREF

● *La C.G.T. annonce une amplification de l'action.* — De toutes parts, c'est l'austérité, l'abandon, le gâchis, ont déclaré les dirigeants de la C.G.T. devant la presse, le 17 septembre. La centrale est résolue à lutter de toutes ses forces « *contre le fatalisme de la crise* ». Ce qui « *laisse prévoir une amplification de l'action à tous les niveaux* ». MM. Séguy et Krasucki ont annoncé des journées d'action C.G.T. : le 10 octobre, avec les métallurgistes de l'automobile, le 16 avec les cadres de l'U.G.I.C.T.-C.G.T., et le 24 octobre, avec la marche des mineurs C.G.T. sur Paris.

La C.G.T. s'affirme « *disponible, dans l'unité, avec tout le monde, sans calcul* ». Mais elle ne veut pas « *se paralyser par des parlotes* », ajoute M. Krasucki à l'intention de la C.F.D.T.

● *Les cheminots C.G.T. de la région Maine-Montparnasse* envisagent de faire la grève, du jeudi 18 septembre, à 0 heure, au mercredi 24 septembre, à 24 heures, si la S.N.C.F. autorise les forces de l'ordre à pénétrer dans ses entreprises en gare de Noyen-sur-Sarthe pour en expulser les travailleurs immigrés de l'entreprise Desquenne et Giral, qui occupent toujours leur chantier près de Sablé (*le Monde* daté 14-15 septembre). Un préavis a été déposé. Ces derniers jours, répondant à l'évêque du Mans qui avait lancé un appel en faveur des « *O.S. du rail* », M. Joël Le Theule, ministre des transports, avait estimé que la présence sur ce chantier « *de personnes qui n'y ont plus d'activités* » ne se justifiait plus. — *(Corr.)*

● *Accroissement du nombre de chômeurs secourus en août* : le nombre d'allocataires des ASSEDIC (Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce) est passé de 929 158 fin juillet à 951 031 fin août, soit une augmentation de 2,3 %, au lieu de + 0,25 % en juillet et + 0,39 % en juin.

● *Un protocole d'accord entre l'A.N.P.E. et l'Union patronale limousine a été signé*, le lundi 15 septembre, à Limoges. Il prévoit une « *action concertée* » entre les deux organismes dans le cadre du troisième pacte pour l'emploi. C'est le premier du genre conclu en France. Les organisations patronales vont inciter leurs entreprises adhérentes à domicilier leurs offres aux agences locales de l'emploi. Chaque mois, une réunion se tiendra au niveau des départements et à l'échelon régional pour faire le point. Une attention particulière sera apportée aux jeunes diplômés d'études supérieures, notamment par la création de stages en entreprises. Enfin, une commission de travail sera chargée d'élaborer un programme pour tenter de résoudre l'inadéquation entre demandes d'emplois et postes offerts.

● *La Fédération des médecins de France (F.M.F.)* demande l'application rapide de la convention médicale qu'elle a signée et se « *félicite de constater que 99 % des médecins ont accepté le jeu conventionnel* ». Le conseil de la F.M.F., qui a renouvelé son bureau en confirmant M. Blot comme président, demande notamment l'installation des commissions, la revalorisation des actes K (chirurgie) et Z (électroradiologie), et une « *rémunération réellement adaptée au coût de la vie* ».

● *Les syndicats de Fiat* ont proposé, mardi 16 septembre, un « contre-plan » aux mesures de compression du personnel annoncées par la direction du premier groupe italien de l'automobile (*le Monde* du 17 septembre). La Fédération unitaire des métallurgistes (F.L.M.) a déclaré au ministre du travail qu'elle était disposée, si Fiat suspendait les procédures de licenciement concernant 15 000 personnes qu'elle a engagées, à accepter un certain niveau de chômage technique « par rotation », la suspension de l'embauche et une mobilité de l'emploi à l'intérieur des usines du groupe.

● *Les Turcs de Mulhouse : la C.G.T. écrit à l'Elysée.* — L'union départementale C.G.T. du Haut-Rhin a écrit le 12 septembre au président de la République pour lui demander d'intervenir en faveur des huit travailleurs clandestins turcs qui avaient fait la grève de la faim, en juin dernier, à Mulhouse, pour obtenir la régularisation de leur situation. La C.G.T. fait valoir que l'expulsion de ces huit personnes et leur rapatriement en Turquie dans la période actuelle équivaudrait à les mettre en danger de mort.

CONJONCTURE

Libération et enchaînement

(Suite de la première page.)

Le gouvernement ne s'y est pas trompé qui a entendu, cette fois, donner un bon coup de pouce aux investissements productifs, après avoir longtemps répugné à ce style d'interventionnisme caractérisé. Il est vrai qu'il ne fait rien du côté des investissements publics.

Les dirigeants semblent ne pas voir aujourd'hui un certain aspect de la pieuvre du chômage et à quel point ses tentacules sont liés à ceux de l'inflation.

Même combat

Une récente étude de M. Bernard Haudeville (2) confirme, avec de savants calculs, ce qui était surtout une intuition. Selon notre auteur, en régime de croissance lente, inflation et chômage coexistent naturellement en raison de la structure même de nos économies industrielles. Celles-ci sont, on le sait, composées en gros de trois grands secteurs : l'un qui se prête relativement bien à l'emploi du capital productif, celui des industries manufacturières, un autre, celui du commerce, et des services, où la combinaison productive est peu flexible et un secteur non marchand qui n'offre que des chances infimes de modernisation.

Lorsque la croissance se ralentit durablement, note fort justement M. Haudeville, le secteur I crée du chômage et la pression sociale que représente ce chômage pousse inéluctablement à l'extension des secteurs II et III, ce qui se traduit notamment par des facilités accordées aux petites et moyennes entreprises, particulièrement nombreuses dans le secteur II, et à la création d'entreprises artisanales. Du coup l'économie devient plus vulnérable à l'inflation. En effet, le développement du secteur II accroît le poids des activités qui répondent essentiellement par des hausses de prix aux événements imprévus, et le développement du secteur III — socialement bénéfique — pose le problème crucial de son financement, qui ne peut être assuré que par prélèvement sur les secteurs I et II. Qu'il s'agisse de ressources provenant de la para-fiscalité, de la T.V.A. ou de l'impôt direct, les tensions inflationnistes seront plus fortes.

En résumé, le secteur I « exporte » du chômage aux secteurs II et III. Ceux-ci absorbent l'excès de main-d'œuvre ainsi libéré et « exportent » vers le secteur I de l'inflation (élévation du coût relatif du travail). Ainsi le chômage renforce l'inflation et l'inflation crée le chômage.

Dans les sondages, nous observons avec une belle constance qu'aux deux premiers rangs des préoccupations des Français reviennent le chômage et l'inflation. Ce résultat n'a rien d'étonnant, mais il apparaît moins aux yeux du public que les deux phénomènes s'interpénètrent et tournent dans un cercle vicieux. La mise au jour de cette liaison dangereuse devrait faire réfléchir l'ensemble des agents économiques : producteurs, consommateurs, salariés. Tout ce qui contribue à favoriser une mentalité laxiste concernant le coût de la vie pousse à l'augmentation du nombre des chômeurs.

D'un autre côté, il est plus clair que le slogan de tout gouvernement devrait être « Inflation et chômage, même combat ». M. Raymond Barre a réaffirmé (3) : « *La lutte contre l'inflation doit rester la priorité de la politique économique à moyen terme de la France.* » Il a même reconnu — fait notable — que deux erreurs de politique économique avaient été commises en 1979 : la première étant d'avoir laissé se produire une baisse trop rapide des taux d'intérêt, l'autre étant d'avoir surestimé l'effet dépressif du deuxième choc pétrolier et d'avoir en conséquence adopté des mesures de soutien conjoncturel trop amples, notamment dans le secteur du bâtiment.

Le premier ministre ne devrait-il pas réfléchir également sur le couple maléfique chômage-inflation, et faire étudier par ses services l'impact des sans-emplois sur la hausse des prix. Peut-être alors mettrait-il sur le *même rang* prioritaire les actions pour réduire le nombre des chômeurs et pour abaisser le coût de la vie.

PIERRE DROUIN.

(2) *Revue d'économie industrielle*, n° 12, 2e trimestre 1980.
(3) *La Revue des Deux Mondes*, septembre 1980.

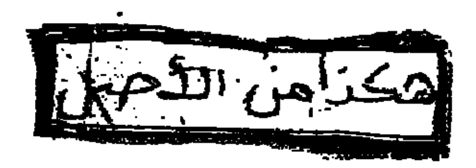
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,1385	4,1400	+ 25	+ 45	+ 25	+ 50	— 80	— 35
$ can.	3,5410	3,5445	+ 60	+ 90	+ 80	+ 115	+ 95	+ 155
Yen (100).	1,9550	1,9590	— 10	+ 5	— 5	+ 15	+ 125	+ 170
DM	2,3230	2,3255	+ 55	+ 70	+ 120	+ 140	+ 405	+ 455
Florin	2,1370	2,1395	+ 29	+ 35	+ 40	+ 60	+ 135	+ 175
F.B. (100).	14,4545	14,5035	— 165	— 110	— 190	— 110	—2225	—2125
F.S.	2,5315	2,5345	+ 140	+ 160	+ 270	+ 295	+ 770	+1740
L. (1 000).	4,8829	4,8845	— 375	— 310	— 825	— 685	—3005	—2755
£	9,8610	9,8700	— 435	— 370	— 700	— 610	—1375	—1215

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 1/8	8 3/4	8 1/2	8 3/4	8 9/16	9	8 5/16	8 7/16
$ E.-U.	3 1/2	3 3/4	10 3/4	11	11 1/4	11 5/8	12 7/8	12 9/16
Florin	10 3/8	10 5/8	10 1/2	10 11/16	10 9/16	10 3/4	10 5/8	10 13/16
F.B. (100).	12	12 1/4	12 1/4	12 3/8	12 1/4	12 3/8	12 7/8	13 1/4
F.S.	2 1/2	2 3/4	5 1/2	5 5/8	5 9/16	5 11/16	5 3/4	5 7/8
L. (1 000).	14 7/8	16 7/8	19	20	21	22	25	26
£	17	18	16 1/2	16 3/4	16	16 1/4	15	15 1/4
Fr. franç.	11 3/8	11 5/8	11 3/4	12	11 3/4	12	12 1/4	12 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de Paris.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

17 SEPTEMBRE

Hésitant

Le mouvement de repli amorcé mardi n'a pas eu de suite. Les valeurs françaises sont restées stables. L'indicateur de tendance termine à — 0,4 %. La liquidation de septembre s'annonçant nettement bénéficiaire (+ 4,1 % pour l'instant), les opérateurs à découvert ont jugé bon de s'alléger et de prendre leurs bénéfices.

Quelques investisseurs semblaient craindre que les nouvelles révélations du « Canard enchaîné » concernant l'« affaire des diamants de Bokassa » ne réintroduise sur le marché une certaine composante politique disparue depuis quelques mois. Mais, dans l'ensemble, les boursiers éprouvent beaucoup de lassitude vis-à-vis de ce type d'information.

La bonne tenue de Wall Street retient plus leur attention. Tout comme l'échec de la conférence de Vienne : la Bourse a toujours préféré l'ordre à l'anarchie.

Michelin a ralenti sa chute, il ne perd que 1,74 %, Kléber s'est redressé (+ 8 %).

Parmi les hausses, on remarque C.I.T.-Alcatel (+ 6,3 %), Penarroya (+ 3,8 %), S.A.T. (+ 3 %), Matra (+ 4,6 %), Beghin (+ 2,6 %), Creusot-Loire (+ 2,4 %) cassent leurs plus hauts niveaux de l'année.

Les plus importantes baisses sont enregistrées sur Chargeurs réunis (— 3,3 %), Saulnes (— 2,7 %), Compagnie du Midi (— 2,6 %), Elf-Gabon (— 2,6 %), Prebail (— 2,5 %). Jacques Borel se replie (— 1,77 %) malgré l'annonce de la cession de Sofitel.

Sur le marché de l'or, le lingot reprend 1 005 francs à 90 005 francs. Le napoléon, en revanche, perd 2,40 francs à 790,10 francs. L'emprunt 7 % 1973 inscrit un nouveau cours record (8 950 francs).

Taux du marché monétaire

Effets privés du 17/9 ...... 11 5/8 %

LONDRES

Le marché se redresse dans l'espoir que la grève des dockers sera évitée. Léger progrès des industrielles, irrégularité des pétroles et forte hausse des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 678 25 contre 668

VALEURS	CLOTURE 16/9	COURS 17/9
Beecham	156 ...	157 ...
British Petroleum	356 ...	356 ...
Courtaulds	60 ..	60 ...
*De Beers	11 3/4	11 15/16
Imperial Chemical	354 ...	354 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	468 ...	490 ...
Shell	412 ...	410 ...
Vickers	133 ..	134 ...
War Loan 3 1/2 %	32 7/8	32 7/8
*West Driefontein	104	110 1/2
*Western Holdings	93 3/4	97 1/2

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

JACQUES BOREL INTERNATIONAL. — Jacques Borel International va céder à Novotel S.I.E.H. sa filiale Sofitel, l'opération s'effectuant en deux temps. Jacques Borel va d'abord échanger 50 % de Sofitel contre 10 % du capital de Novotel. Ensuite, le problème de la conversion partielle de l'emprunt convertible émis par Novotel en 1974 étant réglé, Novotel achètera à Jacques Borel 38,20 % du capital de Sofitel à 202,55 F par action (environ 60 millions de francs), payables le 31 décembre 1980. Enfin, Jacques Borel International, qui conservera 10 % de Sofitel, lancera, avant le 31 décembre 1980, une augmentation de capital à titre onéreux d'un montant de 100 millions de francs. La société annonce, par ailleurs, que son résultat net consolidé sera positif dès l'exercice en cours en raison de la déconsolidation des pertes de Sofitel et des plus-values exceptionnelles réalisées sur sa cession.

LAFITTE-BAIL. — Le résultat du premier semestre se monte à 10,85 millions de francs (contre 8,93 millions en 1979).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	15 sept.	16 sept.
Valeurs françaises	113,1	112,6
Valeurs étrangères	117,2	116,4
Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)		
Indice général	113,4	112,9

NEW-YORK

Vif progrès

La tendance à la reprise se confirme. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles, mercredi, a gagné 8,27 points à 945,90.

Après six mois consécutifs de recul, la production industrielle américaine s'est redressée en août (+ 0,50 %). Ce premier signe de fermeté de l'économie des Etats-Unis encourage les investisseurs dans leurs initiatives. Ils restent néanmoins prudents en raison des risques de redémarrage de l'inflation.

Les chemins de fer sont à nouveau en vedette. Les analystes attendent un redressement sensible des profits dans ce secteur, lié, en particulier, au regain d'activité dans le transport du charbon. Santa Fe Industries gagne 3 7/8 (67 7/8). Burlington Northern 1 1/8 (43 7/8). Southern Railway 2 (80 1/2).

Sony, qui reste la valeur la plus active, s'octroie à nouveau 3/4 (15), après la publication de résultats en hausse spectaculaire (+ 173 %) au troisième trimestre de l'exercice en cours.

American Motors reste inchangé bien que la société prévois pour 1981 des ventes en amélioration sensible.

Les mines d'or sont fermes : ASA est en progrès de 3 7/8 (77 1/8), Homestake de 3 3/4 (96 1/4).

Le volume des échanges s'est étoffé (57,29 millions contre 44,63 millions de titres).

VALEURS	COURS 15/9	COURS 16/9
Alcoa	68 3/8	71 1/2
A.T.T.	53 3/8	53 3/8
Boeing	38 5/8	38 1/2
Chase Manhattan Bank	43 1/4	43 3/8
Du Pont de Nemours	44 1/2	45 1/2
Eastman Kodak	63 1/8	64 1/2
Exxon	70 3/8	69 3/4
Ford	29 3/4	29 1/4
General Electric	53 5/8	52 7/8
General Foods	38 3/8	39 3/8
General Motors	56 7/8	56 1/4
Goodyear	16 1/8	16 3/8
I.B.M.	66 1/8	65 5/8
I.T.T.	31 ..	32 1/8
Kennecott	31 1/2	32 1/4
Mobil Oil	62	68 3/4
Pfizer	44	45 7/8
Schlumberger	146 1/2	147 3/4
Texaco	35 3/8	34 7/8
U.A.L. Inc.	21 1/2	21 3/8
Union Carbide	44 3/4	46 3/8
U.S. Steel	22 7/8	23 1/4
Westinghouse	27 1/4	26 7/8
Xerox	62 3/8	62 7/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16/9	17/9
1 dollar (en yens)	212 45	211 ..

BOURSE DE PARIS - 17 SEPTEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

SICAV

1re catégorie | 9941 91 | 9395 62

16/9	Émission frais incl.	Rachat net
[illegible]		

HORS COTE

[illegible]		

* Cours précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/9	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 146	4 142	4 030	4 240
Allemagne (100 DM)	232 468	232 540	226 ...	238 ...
Belgique (100 F)	14 500	14 499	13 900	14 600
Pays-Bas (100 fl.)	213 910	213 910	208 ...	217 ...
Danemark (100 krd)	75 270	75 210	72 ...	77 ...
Norvège (100 k.)	85 800	86 860	83 ...	88 ...
Grande-Bretagne (£ 1)	9 889	9 905	9 650	10 150
Italie (1 000 lires)	4 885	4 895	4 550	4 950
Suisse (100 fr.)	253 540	253 320	248 ...	260 ...
Suède (100 krs)	99 880	99 880	96 ...	101 500
Autriche (100 sch.)	32 838	32 845	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 642	5 650	5 450	5 850
Portugal (100 esc.)	8 345	8 335	7 400	8 300
Canada ($ can. 1)	3 555	3 548	3 470	3 700
Japon (100 yens)	1 957	1 960	1 850	1 950

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/9
Or fin (kilo en barre)	88100 ..	89650 ..
Or fin (en lingot)	89000 ..	90005 ..
Pièce française (20 fr.)	792 50	790 10
Pièce française (10 fr.)	410 ..	415 10
Pièce suisse (20 fr.)	647 90	644 ..
Pièce latine (20 fr.)	623 ..	628 50
Souverain	820 ..	826 10
Pièce de 20 dollars	3204 ..	3210 40
Pièce de 10 dollars	1652 ..	1660 20
Pièce de 5 dollars	882 50	882 50
Pièce de 50 pesos	3749 ..	3738 ..
Pièce de 10 florins	621 ..	623 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 17 septembre 1980 a été tiré à 547 496 exemplaires.

A B C D F G H

Le marché du veau se détériore rapidement

Alors que des parlementaires européens font connaître leur intention de réclamer une législation communautaire sur la viande de veau, avec un contrôle applicable à tous les producteurs, il semble que le marché de ce produit ait commencé à se détériorer depuis le début de cette semaine. Un mot d'ordre de boycottage avait été lancé par l'Union fédérale des consommateurs le 11 septembre.

Les cotations officielles n'enregistrent pas encore de baisse, car elles correspondent aux cours constatés la semaine passée, lesquels étaient d'ailleurs en hausse. Cependant depuis lundi à Rungis, les arrivages ont chuté d'environ 50 %. Mardi 16 septembre, sur un apport de 159 tonnes, il y eut 100 tonnes de resserre. Ce mercredi 17 septembre, à 9 h. 30, 80 % des viandes étaient invendues, et les cours ont diminué de 2 F environ (14 F au lieu de 16 F). Dans les régions de production, la situation inquiète les éleveurs.

Notre correspondant de Rennes nous indique que l'abattoir Collet de Châteaubourg vient de mettre ses trente-cinq salariés au chômage technique ; ce mercredi, à l'abattoir municipal, 7 veaux ont été abattus, contre 250 habituellement ; 63 sur 350 mardi 16 et 300 sur 400 lundi 15 septembre. L'activité de la Société vitréenne d'abattage a été réduite de 60 % depuis lundi.

Il est difficile de savoir si la chute du marché est effectivement due à une importante baisse des achats de viande de veau par les consommateurs — les avis chez les bouchers sont partagés — ou si les grossistes anticipent un mouvement qu'ils tiennent pour certain. Du côté des éleveurs, on s'aperçoit que les communiqués ne suffisent plus. La Fédération nationale bovine, qui n'a pas encore pris de décision, s'interroge sur une éventuelle rencontre avec les associations de consommateurs. Sur le terrain, si ce mouvement continue, de nombreux éleveurs qui ont beaucoup investi vont friser la catastrophe. Devra-t-on jeter des animaux à la décharge ? La question est sérieusement posée car, pour l'heure, l'Office de la viande ne semble pas avoir décidé de mesures d'intervention.

Les regards convergent maintenant vers le ministère de l'agriculture, qui joue la grande muette. Du côté des éleveurs, on s'étonne du silence du ministre. La question, en effet, est de savoir si la viande de veau est, oui ou non, bonne à consommer ; si la loi de 1976 est, oui ou non, appliquée ; si les contrôles sont, oui ou non, suffisants ? — J. G.

Tempête dans un verre d'hormones à l'I.N.C.

L'intersyndicale (C.G.T.-C.F.D.T.) de l'Institut national de la consommation accuse le directeur de cet organisme, M. Pierre Fauchon, de censure, effectuée sur pression du ministère de l'agriculture.

Les faits : la couverture du numéro d'octobre du mensuel « 50 millions de consommateurs » et 170 000 exemplaires d'un cahier déjà tiré vont être envoyés au pilon. M. Fauchon a, en effet, décidé de modifier le titre et de corriger l'article consacré à l'utilisation des implants dans l'élevage bovin. Cet article, écrit en août, démontre qu'il n'y a pas que les veaux qui sont « poussés » aux hormones, mais que le classique bifteck, l'élevage en général, ne sont pas à l'abri du soupçon. Le titre « Ne suivez plus le bœuf » deviendra « Viandes aux hormones : de nouvelles menaces ». Quant aux modifications essentielles, l'une revient à disculper le ministère de l'agriculture, qui, dans le texte initial, était accusé d'avoir rendu des agréments à des groupements de producteurs des Côtes-du-Nord qui étaient en infraction avec *la loi sur la distribution des médicaments.* L'autre consiste à préciser que, selon la plupart des spécialistes, seules les hormones artificielles sont nocives. Différentes rectifications mineures enfin (que les journalistes connaissent bien) atténuent sinon l'agressivité du texte, comme le dit l'intersyndicale, du moins les affirmations qu'il comporte. Ainsi, les éleveurs qui refusent les « piquouses » ne « sont » plus rares, mais « paraissent » rares.

Pour l'intersyndicale, M. Fauchon a voulu, pour ne pas *mécontenter son ami, M. Méhaignerie,* atténuer la responsabilité de son ministère et introduire l'idée d'une éventuelle modification de la loi de 1976, qui conduirait à autoriser les hormones naturelles. M. Fauchon se défend de telles accusations : le titre, arrêté en août, et qui n'était alors qu'un anodin rappel d'un slogan qui marqua en son temps l'opinion, prenait quelques jours après le mot d'ordre de boycottage lancé par l'Union fédérale des consommateurs et sa publication concurrente « Que choisir ? », une autre signification. « Ne suivez plus le bœuf » voulait dire alors que l'I.N.C. s'associait au boycottage, ce qui n'est pas le cas, comme ce n'est pas non plus l'opinion d'autres organisations de consommateurs. M. Fauchon justifie encore les modifications apportées au texte par le nouveau contexte de l'actualité. En outre, nous n'avons pas la preuve de la responsabilité du ministère dans l'affaire de l'agrément des groupements de producteurs des Côtes-du-Nord, dit M. Fauchon.

Le ministère de l'agriculture a-t-il fait pression ? M. Fauchon reconnaît avoir eu ces derniers jours de nombreux contacts téléphoniques, avec le ministère notamment, où on lui aurait recommandé la prudence, car des poursuites en dommages et intérêts pourraient être intentées contre « 50 millions de consommateurs » si celui-ci publiait des informations qu'il ne pourrait prouver. Bref, le B.A. BA du *droit de la presse. En forme de* conseil d'ami ou de pression ?

J. G.





AU CONSEIL DES MINISTRES

M. Giscard d'Estaing souligne l'« intérêt national » de la tâche confiée au nouveau médiateur

La nomination effective de M. Robert Fabre, ancien président du Mouvement des radicaux de gauche, comme médiateur, a été rendue effective au cours du conseil des ministres du mercredi 17 septembre.

A l'occasion de cette nomination — qui était attendue depuis plusieurs semaines (*le Monde* du 2 août), — le président de la République a déclaré : « *La fonction de médiateur n'est pas une fonction politique. Il est vrai que le passé politique et la qualité humaine du nouveau titulaire donnent à la nomination de M. Robert Fabre une signification particulière. Il est bon que des personnalités venues de différents horizons politiques puissent apporter leur concours à des tâches d'intérêt national. Sans rien renier de ses convictions, M. Robert Fabre apportera aux relations entre l'administration et le citoyen l'esprit de justice et le sens des données concrètes qui sont la marque de sa personnalité.*

» *La France est une démocratie avancée dont l'administration agit dans le respect du droit, des procédures et des lois. L'amélioration des rapports entre les citoyens et leurs services publics est un objectif constant de l'action gouvernementale. C'est aussi un des problèmes-clés de notre société pour lequel tout progrès réalisé dans le sens de la simplification répond à l'attente unanime des Français.* »

Le gouvernement a, d'autre part, adopté un projet de loi relatif à la transmission des entreprises à caractère familial et à la validité des sociétés créées entre époux.

Figuraient également à l'ordre du jour du conseil : un décret relatif au commissariat à l'énergie solaire, une communication sur la 35e session de l'Assemblée générale de l'ONU, un décret portant augmentation de l'indemnité spéciale de montagne (le taux de cette augmentation est de 25 % ; elle sera effective au 1er janvier 1981. A cette date, la prime versée aux éleveurs de montagne passera de 200 à 350 francs et de 300 à 525 francs pour les éleveurs de haute montagne), un décret portant augmentation des petites pensions des anciens combattants (des pensions inférieures à 2 000 francs par mois).

Le gouvernement a également entendu une communication de M. Joël Le Theule, ministre des transports, sur les économies d'énergie dans les transports, une communication de M. Charretier, ministre du commerce et de l'artisanat, sur la création d'emplois dans l'artisanat, et une communication de M. Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice, sur la conférence des ministres de la justice des pays de droit d'expression française.

A la sortie du conseil des ministres, M. Méhaignerie a annoncé qu'il réunirait mercredi *après-midi* un conseil de nutritionnistes et de scientifiques pour étudier le problème de l'utilisation des hormones dans l'élevage des veaux.

L'AFFAIRE MACCIOCCHI

Proposition socialiste de résolution d'urgence à l'Assemblée européenne

La décision du ministre des universités de mettre fin aux fonctions de Mme Maria-Antonietta Macciocchi, professeur associé à l'université de Paris-VIII, suscite des remous au sein de l'Assemblée des Communautés européennes, où siège Mme Macciocchi, élue sur la liste du parti radical italien. Une proposition de résolution d'urgence à ce sujet doit être discutée jeudi 18 septembre à Strasbourg. Présenté à l'initiative du groupe socialiste, qui avait condamné unanimement le 11 septembre « *l'expulsion de Mme Macciocchi de l'université française* » (*le Monde* daté 14-15 septembre), ce texte est également appuyé par des membres du groupe libéral démocratique, du groupe démocratique européen et du parti populaire européen. Ce texte appelle l'Assemblée européenne à demander « *le report de cette mesure qui apparaît à la fois comme une interdiction professionnelle injustifiable et une discrimination contraire au traité de Rome* ».



En Allemagne fédérale

LE DÉFICIT DES PAIEMENTS EXTÉRIEURS POURRAIT FROLER LES 30 MILLIARDS DE DM estime la Bundesbank

Le renchérissement du pétrole mais aussi le développement des voyages à l'étranger sont les principaux responsables de la détérioration de la balance des paiements courants de la R.F.A., estime la Bundesbank dans son rapport de septembre, publié mercredi 17 septembre.

La Bundesbank ne fournit pas de nouvelles estimations du solde négatif des opérations courantes pour 1980 (commerce extérieur et transactions dites « invisibles », dont le tourisme), qu'elle avait chiffré à 25 milliards de deutsche marks dans son rapport d'août (1). Toutefois son président, M. Poehl, fait état, dans une interview à l'agence américaine A.P.-Dow-Jones, publiée mardi 16 septembre, d'un déficit des paiements courants pour 1980 « plus proche de 30 milliards de deutschemarks (16,8 milliards de dollars à la parité actuelle des deux monnaies) que de 25 milliards de deutschemarks (2) ».

Le président de la Bundesbank estime que le déficit des paiements courants sera considérablement réduit l'année prochaine, ajoutant que, sans les hausses pétrolières, la balance allemande aurait été équilibrée cette année. *Il déclare que la R.F.A. exportera* davantage — son marché intérieur étant moins demandeur — tandis que se ralentira le rythme des importations. Il n'en recommande pas moins aux entreprises d'améliorer leur position concurrentielle sur le marché intérieur (pour arrêter l'offensive japonaise), de pratiquer une politique salariale modérée et de ralentir les hausses de prix (3), le taux d'inflation atteignant 5,5 % l'an.

(1) La balance des paiements courants de la R.F.A. a été déficitaire en 1979 (de 10 milliards de deutschemarks), cela pour la première fois depuis 1965.

(2) Soit environ 70 milliards de francs contre 58 milliards de francs prévus jusqu'ici. Notons que les prévisions officielles portent pour la France sur un déficit de 20 à 25 milliards de francs, cette année, de la balance des paiements courants.

(3) En fait, les hausses de prix de détail se sont considérablement ralenties en R.F.A. puisqu'elles n'ont été que de 0,2 % en juillet et 0,1 % en août (+ 0,5 % en juin).

LE YEN AU PLUS HAUT DEPUIS DIX-HUIT MOIS

La hausse du yen japonais, amorcée depuis quelques jours, s'est accentuée : mercredi 17 septembre, il ne fallait payer que 211 yens pour 1 dollar à Tokyo contre 216 yens la semaine dernière et 258 yens environ au début de l'année. Cette avance est due, notamment, aux investissements effectués en valeurs japonaises par les intérêts pétroliers du Moyen-Orient.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once s'est redressé de 668 dollars à 677 dollars environ, tandis que le dollar restait pratiquement stable.



